

Alain Quéruef

LE GRAND LIVRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Un panorama chrono-thématique,
des origines à nos jours, en France et à l'étranger



- ◆ Aspects historiques
- ◆ Aspects ésotériques
- ◆ Aspects politiques
- ◆ Aspects culturels

EYROLLES

LE GRAND LIVRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Grâce à l'intervention d'un spécialiste,
découvrez les dates-clés, les concepts centraux
et les figures principales

Complet, accessible et vivant, cet ouvrage propose un panorama chrono-thématique de la franc-maçonnerie, des origines à nos jours. Au-delà des idées reçues, il commence par rappeler l'ensemble des courants ésotériques s'en rapprochant, puis il met l'accent sur les grandes dates de notre Histoire avant de se pencher sur son mode de fonctionnement, en France et à l'étranger. Il aborde successivement la franc-maçonnerie sous ses différents aspects :

- ◆ historiques ;
- ◆ ésotériques ;
- ◆ politiques ;
- ◆ culturels.

Alain QUÉRUEL est chargé de cours sur la franc-maçonnerie à l'Université du Temps libre d'Orléans et à l'Université ouverte Paris 7 Diderot. Il a écrit plusieurs ouvrages sur la franc-maçonnerie dont *La franc-maçonnerie*, aux éditions Eyrolles, *Les chimistes francs-maçons sous la Révolution et l'Empire*, aux éditions Ivoire-Clair et une biographie de Philippe Égalité (*Philippe Égalité, franc-maçon, mécène et régicide*), aux éditions Anovi.

Le grand livre de la **franc-maçonnerie**

Alain Quéruef

Le grand livre de la franc-maçonnerie

EYROLLES

Groupe Eyrolles
61, bd Saint-Germain
75240 Paris cedex 05
www.editions-eyrolles.com

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

© Groupe Eyrolles, 2016
ISBN : 978-2-212-56286-6



REMERCIEMENTS



L'auteur remercie Agnès Fontaine pour l'avoir encouragé à mener à bien ce troisième projet en commun avec le Groupe Eyrolles.

Il n'oublie pas non plus les personnels du fond maçonnique de la Bibliothèque nationale ni ceux de la bibliothèque du Grand Orient de France qui lui ont donné libre accès à toutes les archives ayant permis la rédaction de cet ouvrage.

Enfin, il tient à avoir une pensée particulière pour Gérard Dimanche et Franck Sammeth qui l'ont beaucoup aidé en lui apportant des éléments fort utiles pour la rédaction de cet ouvrage.



SOMMAIRE

Remerciements	V
Introduction	IX

Première partie

LES ORIGINES DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Chapitre 1 : Une naissance aux origines lointaines	5
Chapitre 2 : Mythes et réalités	17
Chapitre 3 : D'autres courants ésotériques	31
Filigrane chronologique	48



Deuxième partie

LA FRANC-MAÇONNERIE ET L'HISTOIRE DE FRANCE

Survol du XVIII^e siècle	53
Chapitre 4 : La franc-maçonnerie au XVIII^e siècle jusqu'à la Révolution française	55
Chapitre 5 : La franc-maçonnerie de 1789 à 1800	71
Survol du XIX^e siècle	81
Chapitre 6 : La franc-maçonnerie d'un Empire à l'autre	83
Chapitre 7 : La franc-maçonnerie de la Commune à 1900	97
Chapitre 8 : Radicalisme et franc-maçonnerie	115
Survol du XX^e siècle	125
Chapitre 9 : Vers la première guerre mondiale	127
Chapitre 10 : La franc-maçonnerie d'une guerre à l'autre	151

Chapitre 11 : La franc-maçonnerie entre Vichy et la Résistance (1940-1944).....	167
Chapitre 12 : De l'après-guerre à aujourd'hui	179
Filigrane chronologique	196

Troisième partie

LES OBÉDIENCES ICI ET AILLEURS...

Chapitre 13 : La vie maçonnique.....	201
Chapitre 14 : Les obédiences maçonniques étrangères	219
Conclusion.....	231

Annexes

Annexe 1 : La musique et la franc-maçonnerie	235
Annexe 2 : Les femmes et la franc-maçonnerie.....	243
Annexe 3 : Les valeurs et la franc-maçonnerie	251
Annexe 4 : La guerre d'indépendance américaine et la franc-maçonnerie.....	257
Annexe 5 : Les francs-maçons ayant compté dans l'Histoire de France	265

Glossaire indicatif	319
Index	321
Bibliographie indicative	331
Table des matières	335





INTRODUCTION



À nouveau un livre sur la franc-maçonnerie... vont s'exprimer, avec un peu de lassitude, les passants aux rayons des librairies et nous serions tentés, *a priori*, de leur donner raison tant la question a été rebattue dans de nombreuses publications ces dernières années.

Pourtant, le sujet, maintes fois étudié, n'a jamais été totalement épuisé. Des documents inédits, des informations auxquelles il était impossible d'avoir accès auparavant, la difficulté à appréhender la franc-maçonnerie dans son ensemble font que le thème se renouvelle sans cesse. Par ailleurs, il est possible de l'aborder sous maints aspects, à savoir symbolique, historique ou encore ésotérique...

Nous-mêmes avons été contraints à nous limiter il y a quelques années, pour des raisons éditoriales, à l'essentiel dans un petit ouvrage, qui ne se voulait être qu'un « guide » de la franc-maçonnerie dont l'objectif principal était de rétablir quelques vérités basiques à son endroit. À ce titre, nous avons surtout développé ses fondements ainsi que ses modes de fonctionnement et nous étions cantonnés à des généralités un peu sommaires.

Aujourd'hui, puisque l'occasion nous est donnée de rédiger ce « Grand Livre », nous aimerions revenir sur des points à peine effleurés comme, par exemple, les origines profondes de la franc-maçonnerie encore non complètement élucidées ayant donné lieu à des versions bien différentes. La seule interprétation faisant actuellement autorité est que la filiation maçons corporatifs/francs-maçons doit être résolument abandonnée... ce qui implique bien d'autres recherches dans les domaines historique, religieux ou politique qui, tout en ayant été menées avec le plus grand sérieux, n'ont en rien débouché jusqu'à présent sur des explications incontestables. Dans ces conditions, nous nous bornerons, dans le cadre de ce travail, à n'en mentionner que les principales.

Un autre champ d'investigations concerne l'histoire de la franc-maçonnerie. Il est peu de dire qu'elle a connu, depuis la date de sa naissance officielle, de nombreuses vicissitudes... Si elle put se développer dans un contexte favorable avec le siècle des Lumières, son apogée, tout au moins dans notre pays, survint avec la Troisième République où elle occupa une place sur le devant de la scène politique... bien qu'il ne faille pas sous-estimer pour autant son rôle sous les régimes antérieurs.

Cette présence, à côté (ou en parallèle) du politique, c'est selon, est due à son essence même. Car la franc-maçonnerie est une association « progressive » capable de manifester une faculté d'adaptation à toute épreuve. Monarchiste sous l'Ancien régime, bonapartiste sous l'Empire et républicaine dans les temps les plus proches de nous, d'aucuns pourraient considérer cette souplesse de circonstance de façon péjorative. Mais il faut aller bien au-delà et voir dans cette attitude un garant de sa pérennité l'autorisant à faire évoluer la société de l'intérieur comme elle l'a fait hier et encore aujourd'hui après s'être écartée du pouvoir à la fin du xx^e siècle...

Mais, si jusqu'ici, nous avons plutôt évoqué une structure globale, nous n'oublions pas non plus les francs-maçons, à savoir des hommes et des femmes entrant dans des obédiences* multiples et travaillant selon des rites* spécifiques. Pourquoi tous ces gens, issus de milieux sociologiques différents, ont-ils souhaité rejoindre une loge et réfléchir en commun à des thématiques variées ? Nous tenterons de fournir des réponses à toutes ces questions qui intriguent tant de personnes extérieures au milieu maçonnique.

Enfin, nous terminerons cette étude par un panorama succinct de quelques franc-maçonneries étrangères qui ont chacune leur propre histoire et leur spécificité de façon à dégager, par le biais de ce « Grand Livre », la synthèse de toutes les connaissances actuelles et à présenter un travail sérieux se différenciant de certaines revues privilégiant le fantasme à la réalité...



PREMIÈRE PARTIE

LES ORIGINES DE LA FRANC-MAÇONNERIE



La franc-maçonnerie arriva en France dans les années 1720-1730 à la suite de luttes intestines entre les différentes factions britanniques. Simultanément, en ce début de règne de Louis XV, la société française subissait une transformation profonde. Cette coïncidence était-elle fortuite ? Pour apporter un début d'explication, il faut revenir sur sa datation.

Naissant officiellement à Londres le 24 juin 1717 lors d'un banquet pouvant être qualifié, sous certaines réserves, de professionnel, quatre petites loges de « *maçons* » décidèrent de fusionner en formant une Grande Loge. Pourquoi ces quatre entités se regroupèrent-elles ? Il faut avouer que, même encore aujourd'hui, bien que de nombreuses explications aient été avancées, aucune n'a donné entièrement satisfaction.

Bien sûr, les exégètes commencèrent par se tourner du côté des maçons de métier, ce qui semblait une évidence d'autant que les conditions du moment les y incitaient... En effet, après une tragique épidémie de peste dans la capitale anglaise, avait eu lieu le grand incendie de Londres en 1666 et la ville était devenue un immense chantier. Alors, que la profession, extrêmement sollicitée, en profitât pour se réorganiser et instaurer à l'occasion des caisses d'entraide pour leurs familles semblait plausible. Ainsi, étions-nous, pour reprendre les termes employés ici ou là, en présence d'une maçonnerie dite « opérative » ? Ce serait aller un peu vite en besogne car lesdites loges comportaient aussi en leur sein des non-maçons. Leur appartenance s'expliquait-elle par le passage d'une phase de transition, ce qui supposait, d'une manière ou d'une autre, une forme d'antériorité avec un mode de transformation dans les statuts ?

Pour d'autres, cette réunion aurait servi à défendre le monarque et les idées religieuses qui étaient soumis à des troubles divers et variés... d'où peut-être

la cause ayant amené des élites (en clair les aristocrates anglais) à se mêler à ces assemblées auxquelles rien ne les prédestinait de prime abord.

Si leurs motivations demeuraient donc assez floues, d'autres points restaient également en suspens. La date du 24 juin 1717 fut, elle aussi, controversée ; nous ignorons si ces quatre loges se réunissaient là pour la première fois ou avaient déjà eu recours à ce type d'agapes de façon fréquente... et si ce genre de rassemblement existait déjà à l'époque dans d'autres villes de la Grande-Bretagne. Bref, les interrogations ne manquaient pas !

Par ailleurs, le développement rapide lors des deux premières années fut assez nébuleux. En moins de deux ans, cette « Grande Loge », dirigée par des artisans, fut complètement phagocytée par des gens issus de l'intelligentsia du temps et déviée de ses objectifs originels.

Ainsi, les origines de la franc-maçonnerie paraissaient relativement embrouillées et méritaient donc d'être explicitées beaucoup plus précisément, car elles ne résultaient pas d'une création *ex-nihilo* mais d'un faisceau de convergences issues de mouvements divers dont il n'est pas facile de démêler les fils...

UNE NAISSANCE AUX ORIGINES LOINTAINES



Laissons provisoirement ces quatre (petites) loges originelles pour nous pencher sur les conditions ayant permis de faire éclore une franc-maçonnerie en 1717. Car aux interrogations signalées plus haut pouvant être qualifiées de « primaires » devaient s'ajouter des témoignages alimentant des doutes et conduisant à une problématique nettement plus complexe.



5

Des preuves avérées

Car nous disposons de documents attestant de la présence de loges antérieures à 1717, ce qui soulève *de facto* des questions d'ordre chronologique.

• Quelques cas particuliers

Dans ce contexte, il faut se focaliser sur les initiations en franc-maçonnerie du colonel Henri Mainwaring et d'Élias Ashmole. Si le premier n'a pas laissé une grande empreinte, il en va tout autrement du second qui était un lettré en ce milieu du XVII^e siècle, donc bien éloigné du milieu de la corporation des maçons du bâtiment. Or, celui-ci relata sa réception* en loge.

Élias Ashmole (1617-1692)

REPÈRES

Cet érudit possédait un savoir extrêmement étendu en matière d'alchimie et animait des cercles ésotériques. Il aurait été reçu le 16 octobre 1646 (avec Mainwaring) dans une loge de constructeurs maçons de type corporatif à Warrington (Lancashire). Ses contacts ayant été tenus, ceci nous éclaire peu. Avec ce personnage, nous rencontrons pour la première fois la *Royal Society*... puisqu'il en fut membre dès 1661.

Ce fait se situant près d'un demi-siècle avant la naissance officielle de l'obédience ne fournit pas suffisamment d'informations susceptibles de trancher dans un sens ou dans l'autre. L'admission d'un savant au sens large du mot dans un milieu de constructeurs maçons était-elle une première ? Ceci demandait à être discuté.

Or, pratiquement de façon simultanée, se déroulaient des événements dans l'histoire de la couronne britannique aboutissant à l'exécution et au bannissement des représentants de la famille des Stuart dont il faut conter la genèse car ils se confondirent avec la franc-maçonnerie embryonnaire.

• Les soubresauts en Grande-Bretagne

Quand eurent lieu les réceptions en loge précisées plus haut, la Grande-Bretagne était en pleine guerre civile et religieuse se terminant par l'exécution du roi catholique Charles I^{er} Stuart (1649) et l'exil de son fils, le futur Charles II. Bien avant la mort tragique du premier, leurs partisans avaient déjà quelque peu noyauté les loges maçonniques naissantes et il semble bien qu'Ashmole, officier loyaliste, ait illustré la tendance. Quant à ceux restés en Grande-Bretagne après la décapitation du roi, ils créèrent clandestinement des associations travaillant à leur restauration. L'une d'elles fut dénommée *Collège invisible* où, selon certains, figuraient des *francs-maçons*, c'est-à-dire des personnes n'ayant rien de commun avec la profession des maçons opératifs mais néanmoins regroupés avec eux pour des motifs politiques.

Après le retour de Charles II sur le trône en 1660, ce fameux *Collège invisible* fut rebaptisé *Royal Society*, correspondant grossièrement à notre future Académie des sciences. Mais, à l'inverse de son homologue français qui non seulement était le bras armé d'un État absolutiste mais aussi un instrument de glorification du pouvoir de Louis XIV, la *Royal Society* ne s'interdisait aucune limite et privilégiait les faits expérimentaux. Il y régnait donc une ambiance de liberté propice à l'expression des scientifiques... et des francs-maçons. Que ces derniers fussent incontestablement présents au sein de cette structure était une chose, mais que la *Royal Society* constituée majoritairement de savants fût une assemblée de francs-maçons *stricto sensu* en était une autre restant à démontrer.

Près de trente ans plus tard, Jacques II Stuart fut à son tour détrôné et contraint de quitter son pays. Il se réfugia en France, Louis XIV l'installant au château de Saint-Germain-en-Laye en 1689, et y fut suivi de ses fidèles parmi lesquels se trouvaient de nombreux francs-maçons. Il y décéda en 1701 mais son fils Jacques III continua à y séjourner jusqu'en 1712 entouré lui aussi de francs-maçons comme David Nairne qui eut pour gendre le chevalier de Ramsay dont nous aurons à reparler bientôt. L'éclipse, puis le décès du Roi-Soleil en 1715 mirent fin à ce soutien aux Stuart puisque le Régent se rapprocha de la dynastie des Hanovre.

Cette histoire rapide laisserait croire à une forte implantation de la franc-maçonnerie dans le Royaume-Uni bien avant 1717. Il apparaissait donc logique de remonter le temps... y compris dans des périodes plus anciennes, ce qui put donner lieu à de nombreuses interprétations.

Et pour suivre la piste Ashmole...

Selon certaines sources, Ashmole aurait prétendu avoir été reçu dans une « société très ancienne » ; pour d'autres, il était un membre de l'université d'Oxford et y avait animé des clubs constituant une société de pensée fréquentée par un certain John Toland, deux informations qu'il était nécessaire d'approfondir.

• Une « société très ancienne » ?

Ashmole aurait plus ou moins sous-entendu qu'il appartenait au mouvement rosicrucien... ainsi que son père d'après certains. Cette structure connut un certain renom au début du XVII^e siècle dans le centre de l'Europe du fait de la bienveillance de l'empereur Rodolphe II, puis en Grande-Bretagne après la chute de ce dernier en 1612.

Les propagandistes du mouvement rosicrucien

Parmi eux, il faut citer l'Anglais John Dee (1527-1608), de retour de Prague auprès de Rodolphe II après un séjour s'étant mal terminé dû à une intrigue de palais. À la chute du monarque, son médecin Michel Maïer (1569-1622) quitta la cour de Prague pour se mettre sous la protection de princes allemands avant d'échouer lui aussi en Angleterre. Enfin, Robert Fludd (1574-1637), un médecin issu de la petite noblesse, était connu pour avoir publié un *Anneau des couleurs* en 1630.

La genèse des Rose-Croix

Elle serait due à un certain Christian Rosenkreutz vivant au XV^e siècle et décédé en 1484 à plus de cent ans d'après les récits. Grand voyageur, il aurait effectué un tour d'Europe et de la Méditerranée se transformant en une quête mystique et suscitant la création d'une confrérie autour de lui sur la base de valeurs morales.

La Rose-Croix connut un certain engouement grâce à Jean-Valentin Andreae qui rédigea la *Fama* et la *Confessio Fraternitatis* (ces deux textes évoquant la création et les buts d'une fraternité secrète soi-disant fondée deux siècles plus tôt par Rosenkreutz) en 1614 ainsi que les *Noces chimiques de Christian Rosenkreutz* parues la même année, ce troisième ouvrage traitant davantage de philosophie hermétique (au sens alchimique du terme).

Personne n'entendit plus parler de Christian Rosenkreutz jusqu'en 1604, année où sa tombe aurait été ouverte... Il faut aller au-delà de sa personne et voir dans l'apparition de ce mouvement un concentré de toutes les idées philosophiques ayant cours à la fin du XVI^e siècle.

Dans son ouvrage « *Histoire et doctrines des Rose-Croix*¹ », Paul Sédir indiquait six courants majeurs avec les gnostiques (Kabbale informée par l'Évangile), les docteurs de l'Église catholique, les alchimistes, les kabbalistes espagnols, les diffuseurs des traditions autochtone (légende du Graal) et druidique, et enfin le courant arabe avant de stipuler que la Rose-Croix était une synthèse de toutes ces écoles. En résumé, cette dernière pouvait être assimilée à un mélange de christianisme associé à de la magie et à de l'hermétisme.

Mais Paul Sédir livrait aussi une autre origine de nature alchimique. Son étymologie proviendrait de l'association de deux mots latins *ros*, « rosée », et *crux*, « croix ». Le premier terme s'expliquerait par le fait que la rosée était le facteur possédant le plus grand pouvoir dissolvant sur l'or. Quant au second, la croix en langage alchimique représenterait la lumière parce que toutes les lettres de ce mot pouvaient se retrouver dans la figure d'une croix. Ainsi, le philosophe rosi-crucien cherchait, par le moyen de la rosée, la lumière ou la pierre philosophale.

Un bouillonnement intellectuel

Afin de contrer les idées des Rose-Croix, se constituèrent différents cercles de savants (Robert Boyle [1627-1691] appartient à l'un d'eux).

Parallèlement, des personnalités comme Francis Bacon (1561-1626) instauraient un peu de rationalisme dans leurs travaux en insistant sur la méthode expérimentale étant à la base des principes de la *Royal Society* ou comme un peu plus tard Isaac Newton (1642-1727) suant à trouver une théorie alliant les principes hermétiques à la science moderne.

La Grande-Bretagne était donc un immense foyer intellectuel... dans lequel baignait Ashmole !

• L'impact de John Toland (1670-1722)

Dans ses écrits, Toland attaquait le christianisme, niait la divinité de Jésus-Christ et posait les thèses de la religion naturelle. En 1720, il publia secrètement un livre étrange intitulé *Le Pantheisticon*. Il y détaillait les réunions des sociétés socratiques, les « *Confrères* » s'assemblant aux solstices et aux équinoxes pour célébrer des banquets d'où les profanes, y compris les serviteurs, étaient rigoureusement exclus.

1 Paul Sédir, *Histoire et doctrines des Rose-Croix*, 1932, Bibliothèque des Amitiés spirituelles, 2, rue du Point du Jour, Bihorel (S.I.).

Dans son livre *Les précurseurs de la franc-maçonnerie aux XVI^e et XVII^e siècles*¹, Claudio Jannet évoquait l'ouvrage de Toland en montrant, à l'aide d'exemples, que les rituels des sodalités socratiques s'apparentaient fortement aux travaux de table des francs-maçons modernes. Pour Toland, lesdites sodalités devaient être considérées comme les ancêtres des ateliers maçonniques, ce qui paraissait peut-être un peu hâtif... Quant à Jannet, il croyait voir, contrairement à beaucoup, un quelconque rapprochement entre le panthéisme de Toland et le déisme se manifestant au XVIII^e siècle dans les loges.

• En conclusion sur Ashmole

Si l'appartenance d'Ashmole à une vieille institution ayant de lointains rapports avec une franc-maçonnerie débutante ne put être prouvée..., il n'en demeurerait pas moins que des loges anglaises existaient en Angleterre avant 1717.

Ce fait impliquait deux questions : d'abord des structures similaires fonctionnaient-elles ailleurs ? Et dans l'affirmative, depuis quand ? Or, à la fin du XVI^e siècle se produisit un événement capital pour l'histoire de la franc-maçonnerie : la publication des statuts Schaw en Écosse.

Les statuts Schaw

En fait, comme le mentionne Gilbert Cédot², lesdits statuts datant de 1598 et de 1599 ne formèrent que les premiers textes (avec les deux « Chartes St Clair » et d'autres écrits s'y rapportant) d'un ensemble représentant une nouvelle organisation dépassant celle de loges de maçons opératifs existant précédemment.

William Schaw était maître des travaux du roi d'Écosse et Surveillant général de l'Incorporation du royaume. Sous sa responsabilité furent rédigés un certain nombre d'articles (une vingtaine) réunis sous l'appellation des « statuts Schaw » en 1598-1599 et comportant des aspects novateurs.

Tout d'abord, l'homme ne se plaçait pas dans une logique de guildes de métiers (où, par ailleurs, les maçons étaient souvent minoritaires face aux vitriers, charpentiers et autres professions du bâtiment en général...) comme il y en avait eu auparavant mais, au contraire, sur un espace beaucoup plus vaste, à savoir un pays tout entier. Le second volet des statuts Schaw élaborait une hiérarchie au niveau de la loge maçonnique : pour la première fois apparaissait le triptyque Surveillant (ou Maître)/Compagnon/Apprentis (ou Entrés).

1 Claudio Jannet, *Les Précurseurs de la franc-maçonnerie aux XVI^e et XVII^e siècles*, Éditions des Bollandistes, Paris, 1887.

2 Gilbert Cédot, *Les statuts Shaw*, site Internet de la loge William Preston.

• Les premiers statuts de 1598

Datant du 28 décembre 1598, la quasi-totalité des articles concernait la réglementation du métier en accord avec des maîtres maçons écossais de la loge d'Édimbourg dont beaucoup étaient naturellement membres « maçons » de la guilde des *Wrights and Masons*, et à ce titre « Électeurs » de la municipalité.

La dimension politique n'était pas exclue dans les propos tenus par Schaw, les maçons relevant alors de la juridiction des bourgs, des guildes ou des paroisses... De ce fait, il souhaitait tenir les loges maçonniques à l'écart en préservant leur indépendance, ce qui n'était pas évident à réaliser dans la mesure où son action résultait de nombreux compromis avec les maîtres maçons (employeurs) dont la plupart appartenait à des guildes et même occupait des responsabilités politiques. En effet, la concurrence faisait rage entre les différentes corporations prises dans leur sens le plus large, d'où une longue liste de mesures protectrices à la fois vis-à-vis des patrons maçons comme de leurs employés avec toute une série d'amendes prévues en cas d'entraves. En résumé, ces articles constituaient un savant équilibre entre les maîtres maçons et les employés (les apprentis), ces derniers ayant également obtenu des garanties au niveau de la sécurité de leur emploi.

10

• Les statuts complémentaires de 1599

Ils furent probablement ajoutés en raison de difficultés relationnelles avec les rois Stuart ainsi qu'avec la loge de Kilwinning (cf. ci-après), qui voulait rétablir à son profit un principe d'antériorité.

Étant catholique, Schaw se trouvait alors en butte à un protestantisme extrême que nous pourrions qualifier de presbytérianisme. Une des causes de cette opposition fut probablement due au « *mot de maçon* » sur lequel se précipitèrent par la suite beaucoup de spécialistes de la franc-maçonnerie. À l'époque, ce fameux « *mot de maçon* », donnant l'entrée en loge, fut source de nombreuses controverses, certains s'interrogeant, en particulier parmi les presbytériens, pour savoir s'il était compatible avec l'Église. Ceci explique peut-être pourquoi, comme un peu plus tard de manière assez proche dans la rédaction des *Constitutions* d'Anderson (voir p. 27), les propos de Schaw portaient essentiellement sur les valeurs morales tout en ne se référant pas à Dieu ni à la religion *stricto sensu*.

Les premiers statuts révélaient une vision très large sur les maçons d'un pays tout en présentant d'autres avancées, notamment sociales, forçant les maçons à négocier pour éviter les conflits et instituant des caisses d'entraide et de solidarité.

Ils allaient aussi bien au-delà d'un règlement corporatiste en incluant des qualités nécessaires que devait posséder tout maçon opératif, faisant de lui un individu irréprochable sur le plan moral et donc, *a fortiori*, pouvant être intégré au sein d'une certaine élite.



FOCUS

Le « *cowan* »

Le « *cowan* » était défini comme quelqu'un « sans le Mot » ce qui indiquait la détermination à écarter ceux qui ne voulaient pas entrer dans la loge : la concession selon laquelle un maître-maçon pouvait employer un « *cowan* » si aucun maçon avec le Mot n'était disponible dans un rayon de quinze miles indique que là au moins les « *cowans* » n'étaient pas considérés comme dépourvus de qualité professionnelle mais seulement de connaissance ésotérique¹...

Cet ensemble visionnaire fut cependant peu appliqué ; Schaw décéda peu après en 1602 et les Stuart avaient d'autres priorités, réduisant à néant le travail de leur Surveillant général.

Bien que cette forme présentât bien des points de convergence avec la franc-maçonnerie moderne, ce type d'association, par nature secrète, n'avait rien de nouveau en cette fin de XVI^e siècle.

• Les suites des statuts Schaw

Les recherches effectuées par David Stevenson sur les loges originelles en Écosse montrèrent que Schaw était accompagné le 8 juin 1600 par un non-opératif dans une loge de maçons du nom de John Boswell of Auchinleck² dont la présence fut sujette à des interprétations diverses. Soit ce dernier aida Schaw comme juge dans le cadre d'un différend car un maçon reçut une amende lors de cette tenue, soit il était déjà membre de la loge de Kilwinning qui tenait jalousement à préserver son antériorité... vis-à-vis de la loge Mary's Chapel d'Édimbourg que Shaw classa en tête de sa liste officielle des loges.

1 David Stevenson, *Les Premiers Francs-Maçons, les loges écossaises originelles et leurs membres*, Éditions Ivoire-clair, 1988, 2000 pour la version française, p. 97.

2 *Ibid.*, pp. 51-52.



FOCUS

La loge Mary's Chapel

En opérant ainsi, William Schaw créait nécessairement un foyer de frictions en devenant avec son homologue de Kilwinning que nous retrouverons au prochain chapitre.

Pourtant, cette loge avait quelques arguments sérieux à faire valoir. Depuis les années 1500, des corporations tenaient leurs réunions dans un édifice religieux comme le fit un peu plus tard la loge, d'où le nom de Mary's Chapel. Contrairement à ce que nous pourrions croire, des relations de bon voisinage s'étaient instaurées et les deux entités s'étaient débrouillées pour éviter toute anicroche potentielle.

Chaque année, étaient élus au sein de la corporation deux diacres : le diacre artisan et le diacre maçon, ce dernier étant aussi proposé pour présider la loge. Mais cette proximité n'empêchait pas la corporation de garder en fait le pouvoir, ce qui laissait peu de latitude à la loge...

Tout au moins apparemment car, dans les faits, cette faiblesse devint un gage d'indépendance. En effet, si la corporation devait en référer au conseil municipal, la loge de son côté ne dépendait que de Schaw lui-même... et donc de personne d'autre après sa mort en 1602 !

Pour finir, il ne faut pas oublier que la loge conservait ses rituels, ses secrets d'initiation, ses traditions, ce qui n'était pas un mince avantage.

12

D'autres non-opératifs devaient entrer dans des loges écossaises à partir des années 1645-1650. Reçus comme « apprenti-inscrit et compagnon-maître¹ », ces distinctions permirent de ne pas les confondre avec leurs homologues opératifs. Leurs professions étaient diverses : juriste, architecte, canonier, membre du Parlement écossais...

Si l'arrivée d'Ashmole dans une loge anglaise à la même période semblait alors plausible, Stevenson précisait que le terme de « loge » recouvrait une signification bien différente en Angleterre, à savoir qu'elle n'était qu'une occasion pour pratiquer une initiation². Ceci expliquerait peut-être pourquoi nous n'avons que peu d'éléments sur l'assiduité d'Ashmole en loge (soutien du monarque déchu par ailleurs, il avait probablement intérêt à se faire oublier...). Mais, à ce brassage dans les loges entre opératifs et non-opératifs, il faudrait en ajouter un autre, à savoir celui de l'Écosse et de l'Angleterre avec l'union des deux couronnes en 1603. Tous ces événements survenant plus ou moins simultanément ne fournissaient pas d'explication totalement satisfaisante, notamment au plan ésotérique, d'où le besoin d'aller encore plus loin dans le temps...

1 *Ibid.*, p. 56.

2 *Ibid.*, p. 191.

La Renaissance

En dépit du fanatisme religieux sévissant à cette époque, les « sociétés secrètes » et de nouveaux systèmes de pensée parvinrent cependant à éclore. Les Sociniens et le mouvement humaniste associé à de grands philosophes comme Erasme ou Guillaume Budé en furent la preuve la plus visible.

• Les Sociniens

Pourquoi les avoir sélectionnés alors qu'il existait une multitude de confréries plus ou moins confidentielles tout au long de ce xvi^e siècle ? D'après les experts, les Sociniens auraient été alors les plus puissants et beaucoup les considèrent, parmi les historiens chrétiens, à tort ou à raison, comme les ancêtres des francs-maçons.

Niant l'Incarnation et la Trinité tout en se référant à une forme de déisme, ils ne pouvaient que déplaire aux religieux vivant à la Renaissance. Par ailleurs, de même que l'avait écrit Thomas More dans son livre « *Utopia* », ils s'interdisaient la peine de mort dans leurs condamnations. Il leur a été attribué beaucoup de choses (plus ou moins véraçes), entre autres celle de vouloir éradiquer le christianisme en tentant de pénétrer les églises réformées pour y diffuser leur propagande secrète. Se réunissant de plus en plus fréquemment, ils finirent par se faire remarquer avec l'instauration de convents réguliers. L'un d'eux se tenant à Vicence en 1546 dans l'état vénitien, le pape Paul III envoya des lettres pleines de menace à la Sérénissime. Le Sénat vénitien dut obtempérer et arrêta plusieurs Sociniens dont la plupart fut exécutée.

Cette fin assez sombre n'empêcha pas toutefois la société de se propager dans des pays voisins, d'abord en France par l'intermédiaire de Jean Bodin et ensuite, de manière plus structurée, en Grande-Bretagne où ils tentèrent de se rapprocher des Églises protestantes, ce qui leur valut d'être sévèrement combattus.

• Le courant humaniste

D'aucuns ont prétendu voir en lui une réaction à la domination de l'Église au Moyen Âge. Celle-ci, alors hégémonique, régissait la vie des individus de la naissance à leur décès. Par le biais des certificats de baptême, de sa toute-puissance au sein du système éducatif médiéval et des enterrements chrétiens, peu de chose lui échappait et les fidèles étaient soumis à un contrôle total.

Aussi, que des esprits érudits aient souhaité secouer le joug en proposant un modèle philosophique novateur recentré sur l'homme détaché de Dieu et des questions religieuses n'avait rien de surprenant. Une telle problématique

débouchait sur « *le lettré* », à savoir la supériorité de l'individu qui sait sur celui qui ne sait pas, thèse favorisée par l'invention de l'imprimerie dans les dernières décennies du Moyen Âge. Grâce à Gutenberg, la diffusion de nouvelles idées, y compris les plus subversives, connut un essor sans précédent. Bien que certaines fussent antichrétiennes, en revanche voir en elles l'émergence d'une franc-maçonnerie balbutiante comme le décrivent un peu rapidement des historiens chrétiens relevait d'une analyse très approximative.

Si lier le déisme présent dans les loges du XVIII^e siècle à l'humanisme de la Renaissance doit être relativisé, que dire alors des maçons du Moyen Âge qui furent longtemps considérés comme les ancêtres des francs-maçons jusqu'à ces trente dernières années ?

Les maçons du Moyen Âge

Comme annoncé dès l'introduction, la filiation entre les maçons opératifs des temps médiévaux et les francs-maçons actuels n'est plus de saison... mais depuis peu ! Car le maçon du Moyen Âge était davantage un tailleur de pierre, impliquant une symbolique maçonnique.

14

• Les « *Old Charges* »

Malgré la floraison d'édifices religieux, le mot « loge » n'apparut qu'au XIII^e siècle. Étant d'abord l'endroit où les ouvriers rangeaient leurs outils, il devint le lieu où les hommes mangeaient et se reposaient avant d'être assimilé au début du XV^e siècle à l'ensemble des maçons d'un chantier. Dans l'intervalle avaient surgi des réglementations des corporations avec les *Old Charges* (« anciens devoirs ») représentant une centaine de textes d'origine anglaise publiés sur plusieurs siècles dont les plus connus furent les manuscrits Regius (vers 1390) et Cooke (vers 1420-1440).



FOCUS

Les « *Old Charges* »

Ces textes, s'échelonnant de la fin du XIV^e siècle au début du XVIII^e siècle, étaient le plus souvent divisés en deux parties, mentionnant d'une part des légendes de la Maçonnerie ancienne et, de l'autre, des préceptes régissant la vie des maçons. Ils contenaient pratiquement tous, en plus de l'histoire du « Métier », un aspect « règlements », incluant environ une trentaine de devoirs généraux et de devoirs particuliers, et s'adressaient donc à des maçons opératifs.

Un coup d'œil (trop) rapide pourrait laisser entrevoir une relation entre ces « *Old Charges* » et les statuts Schaw détaillés plus haut d'autant que le troisième manuscrit relatif aux premiers daterait de 1582 ! Après un si long sommeil des « anciens devoirs », fallait-il voir, avec la création desdits statuts Schaw moins de vingt ans plus tard, un quelconque « voisinage »... ?

• Un tournant à la fin du Moyen Âge

Avec la fin de la construction des cathédrales, les loges subirent une profonde mutation. Les maçons travaillant de leurs mains y laissèrent entrer toute une population n'ayant aucune compétence particulière en matière de maçonnerie (en clair, des *spéculatifs* pour reprendre le terme évoqué plus haut). En dehors du brassage de personnes provenant d'autres horizons professionnels, l'autre modification importante tenait au fait que l'arrivée de ces nouveaux venus *fixait* la loge. Jusqu'alors, celle-ci se déplaçait d'un chantier à un autre ; désormais, elle s'établissait dans les villes, en raison aussi d'une certaine stabilité dans le métier de maçon... même si la profession comptait une proportion encore importante de travailleurs itinérants. Bientôt il fut demandé, pour avoir accès à un corps de métier, d'être de condition non servile, à savoir que « *le franc-maçon est un homme de condition libre...* »

Expliquer les origines de la franc-maçonnerie n'est donc pas chose aisée ! Elles se perdent dans les méandres des corps de métiers ou dans des réactions plus ou moins sectaires face à la domination religieuse, ce qui ne permet absolument pas de privilégier l'une quelconque de ces sources potentielles évoquées.

Mais le débat est loin d'être clos car la franc-maçonnerie, ou pour être plus exact, les francs-maçons, à dessein, compliquèrent tout et imbriquèrent des légendes dans les faits réels rendant l'ensemble volontairement incompréhensible.

MYTHES ET RÉALITÉS



Les francs-maçons du XVIII^e siècle mélangèrent allègrement les deux lorsqu'il leur fallut se bâtir une Histoire. Les prédécesseurs, s'ils avaient véritablement existé, ne pouvaient être qu'entourés de mystères ; à ce titre, les Compagnons et les Templiers, eu égard au secret attaché à leur existence même, constituaient une aubaine inespérée !

Les Compagnons

Vu les liens subsistant entre les maçons tailleurs de pierre et les francs-maçons durant des décennies, la référence aux Compagnons devenait une sorte de passage obligé. Cependant, à y regarder de plus près, une certaine prudence s'imposait.

- « Des » compagnonnages¹

Le pluriel doit être requis pour esquisser une première définition en soulignant qu'il faut entendre de vieilles associations de métiers à forme initiatique. Très tôt, apparurent des corporations et des confréries rassemblant généralement des artisans localisés dans les villes tout en constatant des nuances. Les premières étaient davantage chargées des règlements économiques tandis que les secondes étaient plutôt orientées vers des objectifs de charité.

1 Laurent Bastard, « Compagnons et francs-maçons aux XVIII^e et XIX^e siècles : un singulier "compagnonnage" », in *Renaissance Traditionnelle*, revue d'études maçonniques et symboliques, n° 118/110, avril-juillet 1999, pp. 125-147.

Néanmoins, les missions des deux groupements s'imbriquaient fortement du fait d'une hiérarchie quasi-identique. Dans les deux cas figuraient des maîtres (des patrons), des compagnons (ou « valets ») et des apprentis. Mais les choses évoluèrent à la fin du Moyen Âge.

Des modifications au cours du xv^e siècle

Les patrons voulurent absolument conserver le pouvoir, ce qui commença à déplaire aux « valets ». Ces derniers subirent alors des contraintes très fortes et, dans certaines confréries, la lutte était âpre pour prendre la direction de l'institution. Les postes de responsabilités leur étant refusés, ils créèrent leurs propres structures, distinctes de celles des maîtres.

Dès lors, de nouvelles organisations incluant uniquement des compagnons virent le jour. Avec le temps, elles se renforcèrent et, dès la fin du Moyen Âge, il y était déjà question de « voyages » et de l'installation d'un réseau d'auberges, prémices de ce qui constitua plus tard le « Tour de France » caractérisant le compagnonnage. Dans la foulée, se développa un modèle d'entraide pour l'embauche et l'assistantat en cas de maladie ou de chômage...

Le changement fut radical ! Jusqu'alors, cette mission de trouver du travail ou de secourir relevait uniquement des confréries ou des corporations qui prévoyaient, pour l'occasion, l'allocation d'un certain pécule. Désormais, ces aspects furent assurés par les seuls compagnons.

Des usages et des rites

Commencèrent alors des pratiques rituelles comme le fait de souhaiter la bienvenue au nouvel arrivant en lui offrant à boire et à manger et en lui lavant les mains et les pieds. Celui-ci était accueilli par la « mère » aubergiste qui, lors de son départ, lui procurait aussi son aide.

En dehors de ces formes d'accueil chaleureuses, existaient également des rites d'initiation (les plus anciens dateraient du xvi^e siècle) comme celui pour accéder au statut de compagnon, marquant ainsi la possession du métier et un engagement vis-à-vis des autres membres. Parfois le passage à l'état de compagnon s'accompagnait d'un serment sur la Croix, le pain, le vin et le sel.

Ces rites de réception fleurirent dans les divers corps de métiers durant le xviii^e siècle tout en subissant de profondes modifications. Malgré tout, il est impossible, à ce stade, d'établir la moindre corrélation entre les symboles et les outils (ou les gestes) du métier considéré et il serait encore plus aléatoire de donner aux premiers un sens « maçonnique ».

Il faut donc se limiter à une corporation strictement professionnelle ; la remise de rubans de diverses couleurs portés soit au chapeau ou à la boutonnière confirme cette interprétation. Le « *mot du guet* » cependant fut attesté dès

1655. À la fin du XVIII^e siècle, une trentaine de sociétés de compagnonnage avaient pignon sur rue dans des métiers divers et possédaient des règles en partie écrites (les « Devoirs ») placées sous l'invocation divine et rappelant à chacun ses obligations.

Un compagnonnage à maturité

Quelles que fussent les spécificités de chaque profession, l'empreinte du compagnonnage était visible un peu partout. Le « tour de France », le « passage » ou encore la « réception » constituaient des obligations compagnonniques.

Certaines se réclamaient de « Maître Jacques » (de Molay ?) ou du « Roi Salomon » dès la première partie du XVIII^e siècle mais il fut impossible de trouver la moindre symbolique à ces légendes avant le siècle suivant. Le caractère chrétien de toutes ces associations était très prononcé et le récipiendaire, du fait de son baptême, portait un nouveau nom lié à cette cérémonie.

Le compagnonnage s'étendit alors dans toute l'Europe ainsi que dans des métiers un peu moins traditionnels. Ainsi les Bons compagnons fendeurs, les Bons cousins charbonniers ou encore les Compagnies d'archers reproduisirent des formes analogues.

Bien que le compagnonnage rencontrât un franc succès, il serait absurde de voir en lui, et particulièrement en celui des maçons tailleurs de pierre français, l'origine d'une quelconque franc-maçonnerie écossaise ou anglaise. À l'inverse, nier tout contact entre les deux serait tout aussi aberrant, du fait des nombreux chantiers ayant pris naissance dans l'Europe entière... Comme il serait tout aussi aléatoire de prétendre que ces rites aient eu une racine commune dans un pays européen en particulier. Ce ne fut qu'au XVIII^e siècle que purent être envisagées des convergences entre le compagnonnage et la franc-maçonnerie.

• La rencontre du compagnonnage et de la franc-maçonnerie au XVIII^e siècle

Les loges maçonniques françaises s'installant dans les années 1730 ne le firent pas dans un terreau vierge de toute association ouvrière initiatique. Y eut-il des contacts entre les deux entités ? S'il est impossible de répondre à une telle question *stricto sensu*, il est toutefois raisonnable de le penser. Les premières, à peine écloses, avaient besoin d'une légitimité ou, à tout le moins, d'une forme de respectabilité. Les compagnons avaient la leur depuis bien longtemps et pouvaient se permettre de dédaigner toute relation.

Des contacts possibles...

Théoriquement oui, car la franc-maçonnerie avait alors ouvert ses loges à des personnes ayant parfois des relations assez éloignées avec les maçons opératifs

au sens strict. En outre, surtout en province, les experts remarquèrent, dans les mêmes endroits, des loges aristocratiques à proximité d'homologues plus « populaires » et il ne fut pas rare de voir des hommes passer de l'une à l'autre.

Nous savons aussi que des compagnons connaissaient parfaitement l'existence de la franc-maçonnerie par l'intermédiaire de chansons¹ dès 1760. Mais si des liens se tissèrent, ils n'impliquèrent concrètement aucun mouvement de masse car, statistiquement parlant, les initiations de compagnons en loge furent très limitées.

En revanche, si cela eut peu de conséquences pour les recrues, il faut s'interroger à propos des symboles et des rituels.

La franc-maçonnerie a-t-elle emprunté des rites et des symboles au compagnonnage ?

Dans les premiers temps de son installation en France (vers 1725), la franc-maçonnerie n'usait que d'une symbolique embryonnaire et se bornait, pour l'essentiel, à dupliquer les pratiques utilisées par son alter ego britannique. Puis elle s'enrichit sur ce point sans que personne ne sut véritablement où elle était allée quérir ces éléments.

D'aucuns se rabattirent sur des entités nommées plus haut, à savoir les Compagnons fendeurs et les Cousins charbonniers, comme ayant pu transmettre des rituels débouchant sur des sociétés mixtes intermédiaires... En tout cas, le mystère resta total sur l'apport éventuel des bucherons ou des charbonniers à des francs-maçons ne pratiquant pas leur métier ! Toutefois, une certaine forme de transmission a pu s'effectuer ; il faut souligner que, probablement dans un souci de protection, ces « *fendeurs* » avaient reçu dans leurs compagnies des nobles ou des notables puissants, en clair des non-opératifs, comme le feront un peu plus tard les loges maçonniques anglaises.

Attesté ou non, nous pourrions presque écrire que le fait fut anecdotique ; en effet, les autres corporations de métiers différents (dans le textile, le cuir, le fer...) ne semblèrent pas avoir transposé leurs traditions au sein d'une franc-maçonnerie naissante. À quelques exceptions près, la franc-maçonnerie se construisit par elle-même sur le plan symbolique, en recourant pour le nécessaire à d'autres voies de traverse, principalement d'origine chrétienne ou alchimique...

• Synthèse du XIX^e siècle au XX^e siècle

L'osmose fut complète dans la seconde partie de ce XIX^e siècle en raison de la double appartenance. L'influence maçonnique se fit alors de plus en plus

¹ La musique et la franc-maçonnerie, Annexe 2.

sentir dans les associations de compagnonnage. Ainsi, le passage des ouvriers compagnons s'appuya sur des rituels issus majoritairement de ceux pratiqués en maçonnerie « bleue* » (c'est-à-dire les trois premiers grades* d'Apprenti, de Compagnon et de Maître sur lesquels nous reviendrons) ; un certain vocabulaire maçonnique se substitua par rapport à des termes provenant des « Devoirs » et le vote par boules blanches et noires remplaça celui à mains levées.

D'où parfois une certaine distanciation

Les loges qui, très rapidement, furent dirigées par des aristocrates et de riches bourgeois, répugnaient à se mélanger à des gens du peuple et les francs-maçons prirent leurs distances avec ces derniers afin d'éviter toute mauvaise réputation. À cet égard, la démarche de la loge tourangelle La Parfaite Union en 1809 était significative ; s'inquiétant d'un recrutement plus populaire dans un autre atelier, elle adressa un rapport au Grand Orient de France dans lequel elle se démarquait de toute accointance. Mais, avec le temps et les combats politiques venant, l'union devait être plus ou moins scellée après l'instauration de la Troisième République

Unis dans les luttes

Avec des thèmes communs comme le boulangisme, l'anticléricalisme à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, les francs-maçons et les compagnons firent cause commune. Il faut aussi leur ajouter un dénominateur commun avec le parti socialiste. Après la scission de 1920 amenant la fondation du parti communiste, les loges recrutèrent de nombreux compagnons souvent proches de la Vieille Maison de Léon Blum.

Les Templiers

L'histoire est *a priori* connue de tous. Il est en effet difficile de connaître un quidam n'ayant jamais entendu parler des *Rois maudits*, le célèbre roman de Maurice Druon. Chacun se rappelle la malédiction proclamée sur son bûcher par Jacques de Molay, le Grand Maître des Templiers : « *Roi Philippe [Le Bel], Pape Clément, Chancelier Guillaume de Nogaret, je vous appelle dans l'année à comparaître au tribunal de Dieu* », prophétie se vérifiant point par point puisque ces trois personnages moururent moins d'un an plus tard.

• Une histoire (résumée) des Templiers

Elle démarra trente ans après la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon. En 1129, un chevalier nommé Hugues de Payns créa l'Ordre des pauvres chevaliers du Christ qui fut plus communément appelé Templiers, ceux-ci s'étant installés à côté des vestiges du Temple.

Ayant fait don de ses richesses, il fut bientôt vite imité et l'Ordre devint puissant. Non seulement les Templiers amassèrent des fortunes considérables, créant des commanderies sur les chemins de l'Europe menant au Moyen-Orient, mais protégèrent aussi les pèlerins désirant faire le voyage à Jérusalem. Devenant au fil du temps des « moines-soldats », ils participèrent à la défense des lieux saints et représentèrent une force considérable dans la région. En octobre 1307, tous les Templiers furent arrêtés dans toute la France sur ordre du roi Philippe le Bel. Sept ans plus tard, en octobre 1314, au terme de procès truqués et de tortures, l'Ordre était éradiqué et le Grand Maître brûlé vif à Paris.

• Les raisons de leur extermination

Là encore, il est inutile de faire de longues digressions. Le Roi, connaissant des soucis d'argent (il modifia même les alliages des pièces de monnaie en circulation, devenant l'un des premiers faux-monnayeurs de l'Histoire !), n'avait qu'une hâte : mettre la main sur le Trésor des Templiers. Quant au Saint-Père, il était persuadé que ces derniers avaient acquis un savoir ésotérique pouvant s'avérer dangereux pour l'avenir de la papauté. En définitive, le monarque et le souverain pontife s'étaient trouvés des intérêts communs pour supprimer l'Ordre.

Certains Templiers purent-ils échapper aux mailles du filet et fuir à l'étranger ? Cette thèse plausible servit à échafauder bien des théories... À l'origine, pourtant, il n'existait aucune connexion entre l'Ordre du Temple et la franc-maçonnerie. Cependant, la légende se mit en marche quelques siècles plus tard...

• Chevaliers, templiers et francs-maçons

Pierre Mollier remarque, dans un article consacré à ce thème dans la revue *Franc-maçonnerie magazine*¹, que le rapprochement entre chevalerie et franc-maçonnerie apparut dans les *Constitutions* d'Anderson de 1723, un texte fondamental de la franc-maçonnerie. En 1737, le chevalier de Ramsay faisait remonter les francs-maçons aux Croisés.

Il n'en fallait pas plus pour réunir chevaliers, templiers et francs-maçons d'autant qu'Élias Ashmole (toujours lui !) prétendait que des Templiers auraient survécu à York à la suppression de l'Ordre. Or, cette dernière cité a souvent passé pour être le berceau d'une maçonnerie anglaise très ancienne. Mais ce ne fut pas la seule légende à être propagée ! Il nous faut revenir à la loge de Kilwinning que nous avons entrevue un peu plus haut.

¹ Pierre Mollier, « Templiers et franc-maçonnerie, l'histoire vraie d'un héritage symbolique », in *Franc-maçonnerie magazine*, n° 17, juillet-août 2012, pp. 36-43.



FOCUS

La loge de Kilwinning

Une des origines possibles¹ serait liée aux Templiers. Certains d'entre eux se seraient réfugiés en Écosse auprès du roi Robert The Bruce en 1314 après que ce dernier ait gagné la bataille de Bannockburn, ce qui l'aurait amené à créer l'ordre maçonnique d'Hérédome de Kilwinning, se réservant pour lui et ses descendants la position de Grand Maître. Par la suite, sous le règne de James II, roi des Scots, cette charge aurait été confiée en 1446 à William Saint-Clair de Roslin et à ses héritiers qui en furent les dépositaires jusqu'à la création de la Grande Loge d'Écosse, tenant leurs réunions à Kilwinning avec le pouvoir de donner des patentes.

Quant au site lui-même, un monastère aurait été construit dans les années 1150 et la congrégation aurait alors, dans la foulée, accueilli d'autres moines auxquels elle aurait transmis ses secrets... À partir de là, les fondateurs auraient prétendu avoir reçu une bulle papale les autorisant à s'appeler « francs-maçons ».

Si aucun de ces récits n'a jamais pu être vérifié jusqu'ici, Kilwinning avait, de toute évidence, une longue histoire derrière elle dont elle n'entendait pas se laisser déposséder. Dans cet esprit, sa réaction vigoureuse face aux statuts Schaw s'expliquait aisément : voulant absolument maintenir son antériorité, elle s'attribua le numéro « zéro » des loges afin de bien la marquer !

En outre, les moines de Kilwinning auraient diffusé la bonne parole, en particulier auprès de la loge de Perth. Un contrat fut signé en 1658 attestant des relations entre les deux structures et montrait également le lien de Kilwinning avec le « Temple des Temples », c'est-à-dire celui de Salomon. D'autres points du document mettaient l'accent sur l'union de tous les maçons ainsi que sur le « *mot de maçon* », notion déjà rencontrée.

23

En dehors des allégations templières dans son histoire, la loge de Kilwinning eut une activité maçonnique bien spécifique pendant le xviii^e siècle. Après avoir reçu des non-opératifs jusqu'en 1677, elle changea brusquement d'orientation en redevenant une loge « opérative » conventionnelle comportant exclusivement des maçons, contrairement à la loge de Londres dont nous conterons plus loin les péripéties. Mais simultanément, la Grande-Bretagne, dans les années 1680, devait connaître des mutations ...

¹ Dominique Sappia, « La loge de Kilwinning, aux origines de la légende », à consulter sur le site Internet de la loge William Preston, juin 2007.

La société britannique à la fin du XVII^e siècle

La société britannique était sujette à des agitations de toutes sortes, ne se limitant pas seulement à la sphère politique comme précisé précédemment. Les principaux meneurs rosicruciens étaient rentrés en Angleterre et la science, encore sous une forme primitive, prenait son élan à l'image d'un Désaguliers¹ conseiller de négociants souhaitant investir dans des secteurs en devenir. Dans ce contexte, surgirent aussi des mouvements dans les loges.

• Des origines diverses

Ce bouillonnement culturel impliquait, à tous les niveaux et en particulier à celui des maçons, de profonds changements et provoqua des mutations d'importance.

Des bouleversements maçonniques

Pour en avoir une image exacte, il faut se référer aux écrits de Robert Plot et à son *Histoire naturelle du Staffordshire* publiée en 1686 dans laquelle il consacrait un long passage à la maçonnerie.

Plot écrit que « *la société des francs-maçons est répandue un peu partout dans notre nation... La réception consiste principalement en la communication de certains signes secrets, par lesquels ils se reconnaissent entre eux et leur permet d'obtenir assistance partout où ils vont... Ainsi il est d'usage quand une personne se rend dans une ville de lui trouver du travail ou de lui donner de l'argent ou de l'aider à subsister jusqu'à ce qu'elle trouve du travail dans une autre ville*². »

Jusqu'ici, nous n'avons affaire qu'à une société professionnelle prêtant assistance à ses membres dont il n'est pas dit d'ailleurs qu'ils soient tous nécessairement maçons. Mais la suite est beaucoup plus intéressante lorsque le même Plot ajoutait : « *Je trouve ici des personnes du plus haut rang qui ne dédaignent pas d'être de cette compagnie*. » La présence affirmée de personnalités de la plus haute qualité (le terme anglais ne laissait aucun doute) donnait à ces propos un éclairage tout à fait nouveau³.

1 Larry Stewart, « La ville de Londres. La rencontre de la science et du marché », *Spécial La Recherche*, n° 300, juillet-août 1997, pp. 34-39. Cf. ci-dessous à propos de Désaguliers.

2 Cet extrait est emprunté à un article de Roger Dachez, « *Nouvelles Lumières sur les origines de la maçonnerie spéculative* » (1993), dans le cadre des travaux de la loge William Preston, à consulter sur le site Internet de la loge.

3 Ces propos furent repris dans un autre ouvrage *Histoire naturelle du Wiltshire*, écrit en 1691 par John Aubrey, qui confirmait ces données.

Cette dernière affirmation justifiait la présence d'aristocrates en franc-maçonnerie dans la seconde partie du xvii^e siècle et, *a posteriori*, les luttes entre jacobites et hanovriens, d'abord en Angleterre, puis en France. Mais leur participation soudaine n'était étayée en rien. Il fallut patienter jusqu'aux travaux récents de David Stevenson ou de David Markham pour avoir un éclairage différent.

De nouvelles pistes

En dehors de quelques non-opératifs ayant pu rejoindre cette société, il faut surtout étudier de près les relations avec les Stuart.

L'histoire de Kilwinning pourrait laisser supposer des attaches entre cette dynastie et les premiers francs-maçons s'étant consolidées sur plusieurs siècles... d'où la constitution du *Collège invisible* se muant en *Royal Society*, une fois les Stuart revenus au pouvoir. Comme son objectif premier avait été atteint, l'organisation pouvait se permettre de prendre du champ au niveau politique et se consacrer désormais à la science. Il existait donc un vivier maçonnique dans l'entourage (au sens large) des Stuart. Ainsi, les premiers régiments de soldats écossais débarquant en France auraient comporté des maçons tout comme la cour de Jacques II établie à Saint-Germain-en-Laye dès 1689.

Mais, quelques dizaines d'années plus tôt, des événements assez étranges s'étaient déroulés au sein de la compagnie des maçons de Londres.

L'histoire de la compagnie des maçons de Londres

Celle-ci ne faisait pas exception à la règle. Elle aussi était à ses débuts une guilde de maçons destinée à défendre le métier, la conduisant à négocier avec la ville pour des chantiers ainsi qu'à solutionner les différends au sein de la profession.

Or, vers les années 1620, sa structure évolua et apparut alors à l'intérieur de son organisation, qui était, rappelons-le à nouveau, à buts professionnels, une sorte de cercle intérieur dénommé « acception » (ou acceptation). Si peu de documents ont été émis sur cette innovation, il faut entendre néanmoins une cérémonie différente de celle à laquelle étaient soumis en général les entrants et que cette « acception » était réservée aux dignitaires de la compagnie ou à des personnes étrangères à ladite compagnie et n'appartenant pas au métier. Était-ce là un signe de maçonnerie spéculative ?

Lors de la constitution de la Grande Loge de Londres en 1717, s'il y avait bien des artisans et des commerçants étrangers au métier de maçon, il y avait en revanche peu de personnes haut placées dans la société civile. Le premier Grand Maître fut un homme de condition modeste même si les choses changèrent très vite puisque, deux ans plus tard, Désaguliers lui succédait avant d'être lui aussi remplacé par le duc de Montagu, un des nobles les plus fortunés du royaume.

Jean-Théophile Désaguliers (1683-1744)

Il naquit le 12 mars 1683 à La Rochelle (France), soit deux ans avant la révocation de l'Édit de Nantes. Huguenote, sa famille se réfugia alors en Angleterre. Après des études universitaires à Oxford, il entra dans les ordres au sein de l'Eglise anglicane. Sa qualité de membre de la Royal Society, présidée par Isaac Newton, dès 1714 lui assura une certaine notoriété l'amenant à faire des conférences dans les tavernes de Londres où il accrut sa crédibilité dans le monde des marchands.

Au niveau maçonnique, on ignore tout de la date de sa réception au sein de la Grande Loge de Londres ; en revanche, son élection comme Grand Maître se produisit à l'assemblée générale et fête annuelle de cette Grande Loge de Londres le 24 juin 1719. En compagnie du pasteur James Anderson, Désaguliers devait s'illustrer en contribuant à la rédaction des fameuses *Constitutions* d'Anderson. Il mourut le 29 février 1744.

Des hypothèses pour aller plus loin...

Faire coïncider cette maçonnerie spéculative avec la structure sociale préalablement détaillée n'est pas chose aisée. Pour cela, il est nécessaire de recourir aux travaux de Markham, celui-ci ayant montré que les conseils de paroisse (ou de fabrique) perdurèrent pendant le Moyen Âge jusqu'au ^{xvi}^e siècle. Ceux-ci étaient constitués des personnes les plus riches du lieu qui assuraient le financement des édifices religieux relevant alors en Angleterre du domaine privé.

À partir de là, une hiérarchisation sociale s'installa avec, tout en haut, ces notables aisés, puis les artisans et boutiquiers participant à la vie locale et enfin les ouvriers indépendants qui effectuaient le travail. Au siècle suivant, la construction comme l'embellissement des monuments religieux n'était plus une priorité et les conseils de paroisse n'avaient plus de raison d'être. Mais les fondements de cette société civile n'avaient peut-être pas cessé pour autant... À la fin du ^{xvii}^e siècle, les querelles religieuses s'estompèrent et il est possible d'envisager une forme de maçonnerie spéculative, dont les formes organisationnelles auraient rappelé celles des conseils de paroisse, comme un retour à une tradition religieuse étouffée par l'avènement du protestantisme.

Que ces supputations fussent exactes ou non, d'un point de vue global, il semble que coexistaient alors dans ces « loges » des gens de toutes conditions, l'ensemble formant la maçonnerie spéculative de la fin du ^{xvii}^e siècle. Elle n'avait donc *a priori* pas d'antécédent opératif et n'était en aucun cas le fruit d'une transition quelconque. Essayons de voir maintenant comment évolua cette franc-maçonnerie spéculative née en Grande-Bretagne.

• Les débuts de la franc-maçonnerie britannique

Après sa naissance en juin 1717, les artisans et autres gens du peuple en furent très vite écartés.

Jean-Théophile Désaguliers, qui ne fut pas pour rien dans cette transformation, modifia profondément l'entité maçonnique. Il était aussi connu pour être le préparateur des cours de Newton et pour transmettre au public le plus large la philosophie de son maître (Newton s'occupa davantage d'alchimie que de science au sens strict).

La lutte entre hanovriens et jacobites était toujours aussi vivace puisqu'après la grande maîtrise du duc de Montagu, hanovrien convaincu en 1721, lui succéda le duc de Wharton partisan inconditionnel des Stuart en 1723. Le premier chargea James Anderson (avec Désaguliers) de rédiger ces *Constitutions* pouvant être considérées comme une réglementation officielle de la franc-maçonnerie.

• Les Constitutions d'Anderson

Le texte, paru finalement en 1723, avait aussi une autre finalité, à savoir de servir d'instrument de pouvoir. Y figuraient les concepts d'obéissance et de « régularité des maçons », cette Grande Loge s'arrogeant le droit de reconnaître comme *réguliers* les maçons vivant ailleurs tout en partageant les valeurs déjà inscrites dans l'article 1^{er}.

« Un maçon est obligé de par sa tenure, d'obéir à la loi morale et s'il comprend bien l'art, il ne sera jamais athée stupide ni libertin irrégulier. Mais, quoique dans les temps anciens, les maçons fussent tenus dans chaque pays d'être de la religion, quelle qu'elle fût, de ce pays ou de cette nation, néanmoins il est maintenant considéré plus expédient de seulement les astreindre à cette religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord, laissant à chacun ses propres opinions ; c'est-à-dire d'être hommes de bien et loyaux, ou hommes d'honneur et de probité, quelles que soient les confessions qui aident à les distinguer : par suite de quoi la maçonnerie devient le centre de l'union et le moyen de nouer une amitié sincère entre des personnes qui n'auraient pu que rester perpétuellement étrangères... »

Article 1^{er} des *Constitutions* d'Anderson

Par ailleurs, les francs-maçons ressentaient la nécessité de dater leurs origines et, pour répondre à ce besoin, propagèrent des explications plus ou moins plausibles. Il en fut ainsi de la légende d'Hiram qui, selon les francs-maçons britanniques, situerait la fondation de l'institution lors de la construction du Temple de Jérusalem sous le règne de Salomon (vers 970-931 avant Jésus-Christ) et qui pouvait être lue dans la première édition des *Constitutions* d'Anderson de 1723.



FOCUS

Le meurtre d'Hiram

Originaire de Tyr, Hiram serait venu, à la demande du roi Salomon, construire deux colonnes d'airain et effectuer divers travaux pour l'édification du Temple de Jérusalem. La colonne de droite fut baptisée Jakin et celle de gauche Boaz. Jusqu'ici, l'histoire semblait vraisemblable¹.

Puis commença la légende : trois mauvais compagnons auraient tenté de lui arracher les secrets de la maîtrise. Refusant tout net, Hiram aurait été alors assassiné, puis enseveli. Ne le voyant pas revenir, le roi l'aurait fait chercher et aurait fini par retrouver son cadavre grâce à un rameau d'acacia sortant de terre.

La portée symbolique de cet épisode est relativement évidente, à savoir que les secrets de la maçonnerie ne peuvent être transmis aux profanes et que les trois criminels représentent l'ignorance, l'ambition et le fanatisme... Dans la Bible, Hiram étant le fils d'une veuve, les francs-maçons furent souvent appelés « les enfants de la veuve ».

28

Et la bataille continuait...

Ces *Constitutions* rédigées par deux hommes de religion proches du clan hanovrien symbolisaient donc parfaitement les âpres affrontements entre les deux camps ayant présidé alternativement la Grande Loge.

Cependant, à partir de 1725, les hanovriens gagnèrent la partie et les jacobites, réalistes, décidèrent de continuer le combat en le portant sur un terrain différent, en clair la France ! Voilà pourquoi, la même année, apparut une loge maçonnique parisienne de mouvance catholique et liée aux Stuart. L'histoire dit qu'elle résidait rue des Boucheries, faubourg Saint-Germain et qu'elle fut dirigée par Mac Lean et Radcliffe, futur lord Derwentwater. Le « *Discours de Ramsay* », survenant une dizaine d'années plus tard, devait être considéré comme l'un des points forts de cette mouvance jacobite.

1 Pour plus de détails, voir : *Les rapports avec le sacré*, p. 42.

Chevalier André-Michel de Ramsay (1686-1743)

Gouverneur des enfants du comte de Sassenage, il fut invité à rejoindre en 1723 la cour de Jacques III Stuart pour y être le précepteur de son fils. Auteur réputé de *l'Entretien de Fénelon avec M. de Ramsay* (1710) et de *l'Histoire de la vie de Fénelon* (1720), il y rencontra David Nairne qui devait par la suite devenir son beau-père. Il fut reçu en loge en 1724.

Après être passé par Londres où il fut convaincu de la défaite des jacobites en Angleterre à très court terme, il rejoignit Paris et y retrouva Nairne. En 1733, il épousa sa fille et fut fait chevalier baronnet. Les deux hommes s'engagèrent à fond en faveur des jacobites. Ramsay fut nommé Grand Orateur de l'ordre en 1736 et prononça peu après son fameux « *Discours* » où il tentait de persuader les maçons français que leurs ancêtres étaient les Croisés d'une part et de jeter les bases d'une religion universelle, de l'autre...

En France, l'année suivante vit l'accession d'un Français à la grande maîtrise (dans des conditions assez étranges...), constituant ainsi le point de départ d'une franc-maçonnerie française bientôt indépendante de celle de la Grande-Bretagne dont nous reparlerons dans notre deuxième partie.

Mais, avant d'en narrer toutes les péripéties, il n'est pas inutile de dire quelques mots sur certains courants ésotériques ayant une proximité avec cette franc-maçonnerie débutante.

D'AUTRES COURANTS ÉSOTÉRIQUES



Les non-opératifs firent entrer dans les loges des mouvances philosophiques ou ésotériques diverses. Non seulement les courants rosicrucien, mais aussi alchimiste, kabbaliste et même druidique... pénétrèrent cette franc-maçonnerie qui, telle une éponge, allait tous les absorber. Un peu plus tard, l'illuminisme ne fit que conforter la tendance.

Alchimie et franc-maçonnerie

La proximité entre les deux domaines est évidente tant dans la philosophie, les symboles ou encore le vocabulaire !

Ce dernier est peut-être le plus aisé à définir. En effet, dans les deux domaines, il était possible d'entendre parler d'opératif et de spéculatif. Ces deux mots, dont nous avons déjà souligné l'importance pour la franc-maçonnerie, revêtirent également une signification très forte pour l'alchimie. Le premier terme renvoyait bien évidemment à la transmutation et à toutes les manipulations scientifiques ; si probablement la « pierre philosophale » ne fût jamais identifiée..., en revanche toutes les expériences menées par les « adeptes » (autre nom des alchimistes) firent énormément progresser la science, même avec des résultats inégaux. Mais, paradoxalement, le second aspect de l'alchimie était nettement plus important selon les véritables alchimistes qui se focalisaient sur les problèmes métaphysiques. En cela, l'alchimie était avant tout un mouvement ésotérique ; ainsi, des questionnements touchant au cosmos, à l'origine de l'homme ou encore au souci du futur par rapport à l'univers constituaient le champ de leurs réflexions. Ces investigations de haute tenue impliquaient d'avoir affaire à des érudits (souvent des gens d'Église qui se mirent à dos leurs

hiérarchies, avec le plus fréquemment des conséquences dramatiques) qui, de ce fait, assimilaient la transmutation à un simple outil pouvant alors expliquer un monde en mouvement. Dans ces conditions, que cette dernière réussît ou non était de peu d'importance ; en revanche, l'idée qu'elle pût se faire l'était bien davantage.

• L'alchimie

D'où vint-elle ? Tout en ayant quelques idées sur cette question, il n'est pas évident d'y répondre franchement. Les archives auraient été conservées dans la bibliothèque d'Alexandrie qui brûla, d'où le fait que nous en soyons réduits à des hypothèses.

Ses origines

Elle semble avoir été rencontrée pour la première fois dans l'Égypte ancienne (vers quel siècle ? Lors de quelle dynastie ? Là, les avis divergent), puis en Grèce et enfin dans le Moyen-Orient comme en Asie dans les premiers siècles après Jésus-Christ. Elle ne parvint donc en Occident qu'un peu avant l'an mille.

Si son lieu de naissance suscitait de nombreuses interrogations, il en était tout autant de son étymologie ! Sans épiloguer sur les nombreuses interprétations, la plus communément retenue correspondrait à celle de « *terre noire* » présentant une certaine cohérence avec ce que nous savons de l'alchimie.

Les métaux

Pour les alchimistes, les métaux étaient vivants et donc capables de régresser ou d'évoluer ; considérés comme des éléments composés (et donc rendant la transmutation possible), ils pouvaient ainsi passer d'un état d'imperfection à celui de perfection grâce à l'addition de la pierre philosophale... qu'étaient supposés connaître les « adeptes ». Il faut donc comprendre que, pour ces derniers, le monde n'était pas tout à fait « *fini* » et qu'il devenait nécessaire, de temps en temps, de donner un « coup de pouce » au Créateur. De telles conceptions, les assimilant en quelque sorte à des surhommes, ne pouvaient qu'irriter profondément le pouvoir ecclésiastique. Cette position « d'intermédiaire » entre les hommes et Dieu fut d'ailleurs plus ou moins corroborée par le plus vieux texte d'alchimie, à savoir *La Table d'émeraude* qui, commençant par : « *Ce qui est en bas est comme ce qui est en haut et ce qui est en haut est comme ce qui est en bas, pour accomplir les miracles d'une seule chose...* », n'était pas sans évoquer la symbolique du fil à plomb dans les temples* maçonniques.

Il est impossible également de ne pas évoquer le plus symbolique des métaux, à savoir l'or. Quand nous parlons de ce dernier, il faut entendre celui obtenu par transmutation qui est le seul « or vivant » car l'orpaillage comme toute autre technique extractive n'intéressait aucunement les alchimistes.

• La pierre philosophale et l'alchimie

Après ces quelques considérations, il faut d'abord revenir succinctement à la théorie du *Soufre* et du *Mercure*, deux principes fondamentaux se retrouvant dans les travaux d'Albert le Grand (1193-1280) et ayant une signification bien différente de celle qui leur est prêtée, chimiquement parlant, aujourd'hui. Pour ce dernier, ils étaient à la base de tout. Le *Soufre* était une sorte de « père » des métaux, assimilé à la « terre » tandis que le second, considéré comme leur « mère », était associé à l'eau.

La formation de la pierre

Généralement, les alchimistes dénombraient quatre stades de formation avec quelques variantes. Néanmoins, quels que fussent le nombre et les termes employés, il fallait toujours commencer les opérations par une déstructuration, ce qui revenait concrètement à détruire la matière pour la ramener à des éléments simples qui étaient ensuite purifiés (les deux premières étapes). Puis les éléments alchimiques étaient transformés séparément en Soleil, Lune et autres métaux. Enfin, le quatrième moment voyait la réunion de toutes les transformations précédentes qui étaient ainsi « fixées » pour utiliser le vocable d'Albert le Grand. Ces étapes se matérialisaient par des couleurs différentes comme le précisa Roger Bacon (1214-1294) un autre alchimiste : « *Souvent la pierre rougit, jaunit et se liquéfie, puis se coagule avant la véritable blancheur. Elle se dissout, se putréfie, se coagule, se mortifie, se vivifie, se noircit, s'orne de rouge et de blanc, tout cela par elle-même.* »

L'acronyme V.I.T.R.I.O.L.

Ces quatre phases furent souvent ramenées au stade de deux durant chacune une demi-année. La première, comme annoncée ci-dessus, correspondait à une destruction et une calcination de la matière, d'où la couleur noire et le nom de noircissement ou de *nigredo* symbolisé sur les planches* alchimiques par un corbeau. La seconde était marquée par une régénération de la matière ou œuvre en blanc (dénommée aussi *albedo*). Survenait alors le dernier stade, à savoir l'œuvre en rouge ou *rubedo* quand la pierre philosophale était dans son état final.

D'aucuns crurent y voir un rapport à la religion et établirent un lien entre ces trois périodes et le christianisme. Ainsi le *nigredo* fut associé à la mort du Christ, la descente au sépulcre... Par suite, il devenait presque évident de considérer l'*albedo* comme la Résurrection. Le *rubedo*, était, lui, assimilé au jugement des morts et des vivants.

Ces trois moments bien distincts étaient réunis dans V.I.T.R.I.O.L., acronyme de l'expression latine « *Visita Interioram Terrae Rectificando Invenies Occultum Lapidem* » se traduisant par : « *Visite les parties intérieures de la Terre, par*

rectification tu trouveras la pierre cachée » illustrant les trois couleurs mentionnées plus haut. La première proposition se rapportait au nigredo, quant à l'action de rectifier, elle correspondait à l'œuvre en blanc et la découverte de la pierre cachée était l'obtention de la Pierre philosophale servant aux projections pour réaliser la transmutation.

Vu les similitudes, la présence de tous ces éléments dans le cabinet de réflexion des francs-maçons lorsque tout profane y patiente en attendant la cérémonie d'initiation, préfigurant la mort profane et la renaissance initiatique, demeure cohérente. Le *Soufre*, le *Mercure* , le *Sel* (troisième principe ajouté à la Renaissance pour symboliser le cosmos) et une tête de mort constituent une mise en condition du futur Frère (ou Sœur).

Si le symbolisme maçonnique emprunté à l'alchimie est (quasiment) toujours présent concernant la pierre, il ne donne pas pour autant de réponse à ses constituants.

Les constituants de la pierre

Que dissimulaient donc ces *Soufre* et *Mercure* principes ? Cette interrogation est un peu celle de l'alchimie dans son ensemble.

34

Nous avons une idée assez précise du premier : le *Soufre* était... de l'or dissous ! Cette incohérence apparente s'expliquait par le fait, comme nous l'avions dit plus haut, que l'or « vulgaire » considéré comme « mort » n'était d'aucun intérêt pour les alchimistes. Quant au second, les « adeptes » cherchèrent en vain sa composition... et continuent d'ailleurs en ce sens pour ce qui est de leurs collègues d'aujourd'hui n'ayant pas renoncé. Il y eut donc des recherches tous azimuts, y compris les plus farfelues. Cependant, il faut en mentionner une, tout particulièrement, puisqu'elle était le fruit d'une haute personnalité scientifique.

Isaac Newton (1642-1727)

Fut-il peut-être le plus grand savant de tous les temps ? Si une telle affirmation peut poser débat, en revanche, l'ensemble de ses résultats scientifiques fut obtenu en moins de deux ans ! Newton s'occupa alors de bien d'autres secteurs, se passionnant pendant une bonne dizaine d'années pour l'alchimie au point de manquer d'y laisser la vie puisqu'il fut victime d'une intoxication au plomb.

Lui aussi désira percer les mystères du *Mercure* principe et crut avoir trouvé la solution dans l'antimoine, ou tout au moins dans celui connu à l'époque qui était quelque peu différent de sa forme actuelle.



FOCUS

Le régule d'antimoine

L'antimoine était alors confondu avec son propre minerai qui n'était autre que la stibine, à savoir du sulfure d'antimoine. La première opération consistait par conséquent à en éliminer les impuretés ; pour cela, on le chauffait avec du charbon. Chimiquement, le régule d'antimoine était un mélange d'antimoine, de tartre et de salpêtre raffiné... ayant donc une forte tendance à exploser. Il pouvait être combiné aux métaux, donnant divers régules métalliques (avec le fer, le cuivre, le plomb et l'argent...).

Lors de son obtention, une étoile apparaissait fréquemment sur le régule à laquelle d'aucuns attribuèrent une symbolique... Selon certains, la présence (ou non) de l'étoile serait liée à la qualité de l'opération elle-même et n'aurait d'autre utilité que de confirmer la parfaite pureté du régule. De plus Newton, parvenu à ce stade du régule étoilé, avait aussi remarqué ses propriétés magnétiques. Il n'en fallait pas plus pour faire de ce composé à « l'aspect magnifique » l'Étoile flamboyante des francs-maçons...

Hélas, pour Newton, le régule d'antimoine n'était pas le *Mercur*e principe et ses théories s'orientèrent vers le changement des particules mélangeant alchimie et rationalisme, obsédé par le fait que la matière était engendrée par un matériau commun à toutes les substances sans pouvoir véritablement l'identifier.

35

• D'autres symboles alchimiques en franc-maçonnerie

Dans la seconde partie du XVII^e siècle, l'alchimie était en plein déclin. L'échec à trouver les constituants de la pierre philosophale et les difficultés à décrypter les planches alchimiques avaient usé les plus courageux. Dès lors, une bonne partie de son aspect spéculatif allait être bientôt absorbée par la franc-maçonnerie.

La pierre devint alors le chantier des francs-maçons, à savoir le travail à faire sur soi-même par chaque individu et le passage de la pierre brute à la pierre cubique signifiait que ce dernier devenait un Frère dans son atelier. Dans un même registre, la recherche de l'or voulait dire que l'homme tendait à évoluer vers la perfection. L'or, lié au Soleil, et l'argent, uni à la Lune¹, trônent toujours à l'Orient* d'une loge au-dessus du siège du Vénérable Maître en entourant le delta lumineux représentant la franc-maçonnerie.

1 Ces notions sont apparues pour la première fois dans *Les papyrus thébains de Leide*, étudiés par Marcellin Berthelot (cf. Alain Queruel, *L'Alchimie*, Eyrolles, 2013, p. 23).

Une des caractéristiques de l'alchimie résidait dans les quatre éléments (air, terre, eau et feu) qui étaient alors indécomposables avant que la science ne s'emparât du problème et qui constituèrent le socle du *Grand Œuvre* (autre nom de l'alchimie) depuis l'Antiquité. La purification du profane par ces quatre éléments lors de l'initiation maçonnique renvoyait aux thèses de Platon prétendant que l'homme aurait été formé d'un principe immortel (l'intelligence) et de ces quatre éléments.

Si l'alchimie contribua pour une bonne part à la symbolique maçonnique, d'autres tendances devaient également la rejoindre pour se fondre dans cette franc-maçonnerie en devenir.

Le courant kabbaliste

Il n'est pas évident en quelques lignes de définir la kabbale ; Marcellin Berthelot, qui s'intéressa à l'alchimie, situait l'origine des deux vers le 11^e siècle après Jésus-Christ.

36

• Une doctrine traditionnelle

Elle repose, selon les spécialistes, sur deux livres fondamentaux : le « Sepher Jesirah » (livre kabbalistique de la création) racontant la Genèse et le « Zohar » ou livre de la Lumière. Sans entrer dans des explications compliquées, l'homme soumis à l'influence des passions doit retrouver son état primitif et recréer son immortalité perdue. Il doit donc se réincarner autant de fois qu'il est nécessaire jusqu'à ce qu'il soit racheté par l'Amour. Il y a là une analogie avec l'initiation maçonnique et les étapes de constitution de la pierre philosophale dans l'alchimie. Un autre point rapprochant la kabbale des thèses alchimistes ou maçonniques est qu'elle enseigne la théorie de l'évolution.

D'un point de vue plus général, le ternaire est présent aussi bien en franc-maçonnerie (les trois « lumières » avec le Vénérable Maître et les deux Surveillants) que dans la kabbale où l'on trouve un degré historique, un degré social et un degré mystique élaborés dans les livres constituant la Doctrine ou encore le Corps (c'est-à-dire la parole, l'écriture, la manière de parler ou d'écrire les textes), la Vie constituée des coutumes et des règles, et enfin l'Âme, à savoir la partie religieuse ou l'ésotérisme de la Bible.

• Les Séphiroth

Certains auteurs spécialisés utilisent le ternaire pour diviser la kabbale : symbolique (les calculs mystiques), puis positive et dogmatique (les anges et démons...) et enfin métaphysique et spéculative (les dix Séphiroth, représentant

des valeurs morales comme l'intelligence, la grâce ou la beauté, et regroupées en triades. Celles-ci se distinguent aussi par leur couleur, évoquant quelque peu ce que nous avons décrit concernant la pierre philosophale (p. 34).

Ces Séphiroth ne sont pas sans rappeler les colonnes* présentes à l'intérieur d'une loge maçonnique symbolisant la force, la sagesse et la beauté. Papus, dans son livre sur la « Cabbale » n'hésitait pas à écrire à leur sujet : « *Tels sont les dix esprits ineffables du Dieu vivant : l'Esprit, le Souffle ou l'Air, l'Eau, le Feu, la Hauteur, la Profondeur, l'Orient, l'Occident, le Nord et le Midi*¹. » Une telle phrase ne peut manquer d'interpeller, vu les nombreux parallèles entrevus avec la franc-maçonnerie ; en effet, en dehors des quatre éléments, les quatre points cardinaux sont d'une importance primordiale dans la conception d'une loge maçonnique. Enfin d'autres ont cru percevoir un lien entre ces dix Séphiroth et le même nombre d'officiers* assurant le quotidien d'une loge.

• Jakob Boehme

Bien que rattacher Jakob Boehme au courant kabbaliste *stricto sensu* puisse susciter un débat, comment ne pas s'extasier devant ce petit cordonnier qui se révéla écrire une pensée d'un niveau exceptionnel ?

REPÈRES

Jakob Boehme (1575-1624)

Quoiqu'issu d'une famille de fermiers fortunés résidant en Silésie, Jakob Boehme fut mis en apprentissage chez un cordonnier dès l'âge de quatorze ans. Il s'installa à Görlitz, une ville proche de la frontière polonaise et pas très éloignée de l'actuelle République tchèque, en 1594 où il se maria et eut quatre enfants. Il devint maître cordonnier en 1599. Mais cette existence simple devait basculer l'année suivante lorsqu'il eut une vision dans un pot d'étain, épisode sur lequel il entreprit de rédiger un livre...

Sa vie

Cet ouvrage, connu sous le titre d'*Aurore naissante* et publié en 1612, devait décider de son futur. Qualifiée d'hérétique, cette publication fut saisie par les autorités ecclésiastiques qui mirent Boehme en prison. Il fut libéré à la condition de ne plus jamais écrire... et tint parole pendant cinq ans. Suivirent alors de nouveaux traités comme *La psychologie véritable*, *La signature des choses* ou encore *Le grand mystère*.

Martyrisé par les pasteurs du lieu, Boehme songea d'abord à quitter Görlitz. Dans un premier temps, il gagna Dresde, espérant se faire recevoir par l'Électeur... en vain ! Il revint auprès de sa famille mais sa santé déclina et il décéda en 1624.

1 Papus, *La Cabbale, tradition secrète de l'Orient*, bibliothèque Chacornac, Paris, 1903, p. 183.

Les autorités religieuses refusèrent de donner l'autorisation d'inhumer le corps et il fallut un ordre du maire pour faire obtenir une sépulture chrétienne à Jakob.

Sa pensée

Ce fut celle d'un mystique balançant entre un spiritualisme et un réalisme fondé sur ses observations du monde de l'époque. Pour notre cordonnier, la sagesse divine s'accomplissait selon sept esprits issus les uns des autres, leur succession permettant de passer de la nature à Dieu. Son cheminement débutait par les trois principes alchimiques (*Soufre, Mercure et Sel*) qui, selon lui, étaient antagonistes et auxquels il donnait un sens surnaturel plus apaisé. Ces derniers se devaient de renaître sous une forme plus sereine. Après le jaillissement de « l'éclair », venait « l'amour » trouvant son symbole dans l'eau suivi du « son » ou de « la parole » car la fusion ne pouvait être totale entre les êtres qui devaient se faire entendre. Après cette deuxième triade, en surgissait une troisième constituée du « corps » (la révélation de l'Éternel) reliant le supérieur à l'inférieur comme le fil à plomb dans la loge maçonnique. Se produisait alors un intense bouillonnement menant au « feu » d'où éclatait la « lumière » ; le « feu » dévorant tout sur son passage ne pouvait pas cohabiter avec la « lumière » qui n'était que douceur...

Sous ces trois principes, « corps », « feu » et « lumière », il fallait entendre la vie, le bien et leur union identifiés comme les trois piliers de la nature divine. Mais il n'était pas au bout car, pour lui, la nature divine n'était pas le vrai Dieu. Pour Boehme, le « corps » était le Père, le « feu » le Fils et la « Lumière » le Saint-Esprit.

L'importance de Boehme

Cette alchimie mystique n'était pas très éloignée des triades négatives mentionnées chez les kabbalistes. Mais Boehme resta une figure intéressante en formant un pont entre ses idées métaphysiques, la kabbale et d'autres précurseurs au XVIII^e siècle.

D'« Illuminés » en « Illuminés »

Sous ce titre de paragraphe énigmatique, il faut distinguer des érudits pouvant être classifiés comme les « premiers Illuminés » d'une part et les « Illuminés » de l'autre étant passés à la postérité sous ce terme et souvent dénommés « *Illuminati* » bien qu'il faille apporter quelques réserves à ce qualificatif.

• Les « premiers Illuminés »

Il existe une distinction de taille entre la franc-maçonnerie et l'illumination. La première n'est en rien liée à l'invisible, son principe d'existence et de durée

prenant sa source exclusivement dans ses membres. Par suite, son gouvernement se fait de bas en haut avec des sélections successives par élection. En revanche, les ordres d'Illuminés se réfèrent toujours à un principe invisible qui les dirige ; selon eux, il fallait séparer d'une part l'Illuminisme ou un centre supérieur d'études hermétiques (ou alchimiques) et la maçonnerie ou centre inférieur réservé aux débutants, conduisant d'emblée celle-ci à un rôle mineur !

Parmi ces « premiers Illuminés » au confluent de l'occultisme et de la franc-maçonnerie, il est d'usage de considérer Swedenborg ainsi que Martinès de Pasqually, Jean-Baptiste Willermoz et Louis-Claude de Saint-Martin.

Swedenborg (1688-1772)

Swedenborg souhaitait bâtir une sorte de chevalerie laïque du Christ propre à diffuser les idées chrétiennes dans leur pureté primitive. Dans ce but, son action était ciblée sur trois niveaux. D'abord il commença par leur propagation grâce à des livres et aux récits de ses visions, puis par établir une section religieuse constituée par l'application rituelle de ses enseignements. Enfin, le dernier aspect était consacré à la tradition symbolique et pratique, faite des grades initiatiques du rite swedenborgien.



FOCUS

Les sections du rite swedenborgien

La première section était élémentaire et concernait la maçonnerie ! Rien d'étonnant à ce que nous y retrouvions les grades de la maçonnerie bleue ainsi que celui de maître élu. La deuxième élevait le récipiendaire jusqu'à l'illuminisme et les grades reprenaient ceux de la maçonnerie en y ajoutant le vocable de « coën » à chaque fois. La troisième incluait les grades de « maître coën délégué à la réalisation élémentaire » ou « apprenti rose-croix », puis celui de « chevalier rose-croix commandeur » et enfin celui de « rose-croix illuminé » ou de « kadosh » (ou encore de « maître grand architecte »). Il a été souvent prétendu que l'un des disciples de Swedenborg fut Martinès de Pasqually chargé de répandre son enseignement en France, point soulevant de nombreuses contestations.

Martinès de Pasqually (1710 ?- 1774)

Selon Martinès de Pasqually, les êtres, contenus à l'origine dans le sein de Dieu, en étaient émanés par un acte de Sa volonté et devaient donc aspirer à leur réintégration. Sa doctrine consistait à acquérir, par la pureté corporelle, animique et spirituelle, des pouvoirs permettant à l'homme d'entrer en relation avec des êtres invisibles (les anges). Elle était donc d'inspiration chrétienne et les témoins ont d'ailleurs affirmé l'avoir vu écrire des paroles sacrées et surtout prier beaucoup.

Pour lui, la franc-maçonnerie n'était qu'une école d'instruction* élémentaire dont le seul intérêt éventuel était d'accéder à l'illuminisme. Il avait d'ailleurs dit sur ce point : « *J'ai été reçu maître coën en passant du triangle aux cercles* », voulant dire qu'il avait été reçu maître illuminé en passant de la franc-maçonnerie à l'illuminisme. À ce titre, il suivit donc à la lettre les grades de Swedenborg. Il faut souligner qu'il recrutait les individus directement (tel fut le cas pour Louis Claude de Saint-Martin) ou parmi les titulaires de hauts-grades maçonniques, comme Jean-Baptiste Willermoz.

Jean-Baptiste Willermoz (1730-1824)

Ce négociant lyonnais, appartenant à la haute bourgeoisie, commença par fonder la loge* maçonnique de La Parfaite Amitié en 1753 dont il devint le Vénérable Maître inamovible. Il entama une correspondance avec Martinès de Pasqually et fut à l'origine de la loge des Élus Cohen (ou Coën) vers les années 1766-1767.

Baignant dans l'appareil maçonnique, il constitua des réunions et des loges d'Illuminés, puis organisa des convents* (ou congrès) maçonniques, espérant y faire prospérer l'illuminisme. À défaut du prédécesseur et de son successeur, Louis-Claude de Saint-Martin, qui privilégiaient le contact individuel, Willermoz tenta d'utiliser les structures maçonniques pour parvenir à ses fins. Dans un premier temps, il réussit à insérer la théorie de la réintégration dans le rite maçonnique de la Stricte Observance templière allemande créée par le baron de Hund (1722-1776). Quelques années plus tard, celle-ci, sous l'influence de Willermoz, se réorganisa en adoptant les grades de « Chevaliers bienfaisants de la Cité sainte » et en définissant un nouveau rite : le rite écossais rectifié.

Ce ne devait être qu'un feu de paille. Si cet Ordre connut un certain succès en Allemagne, il ne réussit jamais vraiment à percer en France et, en définitive, Willermoz dut se résoudre sous l'Empire à s'adosser au Grand Orient de France tenu d'une main de fer par l'archichancelier Cambacérès.

Louis-Claude de Saint-Martin (1743-1803)

Tout en s'adonnant lui aussi à l'illuminisme par le biais de l'initiation individuelle de préférence, Louis-Claude de Saint-Martin s'occupa beaucoup d'hermétisme pratique et d'alchimie, installant un laboratoire à Lyon. Sa pensée présentait un caractère chrétien très prononcé et centré sur la vie intérieure, comme il est possible de le noter à la lecture de son poème « Le cimetière d'Amboise ». De plus, dans son ouvrage intitulé *Tableau des rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers*, il ne manquait pas de marteler que « nous portons partout avec nous-mêmes les Principes de l'être et de la vie », ce que son préfacier Papus synthétisait en distinguant d'une part les « clefs d'argent » faisant référence aux progrès de la science et, de l'autre, les « clefs d'or » qui étaient en nous.

Ce mysticisme profond s'accompagnait paradoxalement de pensées anticléricales ; il n'hésitait pas à se moquer de l'ignorance des prêtres et à ironiser sur la transmission de l'Église de Rome qui, selon lui, ne transmettait rien en tant que tel ! Considéré comme le « *Philosophe inconnu* » ou comme le « *Théosophe d'Amboise* », il laissa une école avec le martinisme qui, néanmoins, déclina avec les années. Il n'était pas plus tendre avec la franc-maçonnerie ; se méfiant des Frères en général (il fut inscrit sur un registre maçonnique en 1785 mais ne l'était plus cinq ans plus tard) et de certains en particulier (sa défiance vis-à-vis de Cagliostro était connue), il n'avait que peu de considérations pour les « philosophes » en général qui étaient, d'après lui, des vecteurs de l'athéisme et du matérialisme qu'il condamnait fermement.

Ces premiers Illuminés, parfois assimilés à des « occultistes-francs-maçons » auxquels nous aurions pu ajouter aussi Dom Pernety qui mélangeait illuminisme et alchimie..., n'eurent pourtant pas la renommée que connurent les « Illuminés de Bavière » à la fin du XVIII^e siècle.

• Les « Illuminés de Bavière »

En cette fin de XVIII^e siècle, la Bavière¹ et, plus globalement l'Allemagne, sortaient de conflits extrêmement sanglants. Le pays regorgeait alors de sociétés secrètes, chaque université en possédant une parmi les étudiants...

41

Adam Weishaupt

En 1776, celui-ci fonda un cercle de réflexion philosophique ayant pour but l'éducation et l'émancipation des peuples.

REPÈRES

Adam Weishaupt (1748-1830)

Âgé alors de vingt-huit ans, il était un jeune professeur de droit canonique (à l'université d'Ingolstadt) imprégné des idées des Lumières ainsi que du *Contrat social* de Jean-Jacques Rousseau. Tout en ayant été éduqué chez les Jésuites, il était un anticlérical convaincu. À la création de ce cercle, il n'avait pas encore été reçu dans une loge maçonnique, n'étant initié que l'année suivante, le 8 février 1777, à la loge Théodore du Bon Conseil de Munich.

Il recruta les Frères prêts à le suivre dans un nouvel ordre qui, dans son esprit, devait s'appeler « l'Ordre illustre de la vraie franc-maçonnerie ». Finalement, en référence à Rousseau, ce devint la société des Illuminés tournée vers les problèmes de liberté (et plus particulièrement politique et sociale) intéressant les intellectuels allemands. Toutefois, le nombre d'adhérents ne dépassa pas la centaine jusqu'en 1780. Cette date constitua une année charnière pour

1 Cf. une conférence (et une brochure) de Gérard Dimanche : « Illuminati », 2014.

deux raisons, d'abord parce que le mouvement bénéficia d'une plus grande réputation dans la franc-maçonnerie et ensuite du fait de l'arrivée du baron Adolph von Knigge.

REPERES

Adolphe von Knigge (1752-1796)

Franc-maçon confirmé, le baron était un déiste hanovrien convaincu et un philosophe du siècle des Lumières. Il restructura le mouvement en lui donnant une direction philosophique rationaliste, moins anticléricale et plus rousseauiste avec un idéal d'ascétisme et un retour de l'homme à l'état de nature.

En 1782, sous son influence, les Illuminés atteignirent leur apogée avec l'instauration d'une Grande Loge provinciale et une présence dans les pays rhénans ainsi qu'en Suisse et en Autriche. Von Knigge lança un manifeste à l'intention des loges allemandes en leur préconisant un rituel et un code commun. En réaction, celle de Berlin diffusa une circulaire excluant de la maçonnerie les loges ayant introduit l'illuminisme, sous prétexte qu'il saperait les bases de la religion chrétienne.

La doctrine de l'Ordre

Elle désirait contribuer aux Lumières, en clair au progrès de la science (la chimie, l'aérostation...), de la morale et de la religion naturelle.

À ce titre, Weishaupt considérait l'éducation des masses comme l'élément principal de l'esprit des humains mais précisait immédiatement que cet accès à la connaissance était impossible sans les concepts de liberté, de Dieu et de l'immortalité de l'âme. De ce fait, les Illuminés pouvaient apparaître comme une société d'enseignement où les débutants étaient placés sous l'ordre d'un maître d'études.

42



FOCUS

L'enseignement du rite

L'enseignement du rite était organisé en trois classes :

- la pépinière comprenant : le Cahier préparatoire / le Noviciat / le Minerval¹ / l'Illuminé mineur ;
- la franc-maçonnerie incluant d'abord les trois degrés de la franc-maçonnerie bleue, puis ceux d'Illuminé majeur (ou Novice écossais) et d'Illuminé dirigeant (ou Chevalier écossais) ;
- les mystères divisés en Petits Mystères (Prêtre) / Petits Mystères (Régent ou Prince) / Grands Mystères (Mage) / Grands Mystères (Roi).

1 Le Minerval représentait la chouette de Minerve (connue aussi en tant que chouette de la Sagesse).

Le but des Illuminés fut d'élaborer une morale laïque sans renier la religion... mais tout en la critiquant ! Ainsi, au onzième grade, l'impétrant pénétrait en loge couvert de chaînes symbolisant l'esclavage dans lequel le tenaient l'État et la religion... L'Ordre s'attira alors les foudres de pas mal de monde !

Vers l'interdiction

On s'y dirigeait à grands pas. La première mauvaise nouvelle survint en 1783 lorsque von Knigge, à la suite de divergences avec Weishaupt, quitta les Illuminés. Pris pour des athées et des révolutionnaires, ils furent condamnés et l'Ordre fut interdit le 2 mai 1785 (ainsi que la franc-maçonnerie) en Bavière.

Les Illuminés furent alors accusés de tous les maux ; tout suspect de libre pensée fut regardé comme tel et traité en conséquence. Le concept d'Illuminé devint relativement extensible et on en vit un peu partout..., y compris à Paris avec les Philalèthes.

• Les Philalèthes

Sous la houlette du Frère Savalette de Langes et de sa loge Les Amis réunis (basée à Rumigny en Thiérache, elle fut transférée à Paris et se transforma en *Amis de la Vérité* ou Philalèthes) se tint un convent à Paris en 1785 dont le but officiel était de réorganiser les rites, trop nombreux et pour certains assez folkloriques. Des recherches furent donc menées tous azimuts, en particulier dans les rapports de l'occultisme avec la franc-maçonnerie. Invitant des francs-maçons de tous les pays, les Philalèthes n'eurent cependant pas la réponse à leurs questions et en déduisirent que leurs propres conceptions étaient au moins aussi bonnes que celles des autres, argument qui leur permit d'imposer leurs vérités... et surtout de récupérer la politique des hauts-grades.

Mais là n'était pas pourtant le point le plus crucial car l'historien de la franc-maçonnerie Charles Porset¹ a montré que des contacts avaient été noués entre les Philalèthes et les Illuminés allemands débouchant sur la formation d'une loge secrète dite des Philadelphes travaillant au « *bonheur de l'homme* ». Une telle expression dans le contexte révolutionnaire n'était pas innocente, ladite loge étant composée de nobles libéraux dont le duc de Montmorency-Luxembourg. Celui-ci a d'ailleurs laissé des témoignages mettant en cause le caractère nettement subversif des travaux menés par les francs-maçons appartenant à cette loge tout en ne voulant pas les trahir ; d'autres comme Chaillon de Joinville, substitut du Grand Maître, n'hésitèrent pas à dénoncer leur responsabilité dans les désordres révolutionnaires. Si ces affirmations demandent à être sérieusement argumentées car elles ont donné naissance à un prétendu complot de

¹ Voir à propos de son livre sur *Les Philalèthes* la revue du Grand Orient de France, *Humanisme*, n° 224-225, décembre 1995, pp. 145-149.

la franc-maçonnerie visant à instituer la Révolution, en revanche il semblerait avéré que les Philalèthes, du fait d'une idéologie proche de celle des disciples de Weishaupt, soient à prendre pour des Illuminés français.

Quittons ici les Illuminés allemands comme français pour nous pencher sur la publication d'un livre un peu particulier, quelques années plus tard, après la Révolution française.

• Un ouvrage étrange

Le titre est tout à fait adapté à notre sujet puisqu'il était dénommé « *Sur l'origine de la franc-maçonnerie* » et avait été écrit, de façon posthume, par un certain Thomas Payne en 1812. L'auteur y proposait une théorie iconoclaste, affirmant que la franc-maçonnerie s'était construite sur les débris de la religion druidique.

Des arguments recevables

A l'appui de ses dires, il rappelait que les druides étaient les prêtres du Soleil, présent à l'Orient des loges maçonniques et au centre de tous les emblèmes maçonniques (ainsi la voute du temple est le ciel et le soleil tandis que le plancher est une représentation de la face variée de la terre en tapis ou en « mosaïque »). Se basant sur des textes antérieurs, il établissait que ces druides avaient introduit leur culte en Grande-Bretagne environ mille ans avant le Christ. Pour se mettre à l'abri des persécutions, les francs-maçons, selon Payne, auraient pris l'habitude de parler du soleil d'une façon mystique, d'où le recours à la fête de la Saint-Jean où le soleil est à sa position maximale.

Payne insistait aussi sur le fait que les francs-maçons avaient pris l'habitude de dater leurs travaux avec un écart de quatre mille ans, prouvant ainsi qu'il existait bien un système antérieur...

Des points de convergence

Le fameux tablier des Frères en peau blanche ne constituerait pour Payne que la continuité des habits portés par les Druides et, de manière plus générale, par les prêtres de diverses religions (grecque, entre autres).

Sur un plan plus politique, il donnait une interprétation du secret qui n'était pour lui que le moyen d'échapper aux persécutions (toute nouvelle religion, dans l'Histoire, s'était toujours imposée en exterminant la précédente ; il en était ainsi de celle des Chrétiens ayant pourchassé les Juifs ou des protestants d'Angleterre ayant cherché à éliminer les catholiques...). Payne prolongeait l'explication en l'appliquant aux druides qui, lorsque la religion chrétienne les submergea, se virent contraints de recourir à des subterfuges et qui auraient alors pris le nom de maçons...

Pour conclure cette première partie

La franc-maçonnerie est donc bien compliquée à cerner ! Que de méandres ont contribué à ses débuts dont il est souvent bien difficile de dégager le vrai du faux.

L'alchimie et l'ésotérisme ne sont jamais très loin de la franc-maçonnerie ; au XVIII^e siècle, un alchimiste n'a pas hésité à prétendre que les trois mauvais compagnons ayant assassiné Hiram n'étaient autres que le Soufre, le Mercure et le Sel, les trois principes de base alchimique, ce qui offrait un champ d'étude beaucoup plus vaste et confirmaient, d'une certaine façon, le caractère maléfique du Grand Œuvre.

À notre sens, les propos de Gustave Bord écrivant, dans la préface de son livre, que « *la franc-maçonnerie est une secte religieuse qui, après quelques tâtonnements, s'organisa surtout en Europe vers 1725, professa une doctrine humanitaire internationale et se superposa aux autres religions*¹ » reflètent une image assez exacte, quoique partielle, de cette obédience en devenir.

Car le « sacré » est extrêmement présent en franc-maçonnerie ; cependant, il existe un distinguo important entre le fait de visiter un temple maçonnique et de participer à une tenue comme il en est de même dans une église, à savoir s'extasier devant ses vitraux en tant que touriste occasionnel et communier lors d'une messe ou effectuer une retraite...

45

• Les rapports avec le « sacré »

Une telle problématique nécessitant bien des développements qui dépasseraient de beaucoup l'objet de notre travail, nous nous contenterons de lancer ici quelques pistes. Évoquer cet aspect de la franc-maçonnerie suppose quelques notions sur le Temple de Salomon qui est intimement lié au mythe d'Hiram dont nous avons préalablement indiqué les grandes lignes.

La construction du Temple de Salomon

Pour les non-spécialistes de l'histoire biblique, rappelons rapidement que le roi David, originaire de tribus nomades s'étant fixées autour de Jérusalem, conquiert vers l'an 1 000 avant J.-C. les territoires correspondant actuellement grossièrement à Israël, la Jordanie ainsi qu'une partie du Liban et de la Syrie.

Bien entendu, une telle politique prit du temps et ces annexions impliquèrent le plus souvent des offrandes et des cadeaux provenant des vaincus ou des

¹ Gustave Bord, *La Franc-Maçonnerie des origines à 1815*, tome 1 « Les ouvriers de l'idée révolutionnaire (1688-1791) », Nouvelle Librairie nationale, 1909.

voisins soucieux de vivre en bonne harmonie avec David¹. Il fallait bien songer à déterminer un emplacement à ces présents mais le roi n'en eut pas le temps.

Son fils, Salomon s'en chargea et vint quérir Hiram de Tyr, fils d'un ouvrier en bronze, qui réalisa les deux colonnes du Temple, les deux tores des chapiteaux et, de façon plus générale, tous les objets en bronze. Du fait de son propre père et de l'époque (vers les années -950, c'était la fin de l'âge de bronze), Hiram devait être un technicien réputé.

De l'histoire à un mythe

Les raisons de la transformation en furent simples. Le premier récit à son endroit fut écrit environ six siècles plus tard et son auteur a *légèrement* transfiguré la vérité². Cette version quelque peu arrangée se justifiait par les événements historiques importants pour le royaume juif s'étant déroulés dans cet intervalle de plus de cinq cents ans.

Les historiens penchent néanmoins, quoiqu'en ait dit cette rédaction décrivant un bâtiment aux dimensions énormes, pour un Temple aux proportions relativement modestes et insistent davantage sur sa richesse et sa décoration.

Ceci posé, nous venons seulement signaler l'origine du premier Temple... car il y en eut d'autres !

46

Des Temples successifs

Il en fut dénombré trois.

Le premier, construit vers -957 / -954 dont nous parlions à l'instant, subit quelques pillages et finit par être détruit suite à la prise de Jérusalem par les armées de Nabuchodonosor en -587.

Dans l'intervalle -520 / -515, les souverains perses autorisèrent la construction d'un deuxième Temple, les Hébreux étant leurs vassaux pendant près de deux siècles.

Puis vint le troisième Temple qui était une extension massive du second, le roi Hérode le Grand procédant à des aménagements importants aux alentours de l'an 20 avant J.-C. débouchant sur un monument imposant recouvert de tous côtés par d'épaisses plaques d'or. En dépit de sa taille imposante, ce dernier Temple fut détruit en l'an 70 de notre ère lorsque le futur empereur Titus, réprimant une révolte, massacra la quasi-totalité des Juifs de Judée.

1 Parmi ces derniers, il faut inclure le roi de Tyr, Hiram. Celui-ci doit être distingué d'un autre Hiram, architecte du Temple, qui venait également de Tyr, d'où une confusion qui est souvent faite.

2 C'est le *Livre des Chroniques* rédigé vers -330.

Pour en terminer sur cette chronologie des trois Temples et sur les confusions faites (plus ou moins sciemment) à leur endroit, notons que l'une d'elles porte assez fréquemment sur l'opposition entre Salomon d'une part et Hérode de l'autre, le premier symbolisant la sagesse et le second tous les vices¹. Il faut peut-être voir dans cette interprétation simpliste un quelconque rapprochement avec l'annexion de mythes judéo-chrétiens dans la franc-maçonnerie... et surtout ne pas oublier que les premiers francs-maçons de 1717 étaient des protestants connaissant bien la Bible et dont la plupart exerçait une profession liée à l'art de construire en général.

Une légende maçonnique en marche

Il ne leur serait donc jamais venu à l'esprit de contester la Parole de l'Écriture ! Par ailleurs, n'oublions pas qu'Anderson, l'auteur des *Constitutions*, était un pasteur. Mais il fallait bien trouver des points de convergence entre les textes bibliques et la maçonnerie opérative. Le principal fut l'universalisme, ce que les francs-maçons dénomment « le Centre de l'Union », selon la définition donnée à l'article 1^{er} des *Constitutions* que nous avons cité plus haut, ce qui n'empêche pas, et c'est paradoxal, que le Temple soit fermé aux femmes !

Mais ceci est une autre histoire qui n'est que l'aboutissement récent de l'évolution de la franc-maçonnerie dans notre pays. Aussi, avant de la relater, il nous a paru nécessaire de résumer, dans le tableau ci-dessous, les dates les plus importantes depuis ses origines.

¹ Le propre fils d'Hérode se vit accusé de la mort de Jésus...

FILIGRANE CHRONOLOGIQUE : - 970 AV. J-C -1738

DATES	ÉVÉNEMENTS
-970 av. J-C	Mort de David et début du règne de Salomon
-954 / -957	Construction du Premier Temple à Jérusalem
-587	Destruction de Jérusalem et du Premier Temple
-520 / -515	Construction du Second Temple
-20	Construction du Troisième Temple par Hérode (embellissement du Second)
+ 70	Siège de Jérusalem et Destruction du Troisième Temple
800 (et IX ^e siècle)	Premier texte alchimique (La Table d'Émeraude)
1129	Création de l'Ordre des Templiers par Hugues de Payns
1150	Édification d'un monument à Kilwinning
1314	Supplice du Grand Maître Jacques de Molay à Paris Victoire de Robert The Bruce à Bannockburn
1390-1420	Diffusion des « Old Charges » : manuscrits Regius et Cooke
1546	Convent des Sociniens à Vicence
1598 / 1599	Publication des statuts de William Schaw
1600	Réception d'un non-opératif dans une loge écossaise
1612	Chute de l'empereur Rodolphe II à Prague
1614	Textes fondateurs de la Rose-Croix : la <i>Fama fraternitatis</i> , la <i>Confessio fraternitatis</i> et les <i>Noces chimiques de Christian Rosenkreutz</i> , écrits par J.-V. Andreae
1646	Réception d'Élias Ashmole dans une loge maçonnique
1649	Exécution du roi Charles 1 ^{er} Stuart en Angleterre ; république de Cromwell et exil de Charles II
1660	Retour de Charles II (Stuart) sur le trône d'Angleterre
1686	Publication de <i>L'Histoire naturelle du Strattfordshire</i> par Robert Plot
1717 (24 juin)	Réunion de quatre petites loges à l'auberge « L'oie et le grill »
1719	Jean-Théophile Désaguliers élu Grand Maître
1720	Publication du <i>Pantheisticon</i> par John Toland
1723	Parution des <i>Constitutions</i> d'Anderson
1725	Une loge maçonnique à Paris (de tendance jacobite...)
1737 / 1738	Discours de Ramsay
1738	Nomination du duc d'Antin à la tête de l'obédience Bulle d'excommunication de la franc-maçonnerie prononcée par le pape

DEUXIÈME PARTIE

LA FRANC-MAÇONNERIE ET L'HISTOIRE DE FRANCE



La franc-maçonnerie française, en tant qu'obédience structurée, démarra véritablement en 1738 (ou 1740 ?) avec la nomination de son premier Grand Maître, le duc d'Antin. En près de trois siècles, elle devait subir de nombreuses vicissitudes ; tour à tour en haut de l'affiche ou vilipendée selon les époques, elle réussit néanmoins à franchir les étapes jusqu'à aujourd'hui avec plus ou moins de bonheur.

Après une embellie sous l'Ancien régime où les loges devinrent un phénomène de mode, brisant l'ennui des nobles paradant à la Cour du monarque, elles faillirent bien sombrer avec la Révolution que quelques Frères avaient encouragée *a minima*... Resurgissant sous le Directoire, elles firent allégeance sous Napoléon, expression à prendre dans tous ses sens. Pouvaient-elles opter pour un autre choix ? S'il est toujours difficile de refaire l'Histoire, les conditions dans lesquelles se relevaient les ateliers maçonniques ne leur laissaient guère d'autre alternative d'autant que l'Empereur les encadra solidement et l'intervalle de temps 1804-1814 fut probablement la période durant laquelle la production d'idées dans les loges fut la plus pauvre.

L'âge d'or de la franc-maçonnerie coïncida avec la Troisième République à partir des années 1880. La raison en était fort simple : les combats des deux entités étaient identiques, à savoir lutter contre le boulangisme et le cléricalisme d'une part et, de l'autre, construire l'école gratuite laïque et obligatoire. La collision était si proche entre le pouvoir républicain et la maçonnerie qu'elle finit par déboucher sur des scandales d'État. La triste « affaire des fiches » et les circonstances entourant la loi de séparation de l'Église et de l'État n'en furent que les conséquences logiques.

En outre, si nous nous en tenons à un strict positionnement politique, les Frères eurent fréquemment bien des difficultés à justifier une double appartenance ; d'un côté, leur nombre était si important au parti radical qu'il devenait parfois ardu d'établir un distinguo entre les deux à tel point que le vocable de « radical franc-maçon » devint presque une tautologie et que, de l'autre, le parti socialiste unifié tolérait les francs-maçons du bout des lèvres. Ce qui était juste acceptable avant le congrès de Tours se transforma en éviction totale quelques années après la formation du parti communiste à cause de Trotski...

Après la première guerre mondiale, la franc-maçonnerie s'immisça à nouveau dans le débat politique et joua un rôle de première importance dans le succès du « cartel des gauches » en 1924. Elle déchantait très vite et jugea désormais préférable de réfléchir à des thèmes politiques à l'écart du tumulte électoral. Elle devait changer d'avis par la suite...

À nouveau sur la place publique (elle fut invitée en tant que telle dans les défilés de mai 1936), elle allait bientôt connaître ses martyrs avant de subir probablement la période la plus noire de son histoire avec l'État vichyssois. Le complot « judéo-maçonnique » vécut, hélas, ses plus belles heures. En conséquence, le paysage maçonnique était totalement métamorphosé à la Libération : certaines loges avaient disparu, d'autres fusionné... Les obédiences maçonniques mirent une bonne vingtaine d'années à digérer les années sombres.

Elles commencèrent à refaire parler d'elles au milieu des années 1970 mais ce fut surtout au début de la décennie suivante, avec l'arrivée de François Mitterrand à la Présidence de la République, qu'elles s'illustrèrent derechef. De nombreux francs-maçons occupèrent des postes de ministres ou de directeurs de cabinet et d'autres, croyant à leur importance retrouvée, se crurent autorisés à critiquer ouvertement le Président. Ce dernier ne manifesta aucune réaction mais le temps du désamour s'installa.

Depuis cet épisode, les parties s'en tiennent à leur pré carré. Les hommes politiques exercent le pouvoir tandis que les maçons sont revenus travailler dans le silence de leurs loges. Ce « partage des tâches » relativement net n'empêche pas que, de temps en temps, se créent des passerelles entre ces deux mondes, les idées exprimées dans des « planches » maçonniques trouvant leur application dans la loi grâce à des relais judicieusement utilisés...

Telle est l'esquisse rapidement tracée de cette franc-maçonnerie française ayant tenté de faire progresser la société civile de l'intérieur, parfois avec bonheur, que nous souhaiterions raconter avec le plus d'objectivité possible.

SURVOL DU XVIII^e SIÈCLE



Qualifié de « siècle des Lumières », il fut assurément celui des idées et des libertés nouvelles ; la franc-maçonnerie bénéficia alors d'un terreau extrêmement favorable à son extension. En profita-t-elle, comme cela fut souvent écrit, pour avoir été l'âme d'un complot débouchant sur l'éclatement de la Révolution française ? Les francs-maçons actifs appliquèrent-ils un programme préétabli comme beaucoup le prétendirent ? Certes, des préjugés un peu hâtifs pourraient inciter à se prononcer dans ce sens. Aussi, avant de trancher, un état des lieux s'impose.

53

Le mouvement des idées

Il existe pour le moins une certaine analogie dans les valeurs ayant essaimé en franc-maçonnerie et dans celles de la société du XVIII^e siècle : les notions de progrès, de liberté, d'égalité, de tolérance, de bienfaisance et bien entendu de fraternité, en sapant les bases de l'Ancien régime, s'exacerbèrent dans le tourbillon de 1789. Si ce fait souffre peu de discussions, il n'explique pas pour autant une certaine filiation entre les deux et encore moins la façon dont l'une aurait entraîné l'autre.

Car le XVIII^e siècle ne fut pas seulement celui des salons et des philosophes, aussi brillants fussent-ils comme Montesquieu, Voltaire, Diderot ou Rousseau. Il fut aussi celui du progrès scientifique avec le renouveau de la chimie et des applications en découlant comme le développement de l'aérostation. Dès lors, de fortes individualités dans tous les domaines ayant appartenu à la franc-maçonnerie, il n'était pas surprenant de voir celle-ci acquérir une certaine notoriété sous les règnes de Louis XV et (surtout) de Louis XVI.

Cependant, de tels bouleversements ne doivent pas faire oublier qu'à côté des savants les plus éminents comme Conté, Lavoisier ou Monge..., voisinaient des personnages tout aussi flamboyants mais traînant une réputation sulfureuse comme Cagliostro, Saint-Germain ou Mesmer. Pourtant l'ensemble répondait aux attentes de l'époque. D'une part subsistaient des croyances ancestrales reposant sur des phénomènes parfois proches de la magie ou de théories fumeuses et, de l'autre, émergeait une science rationnelle. Ces deux sociétés se télescopaient, à savoir l'une correspondant à l'idée de progrès qui n'en était qu'à ses premiers balbutiements et l'autre, plus ancienne et jetant ses derniers feux tout comme la monarchie.

Vers la fin du siècle

Après la tourmente révolutionnaire et ses excès, les modérés revinrent au pouvoir mais ne purent le conserver que très peu de temps. Un jeune général, capitalisant sur ses victoires en Italie et sur son retour (néanmoins piteux) d'Égypte, le leur confisqua lors du coup d'État du 18 brumaire. Ce n'était que la première marche menant à l'Empire.

54

La franc-maçonnerie sortait exsangue de la Révolution et ne survécut que grâce à quelques Frères placés accidentellement à des endroits stratégiques. Miraculée de l'Histoire, elle désira alors fortement sécuriser son renouveau en obtenant une protection auprès du nouveau régime. Elle mit alors le doigt dans l'engrenage faisant d'elle une courroie de transmission de l'Empire qui lui gagna le surnom de « masses de granit ». Bien sûr, pendant la dizaine d'années que dura la toute-puissance de l'Empereur, elle prospéra en nombre mais elle était devenue totalement inféodée aux ordres de Napoléon. Trop identifiée à ce dernier, la Restauration des deux frères de Louis XVI faillit lui être fatale...

LA FRANC-MAÇONNERIE AU XVIII^e SIÈCLE JUSQU'À LA RÉVOLUTION FRANÇAISE



Afin de donner une image globale de la franc-maçonnerie au siècle des Lumières, il paraît essentiel de démarrer cette étude par ses Grands Maîtres ayant fait évoluer l'obédience jusqu'à la Révolution, puis de décrire l'implantation des francs-maçons dans la société civile.

Les Grands Maîtres

De 1738 à la Révolution de 1789, l'obédience compta seulement « trois » Grands Maîtres, à savoir respectivement le duc d'Antin, le comte de Clermont et le duc de Chartres... mais que de changements en l'espace d'un demi-siècle au sein de la franc-maçonnerie !

• Le duc d'Antin

Sa grande maîtrise, qui ne devait durer que cinq ans (en principe car des doutes subsistent), ne commençait pas apparemment sous les meilleurs auspices puisqu'en cette même année 1738 la franc-maçonnerie était condamnée par le pape Clément XII. Cependant, bien que dirigée peu de temps par le duc, cette dernière connut à ce moment-là un essor extraordinaire.

La franc-maçonnerie : une mode ?

Avant de la décrire sommairement, attardons-nous sur les péripéties ayant conduit à son appellation qui fut probablement la première manifestation de l'interférence entre le pouvoir et la franc-maçonnerie.

En dépit de ses débuts chaotiques dus aux luttes intestines, cette dernière connaissait pourtant un engouement extraordinaire. Si, à Versailles, la Cour y trouvait un dérivatif à son ennui, le phénomène était moins compréhensible en province où pourtant tous se ruaient pour entrer en loge comme le notait Berger à l'intendant de Lyon en mars 1737 : « *On ne parle ici que des nouveaux progrès que fait tous les jours l'ordre des Frimaçons. Tous les grands et les petits s'en font également recevoir. C'est une fureur. Le secret inviolable qu'on observe des mystères qui se passent dans les assemblées pique la curiosité et on voit des gens raisonnables assez fous pour s'obliger par un serment affreux à garder un secret sur des choses qu'ils n'apprennent qu'après qu'ils ont juré*¹. »

Le duc était pourtant un « jeune » maçon puisqu'il n'avait été reçu en loge qu'en 1736 ou 1737. Mais des événements politiques se déroulant à cette période devaient être d'une autre importance pour la consolidation de la franc-maçonnerie en France

Des turbulences politiques

Le pouvoir sous le règne de Louis XV était détenu en fait par le cardinal Fleury, âgé de quatre-vingt-cinq ans, qui avait pris connaissance du *Discours de Ramsay*... dans une relative indifférence d'ailleurs. L'ecclésiastique était en effet préoccupé par d'autres priorités comme, par exemple, la querelle entre les jansénistes et les jésuites.

Mais il ne se désintéressait pas pour autant de la franc-maçonnerie et avait noté (sans déplaisir) le départ précipité de lord Derwentwater, aristocrate britannique de haute lignée dirigeant alors la franc-maçonnerie française depuis décembre 1736, qui dut renoncer brusquement à sa charge pour rentrer en Grande-Bretagne. Ce fut la dernière grande maîtrise jacobite en France et il semble que Fleury ne fût pas pour rien dans cet épisode. En effet, à cette occasion, comme par hasard, la police s'agita beaucoup, répétant un peu partout qu'elle avait obtenu de prétendues informations sur la franc-maçonnerie. Non seulement, ces faits provoquèrent l'éviction de Derwentwater en décembre 1737, mais ils empêchèrent la nomination d'un successeur. Le nouveau Grand Maître ne put être élu qu'au printemps 1738. Il a été écrit un peu partout que le duc d'Antin avait remplacé l'aristocrate jacobite dans cette fonction, propos que nous avons nous aussi repris à notre compte ailleurs.

Or, s'il faut en croire les recherches d'André Kervella², c'est un peu plus compliqué puisqu'il faut envisager une phase intermédiaire. Celui-ci met l'accent

1 BNF MS FR 13694 folio 10 cité dans l'excellent livre de Raymond Vesseyre, *Les Pardailan-Gondrin, ducs d'Antin ou la descendance du marquis de Montespan*, Éditions Guénégaud, 2006, p. 269.

2 André Kervella, *Les Rois Stuart et la franc-maçonnerie*, Éditions Ivoire-Clair, Brétignolles-sur-mer, 2013, pp. 287-296.

sur deux points importants : d'abord, l'accession du duc d'Antin à la grande maîtrise ne fut rapportée que par une seule source, à savoir celle mentionnée par l'astronome Lalande, membre de la célèbre loge des Neuf Sœurs ; ensuite, son élection *ad vitam* ne peut qu'interpeller car elle était en rupture avec celle des Grands Maîtres britanniques pour une période d'une année en général. En outre, comme précisé plus haut, le duc venait d'être admis en maçonnerie et il n'était qu'un noble de second rang. Descendant légitime de Madame de Montespan, il n'était pas de haute lignée quoique possédant des armoiries et un titre de pair de France.



FOCUS

Des Grands Maîtres de transition ?

Il semblerait que le retour de Derwentwater en Grande-Bretagne ait correspondu à une certaine distanciation des francs-maçons français vis-à-vis de leurs homologues jacobites dans les loges parisiennes... avant que la cassure ne se fit qu'avec l'arrivée du duc d'Antin.

Dans l'intervalle, furent nommés, selon André Kervella¹, le duc d'Aumont en 1738 juste après le renoncement de Derwentwater, puis le duc de Villeroy qui fit la jonction en 1740 avec le duc d'Antin.

57

Bref, les supputations étaient nombreuses le concernant d'autant que cette grande maîtrise aurait été proposée à des personnalités plus en vue comme les ducs de Richelieu ou de Saint-Florentin. Dans ces conditions, fallait-il voir, derrière cette accession du duc d'Antin à cette fonction, la main du cardinal Fleury ? C'était vraisemblable dans la mesure où le prélat était, de notoriété publique, hostile à toute aide à une expédition jacobite pour restaurer la dynastie Stuart².

Une grande maîtrise brève mais bénéfique

Car un autre présupposé allait en ce sens. À la différence des autres candidats potentiels, d'Antin était peu présent à Paris : militaire, il couvrit la guerre de Flandre de 1738 à 1742, années qui correspondirent presque totalement à la durée de sa grande maîtrise (1738 ou 1740 ?-1743). Il lui était donc difficile, à priori, de concilier les deux activités.

Mais du fait des interruptions hivernales inhérentes à la guerre, il eut quelques latitudes pour jeter les prolégomènes de l'obédience : confirmant dans sa

1 *Ibid.*, p. 293.

2 *Ibid.*, p. 151.

quasi-totalité le *Discours de Ramsay* lors de la Saint-Jean de 1740, il en précisait le cadre en énonçant les principes de la franc-maçonnerie qui n'ont guère varié depuis¹. Sous son impulsion, le nombre des loges parisiennes passa de cinq ou six à une vingtaine.

Il est vrai que les statuts publiés en 1742 étaient relativement œcuméniques pour faire affluer les masses vers la maçonnerie puisqu'ils affirmaient que : « *Nul ne sera reçu dans l'Ordre qu'il n'ait jamais promis ou juré un attachement inviolable pour la religion, le roi et les mœurs...* », paroles qui n'étaient guère contraignantes. L'obédience était donc bien structurée à sa mort à la fin de l'année 1743 quand le second Grand Maître, le comte de Clermont, en hérita.

• Le comte de Clermont

Succédant au duc d'Antin en tant que Grand Maître de toutes les loges régulières de France, Louis de Bourbon-Condé (1709-1771), comte de Clermont en Argonne, prince du sang et abbé² de Saint-Germain des Prés en 1737, occupa cette fonction jusqu'à sa mort. Cette fois, la franc-maçonnerie française copiait son homologue britannique en optant pour un aristocrate très proche du souverain. Pourtant, ce choix ne fut guère heureux. Le nouveau Grand Maître, souvent absent aux réunions, délégua le plus souvent la gestion à des subalternes relativement incompetents³ dont l'autorité fut discutée par les Frères.

1 Dans notre étude consacré aux *Francs-maçons de l'expédition d'Égypte* (Éditions du Cosmogone, Lyon, 2012), nous avons eu recours au livre de Charles Bernardin, *Notes pour servir à la franc-maçonnerie à Nancy jusqu'en 1805, précédées d'un précis historique du Grand Orient de France jusqu'à la même époque* (Imprimerie Louis Bertrand, Nancy, 1909) où il est possible de lire, p. 67, un extrait de ce que disait alors le duc : « *Les hommes ne sont pas distingués par la différence des langues qu'ils parlent, des habits qu'ils portent, des pays qu'ils occupent, ni des dignités dont ils sont revêtus. Le monde entier n'est qu'une Grande République, dont chaque nation est une famille et chaque particulier un enfant. C'est pour faire revivre et répandre ces essentielles maximes, prises dans la nature de l'homme, que notre société fut d'abord établie. Nous voulons réunir tous les hommes d'un esprit éclairé, de mœurs douces, et d'une humeur agréable, non seulement pour l'amour des Beaux-Arts, mais encore plus par les grands principes de Vertu, de Science et de Religion, où l'intérêt de confraternité devient celui du Genre humain entier, où toutes les Nations peuvent puiser des connaissances solides et où les sujets de tous les Royaumes peuvent apprendre à se chérir mutuellement, sans renoncer à leur patrie...* »

2 Vivant maritalement avec une certaine Élisabeth-Claire Leduc, danseuse de l'Opéra, il contracta avec elle un mariage secret en 1765 et en eut deux enfants naturels dont l'abbé Leduc (1766-1800), qui porta le titre d'abbé de Vendôme, et une fille (née en 1768). Il fit acte de candidature à l'Académie dans des conditions assez litigieuses par ailleurs.

3 Son représentant le plus habituel était un dénommé Lacorne, maître à danser, dont nous savons d'ailleurs peu de choses. Nommé Substitut particulier du Grand Maître par le comte de Clermont dans des circonstances mal définies, certains affirmant qu'il se serait lui-même donné ce titre, il disparut en 1762. Cette proximité avec le Grand Maître l'amena à signer des lettres patentes et à prendre des décisions souvent malencontreuses pour l'obédience. Ses partisans demeurèrent néanmoins actifs au sein de cette Grande Loge, continuant à maintenir des factions qui ne furent pas sans conséquence à la mort du comte de Clermont.

Le problème des hauts-grades

Si le nouveau Grand Maître fut surtout soucieux de réserver la franc-maçonnerie à une élite et d'en éviter l'entrée à la petite et moyenne bourgeoisie, des loges maçonniques naquirent cependant dans la grande majorité des villes de France laissant croire que l'obédience se portait bien. Ce n'était qu'apparence car, en plus d'une organisation centrale laxiste, devait s'ajouter la question des hauts-grades.



FOCUS

Les grades dans la franc-maçonnerie

Les trois premiers grades toujours en vigueur dans la franc-maçonnerie sont : l'Apprenti, le Compagnon et le Maître. Le premier stade d'Apprenti passe par une période de silence d'une à deux années dans la loge et le port d'un tablier blanc à la bavette relevée avant de la baisser lorsqu'il deviendra Compagnon (il sera devenu théoriquement moins maladroit, se blessera moins et aura besoin d'être moins protégé). Il quittera ce tablier blanc au grade de Maître pour revêtir un tablier de couleur.

Puis viennent les hauts-grades pour les francs-maçons parvenant dans d'autres ateliers... qui furent cause de nombreuses dissensions au sein de la franc-maçonnerie française et britannique.

59

Si leur création fut généralement attribuée à Ramsay qui aurait institué quatre grades supérieurs (venant après les trois premiers nommés ci-dessus et constituant ce qu'il est souvent convenu d'appeler « l'*écossisme* »), à sa mort en 1743, leur trafic avait déjà commencé et ne fit que prospérer par la suite. De fait, le phénomène allait miner la maçonnerie, expliquant ainsi, selon les époques, des attitudes diverses de cette dernière vis-à-vis des hauts-grades qui furent soit ignorés, soit combattus avant d'être finalement absorbés par l'obédience après des luttes homériques. Ces problèmes amenèrent certains Frères à émettre des critiques vis-à-vis du Grand Maître...

Des oppositions au Grand Maître

Celui-ci avait tendance à tout diriger sans en discuter avec les Frères, ce qui commença à en agacer plus d'un...

Du côté des nobles, certains n'acceptaient pas la ligne préconisée par le susnommé Lacorne (voir note, p. 58) et le plus grand désordre commença à régner dans les loges d'autant que tout Frère d'une condition libre et étant parvenu au grade de Maître après avoir été Surveillant d'une loge, était apte à être constitué Vénérable inamovible ; les patentes étaient à son nom, faisant de lui très concrètement le propriétaire de la loge. Il en résulta des abus. Mais cette

dérive alla encore plus loin avec l'établissement de Grandes Loges Provinciales où tout franc-maçon pouvait acheter quasiment n'importe quelle charge ! La situation devenait de fait inextricable¹ et les Français préférèrent mettre de la distance avec les Frères d'outre-Manche l'Angleterre en instituant une Grande Loge dite « de France ».

Quelques aristocrates excédés avaient, dans l'intervalle, fondé le Chapitre de Clermont en 1754 et esquissé une tentative de réforme. Les artisans et petits bourgeois n'étaient pas en reste et avaient quelques griefs vis-à-vis du Grand Maître. Il est vrai que celui-ci ne réunissait plus de loges autour de sa personne ; de ce fait, des vénérables parisiens, ulcérés de ne pas être consultés par le Grand Maître, entreprirent de faire sécession en créant une nouvelle Grande Loge au mois de mai 1760. La menace était réelle puisque ces derniers rédigèrent de nouveaux statuts et élurent leurs propres dirigeants. Mais, à un moment, il leur fallut bien composer et entrer à nouveau en relation avec le Grand Maître qu'ils contestaient.

Ce dernier réagit mollement, attendant 1762 pour nommer Augustin-Jean-François Chaillon de Joinville Substitut général et surtout révoquer le maître à danser Lacorne l'année suivante. Il s'en suivit une réconciliation (apparente) amorcée en 1763 entre les deux partis s'étant scindés au sein de la Grande Loge et de nouveaux règlements virent le jour. Ce ne fut qu'une entente de façade et les querelles reprirent. Finalement, une ambiance au couteau et quelques bagarres généralisées servirent de prétexte au gouvernement pour exiger des Frères la suspension de leurs tenues en 1767 (une autre interprétation aurait été que Clermont aurait fait intervenir la police en ce sens... Néanmoins, il n'y eut jamais de preuve attestant une telle initiative de sa part²). Toujours est-il que, jusqu'en 1771, date de la mort du comte de Clermont, les francs-maçons, n'ayant plus d'existence légale, ne se réunirent plus (officiellement)...

• Le duc de Chartres

À nouveau, les Frères se tournèrent vers un prince du sang et désignèrent comme Grand Maître le plus illustre d'entre eux, à savoir Louis Philippe Joseph d'Orléans cousin du Roi, duc de Chartres, futurs duc d'Orléans et Philippe Égalité.

Son élection se déroula dans des conditions particulières puisque le prince était alors exilé sur ses terres et qu'il dut attendre le mois d'octobre 1773 pour être installé dans ses fonctions. Durant cet intermède, le duc de Montmorency-Luxembourg le remplaça en tant qu'administrateur général. En pratique, la

¹ À ce problème des Vénérables inamovibles, il fallait ajouter celui des rites pratiqués dans les loges (cf. troisième partie).

² André Kervella, *Les Rois Stuart et la franc-maçonnerie, op. cit.*, p. 247.

situation perdura ainsi jusqu'à la Révolution, le duc de Chartres se désintéressant de la franc-maçonnerie¹.

Une activité maçonnique à minima

Que son élection à la tête de l'obédience fût à mettre à l'actif des ex-lacornards ou non, son nom était alors synonyme de l'opposition au pouvoir monarchique. S'étant joint à la fronde des parlementaires, il était perçu comme le protecteur des francs-maçons à la fin du règne de Louis XV puis plus tard, avec les maladresses de son successeur, comme un « souverain de rechange » potentiel prônant une monarchie constitutionnelle à l'anglaise.

En tant que Grand Maître, il effectua un voyage en 1776 dans le Midi de la France. Ce déplacement dans les loges maçonniques eut pour effet de confirmer toutes les décisions de la nouvelle direction de l'obédience et d'écarter les Frères de la loge dissidente dite de Clermont². Ce fut à peu près tout ce qu'il fit durant la quinzaine d'années séparant son installation de la Révolution et convenons que son bilan fut assez maigre. Heureusement pour la franc-maçonnerie, une autre personnalité allait la remettre en selle.

La reprise en main de la Grande Loge de France

Le duc de Montmorency-Luxembourg en fut l'instigateur, introduisant une forme (minimaliste) de démocratie au sein des loges. De nouveaux statuts donnèrent l'autorisation aux Frères d'élire par voie de scrutin leurs Vénérables Maîtres et leurs officiers³. En outre, les maîtres des loges avaient la possibilité d'élire les officiers de la Grande Loge, ce qui laissait une place dans le gouvernement de l'Ordre aux maçons de province.

Avec un tel changement, il devenait impossible de conserver le nom de Grande Loge de France ; ainsi fut créé en 1773 le Grand Orient de France sous la direction effective de Montmorency-Luxembourg⁴. Le duc de Chartres, futur duc d'Orléans à la mort de son père, devenait Grand Maître de cette nouvelle entité.

1 À vrai dire, ses motivations pour devenir Grand Maître ne furent jamais clairement élucidées. Avait-il l'intention de se servir de la franc-maçonnerie comme d'un marchepied vers le pouvoir ? Ceci est peu probable car il n'avait alors que vingt-quatre ans ; en revanche, nous ne pouvons pas écarter qu'il y ait pensé par la suite. Pour ce qui fut de son arrivée inopinée dans l'obédience, d'aucuns comme Daniel Ligou écrivirent que « *Les ex-lacornards [les partisans de Lacorne] prennent langue avec le duc de Chartres et proposent son nom à la Grande Maîtrise* » (cf. l'article de Daniel Ligou, « Avec la Révolution, la plupart des loges disparaissent », *Historia*, n° 48, numéro spécial consacré aux francs-maçons, juillet-août 1997, p. 24).

2 Cf. ci-dessous.

3 Le Vénérable Maître dirige la loge où sont réunis les francs-maçons appartenant à cette entité et les officiers ont des charges permettant à celle-ci de bien fonctionner (cf. la troisième partie).

4 Il y eut un intermède de temps durant lequel la Grande Loge de France devint la Grande Loge nationale de France avant de se métamorphoser en Grand Orient de France. Cf. Robert Kalbach, *Montmorency-Luxembourg et son temps, Fondateur du Grand Orient de France*, Éditions Dervy, 2009.

De nombreux Frères royalistes ne pouvaient admettre cette forme (limitée) de parlementarisme à l'intérieur de la franc-maçonnerie. Les titulaires des postes de Vénérables Maîtres élus à vie devaient désormais passer par des élections régulières pour les garder. Dans la grande majorité des loges parisiennes, c'était proprement impensable ! Ce fut l'origine d'une Grande Loge dissidente dénommée Grand Orient de Clermont, vocable montrant que ses partisans ne reconnaissaient que comme Grand Maître le défunt Louis de Bourbon-Condé. Pourtant, le Grand Orient fit preuve de la plus grande mansuétude à son égard, avant de l'absorber vingt-cinq ans plus tard (1799).

La société maçonnique

L'implantation des loges provinciales reposa en grande partie sur la diffusion des livres et sur l'essor de l'alphabétisation en général. Ceci dit, limiter leur installation aux idées des Lumières serait quelque peu approximatif, car il était essentiel d'être (très) riche pour maçonner. Les fortunes dépensées pour se retrouver entre gens du même monde étaient incommensurables par rapport aux cotisations exigées dans les loges aujourd'hui. Ces personnes de haut rang finançaient par ailleurs des institutions comme le Musée ou le Lycée, semblables à des universités du temps libre de nos jours, où étaient dispensés des cours permettant la propagation des idées nouvelles. Dès lors, il n'était pas surprenant d'y trouver, parmi le corps enseignant, une majorité de francs-maçons assurant une sorte de lien entre une classe sociale favorisée et une élite scientifique.

Il est alors logique de penser que l'ésotérisme en franc-maçonnerie ait été quelque peu marginalisé. Si les thèses de Cagliostro comme la maçonnerie d'origine templière doivent être considérées, non pas avec mépris, mais avec une certaine attention, elles suscitèrent à l'époque peu d'intérêt. L'écosisme, c'est-à-dire les hauts-grades créés à la suite de Ramsay, relevait d'une attitude individuelle et ne pouvait être assimilé à un facteur d'expansion des loges.

Dans ces conditions, jeter un regard éclairant sur les milieux intellectuels de l'époque n'est pas inintéressant...

• Les écrivains

Dans ce siècle de liberté et même de libertinage, les auteurs et divers pamphlétaires occupèrent une place de choix du fait de la portée de leurs discours aux retombées incalculables.

Le rôle du Grand Maître

S'il faut en croire encore Charles Bernardin dans ses *Notes pour servir à la franc-maçonnerie à Nancy jusqu'en 1805*, le duc d'Antin aurait prononcé un

autre discours assez prémonitoire déclarant : « *L'ordre exige de chacun de nous de contribuer par ses protecteurs, par sa libéralité ou par son travail à un vaste ouvrage auquel nulle académie ne peut suffire, parce que toutes ces sociétés étant composées d'un très petit nombre d'hommes, leur travail ne peut embrasser un objet aussi étendu... Tous les Grands Maîtres en Allemagne, en Angleterre, en Italie et ailleurs exhortent tous les savants et tous les artisans de la Confraternité de s'unir pour fournir les matériaux d'un dictionnaire universel des arts libéraux et des sciences utiles, la théologie et la politique seules exceptées. On a déjà commencé l'ouvrage à Londres¹... »*

Charles Bernardin voyait dans ces lignes l'origine de l'Encyclopédie mais la question demeurait : beaucoup d'écrivains furent-ils francs-maçons ?

Les philosophes

Les grandes figures des Lumières (Montesquieu, Voltaire, Diderot ou Rousseau) optèrent chacun pour des positions diverses vis-à-vis de l'obédience. En effet, si l'auteur de *L'Esprit des lois* fut reçu dans la loge anglaise *The Horn* à Westminster en 1730 et connut une longue vie maçonnique (il décéda en 1755), le deuxième, au contraire, ne cessa d'ironiser quasiment toute sa vie sur les francs-maçons. Puis, quelques mois avant de mourir, le patriarche de Ferney fut initié le 7 avril 1778 à l'illustre loge des Neuf Sœurs où était regroupée la quasi-totalité de l'élite scientifique et littéraire du moment. La cérémonie d'initiation fut particulière (il lui fut remis directement un tablier de Maître et non d'Apprenti comme de coutume, et il ne portait pas de bandeau), provoquant d'ailleurs une vive réaction du Grand Orient vis-à-vis de ladite loge.

Diderot, après avoir fait acte de candidature toujours à la loge des Neuf Sœurs (en compagnie du mathématicien Le Rond d'Alembert), sembla s'en être retiré, ne souhaitant pas instaurer un conflit avec l'Académie française, celle-ci ne supportant pas de voir ses membres entrer en franc-maçonnerie avec une certaine publicité !

Apparemment Jean-Jacques Rousseau, enfin, n'eut jamais le moindre contact avec la franc-maçonnerie... bien qu'une loge du Grand Orient de France porte son patronyme.

S'il est impossible d'extrapoler une analyse d'ensemble à partir de ces parcours personnels, essayons de voir si les propos du duc d'Antin furent suivis d'effets.

Les auteurs francs-maçons du XVIII^e siècle

Les historiens en dénombrèrent environ cinq cents répartis dans un peu plus de deux cents loges, ce qui en faisait une moyenne statistique plus qu'honorable ; mais ces chiffres doivent être relativisés.

¹ Charles Bernardin, *Notes pour servir à la franc-maçonnerie à Nancy jusqu'en 1805, op. cit.*, p. 69.

Certes, il y eut des noms flatteurs parmi les Frères comme Chamfort, Choderlos de Laclos, Florian ou encore Helvétius... En revanche, parmi les absents, si nous faisons abstraction de l'auteur de *La nouvelle Héloïse*, il faut également mentionner Beaumarchais, Bernardin de Saint-Pierre, l'abbé Prévost ou Marivaux... La balance était donc sensiblement équilibrée entre les francs-maçons et ceux qui ne le furent pas.

Il est tentant de rapprocher le discours du Grand Maître mentionné plus haut par Charles Bernardin et la réalité. Cette dernière fut bien différente car il y eut peu de maçons parmi les collaborateurs de l'Encyclopédie. En revanche, nous en trouvons beaucoup plus parmi les souscripteurs de sa diffusion qui trouva des relais dans les loges et les structures plus ou moins maçonniques du moment.

Pour ce qui fut de la qualité des travaux des écrivains francs-maçons, un grand nombre s'adonnait à la poésie et le reste était assez diversifié dans tous les modes d'écriture. Ainsi la politique ne représentait que 10 à 15 % des publications et, de manière générale, les grandes synthèses historiques ne constituèrent pas une priorité. Quant à la production purement maçonnique, elle était essentiellement réservée à un usage interne et les thèmes touchant l'ésotérisme au sens large n'étaient guère plus développés. *A priori* les idées dites « subversives » se manifestèrent d'abord à l'intérieur des loges.

Bien sûr, quelques francs-maçons à titre individuel mirent à profit leurs propres réseaux pour se regrouper et inspirer des idéaux révolutionnaires. Mais, encore une fois, il faut remettre à sa juste place de telles initiatives et ne pas s'en tenir aux libelles antimaçonniques (comme celles formulées par l'abbé Barruel dans ses fameuses *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*).

• Les savants

Dans les pas de l'illustre Lavoisier et de sa *Théorie générale* transformant la chimie, s'engouffra une cohorte de figures extraordinaires dont un grand nombre était franc-maçon¹. De formation hétérogène (coexistaient parmi eux des médecins, des pharmaciens mais aussi des juristes), ils devaient pérenniser la toute jeune République.

Des réussites exceptionnelles

Le régime étant en péril face aux monarchies européennes coalisées, toutes les énergies devaient être mises au service de la République et, à ce titre, les savants furent mobilisés ; ils y étaient fortement invités puisque ceux qui ne le feraient pas, « *par indolence ou par insouciance* », seraient, « *par leur coupable indifférence*,

¹ Sur la cinquantaine de chimistes officiant sous la Révolution et l'Empire, un bon tiers d'entre eux était des Frères (Cf. Alain Queruel, *Les Chimistes francs-maçons sous la Révolution et l'Empire*, Éditions Ivoire-clair, 2013).

*presque aussi condamnables que les ennemis de la chose publique¹ »... En ces temps où la délation et la guillotine fonctionnaient à plein, ces recommandations avaient valeur de menace. Répondant aux ordres du Comité de salut public, ils rédigèrent des ouvrages de vulgarisation à destination du plus grand nombre comme par exemple « *Le Programme de cours révolutionnaire sur la fabrication des poudres, salpêtres et canons* ». Parmi leurs exploits, il faut souligner les progrès dans les poudres contribuant à la réputation des Sans Culottes sur les champs de bataille européens.*

Dans le secteur militaire

Dès le début du règne de Louis XVI, les politiques et le ministre Turgot, conscients du retard que le pays avait en matière de poudre, avaient chargé Lavoisier d'un plan de relance de cette activité ayant permis à la France de se mettre à niveau². Toutefois, la nation n'était pas encore en pointe comme elle le devint sous la Révolution grâce justement à des individualités brillantes comme Carny ou Pelletier.

REPÈRES

Jean Antoine Carny (1751-1830)

Il inventa un procédé de trituration de la poudre noire au tonneau tournant permettant de produire en neuf jours des quantités qui en demandaient cinq mois auparavant. Cette innovation assura l'approvisionnement total des armées de la République. Fondateur de la loge La Philanthropie à l'Orient de Saint-Quentin le 4 thermidor an VIII (1799), il contribua également au développement de la détergence avec le dépôt d'un brevet sur la fabrication de la soude industrielle dont il allait faire don généreusement à la République.

65

Si Pelletier travailla lui aussi dans la détergence, ses découvertes technologiques furent tout aussi extraordinaires.

REPÈRES

Bertrand Pelletier (1761-1797)

Reçu en franc-maçonnerie à la loge La réunion des amis intimes à l'Orient de Paris vers 1784, Pelletier s'avéra être un homme providentiel pour la Révolution en mettant au point un procédé séparant le cuivre (par oxydation) du métal des cloches, répondant au besoin urgent de produire des canons. Apportant des améliorations sensibles dans la préparation de savons, il s'occupa également de tannage.

1 Rapport de Darcet et de Pelletier sur « L'Instruction sur l'art de séparer le cuivre du métal des cloches » (rédigé le 22 ventôse de l'an II sur l'injonction du Comité de salut public, p. 3).

2 Lors de la guerre d'indépendance des colonies américaines, les Britanniques l'avaient constaté à leurs dépens puisque notre pays, importateur de poudre quelques années auparavant, était devenu exportateur.

Les soldats disposaient donc du meilleur armement, portaient des vêtements propres et avaient des souliers de qualité. Grâce aux savants, ils purent sauver le nouveau régime.

Dans le secteur civil

Les savants francs-maçons s'investirent principalement dans deux domaines : la société philanthropique d'une part et, de l'autre, la réorganisation du système éducatif qui est toujours actif dans ses grandes lignes de nos jours.

La Maison (ou Société) philanthropique

Créée par Antoine Alexis François Cadet de Vaux (1748-1828) aidé du ministre Chaptal, tous deux scientifiques et francs-maçons, la Maison philanthropique est l'ancêtre des Restaurants du Cœur.

Avec ses amis philanthropes (Antoine-Augustin Parmentier mais aussi Benjamin Delessert ou Antoine-Grimald Monnet), Antoine Alexis François organisa des soupes économiques. Ayant travaillé sur l'orge ainsi que sur la pomme de terre du fait de sa proximité avec Parmentier, les portions et la distribution furent minutieusement préparées.

Passer des soupes à la Maison philanthropique fut réalisé grâce au banquier franc-maçon Savalette de Langes. Dans un premier temps (en 1778), il est plus exact, pour la qualifier, d'user du vocable de « société » à connotation pour le moins progressiste pour ne pas dire maçonnique au vu de leurs travaux ; des thèmes comme : « *L'esclavage des Nègres / L'abolition de la torture / L'amour de l'utilité publique / Les abus de la sécularisation des biens ecclésiastiques* » étaient sans ambiguïté.

Une évolution survint en 1783 lorsque les lecteurs du *Journal de Paris* (dirigé par Cadet de Vaux) apprirent, dans l'édition du 3 juin de cette année-là que « *plusieurs citoyens animés par un sentiment de bienfaisance et d'humanité ont réuni une somme nécessaire pour accorder un secours annuel à douze ouvriers octogénaires* ». Cet entrefilet annonçait, par la systématisation des soupes économiques et l'engagement sans réserve des amis de Cadet de Vaux, le développement des services aux indigents.

Les fondements du système éducatif

Là aussi, les Frères furent en pointe. Nous pensons tout particulièrement à Gaspard Monge et Antoine de Fourcroy¹ qui furent à l'origine de l'École centrale des travaux publics devant s'appeler quelques années plus tard polytechnique ; si le premier fut un franc-maçon attesté quoique peu actif, nous n'avons en revanche, pour le second, aucune preuve de son initiation même si beaucoup prétendirent qu'il fut membre de la loge des Neuf Sœurs...

¹ Alain Queruel, *Antoine de Fourcroy, savant, franc-maçon, homme politique*, Éditions Hermann, 2009.

Commençant ce travail de refondation sous la Révolution en étant propulsé au Comité d'instruction publique, Fourcroy, brillant chimiste, réforma les études de médecine et de pharmacie. Sous le Consulat, il finalisa toutes les lois sur l'instruction en confortant les études médicales et en règlementant les écoles de droit. Toute son action déboucha sur la loi de 1806 créant une université impériale dont l'Empereur lui refusa la direction, mais qui pérennisa les structures de l'éducation dans notre pays pour plusieurs dizaines d'années.

• Les francs-maçons en politique

La rumeur du prétendu complot maçonnique persistant, il n'est pas inutile de mentionner quelques chiffres amenant à poser le problème sous un autre angle.

Des généralités pour poser le débat

Quelle que fût l'Assemblée considérée, à savoir les États généraux marquant le début de la Révolution où les élus étaient quasiment tous monarchistes ou plus tard la Convention de tendance résolument républicaine, le pourcentage de francs-maçons en leur sein demeura quasiment stable en s'établissant autour de 20 %. Une telle minorité rendait tout complot pour le moins difficile pour ne pas dire impossible.

Entre ces deux Assemblées existaient des dissemblances faramineuses, à savoir celle favorable à la Révolution comme celle lui étant farouchement opposée. Certains Frères périrent sur la guillotine et d'autres émigrèrent. En clair, il y eut aussi bien une maçonnerie de *droite* que de *gauche* tenant respectivement leurs *tenues* (séances) dans des ateliers monarchistes et jacobins !

Des actes individuels marquants

Durant ces bouleversements, de nombreux Frères s'illustrèrent. Le duc d'Aiguillon enclencha la nuit du 4 août l'abandon des privilèges tandis que le député Roland proclama très officiellement la République le 21 septembre 1792...

Quelques mois plus tard, les Frères se déchiraient à propos du vote sur la condamnation du Roi, leurs voix se partageant quasiment à égalité entre les régicides et ceux s'opposant à la mort du souverain. Lors de l'épisode atroce de la Terreur, des Frères à Lyon comme à Toulouse devaient payer de leur vie leur engagement dans la vie de la cité. Bien évidemment, il serait difficile de passer sous silence des francs-maçons célèbres de cette époque comme La Fayette¹ qui n'était « que » lieutenant général, Mirabeau ou l'abbé Sieyès dont l'Histoire a retenu les bons mots.

¹ Annexe 4 : La guerre d'indépendance américaine et la franc-maçonnerie.

Mais, un peu comme l'arbre cachant la forêt, au-delà de ces héros de la Révolution passant à la postérité, il ne faut pas oublier les bataillons de Frères ayant préparé les fameux Cahiers de 1789 ni leur influence dans la rédaction de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*.

Puisque nous évoquions La Fayette, signalons qu'il fut très probablement reçu fort jeune dans une loge militaire comme beaucoup de sa caste.

• Les loges militaires

Elles apparurent dès la naissance de la franc-maçonnerie. Dès lors, il faut examiner avec attention leur raison d'être et même leur croissance quasiment ininterrompue dès les débuts de l'obédience.

Leur origine

Leur création fut un palliatif à une vie de garnison monotone. Entrer dans une loge maçonnique pour un profane évitait la routine et permettait à des officiers désœuvrés d'employer leur temps libre à des tâches plus intéressantes.

D'ailleurs, le nombre de loges répertorié au fonds maçonnique démontre qu'elles se développèrent sur l'ensemble du territoire comme dans le Nord avec La Réunion Parfaite installée à Maubeuge, le régiment de chasseurs de Sevonnes ou encore celui d'Alsace installé dans la période 1783-1788 prenant le nom de loge du Maréchal de Saxe (Maurice de Saxe avait été reçu en maçonnerie en 1738 à Paris avec un faste provocateur à un moment où les loges étaient mal considérées par le cardinal Fleury) après s'être vu refuser celui de duc de Marlborough... Dans ces années pré-révolutionnaires, la quasi-totalité des membres de ces ateliers étaient des nobles.

Leur croissance

Dans son livre intitulé *Idées modernes, droit international et franc-maçonnerie*, Ernest Nys¹ avançait le chiffre de trente loges militaires dépendant du Grand Orient de France en 1778 et de soixante-neuf en 1811. Il insistait, par ailleurs, sur la constitution de loges par des francs-maçons prisonniers de guerre. Pour ce qui était des Français incarcérés, il rapportait le chiffre de vingt-neuf loges.

Leur composition² respectait la hiérarchie militaire, à savoir une direction par le colonel du régiment, lui-même étant assisté comme Vénérable Maître par ses deux Frères Surveillants qui étaient le plus souvent des capitaines ; le seul

1 Ernest Nys, *Idées modernes, droit international et franc-maçonnerie*, éditeur M. Weissenbruch, Bruxelles, 1908, pp. 42-43.

2 Cf. Le fonds maçonnique de la BNF, côtes FM2-18 et FM2-24, couvrant très grossièrement des loges s'étant formées entre 1780 et 1820.

fait marquant était la présence d'artistes liés au régiment ou à la demi-brigade. Cette instauration de loges militaires trouva un prolongement lors de l'expédition d'Égypte où des demi-brigades créèrent des loges maçonniques. L'orientation fut d'ailleurs générale puisque, sur la période, furent fondées quarante-deux loges militaires pour quatre-vingt-dix régiments d'infanterie de ligne et dix-huit loges militaires pour vingt-six régiments de ligne, faisant de la franc-maçonnerie dans l'armée assurément un phénomène de masse s'amplifiant avec les guerres napoléoniennes.

Mais nous n'en sommes pas encore là...

LA FRANC-MAÇONNERIE DE 1789 À 1800



La tourmente révolutionnaire faillit bien emporter l'obédience et, s'il n'y avait pas eu quelques Frères tenant le cap, celle-ci n'eût probablement pas réapparu après la Terreur.

La franc-maçonnerie « sous » la Révolution

Ses ennuis purent être impartis, pour l'essentiel, au comportement de son Grand Maître, le duc de Chartres devenu, au décès de son père, duc d'Orléans avant de se transformer en Philippe Égalité, choix d'ailleurs quelque peu imposé par les circonstances du moment¹.

• Le duc d'Orléans et la franc-maçonnerie

Ce prince de sang royal doit être davantage considéré comme un opportuniste que comme un homme de principes. Aussi ne faut-il pas être surpris de le voir prêt à s'affranchir de toutes ces contraintes très facilement...

La franc-maçonnerie ne lui apparaissant plus d'aucune utilité (l'instauration d'un monarque constitutionnel n'était plus de saison), il n'hésita pas à la couler tout à fait officiellement en publiant une circulaire dans le Journal de Paris.

1 Alain Queruel, *Philippe Égalité, franc-maçon, mécène et régicide*, Éditions Anovi, 2012.

« Dans un temps où assurément personne ne prévoyait notre révolution, je m'étais attaché à la franche maçonnerie qui offrait une sorte d'image de l'Égalité, comme je m'étais attaché aux Parlements qui offraient une sorte d'image de la Liberté ; j'ai depuis quitté le fantôme pour la réalité [...]

Comme [...] je pense qu'il ne doit y avoir aucun mystère, ni aucune assemblée secrète dans une République, surtout au commencement de son établissement, je ne veux plus me mêler en rien du Grand Orient, ni des assemblées de francs-maçons. »

Lettre adressée par Louis Philippe Joseph d'Orléans

D'où sa démission en janvier 1793 rendant les Frères (particulièrement ceux des loges de province) perplexes devant le comportement à adopter en cette période de grands bouleversements. Ces quelques lignes écrites par le prince laisseraient à penser qu'il y eut une certaine connivence entre la franc-maçonnerie et la politique. En fait, il n'en fut rien, l'apolitisme général régnant dans les loges.

La loi des suspects du 17 septembre 1793 accusant de haute trahison les partisans de la tyrannie et les ennemis de la liberté, les Frères jugèrent plus prudent de se cacher. D'ailleurs, le Grand Orient de France avait anticipé le mouvement en annonçant le mois précédent à ses derniers membres en activité qu'il cessait de se réunir. En clair, il avait décidé de se saborder...

• Un regard sur la franc-maçonnerie à la Révolution

Durant les années révolutionnaires (1789-1795), la franc-maçonnerie était loin d'être une entité homogène. Après la domination des nobles de l'Ancien régime parmi lesquels d'aucuns étaient (peut-être) plus éclairés que d'autres, les Frères provenaient d'horizons nouveaux. Riches pour la plupart, s'ils désiraient secouer quelque peu l'ordre établi, ils n'avaient que peu d'intérêt pour la Révolution qu'ils virent survenir tels des spectateurs engagés avant de la subir et d'être submergés par le flot.

Considérée comme une société secrète, l'obédience était le plus souvent suspecte et préféra, pour user d'un terme maçonnique, « *se mettre en sommeil* », en clair se tapir en attendant des jours meilleurs. Cette attitude explique, aux pires moments de la Terreur, les pillages des temples maçonniques et la déliquescence quasi-totale du Grand Orient de France que venait de construire avec beaucoup de diplomatie le duc de Montmorency-Luxembourg.

Non seulement le Grand Orient n'existait plus en tant que tel mais, en plus, il était rejeté de tous les bords politiques tant sa réputation était exécrationnelle. Les uns l'assimilaient à un repaire de royalistes tandis que les autres voyaient en lui un appendice du jacobinisme !

Il fallut attendre la réaction thermidorienne après la chute de Robespierre au 9 thermidor de l'an II (27 juillet 1794) et la suppression de la Terreur pour noter un changement. Le pouvoir revint aux éléments modérés et la plupart des lois d'exception furent abrogées. D'autres Frères allaient réveiller cette franc-maçonnerie moribonde.

La reconstruction de la franc-maçonnerie

En 1797, le Grand Orient ne comprenait plus que dix-huit loges sur tout le territoire (pour environ sept cents à la veille du tumulte révolutionnaire) ! Dans ces conditions, l'heure était à la réconciliation et tous les francs-maçons furent sollicités en ce sens, entre autres Cambacérés qui n'appartenait plus au Conseil des Cinq Cents et qui se consacrait alors à son métier d'avocat. Le futur Archichancelier de l'Empire disposait donc de beaucoup de temps libre pour la maçonnerie en aidant son ami Roettiers de Montaleau à fédérer les divers courants.

REPÈRES

Alexandre Louis Roettiers de Montaleau (1748-1808)

Issu d'une famille de graveur général des Monnaies, il fit carrière à la Chambre des comptes de Paris. Sa charge fut supprimée en août 1791 mais il rebondit comme directeur de la Monnaie. Parallèlement, initié à la loge L'Amitié en 1774, il gravit les divers échelons de l'obédience, occupant le poste de président à la chambre des grades jusqu'en 1794. Pendant cette période douloureuse, il conserva les archives de la franc-maçonnerie et attendit des lendemains plus favorables pour lui redonner sa splendeur passée... Ceux-ci arrivèrent en 1795, quelques mois après Thermidor, avec la reprise des travaux maçonniques dans les loges.

73

Vu son action, ses Frères le nommèrent en juillet 1796 Grand Vénérable du Grand Orient, Roettiers de Montaleau ayant par modestie refusé le titre de Grand Maître.

Il entreprit de réunir ce dernier à la Grande Loge de Clermont, ce qui survint un peu plus tard en mai-juin 1799. Un accord fut trouvé pour les Vénérables refusant d'être évincés : ils furent désormais élus mais tous ceux qui étaient inamovibles restèrent encore neuf ans en fonction.

Les Frères revinrent alors progressivement dans les Temples. Roettiers fut aidé par le pouvoir, le coup d'État du 18 fructidor (août-septembre) de 1797 amenant deux francs-maçons, Merlin de Douai et François de Neufchâteau, parmi les cinq Directeurs à conduire l'exécutif. Par voie de conséquence, peu de temps après le départ en Égypte de Bonaparte, le ministre de la Police promulguait un décret autorisant les tenues maçonniques. Pour être plus exact, il faudrait

employer plutôt le mot de « confirmant » que celui « d'autorisant » puisqu'elles n'avaient jamais été interdites en tant que telles. Cet arrêté ministériel s'avéra un excellent outil de contrôle des loges maçonniques pour le pouvoir, phénomène qui s'accrut avec les régimes suivants...

• Une certaine épuration

Car il faut bien appeler les choses par leur nom ! Si elle se fit dans le silence des loges, les exemples ne manquèrent pas dans les différentes cités de l'hexagone où la qualité de sincère républicain était expressément demandée.

Dans les ateliers maçonniques, la priorité la plus élémentaire consistait à se démarquer de tout sentiment royaliste. Les Frères désiraient le faire savoir avec la plus grande netteté comme l'atteste le propos suivant tenu par un franc-maçon rennais : « *Un membre a rappelé que les bruits calomnieux qui se sont répandus sur quelques-uns des membres de cette respectable loge ont déjà produit les plus fâcheux effets, mais que le plus malheureux de tous est de comprendre indistinctement tous les membres qui la composent dans la même inculcation tendant à l'accuser de royalisme, ou de toute autre opinion contraire au gouvernement républicain¹* », très représentatif des attitudes tenues à l'époque dans différentes loges.

Ce témoignage datait du 14 décembre 1797, soit quelques mois après un coup d'État dont le Directoire fut si proluxe et les francs-maçons ne manifestaient aucun entrain pour être déporté... après avoir risqué auparavant la guillotine. La raison convenait de se tenir à l'écart de la chose politique ! Dans la foulée, il fut exigé des Frères un serment républicain ; le processus d'asservissement de la franc-maçonnerie était en marche.

Mais, dans l'intervalle, la politique (surtout extérieure) allait prendre le devant de la scène avec d'abord la campagne d'Italie où Bonaparte devait connaître ses heures de gloire avant d'aller en Égypte.

L'expédition d'Égypte

Elle justifierait tout un travail et notre intention n'est pas de la relater mais seulement de s'interroger sur le fait de savoir si elle fut, oui ou non, une affaire de francs-maçons. Il serait assez tentant de répondre par l'affirmative tant ils furent présents tout au long de cette campagne, que ce fût dans sa conception comme dans sa durée.

¹ Daniel Kerjan, *Rennes : les francs-maçons du Grand Orient de France. 1748-1998 : 250 ans dans la ville*, Presses universitaires de Rennes, 2005, p.118.

• Les causes de l'expédition

Elles furent multiples et ne relèvent pas seulement de l'homme Napoléon Bonaparte bien qu'il fût au centre de l'expédition. En effet, des mobiles politiques, économiques et relationnels conduisirent à cette opération hors du commun.

Les motivations politiques

Le Directoire était un régime extrêmement corrompu avec, à sa tête, Barras, impliquant des coups d'État et une répression impitoyable ; ainsi, les royalistes réfugiés à l'église Saint-Roch à Paris le 13 vendémiaire (5 octobre 1795) furent mitraillés par Bonaparte.

À cette politique intérieure à laquelle le peuple, plongé dans la misère, s'intéressait peu, répondait son homologue extérieur tout aussi désolant puisque la guerre continuait contre l'Angleterre et l'Autriche. Contre cette dernière, trois armées avaient été montées pour converger sur Vienne, les deux premières devant passer par le Main et le Danube et la troisième par l'Italie. Si le plan échoua en Allemagne, Bonaparte, commandant la dernière, s'illustra lors des victoires de Lodi, Rivoli, Arcole et Castiglione.

Restait l'Angleterre protégée par son insularité. Dans un premier temps, un débarquement fut envisagé. Le général Hoche en fut chargé ; mais après une tentative infructueuse en Irlande, il décéda en 1797, mettant un terme à ces visées. Pourtant, le Directoire ne renonça pas à cette chimère et Barras envoya Bonaparte en mission dans les ports de la Manche pour savoir si cette illusion pouvait devenir réalité. Le Corse fit son rapport en affirmant catégoriquement que cela était impossible ; dès lors, il devenait impératif de concevoir l'affaire autrement.

La genèse de l'expédition

Si envahir l'Angleterre s'avérait impensable, l'unique palliatif était de la contrer sur le plan économique et, par conséquent, de bloquer ses routes commerciales. Petit à petit, l'idée du pays des Pharaons s'imposa et le ministre des Relations extérieures du moment, Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, devint l'homme de la situation.

Des discussions tous azimuts

L'histoire débuta par des conciliabules entre le duc de Choiseul, franc-maçon et principal ministre du roi Louis XV, et le futur évêque d'Autun¹ dans les années 1770. Le premier avait été envoyé en exil sur ses terres de Chanteloup à Amboise dans l'Indre-et-Loire, le souverain ayant expressément interdit à tout courtisan

¹ Talleyrand-Périgord appartient à la loge L'Impériale des Francs-Chevaliers, son nom et sa qualité figurant dans les tableaux de loge en 1804 et 1805 (cf. FM2-84 au fond maçonnique de la B.N.F.).

de fréquenter le pestiféré ! Cela ne découragea pas le jeune Talleyrand-Périgord pour autant.

Ceux, qui n'osèrent pas braver l'interdit et parmi lesquels se trouvaient de nombreux francs-maçons, se consolèrent en versant une obole qui servit à ériger une pagode à proximité du château. Quelques décennies plus tard, ce dernier étant démantelé, il ne subsista plus que ce monument exhibant de nombreux symboles maçonniques.

Un peu plus de vingt ans après, Talleyrand-Périgord, alors ministre, « vendit » l'idée à tous. Il la proposa en premier lieu à Napoléon Bonaparte qui l'accepta d'abord avec réticence. Mais il fallait surtout convaincre les Directeurs qui étaient loin d'admirer le vainqueur de la campagne d'Italie, se méfiant de sa mégalomanie ou craignant que le départ d'une armée de 40 000 hommes vers l'Orient ne fit le jeu des monarchies européennes. Finalement, Talleyrand-Périgord arracha la décision ; mais il ne s'arrêta pas là...

Il retourna le dernier argument pour amadouer les puissances du Vieux continent, les informant que cette même armée commandée par Bonaparte et loin de ses bases ne serait plus une menace. Bien mieux, il prit langue avec la Sublime Porte car l'Égypte, dirigée de fait par les Mameluks, était officiellement une province turque. Talleyrand-Périgord soumit l'idée aux Ottomans en leur disant que cette expédition avait, selon lui, deux objectifs : rétablir la puissance politique turque d'une part, et assurer une prépondérance économique française pour saboter celle de l'Angleterre de l'autre...

Le départ

Il eut lieu le 19 mai 1798 en rade de Toulon tout au moins pour l'essentiel car d'autres navires en provenance d'Italie et de Corse se regroupèrent autour du vaisseau-amiral *L'Orient* commandé par le vice-amiral Brueys où demeurait Bonaparte. Pourtant, cette marine, comportant plus de trois cents bateaux, n'était pas de grande qualité.

• Des francs-maçons dans l'expédition

S'il y en eut beaucoup parmi les militaires de haut rang, ils furent également présents parmi les civils ou les savants recrutés par Monge et Berthollet qui ne devaient en aucun cas révéler la destination finale de cette campagne, ce qui ne facilitait pas leur tâche !

Chez les généraux en chef

Trois hommes se succédèrent à la tête de l'armée : après Bonaparte vinrent Kléber et Menou. Si les deux derniers furent des francs-maçons reconnus, la réception de Napoléon en loge pose encore problème de nos jours.

Napoléon Bonaparte et la franc-maçonnerie

Les rumeurs ont couru mais les preuves attestant d'une initiation quelconque n'ont jamais été apportées jusqu'ici. En effet, une affiliation durant toute la campagne paraît problématique à Malte ou en Égypte¹ et à son retour d'Orient, la priorité était davantage à la préparation du coup d'État (elle dura moins de deux mois !) qu'à une réception en loge.

En revanche, comme le disent les maçons, il a peut-être reçu la *Lumière* auparavant, soit à l'école militaire ou à Brienne. Les soupçons sont confortés par le fait que la majorité de sa famille fut maçonne, à savoir ses frères de sang ou encore des familiers comme le père de Désirée Clary, sa fiancée toulonnaise qui finit reine de Suède en épousant le maréchal Bernadotte. Une telle proximité a nourri les récits les plus fous, en particulier ceux concernant son retour d'Égypte.



Le départ d'Égypte de Bonaparte

Il fut assez précipité et suivit la victoire terrestre d'Aboukir (juillet 1799) qui ne doit pas être confondue avec la défaite navale le 1^{er} août 1798. Le Corse profita de ce succès pour discuter avec les Anglais et le commodore Sydney Smith, celui-ci lui indiquant que son escadre, bloquant les côtes égyptiennes, devait se ravitailler à Chypre, ouvrant ainsi le passage. Bonaparte demanda au vice-amiral Ganteaume d'affréter immédiatement quelques bateaux, quittant le sol égyptien en compagnie de ses fidèles (Monge, Berthollet, l'interprète Jaubert...) et donc abandonnant son armée sur place.

Cette aventure rocambolesque marquant la fin de l'expédition pour Bonaparte suscita des explications maçonniques. D'abord, le dénommé Sydney Smith, francophile et domicilié par la suite à Paris rue de Rivoli (!) était un Frère, affilié à la loge les Commandeurs du Mont Thabor² s'il faut en croire le tableau* de la loge de l'année 1827. Sa date de réception est inconnue mais il détenait apparemment un grade dans la maçonnerie laissant supposer qu'il avait peut-être été reçu une trentaine d'années auparavant...

Dans le cercle des proches de Bonaparte embarqués vers la France avec lui, se trouvaient de nombreux francs-maçons. En premier lieu, celui ayant assuré

1 Tel n'est pas l'avis formulé par Jean-Luc Quoy-Bodin qui mentionne dans son livre *L'Armée et la Franc-Maçonnerie ; au déclin de la monarchie sous la Révolution et l'Empire* » qu'il aurait pu être reçu à la sortie de l'école militaire en 1785... ou à Malte en 1798. Il aurait alors passé le deuxième grade de compagnon au Caire l'année suivante.

2 Cf. B.N.F., fonds maçonnique, FM2-65.

la logistique, Ganteaume¹ appartient ultérieurement à la loge Saint-Napoléon. Il faut également mentionner l'interprète Pierre Amédée Jaubert (1779-1847) qui eut un rôle déterminant lors de la campagne de Syrie en obtenant de la part des Druzes l'approvisionnement de l'armée française en nourriture.

La lettre du Grand Maître de l'obédience Memphis-Misraïm Chevillon écrite en 1934 et attestant que Bonaparte avait été initié et fondé au Caire la loge *Isis* ne firent qu'accentuer le doute, d'autant que d'autres généraux étaient cités.

Les autres généraux en chef

Kléber, d'origine strasbourgeoise, avait des conceptions plus réalistes que ses deux collègues, Bonaparte et Menou. Par ailleurs, il s'impliqua énormément dans le travail des savants en leur offrant toutes les facilités devant conduire à la parution de la *Description de l'Égypte*. Sur le plan maçonnique, nous ne savons pas grand-chose ; il aurait été reçu dans une loge militaire...

Menou fut affilié à la loge Les Cœurs Unis à l'Orient de Loches dans l'Indre-et-Loire et s'avéra être un piètre stratège au moment où il eût fallu démontrer tous ses talents sur le terrain...

78

Les officiers et les civils

Pour ce qui fut des premiers, il serait hasardeux d'opérer un tri tant ils furent nombreux : Lannes, Junot ou Eugène de Beauharnais... figurèrent parmi les plus connus ; mais il faut aussi noter la présence de futurs dignitaires de la franc-maçonnerie comme les généraux Belliard ou Rampon ou des héros comme leurs collègues Dumas (père d'Alexandre) et Lasalle...

Dès leur retour d'Égypte, les seconds se regroupèrent dans la loge Saint-Jean d'Écosse du Grand Sphinx : sur ses dix-neuf membres, plus de la moitié d'entre eux était d'anciens civils de l'expédition d'Égypte. Ainsi, il était possible d'y croiser des architectes comme Charles Balzac, Jean-Baptiste Le Père ou Jean-Claude Protain, des interprètes comme Jaubert (cité plus haut), Louis Rémy Raige ou Nicolas Belletête, des géographes comme Pierre Jacotin et Lathuile, un musicien comme Rigel, un peintre avec l'illustre Henri Joseph Redouté.

Pour compléter ce tableau, il faut aussi souligner l'importance des services de santé durant l'expédition, leurs représentants ayant souvent payé de leurs vies leur aide aux blessés sur tous les champs de bataille. Les plus célèbres d'entre eux furent les Frères Desgenettes et Larrey. Le premier lutta courageusement contre la peste en sauvant un maximum de soldats de ce fléau, y compris en s'opposant à Bonaparte lors du passage dans la ville de Jaffa ; le second

¹ Protégé par le Premier consul, il fut chargé de secourir le général Vaubois et sa garnison qui étaient toujours assiégés à Malte. Connaissant l'échec, Ganteaume fut écarté par l'Empereur jusqu'à sa chute en 1814.

perfectionna ses ambulances volantes en les faisant tirer par des dromadaires et soigna les hommes de la dysenterie et des affections vénériennes.

Enfin, parmi les francs-maçons financiers, il faut citer Jean-Baptiste Étienne Poussielgue (à ne pas confondre avec son frère Mathieu qui avait été envoyé en mission de reconnaissance à Malte avant l'expédition), Estève ainsi que Regnaud de Saint-Jean-d'Angély qui géra l'île de Malte du mieux qu'il put avec un manque de moyens évident.

• La fin de l'expédition

Après le retour piteux de Napoléon Bonaparte en France, le commandement passa à Kléber dont les conceptions étaient radicalement différentes de celles de son prédécesseur.

La politique de Kléber

L'armée française ne tenait que quelques villes et, à terme, l'expédition était condamnée ; aussi entama-t-il des négociations globales à El Arish le 24 janvier 1800. Celles-ci, débutant sous les meilleurs auspices, capotèrent brutalement car les Britanniques, ayant intercepté ses messages au Directoire et sachant son but avoué, prétextèrent ne plus disposer de pouvoir réels pour en discuter avec lui...

L'activité militaire reprit avec des faits d'armes comme la victoire d'Héliopolis ; mais Kléber finit sous les coups de couteaux d'un fanatique peu après. Sa mort fut une catastrophe pour l'expédition ; il avait redressé une situation délicate en très peu de temps après l'embarquement précipité de Bonaparte et mené, au niveau des savants, une politique cohérente à la différence des premiers mois. Son successeur, hélas, devait se montrer incapable d'exploiter ce capital.

Menou, le dernier général en chef

Ses débuts furent assez encourageants ; peu avant son trépas, Kléber avait profité d'une révolte au Caire pour rançonner (âprement) la population. Du coup, les soldes avaient été versées et le moral de la troupe était excellent. Cet état de grâce ne devait pas durer longtemps ; le nouveau commandant critiqua vertement les actions de son devancier, s'attirant l'antipathie de la quasi-totalité de ses subalternes. Ces derniers furent près de constituer une fronde et Menou dut ordonner à certains d'entre eux de quitter l'Égypte !

Pour contrer la colère des généraux, il s'appuya sur les savants qui furent nommés à la tête de l'administration. Certains, à leur retour d'Orient, firent des carrières brillantes sous l'Empire.

L'ultime phase de l'expédition arriva avec le débarquement des Anglais à Alexandrie en mars 1801 que Menou ne put enrayer du fait de ses nombreux

atermoiements et d'une certaine incompétence... La capitulation était au bout, les savants se substituant au général en chef pour négocier (difficilement) le résultat de leurs travaux scientifiques avec les Britanniques¹.

Le bilan

Sur le plan militaire, il fut catastrophique. En revanche, au niveau scientifique, il fut nettement plus brillant et n'hésitons pas à dire que les savants sauvèrent l'expédition. Non seulement, par leur maîtrise des techniques, ils prolongèrent la présence française en Égypte en fabriquant à nouveau tous les outils du plus simple au plus sophistiqué après la révolte des Cairotes (sous la houlette de Conté) mais, en outre, ils firent de leurs découvertes prodigieuses en Égypte une réussite exceptionnelle.

A l'Institut étaient débattues toutes les questions scientifiques finissant toujours par être source de progrès comme la théorie sur les mirages proposée par Monge, les relevés topographiques effectués par Jacotin ou encore le travail de Geoffroy Saint-Hilaire sur l'organisation des vertébrés...

Mais Bonaparte avait déjà tiré un trait sur cette expédition où il avait abandonné son armée. Non seulement personne ne le lui reprocha mais, de plus, les conversations dans les salons tournaient toutes à l'égyptomanie ! Le Consulat était tout proche...

¹ Geoffroy Saint-Hilaire s'en chargea et, comme les Britanniques voulaient accaparer tous leurs résultats scientifiques, le savant français menaça de tout brûler. Finalement, il réussit à préserver le tiers des recherches mais ne put sauver la pierre de Rosette. Néanmoins, Nicolas-Jacques Conté parvint à la reproduire par le procédé de chalcographie.

SURVOL DU XIX^e SIÈCLE



Sous l'Empire, la franc-maçonnerie s'agenouilla... mais cette obéissance favorisa son développement. Dès lors, la Restauration fut une période difficile à surmonter surtout à partir des années 1820 où la deuxième partie du règne de Louis XVIII se fit plus répressive..., la même politique se poursuivant avec l'accession au trône de Charles X. Puis s'ajouta la déception des Frères avec le roi Louis Philippe I^{er} ; en résumé, la première moitié du XIX^e siècle vit une obéissance totalement éteinte.

Le Second Empire, bien qu'il conduisît à un état du même ordre, fut assez riche en événements car la franc-maçonnerie reçut de nombreux opposants. Tout comme son oncle, le neveu contrôla étroitement les francs-maçons. Cependant, ceux-ci desserrèrent progressivement l'étreinte et, dans les années précédant Sedan, respirèrent un peu plus...

Une partie d'entre eux seulement fut active lors de la Commune de Paris alors que les loges provinciales désapprouvèrent leur comportement. Pourtant, le Grand Orient fut assimilé dans sa totalité comme fauteur de troubles et dut à nouveau faire profil bas jusqu'à l'établissement de la Troisième République.

La confirmation du régime républicain contribua au rayonnement de la franc-maçonnerie. Non seulement, celle-ci prit un nouvel élan en interne avec son positionnement vis-à-vis du « Grand Architecte de l'Univers » et la création de nouvelles obédiences, mais ses membres se retrouvèrent en grand nombre dans des cabinets ministériels.

Son âge d'or commençait ; il devait se poursuivre au siècle suivant quasiment jusqu'à l'extinction de cette même République en 1940.

LA FRANC-MAÇONNERIE D'UN EMPIRE À L'AUTRE



Sous le Consulat, le Grand Orient fut associé aux fêtes du nouveau régime, glorifiant les traités obtenus par le Premier consul... et surtout n'hésitant pas à l'inclure parmi ses membres !

Cette servilité s'accompagnait d'un essor sans précédent et Roettiers de Montaleau comprit la nécessité pour la franc-maçonnerie de se doter de nouvelles structures d'autant que certains Frères, désirant ranimer d'anciens rites, compromettaient l'unité durement acquise.

Alors émergea un nouveau rituel à l'usage des loges symboliques du rite français dénommé « Régulateur du maçon » ainsi que la réapparition des fonctions d'officiers d'honneur qui avaient été suspendues depuis 1793. La nomination de ces derniers ne fut effective que le 30 septembre 1803 et la liste fut complétée le 20 décembre 1804. Elle résultait d'un savant dosage entre les notables de l'Empire fraîchement installés aussi bien sur le plan militaire (Murat, Augereau, Masséna...) que civil (Lacépède, Lalande...) et ceux de l'Ancien régime avec le retour des grands noms de l'aristocratie (Choiseul-Praslin, de Luynes...).

Dans l'intervalle, Roettiers de Montaleau avait missionné le Frère Masséna auprès de Napoléon Bonaparte pour qu'il acceptât la grande maîtrise et qu'ainsi il protégât la maçonnerie comme du temps de la monarchie avec les princes du sang. Le Premier consul refusa la proposition mais cette démarche engageait la franc-maçonnerie pour plus d'une dizaine d'années, faisant d'elle un pilier du régime¹.

1 Sur l'Empire, voir Pierre-François Pinaud, *Cambacérés, le Premier Surveillant de la franc-maçonnerie impériale*, Éditions maçonniques de France, 1998.

La franc-maçonnerie et les débuts de l'Empire

En 1804 lorsque s'installa l'Empire, la franc-maçonnerie subit quelques tempêtes avec d'une part la nomination d'un nouveau Grand Maître et une bataille interne de l'autre.

• Un nouveau Grand Maître

Roettiers de Montaleau n'avait pas désarmé et souhaitait trouver comme successeur un protecteur puissant. La question fut réglée à l'automne 1804 par la désignation de Joseph Bonaparte comme tel avec son frère Louis Bonaparte comme adjoint. À défaut de la personne de l'Empereur, l'obédience s'était rabattue sur la famille proche. Joseph fut-il reçu préalablement en loge ? Nul ne le sut car il ne fut jamais installé en tant que Grand Maître...

• Une lutte au sein de la franc-maçonnerie

Désormais, le Grand Orient et la Grande Loge de Clermont vivaient en harmonie mais quelques unités travaillant au rite écossais avaient conservé leur indépendance comme la loge Saint-Alexandre d'Écosse comptant dans ses rangs le comte de Grasse-Tilly, fondateur du Suprême Conseil de France.

84

REPÈRES

Alexandre-François-Auguste, comte de Grasse, marquis de Tilly (1765-1845)

Fils aîné de l'amiral de Grasse, il fut initié à la loge Le Contrat Social en 1783. Sa vie le conduisit à Saint-Domingue de 1789 à 1793 en compagnie de son beau-père Delahogue. Les deux hommes arrivèrent à Charleston en Caroline du Sud où, en janvier 1797, ils créèrent le Suprême Conseil des Indes Occidentales, comprenant trente-trois degrés.

De Grasse-Tilly fonda la loge La Candeur à l'Orient de Charleston, en devenant le Vénérable Maître en 1798, et participa à la formation du rite écossais ancien et accepté en Caroline du Sud. Il fut bientôt promu Grand Inspecteur Général, accédant lui aussi au trente-troisième degré.

En 1802, il revint à Saint-Domingue, installant le Suprême Conseil des Îles françaises d'Amérique sous le vent dont il devint le Grand Commandeur à vie ; deux ans plus tard, il débarqua à Paris, créant un Suprême Conseil de France dont il prit la direction en se nommant Souverain Grand Commandeur...

Se produisit alors une âpre rivalité entre le rite écossais et le Grand Orient menant la franc-maçonnerie au bord du schisme. Le premier séduisait en effet beaucoup de Frères quittant le Grand Orient pour le rejoindre. Il fallait absolument enrayer l'hémorragie, ce dont était tout à fait conscient l'Empereur qui chargea l'archichancelier Cambacérès d'entamer au plus vite des négociations. Et le nouveau maître du pays avait été fort explicite : si les discussions venaient

à échouer, il supprimerait tout bonnement la franc-maçonnerie, celle-ci ne l'intéressant que dans la mesure où elle était une force unie l'aidant à consolider son trône.

• L'archichancelier Cambacérès

Ce franc-maçon montpelliérain s'étant jusqu'alors tenu à l'écart de cette querelle intestine réussit à trouver un accord, imparfait certes, mais satisfaisant pour les deux camps.

REPÈRES

Jean-Jacques Régis Cambacérès (1753-1824)

Né à Montpellier et originaire d'une famille de magistrats, il rejoignit lui aussi une Cour des comptes dès l'âge de vingt ans tout en étant reçu dans une loge maçonnique de cette même ville. Bientôt président du tribunal criminel de l'Hérault, il fut élu député de ce département à la Convention. Régicide, il entra dans les comités révolutionnaires avant de participer activement à la chute de Robespierre et de devenir l'un des hommes forts de la réaction thermidorienne. Malgré ce parcours tonitruant, le Directoire fut pour lui une sorte de traversée du désert (de courte durée, cependant). Sa carrière repartit avec Bonaparte dont il devint le premier juriste et l'Archichancelier d'Empire.

85

L'accord, signé début décembre 1804, précisait que le Grand Orient avait la mainmise sur les ateliers du 1^{er} au 18^e degré tandis que le Suprême Conseil exerçait sa tutelle sur ceux du 19^e au 33^e degré. D'ailleurs, la crise éclata bientôt mais, dans l'instant, les apparences étaient sauvées et personne ne regimba, trop content d'avoir échappé au pire !

En fait, le Grand Orient sortit vainqueur de ce conflit à la suite d'une réorganisation interne et les grands notables du régime (les maréchaux d'Empire, les ministres et les sénateurs) optèrent pour lui.

Le prince Louis, Grand Maître adjoint, se retira pour convenances personnelles et fut remplacé par Cambacérès en décembre 1805. Concrètement, celui-ci apparut comme le véritable chef de la maçonnerie française jusqu'à la fin de l'Empire.

La franc-maçonnerie impériale

La censure fonctionnant très bien, les loges sous l'Empire ne produisirent guère d'idées et devinrent davantage des lieux de plaisir, où les Frères mangeaient et buvaient, que de réflexion. Et la tendance se confirma tout au long de la décennie.

• L'œuvre de Cambacérés

En 1806, il publia de nouveaux statuts en insistant sur le gouvernement du Grand Orient qui, s'il était en apparence aux mains des députés des loges et des Chapitres, était tenu en pratique par les officiers de l'obédience qui étaient assurés de leur réélection mutuelle.

La maçonnerie était devenue une machine administrative et, par voie de conséquence, un des piliers du régime impérial au même titre que l'armée ou la religion. Les fonctionnaires et de façon plus large la classe moyenne se précipitèrent dans les loges. Cette ruée dans les ateliers eut aussi des prolongements dans la maçonnerie d'adoption, l'impératrice Joséphine, initiée sous l'Ancien régime, s'érigeant en protectrice de toutes les Sœurs. Certains ont cru voir la même chose avec son mari d'autant qu'un épisode se déroulant en 1807 accentua le doute.



FOCUS

Une réponse à la demande de l'évêque de Liège, Mgr Zaepfel

Celui-ci sollicitait le gouvernement impérial dont il dépendait pour savoir quelle attitude adopter face aux militaires français fréquentant les loges dans le diocèse liégeois. Portalis, le ministre concerné, envoya une réponse à l'évêque suivie d'une autre à l'Empereur pour justifier sa position.

Dans cette dernière, il glorifiait l'Empereur en confirmant que sa politique d'avoir encadré les loges maçonniques avait été beaucoup plus sage que de les interdire et ainsi de leur accorder une protection tacite. Et les choses en restèrent là, l'évêque se pliant aux instructions transmises.

• Cambacérés, un franc-maçon salonard ?

L'homme adorait les ors et les honneurs dans la vie profane comme maçonnique. Pourvu des plus grands titres aussi bien au sein du Grand Orient que du Suprême Conseil, l'Archichancelier était respecté... et apprécié de tous.

Ayant de l'entregent, des relations un peu partout en Europe¹ du fait de sa proximité avec l'Empereur, et un goût du compromis ne pouvant que convenir aux Frères, il fut une personnalité de premier plan. Pierre-François Pinaud a parfaitement résumé son action maçonnique en disant : « *Cambacérés n'a pas été un novateur ni un meneur d'hommes, il a assumé son mandat de Premier Surveillant en obéissant aux consignes de Napoléon : surveiller et protéger toutes les Maçonneries afin qu'elles servent la gloire de l'Empire*². »

1 Cambacérés les entretenait en ayant créé sa loge « personnelle » dénommée « la Grande Maîtrise » dès 1806 où se réunissaient toutes les élites du temps.

2 Pierre-François Pinaud, *Cambacérés, le Premier Surveillant de la franc-maçonnerie impériale*, op. cit., p. 116.

À la chute de l'Aigle, il était *persona non grata* et fut destitué de sa grande maîtrise adjointe. Lui-même anticipa sa démission en annonçant que, « *pour des raisons de santé* », il devenait primordial de lui trouver un successeur et surtout d'assurer le futur de la franc-maçonnerie sous la Restauration.

Les Frères et la Restauration des Bourbons

Après les Cent-jours se terminant à Waterloo, Louis XVIII retrouva son trône pour la seconde fois. Les monarchies européennes, se méfiant des Français, avaient laissé des troupes d'occupation et les royalistes avaient institué la Terreur blanche dans le pays.

Après s'être accommodé de cette dernière qui avait engendré « *une Chambre introuvable*¹ », le monarque s'inquiéta et préféra calmer ces exactions. De nouvelles élections² eurent lieu donnant le pouvoir au camp modéré qui le conserva jusqu'en 1820.

• Le rôle des francs-maçons dans cette première phase

Le ministre Decazes, lui-même franc-maçon, ne fut pas étranger à ce revirement. En imprimant une inflexion plus libérale au régime, il rapprochait les loges des autorités. Cette politique fit renaître une certaine opposition qui se cristallisa autour du groupe des indépendants mené par La Fayette. Le point critique fut atteint en 1819 lorsque l'abbé Grégoire, haute figure de la Révolution ayant approuvé la mort de Louis XVI, fut élu à la Chambre des députés, obligeant Decazes à évoluer vers le centre droit. Celui-ci allait être balayé avec l'assassinat du duc de Berry en 1820.

Le meurtre du duc de Berry

Il provoqua un fort mouvement de réaction de la part du souverain. Jusqu'à la fin du règne de Louis XVIII en 1824, les ultras revinrent aux affaires en limitant les libertés publiques et en instituant la loi du double vote (permettant aux riches de voter deux fois), interdisant par-là toute possibilité de victoire électorale à l'opposition.

1 Elle était formée majoritairement d'ultras, pour la plupart anciens émigrés et désirant recouvrer leurs privilèges comme si la Révolution n'avait jamais existé (!). Constituée les 14 et 28 juillet 1815, cette « *Chambre introuvable* » fut dissoute le 15 septembre 1816.

2 En dehors des ultras, émergèrent à cette élection les constitutionnels, également partisans des Bourbons mais plus modérés et souhaitant appliquer la Charte constitutionnelle qu'avait octroyée le roi en 1814 (d'où leur nom) et les indépendants, mélange de républicains, de bonapartistes et de libéraux opposés au souverain où figurait La Fayette.

Cette dernière se réorganisa et la jeunesse s'y jeta avec enthousiasme¹. Mais son activité ne se bornait pas à des monômes étudiantins et les loges virent également arriver en leur sein de nouveaux éléments prenant parfois quelques libertés avec les codes en vigueur dans la maçonnerie. Ainsi trois jeunes Frères se passèrent des autorisations nécessaires pour créer leur propre loge baptisée Les amis de la vérité et recrutèrent des étudiants « motivés ».

Si cette loge présentait peut-être plus de caractère politique que maçonnique², ses membres eurent néanmoins des contacts avec d'autres groupes dont la loge Les amis de l'Armorique qui leur ressemblait en tout point à la différence près que cette dernière, justifiant son nom, était exclusivement composée de Bretons de Paris. Les deux ateliers sortirent alors du contexte maçonnique et contactèrent des mouvements politiques de tous bords ; l'affaire devint sérieuse puisqu'une insurrection se préparait et les comploteurs firent des visites au marquis de La Fayette en son château de La Grange-Bléneau en Seine-et-Marne³. Mais elle tourna court, les conjurés étant trahis ; la débandade s'installa, d'aucuns s'enfuyant en Suisse, d'autres en Belgique...

Des liens entre la charbonnerie et la franc-maçonnerie ?

Certains exilés nouèrent des relations avec des carbonaristes. Toujours est-il qu'au retour des bannis fut instaurée la Charbonnerie avec sa hiérarchie des « ventes⁴ ». Sa percée fut alors facilitée par la réunion d'un ensemble assez disparate composée de bonapartistes et de républicains ainsi que de francs-maçons. Une autre tentative insurrectionnelle échoua à Belfort en décembre 1821 à laquelle La Fayette fut encore mêlé...

Cependant, au-delà de la personne du « héros des Deux Mondes », il faut s'interroger sur les connexions potentielles entre la Charbonnerie et le Grand Orient : que savait ce dernier sur les loges précitées et de manière plus générale sur celles s'étant compromises avec la Charbonnerie ?

Les amis de la vérité avaient pris quelques libertés avec le Grand Orient pour recruter leurs membres et se devaient de régulariser leur situation maçonnique (tout comme Les amis de l'Armorique par ailleurs). Ainsi, ils présentèrent une demande de constitution au Grand Orient mais en se montrant fort discrets

1 Voir description de l'affaire de la faculté de médecine de 1822 qui fut une sorte de mai 68 avant la lettre in Alain Queruel, *Vauquelin et son temps (1763-1829)*, Éditions L'Harmattan, 1994, chapitre IX, pp. 187-211.

2 Voir André Combes, « Une loge républicaine sous la Restauration, Les amis de la vérité », *Humanisme*, n° 199-200, septembre 1991, pp. 26-34.

3 Cf. le dossier historique aux archives départementales de Seine-et-Marne sur le marquis de La Fayette et son rôle de financier de la Charbonnerie qui se proposait tout simplement de chasser les Bourbons du trône.

4 Les décisions se prenaient au sein de la « Haute Vente », la « vente » inférieure communiquant avec son homologue supérieur par l'intermédiaire d'un député chargé de prendre les ordres.

sur le nombre de leurs fondateurs, n'indiquant que sept noms alors qu'ils en comptaient au moins plusieurs centaines !

Dans cette histoire, non seulement le Grand Orient dans sa globalité se tint à l'écart de l'instauration de la Charbonnerie, mais il fut aussi instrumentalisé par cette dernière.

• De Louis XVIII à Charles X

Cet épisode ne doit cependant pas faire oublier que, dans la majorité des loges, le passage de l'Empire à la Restauration se fit « en douceur ». Certains Frères devraient-ils figurer dans le *Dictionnaire des Girouettes* ? Le jugement serait un peu sommaire ; il fallait préserver l'institution et se préparer au mieux pour affronter des lendemains douloureux survenant avec l'arrivée de Charles X sur le trône.

Lorsqu'il débuta son règne en 1824, les partis d'opposition espéraient peu du nouveau monarque. Bien qu'ayant été reçu en loge dans sa jeunesse, l'ex-comte d'Artois dirigeant le parti des ultras n'augurait rien d'un progressiste et les six années durant lesquelles il exerça le pouvoir ne firent hélas que confirmer le pronostic.

Les ultras étaient toujours présents ; l'objectif du nouveau souverain était d'effacer totalement 1789 en se lançant dans une politique absolument réactionnaire. L'indemnité d'un milliard donné aux émigrés dont les domaines avaient été confisqués sous la Révolution ainsi que la loi du sacrilège punissant de mort tout profanateur d'objets sacrés donnait le ton d'un conservatisme aveugle. Les Frères étaient peu enclins à estimer ce Roi loin de leurs idéaux.

Mais, sa personne étant par essence sacralisée en franc-maçonnerie, l'obédience s'en tint à un respect minimal. Pour finir, l'intransigeance de la part de Charles X et de ses ministres ultras (Villèle et Polignac), amena la Chambre à refuser sa confiance au dernier ministère. Celle-ci fut dissoute et de nouvelles élections eurent lieu... donnant une opposition encore plus forte en nombre de sièges ! Pour la juguler, le 25 juillet 1830, le Roi signa les ordonnances¹, ce qui équivalait à un coup d'État. C'en était trop et leur publication déboucha sur les barricades à Paris les 27, 28 et 29 juillet ; ces Trois Glorieuses forcèrent Charles X à abdiquer.

¹ Il en promulgua quatre : la suppression de la liberté de la presse ; la dissolution de la nouvelle Chambre ; la modification du régime électoral enlevant le droit de vote aux patentés ; et la convocation des électeurs pour septembre.

La monarchie de juillet (1830-1848)

Elle s'invita par surprise car il eût été logique que le peuple ayant chassé Charles X de son trône installât une République. Celle-ci fut escamotée car des francs-maçons comme La Fayette (toujours lui !) et Laffitte craignirent qu'un tel régime ne fût mal accueilli dans les campagnes. Ils convinquirent le futur roi Louis Philippe d'accepter le pouvoir et suggérèrent à tous les indécis que ce dernier observerait la Charte. Selon eux, le fils de Louis Philippe Joseph d'Orléans, ancien Grand Maître devenu Philippe Égalité, respecterait les libertés... et les francs-maçons seraient, dans le pire des cas, bien considérés, ce en quoi les deux hommes se trompaient lourdement.

• Des débuts chaotiques

Ce fut tout d'abord un ministère Laffitte qui ne pouvait *a priori* que satisfaire les Frères et surtout les tenants du *parti du mouvement* (dont La Fayette) ayant pour adversaire le parti de la résistance composé de conservateurs auquel il dut pourtant céder le pouvoir dès 1831.

Dès lors, les hommes ayant mené Louis Philippe au trône devinrent ses opposants les plus acharnés. La Fayette finit par être écarté, ce qui ne l'empêcha pas de prendre position pour une insurrection en Belgique avant de se mobiliser en faveur de l'indépendance de la Pologne, son château dans la Brie constituant un abri pour les proscrits de ce pays. Sa dernière intervention se situa le 1^{er} mai 1834 avec l'envoi d'une lettre au Président de la Société d'émancipation des Noirs où il se rangeait à leurs côtés.

Finalement, les conservateurs rétablirent l'ordre : entre les manœuvres des légitimistes soutenant le petit-fils de Charles X d'une part et les républicains de l'autre, les tentatives d'insurrections furent légions. Pour s'en prémunir, le gouvernement fit voter des lois de répression en septembre 1835 incluant celle concernant la presse qui rétablit la censure. Elles furent efficaces puisqu'elles brisèrent toute velléité.

• Une évolution à la fin du règne

Le Roi désira exercer le pouvoir par gouvernement interposé. Après les ministères Molé et Thiers, en 1840 Guizot revint au pouvoir qu'il ne devait lâcher qu'avec la révolution de 1848.

Cette valse laissait parfaitement indifférent les plus jeunes qui se tournèrent vers le catholicisme ou le socialisme. Les premiers fondèrent un parti catholique libéral demandant la liberté d'enseignement tandis que les seconds, sensibles à la misère ouvrière, espéraient un profond changement de régime (en 1840, le Frère Louis Blanc écrivit un livre intitulé *L'Organisation du travail*).

L'opposition parlementaire continuait aussi un travail de sape ; souhaitant des réformes, elle organisa une « *campagne de banquets*¹ » qui prit une ampleur insoupçonnée à tel point que l'un d'eux prévu à Paris fut interdit par Guizot. La réaction du ministre provoqua des manifestations dégénérant en émeute se terminant par la révolution de 1848. Car les protestations, initialement dirigées contre Guizot, se tournèrent ensuite à l'encontre de la royauté. Louis Philippe abdiqua ; cette fois, à la différence de 1830, le peuple ne voulait plus de Roi et un gouvernement provisoire fut installé.

Le gouvernement provisoire, un gouvernement de francs-maçons ?

Pendant quatre mois, s'installa une cohabitation très étroite entre la franc-maçonnerie et le nouveau régime. Coordonnés par Lamartine, ses premiers actes furent symboliques : la République fut à nouveau proclamée sur la place de la Bastille et le drapeau tricolore maintenu, officialisant la transition avec la monarchie de Juillet.

D'ailleurs, ses principaux membres ne cachaient pas leurs qualités de maçons. Des figures illustres comme Arago, Louis Blanc, Crémieux, Ferdinand Flocon, Étienne Joseph Louis Garnier-Pagès ou encore Marrast n'hésitaient pas à recevoir des délégations maçonniques à l'hôtel de ville de Paris en étant revêtus de leurs décors* ! Et que dire du président, l'écrivain Alphonse de Lamartine, qui se sentait proche des Frères comme l'attesta sa harangue célèbre prononcée le 10 mars 1848 en recevant les envoyés des obédiences.

91

• Les propos de Lamartine

Si nous ne les reproduisons pas dans leur intégralité², nous souhaiterions néanmoins en commenter les points suivants.

« [...] *Cependant, j'en sais assez de l'Histoire de la franc-maçonnerie pour être convaincu que c'est du fond de vos loges que sont émanés, d'abord dans l'ombre, puis dans le demi-jour, et enfin en pleine lumière, les sentiments qui ont fini par faire la sublime explosion dont nous avons été témoins en 1790 et dont le peuple de Paris vient de donner au monde la seconde, et j'espère la dernière représentation il y a peu de jours...*

1 Il ne semble pas, malgré la prolifération de banquets dans les loges, que ces dernières furent très actives en tant que telles dans ladite campagne.

2 Il est possible de les consulter dans « Lamartine : vous êtes les fabricateurs de la Concorde », *Humanisme*, n° 235, septembre 1997, p. 14.

Ces sentiments de fraternité, de liberté, d'égalité, qui sont l'évangile de la raison humaine, ont été laborieusement, quelquefois courageusement scrutés, propagés, professés par vous dans les enceintes particulières où vous renfermiez jusqu'ici votre philosophie sublime [...]. »

Extraits du discours de Lamartine le 10 mars 1848

En accueillant aussi aimablement les francs-maçons venus manifester leur soutien au nouveau régime, le poète forçait un peu le trait... D'abord, comme nous l'avons développé plus haut, laisser croire que la franc-maçonnerie fut à l'origine de « *la sublime explosion* » de 1790 est à nuancer. Mais le second paragraphe était encore plus ambigu car il sous-entendait (fortement) que la devise de la République provenait des loges maçonniques, origine qui fut vivement discutée par la majorité des historiens¹.

• Les actions (maçonniques) de ce gouvernement

Ses principales réalisations furent d'instaurer le suffrage universel masculin, d'abolir l'esclavage (sous l'influence du Frère Victor Schoelcher, sous-secrétaire aux colonies) et de consolider le principe du droit au travail débouchant sur la création des Ateliers nationaux qui permettaient aux chômeurs de vivre à une époque où sévissait la plus extrême misère.

Mais paradoxalement, sa plus grande victoire fut son échec ! Étant par nature un gouvernement auto-désigné du fait des circonstances, il souhaitait organiser un scrutin au plus vite pour recevoir une légitimité de la part du peuple. Du fait de la modification du suffrage universel masculin (pour les femmes il fallut patienter...), ce furent les premières élections libres qu'il perdit. Elles consacrèrent la victoire des modérés élus des provinces n'ayant qu'une vague idée de ce qui se tramait dans la capitale et qui devaient faciliter l'accession du prince Louis Napoléon au pouvoir et à l'Empire.

La franc-maçonnerie et le Second Empire

Avec l'arrivée sur le trône de Napoléon III, les francs-maçons pensaient que le neveu mettrait ses pas dans ceux de l'oncle en protégeant l'obédience. Il n'en fut rien et les Frères furent considérés comme des opposants dont il fallait absolument se méfier.

¹ Voir Charles Porset, « République et Maçonnerie, les origines de la devise Liberté, Égalité, Fraternité », *Humanisme*, n° 199-200, septembre 1991, pp. 9-25. Certains auteurs, ayant opté pour des sources maçonniques, comme Louis Blanc ou Louis Claude de Saint-Martin, ont pu être abusés dans leurs vérifications. Les spécialistes comme Albert Lantoin ou Alphonse Aulard ménageaient la chèvre et le chou.

Dans cette première phase de l'Empire, la franc-maçonnerie était étroitement surveillée et même menacée d'extinction. Elle dut accepter le prince Murat, comme nouveau Grand Maître qui exerça une chape de plomb sur le Grand Orient. Mis à part cette dictature de fait, ce nouvel aristocrate octroya généreusement un hôtel rue Cadet à Paris, où se trouve encore aujourd'hui le Grand Orient, et instaura le principe du convent.

Heureusement, les Frères bénéficièrent d'un sérieux coup de pouce ou plutôt d'une erreur de la part de ce Grand Maître imposé par l'Empereur.

• La question italienne et la franc-maçonnerie

Alors que l'Italie cherchait à faire son unité, la souveraineté du pape à Rome était garantie par la présence de troupes depuis 1849. Napoléon III était pris entre deux feux : retirer ses soldats ne pouvait que plaire aux Italiens blessés dans leur orgueil national mais déplaire aux catholiques français qui étaient, entre autres, soutenus par le prince Murat ! Celui-ci vota au Sénat en faveur du maintien des militaires français, ce qui ne fut pas sans conséquence.

Un comportement étrange

Pourtant, le choix de cet aristocrate impérial n'était pas le plus malheureux pour les francs-maçons si nous nous en référons à ses premiers discours. En effet n'avait-il pas écrit en 1856 au Frère Berjot, de Caen : « *Dieu, l'immortalité de l'âme et l'amour du prochain, voilà notre devise. De même qu'il y a un droit naturel, qui est la source de toutes les lois positives, de même il y a une religion universelle qui renferme toutes les religions particulières du globe. C'est cette religion universelle que nous professons ; et par conséquent, nous accueillons tous ceux qui professent une religion particulière s'y rattachant. C'est cette religion universelle que le gouvernement professe quand il proclame la liberté des cultes. Dire que nous sommes sans religion parce que nous en professons une qui les embrasse toutes, ce serait dire que tel homme nie la loi parce qu'il reconnaît un droit naturel, suprême, immuable, d'où émanent les législations de tous les temps et de tous les lieux¹.* »

La commission de l'adresse à l'Empereur demandait seulement au Sénat d'apporter sa confiance au nouveau maître du pays « *qui couvre la papauté du drapeau français* ». Mais les catholiques proposaient d'ajouter « [...] *et maintient à Rome la souveraineté temporelle du Saint-Siège sur laquelle repose l'indépendance de son autorité spirituelle* », ce qui changeait tout, à savoir d'accepter la doctrine de l'ultramontanisme et de restaurer le trône pontifical. En votant pour cette modification, le prince avait donc choisi son camp.

¹ Paul Roger, *Le Prince Murat et la Franc-Maçonnerie : à propos de la question romaine*, dépôt chez Aumont, libraire, 33, boulevard de Strasbourg, 1861, p. 5. L'extrait de cette lettre fut inséré dans le *Bulletin du Grand Orient de France*, juin 1856.

Des suites inattendues

Beaucoup de Vénérables Maîtres d'ateliers de Paris et de Province protestèrent dans la presse étrangère¹ et comme les faits dataient de 1861, année où se finissait le mandat de sept ans du prince, les francs-maçons en profitèrent pour dire qu'une autre candidature serait la bienvenue, notamment celle du prince Jérôme Napoléon, un des plus zélés défenseurs des amis de la tolérance au Sénat qui leur semblait plus appropriée, encore qu'il fallût la considérer avec beaucoup de réserve². Bref, à défaut d'une fronde qui se préparait, l'ambiance était pour le moins tendue.

Le Grand Maître la ressentit parfaitement en suspendant de son propre Conseil³ les Frères s'opposant à son maintien. Une dizaine d'entre eux fut écartée mais la contestation continua, de nombreuses loges refusant l'envoi du buste du Grand Maître. Ce dernier persista, allant jusqu'au coup de force pour assurer sa réélection⁴, supprimant d'ici là toutes les assemblées et interdisant toute réunion de loge.

La réaction du pouvoir

Une telle attitude signifiait la suspension de l'activité du Grand Maître, fait sans précédent dans l'histoire de la franc-maçonnerie. De plus ce dernier persévéra dans son attitude en instaurant, contre son propre Conseil, pour assurer l'intérim, une « Commission des Grands Conservateurs de l'Ordre ». L'obédience était alors au bord du schisme et la rupture fut évitée par l'intervention de l'Empereur.

D'abord, son ministre de l'Intérieur Persigny reconnut officiellement toutes les sociétés dites philanthropiques ; c'était un bon début... Mais surtout, Napoléon III signa le 11 janvier 1862 un décret nommant le maréchal Magnan Grand Maître du Grand Orient. Celui-ci n'avait jamais été reçu en loge mais les Frères s'activèrent pour lui faire passer les degrés* en un temps record⁵... Affectant une certaine prudence à son endroit, les francs-maçons firent allégeance dans leur grande majorité dans la mesure où le nouveau Grand Maître eut l'intelligence d'annuler pratiquement toutes les décisions prises par son prédécesseur.

1 Les lois sur la censure interdisaient toute velléité d'opposition dans les journaux français.

2 Toujours dans son opuscule relatif au prince Murat et à la question romaine (pp. 15-16), Paul Roger notait que le prince Jérôme Napoléon n'avait jamais été candidat à une telle fonction et surtout qu'il n'avait jamais envisagé de l'être. Toutefois, il précisait également que ce dernier pouvait revoir son attitude si la proposition, au lieu de provenir d'une ou deux loges, l'était par toutes les loges en masse.

3 Cette nouvelle entité avait été créée par le prince Murat, pour être à sa dévotion...

4 Elle fut finalement reportée en mai 1862.

5 Il fut initié et reçut les 33 grades en une seule journée, le 6 février 1862.

• Les implications pour la franc-maçonnerie

L'obstination du prince avait révélé des problèmes insoupçonnés jusqu'alors impliquant une réflexion globale pour le Grand Orient de France.

Un nouveau fonctionnement indispensable

Qu'un Grand Maître pût entraver la bonne marche de l'obédience soulignait la nécessité de repenser le fonctionnement du Grand Orient. Cette évidence entraînait le remaniement des constitutions et une refonte des loges. Les contributions émanant de ces dernières n'étaient que le prélude de débats douloureux sur la question du Grand Architecte de l'Univers qui devait diviser les maçons une quinzaine d'années plus tard. Ensuite, il faut également mentionner le recrutement de maçons au début de ces années 1860.

Par ailleurs, Napoléon III fut obligé de desserrer quelque peu le carcan. S'étant en définitive brouillé avec les catholiques du fait de la question italienne et par ailleurs aliéné une bonne partie de la grande bourgeoisie, il tenta de contrebalancer ces pertes de son électorat traditionnel en penchant davantage à gauche. Ceci expliquait non pas le renouveau d'un vent libéral car il ne fallait rien exagérer, mais un souffle un peu différent tout au long de cette décennie conduisant au désastre de Sedan.

En conséquence, les loges bénéficièrent d'une certaine autonomie qui se poursuivit avec le remplacement de Magnan par le général Mellinet au poste de Grand Maître en 1865.

Des recrutements diversifiés

Arrivèrent majoritairement dans les loges des adversaires du régime (surtout républicains) transformant progressivement les ateliers en foyers d'opposition.

Les effectifs au Grand Orient de France à la fin du Second Empire mirent en évidence une augmentation des loges, celles-ci passant de 256 en 1867 à 284 l'année suivante pour atteindre 314 en 1870¹. De plus, statistiquement parlant², cette forte croissance s'appuyait sur des éléments jeunes (à Paris la moitié des Frères avait moins de quarante ans et plus d'un tiers avait moins de trois années de présence en maçonnerie) et donc potentiellement intéressés par les idées « socialisantes » du moment. Il ne faut pas non plus sous-estimer les six mille membres du Suprême Conseil dont le tiers était cantonné en région parisienne.

1 Ces chiffres sont empruntés au premier article sur la franc-maçonnerie et la Commune de Paris écrit par André Combes et paru dans *Humanisme*, n° 232-233, mars 1997, p.132.

2 André Combes évoque un nombre moyen de soixante Frères par loge, d'où une évaluation globale du nombre des Frères du Grand Orient autour de 18 000.

Les convents de 1869 et 1870 du Grand Orient marquèrent une nette évolution vers une position républicaine affichée (bien que les bonapartistes y fussent encore nombreux) où l'on discutait de la laïcité et de l'école gratuite, sujets récurrents...

En conséquence, les instances maçonniques élurent à leur tête des dignitaires républicains à la fois au Grand Orient avec Babaud-Larivière et au Suprême Conseil avec Adolphe Crémieux, un ancien ministre du gouvernement provisoire en 1848. Mais cette maçonnerie de la fin de l'Empire n'était pas un bloc monolithique ; entre les modérés, les syndicalistes et les anarchistes, les divergences étaient énormes dans le camp républicain au sein de la maçonnerie et deux conceptions s'affrontaient à la fin de l'Empire comme devait bientôt le révéler l'épisode de la Commune avec plus d'acuité.

Pour les uns, la franc-maçonnerie devait « réunir ce qui était épars », conduisant de facto à une neutralité dans les ateliers permettant d'écarter les motifs de tension. Ce courant restait (légèrement) majoritaire dans ces années 1860. En revanche, pour les autres, elle devait constituer le fer de lance d'une république démocratique basée sur les principes maçonniques de « liberté, égalité, fraternité » et, par-là, travailler à l'émancipation du prolétariat. Inutile de préciser que, dans un contexte quelque peu particulier avec le désastre prochain face à la Prusse de Bismarck, les conflits allaient être sérieux dans les loges.

LA FRANC-MAÇONNERIE DE LA COMMUNE À 1900



Beaucoup ont souvent assimilé dans un même ensemble les francs-maçons et les communards. L'examen des faits tout au long de cet épisode dramatique de la Commune¹ démontre qu'un tel jugement demande à être sérieusement nuancé.

Des affrontements dans les loges

Deux courants antagonistes s'y manifestèrent. La nouvelle génération participait à des planches de plus en plus engagées dans la vie politique et sociale en discutant du divorce, de l'union libre ou de théories socialistes. Elle n'hésitait pas non plus à faire du prosélytisme dans les loges en portant la bonne parole républicaine. Parmi ces dernières, quelques-unes finançaient des écoles gratuites ; car les républicains avaient noté que les élections et plébiscites organisés sous l'Empire avaient été approuvés par des masses incultes et analphabètes, qu'il devenait prioritaire d'éduquer.

Or, les élites républicaines (de toutes tendances) se retrouvaient en loge comme Jules Simon, Eugène Pelletan ou encore Gambetta et Rochefort... La pensée blanquiste était aussi vivace en loge avec l'initiation des gendres de Marx, à savoir Longuet et Lafargue.

1 Pour la rédaction de ce chapitre sur la Commune, nous nous sommes appuyés principalement sur les articles d'André Combes dans la revue *Humanisme* (n° 232-233, 234 et 240 publiés en mars 1997, juin 1997 et juin 1998) ainsi que sur le livre : *Les francs-maçons et la Commune de Paris : du rôle qu'a joué la franc-maçonnerie pendant la guerre civile* (libraire-éditeur E. Dentu, 1871), écrit par un franc-maçon anonyme, probablement de la tendance « conciliatrice » (cf. plus loin), dont le récit ne démarrait qu'au 11 avril.

La capitulation de Sedan¹ le 2 septembre 1870 entraîna de facto la chute de l'Empire et la proclamation de la République deux jours plus tard. La rupture fut brutale, le nouveau régime manquant cruellement de cadres. Il alla les chercher tout naturellement dans les loges. Ainsi, dans la Capitale, la plupart des responsables étaient des francs-maçons : le maire Étienne Arago et ses adjoints Brisson et Floquet avaient été initiés tout comme le préfet de police Kératry et les secrétaires généraux Mathias et Dubost ou encore le directeur des télégraphes...

Le contexte politique et militaire après Sedan

Sedan fut plus qu'une catastrophe, ce fut un choc, d'autant que l'armée de Bazaine avait dû évacuer Metz pour se replier sur Verdun le mois précédent. L'indignation était alors à son comble et la population parisienne réagit immédiatement.

• La période de la Défense nationale

Les députés de Paris décidèrent l'instauration d'un gouvernement de la Défense nationale et la continuité de la lutte contre la Prusse. Mais les villes tombèrent les unes après les autres (Paris fut investi le 19 septembre, Strasbourg le 28 septembre et Metz capitula dans d'honteuses conditions, Bazaine se rendant à l'ennemi sans combattre) et les autres régiments ne purent désenclaver la Capitale qui fut bombardé à partir du 5 janvier 1871.

Finalement, le gouvernement se résolut à un armistice ayant valeur de capitulation totale et n'étant que le préambule à la paix de Francfort le 10 mai suivant qui faisait perdre à notre pays l'Alsace-Lorraine... ainsi que la somme de cinq milliards que la France s'engageait à verser au vainqueur².

• Les suites politiques

Le mois suivant les premiers tirs de canons sur Paris, la France avait élu une Assemblée nationale qui entama des négociations avec l'ennemi. Ce fut donc

1 Nous n'épilguerons pas sur les raisons officielles de la guerre de 1870 entre la Prusse et la France (la dépêche d'Ems eut bon dos car la véritable cause était la volonté du chancelier Bismarck d'achever l'unité allemande). Il est à noter que Napoléon III ne trouva aucun allié à ses côtés ; ainsi, les Italiens refusèrent de s'engager car il n'avait toujours pas évacué ses troupes présentes à Rome (le départ du prince Murat, de son poste de Grand-Maître n'avait donc rien résolu).

2 Tant que l'indemnité n'était pas intégralement réglée, les troupes allemandes continueraient de se maintenir dans le Nord et l'Est de la France... Ainsi, il ne faut pas s'étonner que notre pays ait posé les mêmes réclamations après la victoire de 1918, « réparations » que l'Allemagne ne paya jamais et qui empoisonnèrent les relations internationales pendant l'Entre-deux-guerres...

elle, et non ce gouvernement provisoire, qui endossa la responsabilité des préliminaires de paix avec l'Allemagne le 26 février 1871.

Dans cette Assemblée réunie à Bordeaux, les monarchistes obtinrent la majorité et nommèrent chef du pouvoir exécutif Thiers qui signa la paix. Un tel pouvoir ne pouvait évidemment avoir aucune accointance avec les républicains parisiens ! Et les relations se détériorèrent très vite ; il est vrai que l'Assemblée y mit du sien. Les historiens évoquèrent le terme de maladresses à son endroit mais il faudrait, pour être exact, plutôt employer celui de provocations...

En effet, l'Assemblée procéda d'abord à la suppression de la solde des gardes nationaux le 15 février, puis le paiement immédiat des loyers et effets de commerce le 10 mars et enfin, pour couronner le tout, le même jour, son transfert à Versailles et non à Paris. La force du symbole était manifeste et le résultat fut à la hauteur de ces agressions caractérisées : la Commune éclatait huit jours plus tard.

Les débuts de la Commune

Ils furent sanglants avec la journée du 18 mars. Thiers voulait absolument faire enlever des canons que la garde nationale avait positionnés sur la butte Montmartre. Sous la pression de la population, la troupe refusa non seulement d'obtempérer mais prit comme prisonniers les généraux Lecomte et Thomas qu'elle fusilla. En outre, un bataillon mené par le franc-maçon Ranvier s'empara de l'hôtel de ville. Prudemment, le gouvernement se replia sur Versailles.

99

• Les conséquences de la journée du 18 mars

Toute négociation devenait impossible pour les parties en présence ; Jules Favre avait répondu qu'on ne traitait pas avec des assassins !

Du côté des Parisiens, le comité central de la garde nationale décida d'organiser le 22 mars des élections et de nombreux Frères occupèrent des responsabilités importantes, en particulier parmi les « *révolutionnaires* » qui furent opposés aux « *conciliateurs* ». Les premiers allèrent jusqu'au bout de leur engagement dans la Commune, y laissant souvent la vie comme, par exemple, Flourens dès le 2 avril.

Les révolutionnaires

Ils accaparèrent les postes-clés dans les nouvelles institutions. Jourde était aux finances, Eudes à la guerre et Assi à l'Hôtel de Ville. Dans l'état-major militaire, la présence des francs-maçons était aussi considérable. Comme francs-maçons, devaient-ils favoriser la violence, ce qui semblait étrange... ? Ce reproche leur fut adressé par les conciliateurs.

Les conciliateurs

Voulant *rassembler* le plus possible au-delà de tous les clivages, il n'était pas aberrant de dénombrer beaucoup de maçons au sein de cette orientation composée de plusieurs mouvances.

En premier lieu, il faut citer Charles Floquet exposant un véritable programme politique pour la ville de Paris avec des franchises, la possibilité de se gouverner avec un conseil élu, une police, des finances, des écoles... et créant à cet effet La Ligue de l'union républicaine pour les droits de Paris que tous appelèrent plus simplement la Ligue. Conjointement, dans le même esprit mais différent de cette dernière, d'autres associations d'inspiration maçonnique proliférèrent comme L'Équilibre républicain ou encore La Conciliation par l'action dont certains des membres rejoignirent la Commune.

Ces loges dites conciliatrices fédérèrent l'ensemble des loges parisiennes en provoquant une tenue le 8 avril. Les communards leur accordant des laissez-passer, une délégation de francs-maçons put se rendre à Versailles où elle fut entendue par Jules Simon, un Frère membre du gouvernement.

• L'activisme des francs-maçons

Ladite délégation fut-elle reçue par Thiers en personne ? La rumeur le prétendit... Mais que ce fût le chef du gouvernement ou l'un de ses ministres ne changea rien au problème car la réponse fut identique, à savoir la soumission des insurgés au pouvoir légal. Pour le reste, il était possible de négocier mais rien de concret ne sortit de cette première réunion...

Les responsables de la Ligue s'entretenirent aussi avec Jules Simon le 11 avril. Ce fut l'échec, le gouvernement ne souhaitant absolument pas accorder le moindre privilège à la Capitale. Une loi fut d'ailleurs promulguée par l'Assemblée trois jours après stipulant que les maires et les adjoints de la ville de Paris seraient désignés par le pouvoir, ce qui était un camouflet pour la Ligue qui ne désarma cependant pas et tenta d'entamer une nouvelle démarche commune.

Une division en marche

Jules Simon ayant répliqué aux loges visiteuses du 11 avril qu'elles n'avaient aucun mandat réel, celles-ci firent donc appel aux Frères de leurs ateliers respectifs ; à cette occasion, les maçons de la mouvance révolutionnaire détournèrent quelque peu la finalité de la réunion se tenant le 21 avril en édictant un manifeste politique et non maçonnique qui se résumait à deux points essentiels, à savoir obtenir un armistice pour les villes bombardées et demander à Versailles la paix fondée sur le programme de la Commune. Bien que l'ensemble parût apparemment inacceptable, des délégués furent missionnés pour le transmettre à Versailles avant d'en rendre compte le 24.

Bien entendu, la réponse de Thiers fut négative. Des francs-maçons, soi-disant réunis en assemblée générale la même journée, proclamèrent que, s'ils n'obtenaient pas satisfaction sur leurs revendications à propos de Paris et des franchises s'y rattachant, ils feraient tout pour les conquérir. Ces propos s'apparentant à une déclaration de guerre à l'intention de Thiers amenèrent en retour un démenti du Grand Orient de France le 29 avril qui récusait le terme d'assemblée générale, rappelant que seule avait droit de prétendre à ce titre une réunion générale de tous les représentants des ateliers de l'obédience, convoqués à cet effet. Car, dans l'intervalle, des bouleversements s'étaient produits avec un rassemblement le 26 avril.

La réunion du 26 avril

Elle eut lieu au théâtre du Châtelet en présence de 1500 à 2000 Frères et déboucha sur la résolution suivante : « *Ayant épuisé tous les moyens de conciliation avec le gouvernement de Versailles, la franc-maçonnerie est résolue à planter ses bannières sur les remparts de Paris ; et si une seule balle les touchait, les francs-maçons marcheraient d'un même élan contre l'ennemi commun.* »

Conduits par Ranvier et Thirifocq, les Frères se rendirent à l'hôtel de ville pour faire part à la Commune de leurs décisions. La réception fut immédiate et le Frère Thirifocq déclara : « *Depuis que la Commune existe, la franc-maçonnerie a compris qu'elle serait la base de nos réformes sociales. C'est la plus grande révolution qu'il n'ait jamais été donné au monde de contempler. Si au début les francs-maçons n'ont pas voulu agir, c'est qu'ils tenaient à acquérir la preuve que Versailles ne voulait entendre aucune conciliation. Comment supposer, en effet, que des criminels puissent accepter une conciliation quelconque avec leurs juges¹ ?* »

C'était sceller l'union de la Commune et de la franc-maçonnerie qui était reprise par le Frère Lefrançais affirmant qu'« *il s'était depuis longtemps assuré que le but de l'association était le même que celui de la Commune : la régénération sociale* ». Dans ces conditions, l'obédience ne pouvait que prendre ses distances trois jours plus tard comme dit plus haut. Une manifestation fut cependant organisée pour ce même 29 avril...

La manifestation du 29 avril

Tous les membres des loges parisiennes convergèrent à neuf heures du matin dans la cour du Louvre. Bannières déployées, un immense cortège se forma, d'abord en direction de l'hôtel de ville avant de se rendre à la Bastille, haut lieu symbolique, pour se diriger vers les boulevards jusqu'à la Madeleine où il prit la rue du Faubourg-Saint-Honoré pour s'arrêter à l'avenue de Friedland.

¹ *Les Francs-Maçons et la Commune de Paris : du rôle qu'a joué la franc-maçonnerie pendant la guerre civile, op. cit., pp. 18-19.*

Une barricade était construite en avant de l'Arc de triomphe. Finalement, le groupe de délégués franchit les travaux de la porte Maillot et s'avança par la grande avenue de Paris, jusqu'au pont de Courbevoie bloqué par un barrage versaillais.

Trois émissaires furent menés au général Montaudon qui était aussi franc-maçon et qui leur conseilla d'aller rencontrer Thiers à Versailles tout en autorisant une trêve provisoire. Une voiture fut alors mise à leur disposition. Si effectivement le chef du gouvernement leur accorda un entretien, rien de positif n'en sortit et, le 30 avril à six heures du matin, les délégués étaient de retour sans avoir obtenu la moindre avancée. À huit heures du soir, le feu reprenait.

Vers la fin de la Commune

En résumé, cette grande manifestation espérant établir un dialogue de paix avec les Versaillais n'eut aucun résultat, Thiers se montrant intraitable avec des « rebelles ». Certaines bannières furent retirées, d'autres laissées sur place jusqu'au 2 mai.

102

• Des actions de portée symbolique

Entre-temps, avait été lancé un « *appel des francs-maçons et compagnons de Paris à leurs Frères de France et du monde entier* » pour se sacrifier face aux soldats versaillais mais qui n'eut pas de réel succès. Pourtant, il fut envoyé aux provinces par des ballons portant les emblèmes maçonniques des rites principaux tout en étant affiché sur les murs de Paris. Dans la foulée, se créa la Fédération des francs-maçons et des compagnons réunis, proposant de faire appliquer strictement les décisions de la Commune dans tous les arrondissements de la capitale. Dans leur message du 5 mai 1871, après avoir rappelé les temps forts des actions de la franc-maçonnerie (dans sa globalité) depuis les débuts de la Commune, leur proclamation se terminait par : « *Vive la République, vivent les Communes de France fédérées avec celles de Paris !* » qui n'avaient plus grand-chose de maçonnique bien qu'il fût signé par trente-quatre francs-maçons et quatorze compagnons. Dans le même esprit, le Frère Thirifocq tenta aussi de constituer un bataillon maçonnique. Toutes ces initiatives se révélèrent inefficaces et n'empêchèrent pas la fin de la Commune.

• L'agonie de la Commune

Les Versaillais finirent par rentrer dans Paris par surprise ; la suite fut atroce avec la Semaine sanglante (20-28 mai) pendant laquelle se déroula une guerre de rues sans pitié avec fusillades et assassinats de masse.

Y faisait écho le dernier message publié par les francs-maçons dans le numéro du 24 mai du *Journal officiel* qui était un appel au secours en forme d'épigramme : « *Aux francs-maçons de tous les rites et de tous les grades. Frères, la Commune, défenseur de nos principes sacrés, vous appelle à elle. Vous l'avez entendue et nos bannières vénérées sont déchirées par les balles et brisées par les obus de ses ennemis. Vous avez répondu héroïquement : continuez avec l'aide de tous les compagnonnages. L'instruction que nous avons reçue dans nos respectables ateliers dictera à chacun de nous, à tous, le devoir sacré que nous avons à remplir. Heureux ceux qui succomberont dans cette lutte sainte*¹. »

À cette demande de combattre répondit un texte officiel du Grand Orient de France daté du 29 mai 1871 se désolidarisant complètement des actes de quelques Frères s'étant prononcés en faveur de la Commune comme l'attestait l'extrait suivant : « *D'ailleurs, les principes de notre institution et ses lois interdisaient absolument les manifestations auquel s'est livré ce groupe de francs-maçons, ou soi-disant tels, recrutés pour la plupart on ne sait où, et dont la majeure partie, nous sommes heureux de le constater, n'appartenait pas à l'obédience du Grand Orient de France*². »

On ne pouvait être plus clair. Mais cette distanciation prônée par la franc-maçonnerie n'allait rien changer. La vengeance de Thiers fut terrible.

La Troisième République

Après la Commune, l'Assemblée n'osa pas rétablir la monarchie et laissa gouverner Thiers avec le titre de Président de la République. Fallait-il considérer cet intermède comme une royauté de fait ? On pouvait le penser d'autant que les partisans des familles royales poussaient leurs champions. Dans ce contexte, la franc-maçonnerie se fit discrète.

• La franc-maçonnerie et la répression

La répression fit rage, ce qui n'était pas surprenant en un temps où communards et francs-maçons signifiaient la même chose pour la majorité de la population comme pour une bonne part du gouvernement. De nombreux Frères furent tués, emprisonnés ou déportés et la franc-maçonnerie jugea plus prudent de se tenir à l'écart. Toutefois, dans cette période post-Commune, il faut distinguer les réactions dans les loges de celle du Grand Orient de France qui furent fort différentes...

1 Cité in André Combes, *Humanisme*, n° 240, *op. cit.*, p. 90.

2 *Les Francs-Maçons et la Commune de Paris : du rôle qu'a joué la franc-maçonnerie pendant la guerre civile*, *op. cit.*, p. 61.

La réalité au quotidien dans les loges

Elle reprit peu ou prou son cours normal et les Frères essayèrent d'oublier ce qui les avait séparés sous la Commune. Concrètement, il n'y eut guère de sanction envers les éléments les plus en pointe dans les soubresauts parisiens quelques semaines auparavant. Exception faite de deux exclusions, les loges parisiennes revinrent tout naturellement à leurs travaux maçonniques.

En revanche, il en fut tout autrement dans les ateliers provinciaux qui, dans leur grande majorité, restèrent neutralistes ou même, pour certains, émirent pour le moins des réserves quant à l'attitude des Frères de la Capitale. Ainsi, émergèrent des comportements assez étranges comme, par exemple, ceux de la loge de Brest Les Amis de Sully qui, tout en réprouvant catégoriquement les excès des maçons révolutionnaires, vint en aide aux Frères détenus en attente de leurs jugements. D'autres ateliers assistèrent des proscrits en étant conformes au principe de fraternité mais tout en désavouant l'implication de certains francs-maçons aux côtés des communards.

La réponse de l'obédience

Le Grand Maître Babaud-Larivière, tout en étant républicain, n'en condamna pas moins fermement les Frères s'étant rangés avec les communards en employant des mots très durs puisqu'il évoqua des maçons « *qui se sont compromis avec une sédition qui a épouvanté l'univers* » ! Ces paroles ne devaient pas faire oublier le contexte, à savoir une franc-maçonnerie faisant profil bas devant une République qui n'était plus que l'ombre d'elle-même...

Cependant le convent de 1871 ne prononça aucune condamnation contre les Frères compromis... tout en refusant de pencher pour l'amnistie afin de ne pas se couper du régime qui, cependant, n'était pas enclin à faire preuve d'indulgence puisque six déportés, dont trois francs-maçons (Jourde, Ballière et Rochefort), s'étaient évadés du bagne de Nouméa, provoquant la fermeture de la loge de cette ville¹.

La fin du tunnel

Le 20 novembre 1873, le maréchal de Mac-Mahon, monarchiste convaincu, était élu pour sept ans à la présidence de la République. À première vue, rien ne changeait avec la prétendue restauration de l'Ordre moral. Cependant, d'une part, le parti républicain progressait et, de l'autre, la monarchie se désagrégeait (le comte de Chambord, du fait de son intransigeance, en était largement responsable) ; la montée du premier et l'affaiblissement de la seconde conduisirent à la Constitution de 1875.

¹ *Humanisme*, n° 240, *op. cit.*, p. 79.

Les lois constitutionnelles de 1875

Elles furent décisives car le mot « République » ne fut adopté qu'à une seule voix de majorité ! En outre, elles instituèrent le mode démocratique que nous connaissons toujours aujourd'hui avec un système bicaméral, fondant le système parlementaire toujours en application.

Elles furent donc votées dans la douleur, impliquant pratiquement *ipso facto* une crise. L'année suivante vit une majorité républicaine déplaisant au Président Mac-Mahon qui eût préféré une prédominance royaliste. La Chambre fut dissoute mais les Républicains gagnèrent à nouveau les élections.

Un souffle nouveau pour la franc-maçonnerie

Celle-ci devint alors un foyer de républicanisme avéré et les réceptions de Jules Ferry, du linguiste Honoré Chavée et d'Émile Littré à la loge La Clémentine Amitié en 1875 connurent un fort retentissement, y compris dans certaines loges ayant déposé une protestation, estimant que certaines procédures n'avaient pas été totalement respectées lors de la cérémonie d'initiation. Au-delà de l'âge des nouveaux Frères (Chavée avait soixante-deux ans et Littré soixante-quatorze), l'attitude positiviste du second était diversement appréciée dans les loges...

1877 fut une année importante pour le Grand Orient de France qui, sur le rapport du pasteur Desmons, supprima l'obligation de la croyance en Dieu et se réclama de « la liberté absolue de conscience », l'invocation du Grand Architecte de l'Univers devenant facultative. Désormais, les idéaux maçonnique et républicain se confondaient et de nouvelles luttes se dessinaient.

105

• Des années 1880 à la fin du XIX^e siècle

Pendant ces vingt années, les combats du Grand Orient se déroulèrent principalement dans les trois domaines suivants :

- d'abord l'enseignement obligatoire et laïc qui devait avoir des prolongements avec la grande loi de 1905 sur la laïcité ;
- ensuite le nationalisme avec la bataille contre le boulangisme ;
- et enfin l'engagement (modéré...) auprès du capitaine Dreyfus.

L'instauration de l'école laïque

Les francs-maçons ne manquèrent ni d'ardeur ni de ténacité pour l'imposer en cette fin de XIX^e siècle. Mais le terme même d'« école laïque » devait être remis en perspective.

Un certain climat dans les années 1880

Les principes de liberté et de laïcité avaient suscité l'émergence de courants contradictoires. Au premier rang de ses adversaires figurait l'Église catholique qui, bien qu'ayant perdu de son aura, se comportait comme une figure de proue

des conservateurs. Le conflit entre gauche et droite, les partisans de la révolution et ceux de la contre-révolution ou encore les tenants de la laïcité et le parti catholique, se résumait pratiquement à la même chose et, grossièrement, les trois formulations étaient quasiment interchangeables ! Le lien évident entre la laïcité et le combat anticlérical allait trouver un débouché quasi-naturel avec la discussion sur la question scolaire.

La question scolaire

En cette fin de XIX^e siècle, un franc-maçon spécialiste du sujet, le Frère Rigolage, enseignant de haut niveau et fort expérimenté ayant publié un « *Projet d'organisation des écoles pratiques d'enseignement secondaire* », l'avait très bien défini dans la revue « *La Chaîne d'union* » de mai 1889.



FOCUS

La teneur de l'ouvrage du Frère Rigolage

Après avoir rappelé ses titres (agrégé de l'Université, ingénieur des Arts et Manufactures, directeur de l'école industrielle de Saumur) et le fait que ce Frère avait déjà écrit un précédent livre sur ce thème, le journal soulignait qu'avec ce nouveau travail, le Frère Rigolage en examinait tout particulièrement le côté social, celui-ci affirmant sans ambages que « *L'instruction est aujourd'hui ce qu'elle était autrefois, c'est-à-dire l'émanation d'une société différente de la nôtre, monarchique et cléricale ; par conséquent, ce n'est pas de cette instruction-là, ni de sa diffusion que nous pouvons espérer aucun progrès. Il faut donc favoriser l'essor d'une instruction nouvelle, qui soit en harmonie avec notre état social¹* ».

Il était difficile d'être plus clair ! Si l'objectif était nettement défini, le réaliser était une tout autre affaire en cette période où la franc-maçonnerie, au sortir de la Commune, était encore mal perçue dans l'opinion.

Des origines plus lointaines

Dès la première moitié du XIX^e siècle, l'obédience ne pouvant s'engager dans cette voie en raison de moyens financiers limités, des loges au niveau individuel pallièrent cette carence en instituant des structures d'enseignement pour les couches les plus défavorisées, en particulier à Lyon, Strasbourg ou Dunkerque. L'Empire autoritaire, puis libéral ainsi que la Commune avaient contribué à ralentir le processus certes, mais non à l'arrêter.

¹ Cf. *La chaîne d'union de Paris, Journal de la maçonnerie universelle*, n° 5, mai 1889, 18^e volume de la 3^e série, p. 158.

Avec la pérennité de la République, les Frères dans les loges eurent des discussions passionnées sur tous les problèmes sociétaux de l'époque. Ils en vinrent alors tout naturellement à élaborer une morale indépendante des religions basée sur la liberté de conscience, jetant ainsi les fondamentaux d'une morale laïque. En corollaire, ils abordèrent très vite le sujet de l'école pour qu'elle devînt gratuite, laïque et obligatoire. Dès lors émergèrent des associations pour la promotion de l'école ou la défense du corps enseignant ; parmi ces dernières, il faut se focaliser sur la principale, à savoir la Ligue de l'enseignement.

La Ligue de l'enseignement

En 1866, un certain Jean Macé, quelques mois avant d'être initié à la loge La Parfaite Harmonie de Mulhouse, prit connaissance de la Ligue belge par l'intermédiaire d'un journal et, par voie de conséquence, créa son homologue en France. À l'origine, la fondation de cette Ligue de l'enseignement ne devait donc rien à la franc-maçonnerie et résultait seulement de l'initiative d'un homme reçu ultérieurement en loge. Mais, très vite, les deux points allaient se fondre, l'action de la Ligue et de la maçonnerie se mêlant étroitement d'autant que la loge La Parfaite Harmonie était déjà très impliquée dans ce domaine. En effet, sous la houlette d'un autre de ses membres, l'industriel Koechlin disposant d'une fortune considérable, elle finançait une bonne partie de la Société des bibliothèques populaires du Haut-Rhin (constituée aussi par Macé) ainsi qu'une autre d'instruction populaire. D'autres Frères devaient suivre...

Cette fois, l'obédience en tant que telle s'associa au projet en décidant de former sa propre société pour l'instruction primaire. L'affaire était lancée puisque le Grand Maître lui-même, le général Mellinet, l'avait approuvée. De nombreuses loges ouvrirent des écoles, le plus souvent pour des adultes. L'idée progressant, la franc-maçonnerie et la Ligue unirent leurs efforts en présentant une pétition au convent de 1870. Hélas, la guerre d'abord, puis la Commune cassèrent cet élan.

La remise du sujet sur le tapis

Le gouvernement Thiers ne put faire passer une réforme de l'école obligatoire en raison d'une forte opposition monarchiste. La Ligue de l'enseignement réagit en instituant le Mouvement du sou contre l'ignorance, chaque signataire devant verser un sou. Début janvier 1873, la Ligue s'enorgueillit d'avoir enregistré plus d'un million deux cent mille signatures ; mais parmi ces dernières, seul environ un quart était favorable à une instruction gratuite et laïque. Beaucoup de chemin restait donc à faire...

Les élections de 1877, puis de 1881 assurèrent la victoire du camp républicain. Jules Ferry, d'abord simple ministre de l'Instruction publique, cumula bientôt cette fonction avec celle de Président du Conseil. Sous son impulsion furent votées (dans la douleur !) les grandes réformes scolaires. Ce fut la gratuité et

l'obligation scolaire pour tous les jeunes jusqu'à l'âge de treize ans révolus ainsi que la laïcité de l'enseignement public. De son côté, le Frère Charles Floquet fit passer son projet de création de la Caisse des écoles.

L'implication de la franc-maçonnerie

Elle fut bien entendu accusée d'être à l'origine de ces lois qu'elle entendait faire aboutir depuis longtemps. Comme le dit l'adage, « il n'y a pas de fumée sans feu ». Il est vrai que la franc-maçonnerie soutint le Frère Ferry. Elle ne fut pas satisfaite pour autant car elle espérait davantage du Président du Conseil, en particulier sur l'exclusion des congrégations religieuses non autorisées¹.

La première assemblée générale de la Ligue eut lieu du 18 au 21 avril 1881... dans les locaux du Grand Orient de France, changeant de nom pour se transformer en Ligue française de l'Enseignement. Pourtant, elle était loin de n'être constituée que de francs-maçons.

L'obédience n'était pas au bout de ses combats ; pour les préparer, elle institua en 1879 une commission d'encouragement des livres à introduire dans les écoles ; de plus, dès 1880, elle décréta la réduction de moitié des droits d'initiation pour les instituteurs. Les hussards de la République purent entrer en masse dans les loges et se mobiliser pour la laïcité.

108

La lutte contre le nationalisme...

Il faut bien faire la distinction entre nationalisme et patriotisme. Le Frère Dusacq, Orateur de la loge L'Alsace-Lorraine², donnait de ce dernier une définition intéressante dans un discours prononcé le 10 octobre 1889 : « *L'amour de la Patrie par l'exercice des vertus civiques et militaires*³ » dont la teneur se situait dans la droite ligne des héros de 1789 ayant réussi à préserver l'unité nationale et donc fort éloigné du parti révisionniste ou national ayant à sa tête le fameux général Boulanger.

Le boulangisme (1886-1889)

Il est difficile de s'expliquer aujourd'hui l'engouement des foules pour la personne du général Boulanger. Ce militaire suscita une telle fascination qu'il faillit réussir à prendre le pouvoir. Le contexte était éminemment favorable avec les scandales alimentés par la République, le désir de revanche après le douloureux traité de Francfort... et puis surtout l'adulation des masses, essentiellement parisiennes, pour le beau général !

1 Jules Ferry fit néanmoins dissoudre l'ordre des Jésuites.

2 Elle comptait, parmi ses membres, le duo d'écrivains Erckmann-Chatrian, le sculpteur Bartholdi et le maréchal Joffre.

3 « Le patriotisme et l'Alsace-Lorraine », *La Chaîne d'union*, n° 11, mai 1889, 18^e volume de la 3^e série, pp. 323-337.

Le général Georges Boulanger (1837-1891)

Après de brillants états de service en Algérie, Italie et Cochinchine, il fut fait général en 1880 et devint chef du corps expéditionnaire en Tunisie (1884-1885). Ambitieux, il visait la présidence à vie d'une république nationaliste et était soutenu par les milieux monarchistes dont la duchesse d'Uzès, qui finançait son action.

Boulanger apparut sur la scène politique au début de l'année 1886, Clemenceau faisant entrer « *le loup dans la bergerie*¹ » comme ministre de la Guerre. Ce dernier s'y rendit populaire par des réformes et paradait sur son fameux cheval *Tunis*. Un incident fâcheux survint en février 1887 avec l'affaire Schnaebelé. Ce commissaire de police fut arrêté par des policiers allemands à la frontière franco-allemande, mais *en France*, pour cause d'espionnage. Finalement, il fut relâché mais Boulanger profita de cette tension pour vouloir mobiliser les troupes en vue de reconquérir l'Alsace-Lorraine.

Son portefeuille lui fut alors retiré ; mais il passa ainsi de la position de ministre inéligible à celle de citoyen éligible. Des suffrages se portèrent alors sur lui à l'occasion d'élections partielles. L'homme devenait dangereux politiquement parlant d'autant qu'il avait créé son parti. Aux élections de 1889, du fait du rapprochement entre les conservateurs et les ouvriers, Boulanger obtint la majorité dans tous les arrondissements de Paris, à l'exception du 3^e. La foule, avec le général à sa tête, était bien décidée à marcher sur le palais de l'Élysée.

Mais la maîtresse du général, Madame de Bonnemain, travaillant pour la police, empêcha cette action et dit au contraire à son amant qu'il était menacé d'arrestation. Le couple partit illico se cacher à Bruxelles ; ce fut le signal du reflux du boulangisme. En juillet 1891, Marguerite de Bonnemain décédait et le général Boulanger, fou de douleur, se suicidait sur sa tombe un mois plus tard. Il s'en était fallu de peu que la République fût renversée.

Les francs-maçons contre le boulangisme

Bien évidemment ils ne pouvaient tolérer un général factieux et leurs actions furent nombreuses dans les loges et les revues maçonniques, comme la Chaîne d'union, témoignèrent de leur vitalité.

Les banquets maçonniques comme les allocutions des principaux dignitaires furent des discours à charge ; citons, parmi tant d'autres, ceux des Frères Mesureur² et Colfavru ou encore ceux des francs-maçons de la loge La Justice comme Charles Floquet et le général Riu martelant que « *la franc-maçonnerie*

1 L'expression est empruntée au livre de l'historien Pierre Miquel, *La Troisième République*, Éditions Fayard, 2008, pp. 320-350.

2 Voir Gustave Mesureur, chapitre 8.

et la République étaient intimement liées et le devoir des francs-maçons était de se grouper autour du gouvernement républicain pour défendre les libertés menacées¹ ». En définitive, le Frère Léon Bourgeois, fédérant une candidature d'union républicaine, fut victorieux du général Boulanger aux élections de 1888. Mais les francs-maçons allaient bientôt être confrontés à l'un des pires moments de la Troisième République : l'affaire Dreyfus.

L'affaire Dreyfus (1893-1906)

Un agent français découvrit un bordereau dans la corbeille à papier de l'attaché militaire d'Allemagne par lequel il apprit qu'un officier français alimentait cette dernière en renseignements confidentiels. À partir de là, la machine se mit en route car il n'était pas question de laisser un traître dans la nature.

Des pistes tous azimuts

Les informations indiquaient apparemment que ce dernier devait avoir fréquenté différents services au sein de l'état-major, ce qui semblait accréditer la thèse d'un officier récemment arrivé ou même un stagiaire. Après de nombreux recoupements, le colonel Fabre se souvint avoir émis un avis défavorable à propos d'un certain capitaine Dreyfus (1859-1935) à la fin de l'année 1893. L'affaire était lancée et personne n'allait plus l'arrêter.

Des experts en écriture furent sollicités pour comparer celle du bordereau avec celle de Dreyfus... et émisent des avis contradictoires ! Qu'importe ; il fallait bien un suspect et Dreyfus, du fait de sa judéité, convenait très bien dans la mesure où l'année précédente (1892), le journal d'Édouard Drumont, *La Libre Parole*, avait mené une violente campagne contre la présence d'officiers juifs dans l'armée. En outre, le capitaine venait d'une famille aisée, parlait l'allemand et se rendait souvent voir ses frères demeurés à Mulhouse en Alsace, alors province allemande, faisant de lui le « *traître recherché* ».

En route vers l'emballlement

Les soupçons se transformèrent en vérité, ce qui arrangeait bien la hiérarchie militaire antisémite comme le ministre de la Guerre, le général Mercier, qui vit les avantages politiques immédiats qu'il pourrait en retirer. *La Libre Parole* redoubla d'insanités contre les Juifs et contre Dreyfus en particulier. Non seulement la culpabilité de ce dernier satisfaisait tout le monde, mais elle était nécessaire pour préserver l'armée et la patrie d'une tâche aussi déshonorante.

Lorsque le colonel Picquart transmet à ses supérieurs l'information sur l'identité du véritable traître (le commandant Esterhazy), il lui fut répondu : « *Qu'est-ce que cela peut vous faire que ce Juif reste à l'île du Diable ? Si vous ne dites rien,*

¹ Banquet de la loge La Justice le 3 février 1889.

personne ne le saura. » Les calomnies les plus honteuses comme les insultes redoublèrent sur le capitaine qui fut appelé tout simplement « *le monstre* » !

Le destin d'un capitaine

Dès le 15 octobre 1894, Dreyfus était incarcéré. Fin décembre, il était condamné à la déportation à vie à l'île du Diable en Guyane et dégradé à l'École militaire dans les tout premiers jours de 1895. Le mois de juillet suivant, le colonel Picquart était nommé à la tête du service des renseignements ; il informa ses chefs en 1896, comme dit plus haut, de la non-culpabilité de Dreyfus... ce qui lui valut d'être envoyé en Tunisie. Mais les gazettes commençaient à évoquer une erreur judiciaire.

En novembre 1897 se produisit un coup de théâtre, le frère du capitaine, Matthieu Dreyfus, accusant Esterhazy d'avoir écrit le célèbre bordereau. Ce dernier fut pourtant acquitté en janvier 1898. Une semaine plus tard, toujours en ce même mois, le journal *L'Aurore* publiait l'illustrissime article d'Émile Zola intitulé : « J'accuse ». Dans la foulée, au mois de juin suivant, était créée la Ligue des droits de l'homme.

Mais l'*affaire* était loin d'être close. Le dernier jour du mois d'août 1898, le colonel Henry se suicidait en prison : il avait commis un faux en écriture daté de 1896 qui avait été rajouté au dossier de Dreyfus afin d'éviter toute révision du procès. De ce fait, en septembre 1899, le capitaine Dreyfus fut rejugé à Rennes et condamné à dix ans de réclusion (cette fois, il avait bénéficié de circonstances atténuantes ?) avant d'être gracié dix jours plus tard ! Ces décisions pour le moins contradictoires déchaînèrent les passions dans le camp antidreyfusard et débouchèrent sur un mouvement de résistance à Fort Chabrol.

L'épilogue

En 1906, la cour de cassation annulait le jugement de Rennes et Dreyfus était réintégré dans l'armée le lendemain, puis nommé commandant et fait chevalier de la Légion d'honneur cette même année. Il devint lieutenant-colonel en 1918. Le colonel Picquart fut lui aussi réintégré et nommé général de 1906 à 1909 avant de faire une carrière politique comme ministre de la Guerre dans un gouvernement Clemenceau.

Le pays porta les stigmates de l'affaire, une « guerre de religion » s'instituant entre les dreyfusards et les antidreyfusards. Les insultes de trahison contre la patrie, de haine raciale et d'antisémitisme d'État, de complot contre l'armée, de violation des droits de l'homme... divisèrent la France pour de nombreuses années, opposant celle de droite à celle de gauche.

Et les francs-maçons dans tout cela ?

À cet égard, il faut distinguer les remarques faites à l'occasion de planches maçonniques des hommes politiques.

Il est toujours possible de protester dans le silence des loges comme le fit le Frère Grousset dans sa loge au début de l'année 1895. Ce dernier ne se prononçait pas pour l'innocence ou la culpabilité de Dreyfus mais s'insurgeait contre le huis clos absolu imposé par le Conseil de guerre, ce qui était sensiblement différent. Un peu plus tard, des Frères protestataires restaient sur le même registre en pointant les irrégularités dénoncées au cours du procès. La Ligue des droits de l'homme impulsa un nouvel élan avec l'installation de francs-maçons dans son comité directeur (Joseph Reinach, Élisée Reclus, Charles Richet...) ainsi que parmi les membres. En 1898, les travaux des Frères dans les loges (surtout parisiennes) consacrés à l'affaire étaient abondants. Cette impulsion se confirma avec le congrès des loges parisiennes en juillet de cette même année 1898 où une résolution en appelait aux Frères Henri Brisson et Léon Bourgeois pour aider à lutter contre ceux conspirant contre la République... En mai 1899, le Grand Orient de France se prononçait pour la libération du colonel Picquart, donnant le ton à toute une série de manifestations en faveur de la « Défense de la République ». Les prises de position de la franc-maçonnerie sur l'affaire Dreyfus furent d'abord à mettre à l'actif de la base, qui fit bouger les loges dans un premier temps, puis les congrès et les convents, amenant en définitive une mobilisation du Conseil de l'Ordre.

Au contraire, les grandes figures maçonniques de l'époque affichèrent la plus extrême prudence dans leur comportement.

Dans les premiers temps de cet effroyable épisode, ils furent pour le moins frileux et il fallut patienter jusqu'à l'arrivée dans l'affaire du « faux Henry » pour les voir basculer massivement du côté de la révision du procès. À titre individuel, signalons que les Frères Guyot et Hubbard réagirent très tôt en faveur du capitaine mais qu'en revanche, d'autres francs-maçons comme Mesureur ou Pelletan¹ hésitèrent longuement avant de se prononcer.

D'ailleurs, ceux qui les imitèrent furent généralement tous réélus au scrutin suivant s'ils ne se hasardaient pas à parler du capitaine². Le déchaînement des foules antidreyfusardes était tel que le ministère avait préféré retirer l'affaire à la seule chambre criminelle de la cour pour la confier à toutes les autres chambres, cédant à la pression ambiante. Du côté des radicaux, surtout après le « faux Henry », certaines individualités commencèrent à prendre conscience de la nécessité d'une révision du procès bien que le gros des bataillons radicaux gouvernementaux et parlementaires fût preuve d'apathie et de faiblesse face à l'agitation nationaliste³.

1 « Seul Clemenceau, avec son nouveau journal *l'Aurore*, est disposé à entrer en campagne. À la Justice, Pelletan refuse de suivre, comme Viviani à la Petite République », Pierre Miquel, *La Troisième République*, op. cit., p. 394.

2 *Ibid.*, où Pierre Miquel explique que, du fait du jeu des alliances politiques : « Il n'entraîne donc nullement dans le jeu des chefs radicaux de se compromettre dans l'affaire Dreyfus », p. 399.

3 Nous ne faisons là que reprendre pratiquement mot pour mot les propos de Gérard Baal dans Serge Bernstein et Marcel Ruby (éd.), *Un siècle de radicalisme*, Presses universitaires du Septentrion, 2004, chapitre 3 : « Les fondements du parti radical », p. 57.

La reculade du pouvoir laissait donc entrevoir à court terme une victoire du camp antidreyfusard ; mais, le 3 juin 1899, l'arrêt de la cour renvoyait l'affaire au conseil de guerre, impliquant la révision. Picquart était libéré et Zola pouvait revenir d'Angleterre. Les passions ne retombèrent pas pour autant et le gouvernement craignait des désordres publics.

Dès lors, tout le personnel politique désirait liquider l'*affaire* au plus vite, ce qui fut fait, comme dit plus haut, avec le procès de Rennes et la grâce s'en suivant.

Comment était alors composé ledit personnel politique et quels étaient ses liens éventuels avec la franc-maçonnerie ? Il faut chercher du côté du parti radical, alors dominant et composé de nombreux Frères...

RADICALISME ET FRANC-MAÇONNERIE



Avant d'établir les liens supposés entre les deux entités, il est nécessaire, au préalable, de préciser les fondements du premier.

L'origine du radicalisme

115

Selon les spécialistes, le radicalisme naquit avec l'élection de Ledru-Rollin à la députation de la Sarthe en 1841. Les coups de main et les tentatives de renversement de la monarchie pour établir la République ayant échoué partout jusque-là, les adversaires du régime de Louis Philippe se penchèrent sur la question électorale.

En clair, il y avait un espace libre à occuper ainsi qu'une circonscription puisque Étienne Joseph Louis Garnier-Pagès, tenant celle du Mans, venait de décéder. Quelques années plus tard, lors de la campagne des banquets de 1847, le même Ledru-Rollin devait énoncer des principes forts constituant l'ébauche d'un programme radical : la défense des droits du peuple, la nécessité d'une grande politique extérieure et la valorisation de la Révolution, telles étaient les principales propositions du courant républicain radical.

• Du gouvernement provisoire de 1848 au Second Empire

Ledru-Rollin crut bon de se présenter à l'élection présidentielle de 1848. Il eut raison ; si son score resta modeste (environ 5 % des suffrages exprimés), il y gagna en notoriété pour faire passer davantage ses idées qui commençaient à être perçues par l'opinion. D'ailleurs les élections législatives de mai 1849 furent un énorme succès puisque son mouvement compta alors plus de deux

cents députés en atteignant environ 35 % des voix. Hélas, pour les amis de Ledru-Rollin, le reflux ne devait pas tarder.

Une défaite majeure

Elle survint avec cette question romaine déjà évoquée à propos de la grande maîtrise du prince Murat. En effet, celle-ci avait démarré bien avant puisque la présence de troupes françaises à Rome était garantie depuis 1849. Or, Ledru-Rollin et ses amis¹ s'opposèrent à cette politique en déclenchant une manifestation subversive. Mal organisée et réprimée par Changarnier, elle aboutit à un désastre et les principaux chefs montagnards furent arrêtés ou obligés de fuir à l'étranger comme Ledru-Rollin, Pyat ou encore Considérant. Ce premier courant (proto-) radical devait s'éteindre sous le Second Empire répressif pour renaître dans ses dernières années.

Un renouveau à la fin des années 1860

Pourtant les conditions d'un nouvel élan étaient loin d'être rassemblées : les principaux militants étaient toujours en exil et les divisions étaient légions entre eux. D'aucuns acceptèrent l'amnistie, d'autres la refusèrent ou en furent exclus. Les premiers, c'est-à-dire ceux étant revenus au pays, durent se débattre avec des problèmes de santé et des préoccupations matérielles. Quant aux seconds, victimes de la tentative insurrectionnelle de la Montagne ou du coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, ceux qui étaient maçons émigrèrent pour beaucoup à Londres au sein de la Grande Loge des Philadelphes.

Si, sur le plan des hommes, la situation n'était guère reluisante, en revanche, sur celui des idées, l'évolution était notable. D'autres combats se profilaient comme celui à propos de la loi Falloux² et donc de l'anticléricalisme ainsi que de la laïcité ou encore celui naissant de la classe ouvrière qui en était encore à ses premiers balbutiements... En remettant les choses en perspective, c'est-à-dire dans le cadre d'un Empire libéral essayant de séduire les ouvriers, un nouveau radicalisme au programme politique un peu flou tentait de s'implanter, le rejet de l'Empire servant de point commun à toutes les fractions.

1 Ils formaient alors les « républicains démocrates » encore appelés « montagnards ».

2 À la suite de cette malencontreuse opération de Ledru-Rollin et des républicains démocrates montée contre la question romaine, l'Assemblée vota des lois de réaction comme la loi Falloux en 1850 par laquelle le parti catholique put abolir le monopole universitaire et établir la liberté d'enseignement au profit du clergé.

Une autre loi restrictive, dite loi électorale du 31 mai, exigeait, pour être électeur, trois ans de domicile dans le canton. En fait, elle abolissait le suffrage universel et interdisait à trois millions d'électeurs, ouvriers pour la plupart, de voter.

Le radicalisme sous la Troisième République

La crise boulangiste provoqua la venue au pouvoir d'éléments radicaux dans les différents ministères à partir des années 1885-1890. Mais leur échec aux élections de 1893 ainsi que leur positionnement par rapport aux thèses collectivistes imposait une réflexion et surtout un regroupement de leurs forces au niveau national.

L'initiative de Bazille et de Mesureur en faveur de réformes républicaines déboucha sur le Comité d'action pour les réformes républicaines à la fin de l'année 1895, prélude à la fondation d'un parti radical à moyen terme. La défense de la République demeurait un référent solide d'autant qu'il fallait y adjoindre l'anticléricalisme qui était sous-entendu. Le thème était porteur puisque les radicaux furent confortés aux élections suivantes. En revanche, comme mentionné auparavant, dans les cinq dernières années menant au xx^e siècle, ils montrèrent une certaine apathie face à l'affaire Dreyfus.

Ceci posé, les liens réels entre ce radicalisme et la franc-maçonnerie dataient depuis beaucoup plus longtemps et il faut revenir une bonne vingtaine d'années en arrière pour les expliquer.

• La double appartenance radicale et franc-maçonne

Tout au long de son histoire, ce phénomène persista. S'il y eut quelques exceptions notoires dans la politique française comme le fondateur du courant radical, Ledru-Rollin, ou encore des figures plus connues comme celles de Clemenceau ou d'Herriot, elles furent pour l'essentiel, rarissimes.

Alors, comment expliquer une telle convergence ? Il faut y percevoir, en premier lieu, des ennemis communs. Les deux bords abhorraient le cléricalisme et combattaient pour les libertés individuelles (celles de réunion, d'association, de la presse...) ; ces principales idées furent reprises par Léon Gambetta donnant lieu au fameux programme dit de Belleville (mai 1869), socle du parti radical pour longtemps.

• Du programme de Belleville aux élections de 1877

Après la Commune, comme les francs-maçons, les radicaux se montrèrent discrets en espérant des jours meilleurs. Ceux-ci survinrent avec la victoire républicaine aux élections de 1877 et la confirmation de la Troisième République. Paradoxalement, cette issue heureuse fut le moment où les radicaux s'entredéchirèrent, se divisant en plusieurs courants. Celui autour de la personne de Gambetta opéra un rapprochement avec le centre tandis que les conciliateurs de la Commune, avec Floquet à leur tête, se démarquèrent de Clemenceau et de Rochefort.

Bien que toujours présent dans ce dernier quart du XIX^e siècle, la faiblesse du parti radical était néanmoins latente et expliqua, à terme, l'échec subi aux élections de 1893 cité auparavant. Pourtant, il se maintint dans les instances maçonniques, ce qui pouvait paraître contradictoire.

• Des élus radicaux dans les obédiences

La victoire républicaine de 1877 coïncida avec la présence de personnalités radicales à la tête des diverses obédiences. Pour ce qui fut du Grand Orient, André Combes écrit : « *Le courant radical devient hégémonique au Grand Orient en 1885 à la suite de l'accession à sa présidence d'un ancien proscrit Jean-Claude Colfavru puis du discours prononcé en clôture du convent de 1886 de l'ex-pasteur Dide, invitant les maçons à se mobiliser pour la séparation des Églises et de l'État¹.* »

Par ailleurs, une autre obédience issue du rite écossais, la Grande Loge Symbolique Écossaise (G.L.S.E.)², fut fondée en 1880. N'ayant qu'une existence éphémère, elle revêtit pourtant une importance capitale dans le paysage maçonnique français en étant à l'origine de deux autres structures : la Grande Loge de France en 1894 et l'Ordre maçonnique mixte Le Droit Humain, cette dernière devant beaucoup à la figure de Georges Martin, élu en 1884 à la présidence du Conseil général de la Seine³ avant de devenir l'année suivante sénateur de ce même département. Son programme était celui d'un républicain proche des idées radicales...

Pourtant les effectifs maçonniques étaient à l'époque encore assez faibles⁴ ; mais se faire recevoir en maçonnerie équivalait à un brevet de républicanisme et, de facto, à adhérer à l'anticléricisme. Concrètement, le tout ressemblait à s'y méprendre aux valeurs du radicalisme, d'où la proximité entre les deux entités. De plus, les combats précédents menés en commun pour la laïcité ou contre le boulangisme ne pouvaient que renforcer les liens. Dans ces conditions, la formation de ministères francs-maçons et radicaux s'insérait dans cette logique.

1 Cf. dans Serge Bernstein et Marcel Ruby (eds), *Un siècle de radicalisme*, Presses universitaires du Septentrion, 2004, *op. cit.*, le chapitre 4 d'André Combes : « *Radicalisme et franc-maçonnerie* », p. 74.

2 Cf. ci-après le contexte de sa création à l'occasion du portrait de G. Mesureur.

3 Pour Georges Martin, voir Andrée Prat, *L'Ordre maçonnique Le Droit Humain*, « Que sais-je ? », P.U.F., 2004, pp. 25-28. Voir également plus loin notre troisième partie consacrée au paysage maçonnique français.

4 Reprenant les estimations de Pierre Chevallier faisant autorité en la matière avec son *Histoire de la franc-maçonnerie française* (Fayard, t.3, 1975), l'historien Pierre Miquel évoquait le nombre de 10 000 francs-maçons en France en 1862, 20 000 en 1889 et 32 000 en 1908 (cf. Pierre Miquel, *La Troisième République*, *op. cit.*, p. 365).

Les ministères radicaux et francs-maçons

Les spécialistes en dénombrèrent quatre :

- celui présidé par Charles Floquet qui, après avoir animé le courant conciliateur sous la Commune, s'était battu en duel avec le général Boulanger ;
- celui de Léon Bourgeois et dit « *ministère des loges* » (on ne saurait être plus explicite !), qui comportait sept ministres maçons : Combes, Viger, Guyot-Dessaigne, Lockroy, Doumer, Guyesse et Mesureur, ce qui ne l'empêcha pourtant pas de se heurter au problème de l'impôt sur le revenu ;
- le ministère Brisson-Bourgeois, attendu sur la révision du procès du capitaine Dreyfus ;
- celui dirigé par Émile Combes dont nous aurons à reparler dans la partie consacrée au xx^e siècle.

Cependant, les deux plus grandes personnalités politiques représentatives de cette mouvance radicale et maçonnique sont Léon Bourgeois et Gustave Mesureur... décédés tous deux la même année.

• Léon Bourgeois (1851-1925)

Il fut le représentant type du parlementaire radical franc-maçon, étant plusieurs fois ministre, puis Président du Conseil, et enfin obtenant le prix Nobel de la Paix en 1920.

Une ascension fulgurante

La victoire des Républicains en 1877 le fit d'abord secrétaire général de la Marne puis sous-préfet à Reims à l'âge de vingt-neuf ans. Trois ans plus tard, il était reçu en franc-maçonnerie à la loge La Sincérité de Reims. Les nominations s'enchaînèrent : d'abord préfet du Tarn en novembre 1882, il fut nommé à la préfecture de police de Paris en 1887. Mais il allait bientôt délaissier la haute fonction publique pour la politique.

À la suite d'une élection d'un parlementaire au Sénat, il fut désigné pour remplacer ce dernier en devenant le porte-parole de l'union républicaine. Le général Boulanger déposant systématiquement sa candidature dans toutes les élections partielles, les deux hommes en vinrent à s'affronter. Et Bourgeois l'emporta, devenant député à l'âge de trente-sept ans, avant d'être sollicité pour un ministère. Il occupa un peu tous les postes dans l'intervalle de temps 1890-1893.

Un pur radical franc-maçon

Son programme paru dans différents journaux à partir de 1895 le montrait clairement. Partisan de la propriété mais hostile au capitalisme sauvage et au cléricalisme, il créa ainsi le solidarisme qui, selon lui, devait dépasser la charité

chrétienne et constituer un intermédiaire entre le libéralisme économique et les systèmes socialistes commençant alors à mordre sur l'électorat ouvrier.

Selon lui, cette doctrine devait être corrélée avec la transmission au sein de la chaîne humaine. Nous retrouvons bien ici des valeurs maçonniques, l'homme faisant partie d'une grande communauté lui assurant des droits et des devoirs. Était-ce utopique ? Probablement car Léon Bourgeois se heurta à des intérêts divers et variés loin de l'unicité qu'il préconisait et son « ministère des loges » mentionné plus haut ne tint que quelques mois en 1899. Par la suite, même si ses idées de « défense républicaine » furent loin d'être enterrées, il ne fut plus jamais Président du Conseil.

L'homme au xx^e siècle

Bien que dépassant quelque peu le cadre imparti de cette franc-maçonnerie au xix^e siècle, il est impossible de quitter ce grand homme de la politique française sans évoquer les vingt-cinq dernières années de sa vie qui ne furent pas des plus faciles.

Des problèmes personnels ou relationnels l'amènèrent à prendre du champ avec l'arène politique. Tout d'abord survinrent les décès de sa fille et de sa femme, toutes deux victimes de la tuberculose en 1904 et 1905 ; il s'impliqua alors intensément dans la lutte contre ce terrible fléau, occupant la présidence de la commission de défense contre cette maladie et préconisant une politique hospitalière innovante dans les dispensaires. Ses relations tumultueuses avec Clemenceau l'éloignèrent du conseil des ministres jusqu'en 1912. Président du Sénat en 1920, il défendit Joseph Caillaux qui était accusé d'intelligence avec l'ennemi durant la première guerre mondiale.

Profondément pacifiste, il fut l'un des premiers, avant la guerre de 14-18, à s'inquiéter des projets de lois soumis au parlement allemand, soulignant que ces derniers menaient inexorablement au conflit. Rédigeant après-guerre le volet français de la Société des Nations bien que ses amendements fussent tous écartés par le Président Wilson, il s'investit néanmoins pleinement dans cette nouvelle institution, ce qui lui valut le prix Nobel de la paix peu après¹.

• Gustave Mesureur (1847-1925)

Originaire de Marcq-en-Baroeul dans le Nord, il vint à Paris pour exercer son métier de dessinateur de modèles de tissus, adhérant rapidement à son syndicat qui avait été créé par Eugène Pottier² en 1867.

1 Marc Sorlot, biographe de Léon Bourgeois, a également écrit à son propos un remarquable article : « Léon Bourgeois, un moraliste en politique », *Humanisme*, n° 256, été 2001, pp. 101-116.

2 Cf. son portrait dans l'annexe 3.

Une carrière brillante après des débuts obscurs

Apparemment, il participa à la Commune de Paris, mais nous ne savons pas dans quel camp. La logique voudrait qu'il fût du côté des conciliateurs car il était très ami avec Charles Floquet qui fut, rappelons-le, un des leaders de cette tendance... Mais nous n'en avons aucune certitude¹.

Il y a d'ailleurs une sorte de « trou » dans son parcours car sa carrière ne démarra vraiment que dix ans plus tard avec une élection comme radical dans le quartier de Bonne Nouvelle à Paris. L'ascension fut ensuite rapide puisqu'il accéda à la présidence du conseil municipal de Paris six ans après. L'année suivante, il était élu député de Paris et combattait le boulangisme. Il fut réélu en 1889, 1893 et 1898.

En 1895, il intégra le gouvernement de Léon Bourgeois comme ministre du Commerce et des Postes. Parallèlement, comme nous l'avons signalé plus haut, sa coopération avec Bazille déboucha sur le comité d'action pour les réformes républicaines (souvent identifié à sa personne puisqu'il fut plus communément appelé « comité Mesureur ») et, à moyen terme, six ans après, sur la création du parti radical.

L'osmose avec la franc-maçonnerie fut totale puisque M. Turbet indique que plus de cent cinquante loges furent présentes à cette occasion par l'intermédiaire de leurs responsables. Pour Gustave Mesureur, qui fut désigné président du parti, ce fut l'apogée d'autant qu'il fut battu l'année suivante aux élections de 1902. Cette date marqua la fin de sa carrière politique, l'homme étant ensuite directeur de l'Assistance publique de Paris.

Un dignitaire franc-maçon

Il fut reçu le 21 avril 1869 à la loge la Justice 133 de la Grande Loge centrale du Suprême Conseil. Cette entité était un peu spéciale ; d'abord, faisant partie du Grand Orient de France, elle le quitta en 1853, n'ayant pas beaucoup d'affinités avec la « maçonnerie impériale » officielle.

Tels furent les termes choisis pour se démarquer d'une certaine tutelle politique (le prince Murat dirigeait alors le Grand Orient...). Après quelques vicissitudes et plusieurs changements de noms, la loge devint donc Justice 133 peu de mois avant que Mesureur ne la rejoignît.

Dans le combat des loges écossaises pour se débarrasser de leur assujettissement vis-à-vis du Suprême Conseil, il fut l'un des plus ardents défenseurs des premières, demandant leur autonomie et même leur indépendance. Il alla jusqu'à livrer un examen critique du rite écossais qui fut loin de plaire

¹ Pour cette biographie de Mesureur, nous avons beaucoup emprunté à Jean-Laurent Turbet qui tient un blog régulier sur la franc-maçonnerie.

à tout le monde... Ces discussions vives entraînent un schisme au sein du Suprême Conseil, douze loges décidant de se séparer pour fonder la Grande Loge Symbolique Écossaise (G.L.S.E.) en février 1880 qui opta pour le rite écossais ancien et accepté.

Mesureur en devint, par deux fois le président, d'abord en 1882, puis en 1893¹. Lors de ce second mandat, il travailla au retour des loges symboliques écossaises dans le cadre d'une Grande Loge de France qui fut effective l'année suivante en 1894. Si le principe en était acté, il restait à définir les modalités de l'union. Une commission fut formée... dans laquelle se trouvait Mesureur. Elles furent ratifiées par la quasi-totalité des loges concernées en 1896.

Par cette confirmation, l'homme voyait sa notoriété accrue vis-à-vis de ses Frères ; il allait en toucher les dividendes au début du siècle suivant.

La consécration maçonnique au xx^e siècle

Évidemment, Mesureur fut promu au Conseil fédéral de cette Grande Loge de France avant d'en être le Grand Maître de 1903 à 1910, puis de 1911 à 1913. Sous sa grande maîtrise, la Grande Loge de France progressa énormément : passant de soixante-dix loges en 1903 à cent quarante-quatre en 1913, ses effectifs avaient doublé dans la même période de quatre mille à huit mille membres.

Gustave Mesureur, certainement en hommage à son action passée, fut réélu une troisième fois Grand Maître en 1924 avant de s'éteindre le 19 août 1925.

Laissons Léon Bourgeois et Gustave Mesureur pour nous intéresser aux instituteurs qui se positionnèrent, d'une certaine manière, à la confluence du radicalisme et de la franc-maçonnerie.

Les hussards de la République : un relais du radicalisme et de la franc-maçonnerie ?

Formulée ainsi, la question pourrait laisser croire que tous les enseignants de cette glorieuse époque furent radicaux et francs-maçons... Ce serait aller un peu vite en besogne car un tel jugement mériterait une analyse beaucoup plus fine.

Pourtant, ces jeunes maîtres, frais émoulus pour la plupart d'entre eux des écoles normales et bardés d'idées républicaines, eurent souvent bien des difficultés à s'installer dans les campagnes où le clergé était solidement implanté. En leur garantissant des moyens matériels (les payes étaient cependant loin d'être

¹ *Les femmes et la franc-maçonnerie*, annexe 2 où la G.L.S.E. eut un rôle décisif dans la première initiation féminine.

flamboyantes) et surtout en les confortant dans leur statut de personne morale (beaucoup devinrent des secrétaires de mairie très influents), les gouvernements de la Troisième République firent de ces instituteurs des rouages essentiels de la morale républicaine dans les provinces.

Porteurs d'une foi laïque, qu'ils fussent radicaux et francs-maçons ou non fut finalement de peu d'importance tant ils répandirent les vertus républicaines dans les cerveaux des petits écoliers de France et de Navarre. Par leur attachement à la laïcité, leur souci de justice, et leur exemplarité, ces hussards noirs assirent ce nouveau régime grâce à leur côté « missionnaire » en cette fin de XIX^e siècle.

SURVOL DU XX^e SIÈCLE



Dans cette décennie montant vers la première guerre mondiale, la coupure de la société en deux blocs atteint son paroxysme, la franc-maçonnerie s'invitant directement dans le débat politique du moment par son interventionnisme dans la fameuse affaire des fiches ou encore dans la loi de séparation de l'Église et de l'État.

Dans ces années d'avant-guerre, elle était aussi mêlée, bien malgré elle, à des discussions politiques passionnées mettant en danger son existence même toujours avec ce problème dit de « la double appartenance » qui resurgit dans l'immédiat après-guerre.

D'une grande discrétion durant le conflit, elle témoigna d'un patriotisme sans faille en adhérant pleinement au gouvernement d'Union sacrée qui était dirigé par un Frère...

Pourtant, la franc-maçonnerie ne réapparut dans le champ politique qu'aux élections de 1924 en assurant le succès du cartel des gauches. Mal lui en prit... Elle constata bien vite que les candidats, se réclamant de son soutien, abandonnèrent leurs promesses avec une célérité déconcertante. Aussi revint-elle à une certaine discrétion avant de reparaître à la faveur du Front populaire de 1936.

Hélas, la roche Tarpéienne n'a jamais été loin du Capitole et la franc-maçonnerie expérimenta l'adage à ses dépens. Quatre années plus tard, l'État vichyssois devait proscrire les francs-maçons, aidé en cela par l'occupant nazi. Il fallut environ le temps d'une génération aux obédiences pour s'en remettre, les loges ne retrouvant leurs effectifs d'antan que dans le courant des années 1970.

Après un long silence, vint une forme de renaissance avec la présidence de François Mitterrand en 1981 ; les deux premières années du septennat du

Président furent marquées par une osmose quasi-totale entre le Grand Orient de France et la sphère politique. Puis, quelques Frères s'arrogeant une certaine morgue, d'autres étant cités dans des scandales financiers finirent par créer une certaine distance entre les deux camps.

Depuis le milieu des années 1980, les francs-maçons estimèrent avec raison qu'il était préférable de prendre ses distances avec le pouvoir, quel qu'il fût. La fin du siècle dernier et le début de l'actuel semblent confirmer cette analyse...

VERS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE



Durant ces quatorze années menant au conflit, le Grand Orient de France subit une vague de turbulences comme jamais auparavant. D'abord cette affaire des fiches, puis dans la foulée la loi de séparation de l'Église et de l'État secouèrent durement les francs-maçons. Enfin, ces derniers durent batailler ferme au sein du parti socialiste pour échapper à leur éviction... tout cela dans un climat de montée des périls où les pays voisins s'armaient dangereusement.

L'affaire des fiches

Après le boulangisme et l'affaire Dreyfus, d'aucuns, animés de sentiments républicains, pouvaient s'interroger à juste titre sur le légalisme de l'armée vis-à-vis du nouveau régime. Le temps n'était pas loin où le maréchal de Mac-Mahon, porté à la présidence pour sept années après la démission de Thiers en mai 1873, avait œuvré pour le rétablissement de la monarchie et, deux ans plus tard, rappelons que la République n'avait été votée par l'Assemblée qu'à une seule voix de majorité.

• Militarisme et antimilitarisme...

Les radicaux francs-maçons s'étaient bien gardé de toucher à l'armée tout en n'ignorant pas que la plupart de ses officiers supérieurs étaient cléricaux et conservateurs. Au contraire, ils renforcèrent les régiments et insufflèrent du dynamisme à leurs commandants en provoquant des rotations fréquentes. De plus, ils votèrent, Léon Bourgeois en tête, la loi de service militaire de trois ans, ce dernier déplorant « *la folie des armements où se laisse entraîner l'Europe* ». Pourtant, un antimilitarisme latent, puis plus vivace, se fit jour au sein de la

société française. Il fut mis sur le compte de la franc-maçonnerie et de ses amis par les mouvements nationalistes.

Ainsi, les adhérents de « L'entente nationale » ne mâchaient pas leurs mots à son endroit. Dans son discours du 21 décembre¹, Copin-Albancelli, Président de la Ligue de défense nationale contre la franc-maçonnerie (*sic* !), martelait : « *Dreyfus portait le drapeau de la trahison [...]. Un ministre de la Guerre franc-maçon, n'est-ce pas là une des choses les plus étranges de ce temps ? Les loges sont le temple de la délation, c'est-à-dire du déshonneur. L'armée au contraire est l'école de l'honneur...* ». Quelques phrases plus loin, ce même orateur énonçait que « *la trahison est partout, grâce à sa franc-maçonnerie dont une partie persiste à se dire patriote, mais dont tous les actes, en réalité, semblent dirigés par un sentiment toujours favorable à la politique protestante anglaise, ou à la politique protestante allemande et toujours défavorable à la politique de la France catholique* ». Les esprits étaient donc chauffés à blanc et le moindre scandale pouvait se transformer en affaire d'État. Il allait advenir avec les « fiches ».

• La chronologie des faits

Cette affaire des fiches éclata en octobre 1904 et le ministre de la Guerre était alors le général André qui, lui aussi, doutait de la fidélité de l'ensemble des officiers à l'égard de la République.

Dans cette optique, il établit deux fichiers : l'un concernait les cas antidreyfusards (« Carthage ») et le second traitait des militaires sûrs, libéraux et républicains (« Corinthe »). Cette initiative lui paraissant insuffisante, il sollicita la franc-maçonnerie. Non-maçon, le général André avait, dans son cabinet, un certain capitaine Mollin qui, lui, l'était et qui mit son patron en contact avec le Grand Orient de France et avec son Président², le vice-président du Sénat Desmons, à partir de 1901. Ce dernier fit remonter jusqu'au ministre les renseignements fournis par les loges de province sur la bonne conduite des officiers. Durant trois ans, des milliers de fiches³ parvinrent au Grand Orient de France dans le plus grand secret.

1 Nous ne pouvons hélas avancer avec certitude la date à laquelle fut prononcé ce discours. Ce dernier fut regroupé avec d'autres dans une brochure sous le titre de « *L'entente nationale* » (un mouvement de tendance ultraconservatrice) ayant pour thème « l'armée et la franc-maçonnerie », compte-rendu de la réunion donnée le 21 décembre à la salle de la société d'horticulture. Cependant, dans le même discours dont furent extraites les phrases ci-dessus, l'auteur y mentionnait l'affaire Dreyfus ainsi que l'affaire des fiches. En outre, avec un peu de bonne volonté, en usant d'un fort grossissement, il est possible de déchiffrer 1904 sur la couverture ; il est donc vraisemblable que cette réunion ait bien eu lieu le 21 décembre 1904.

2 Depuis 1870, le titre de Grand Maître avait été remplacé par celui de Président.

3 D'aucuns les estimèrent à près de vingt mille, chiffre qui sembla exagéré pour d'autres...

Un grain de sable fit capoter ce bel ordonnancement ; un franc-maçon appartenant au secrétariat de l'obédience, le Frère Bidegain, fournit le fichier à un député nationaliste du nom de Guyot de Villeneuve qui révéla son existence à la Chambre en octobre 1904. L'Assemblée se remplit immédiatement de huées. On en vint même aux mains et un autre député nationaliste, Syveton, gifla le ministre de la Guerre.

• Les explications de Bidegain

Celles émises dans son livre¹ furent assez énigmatiques. Ancien élève d'une école religieuse marqué par ses maîtres, il est incompréhensible qu'il ait pu occuper des fonctions de haute responsabilité au Grand Orient de France car il n'y fit jamais le moindre acte de candidature ! Selon lui, les choses s'enchaînèrent d'elles-mêmes après son initiation en 1893 à la loge Le Travail et Vrais Amis fidèles dépendant de la Grande Loge Symbolique Écossaise dont le Vénérable Maître était alors Oswald Wirth. Il fut franc-maçon pendant douze ans.

Son parcours

Cet homme désabusé, désespéré de la franc-maçonnerie (pourquoi y resta-t-il ?), du système de la Troisième République l'amena à créer en 1902 *La Revue du xx^e siècle* qui connut une certaine vogue dans les milieux de gauche², grâce à des parrainages prestigieux (Clemenceau, Desmons, Anatole France...). Oswald Wirth le mit en relation avec Blatin, Président du Grand Orient de France en 1894. Peu de temps après, sans l'avoir en rien demandé d'après ses dires, il devint secrétaire adjoint de manière provisoire pour une période d'un an qui dura jusqu'à l'affaire des fiches. Ceci étant, quel objectif poursuivait Bidegain en transmettant ce fichier³ ?

Son but

Il ne souhaitait pas abattre le général André, ni le ministère Combes, mais visait beaucoup plus haut. Lui-même a développé au chapitre V de son livre, sous le titre de « Ce que devait être la campagne des fiches », un plan d'une tout autre envergure⁴ permettant, à ses yeux, de revivifier l'opposition parlementaire qui « manque d'esprit ou plutôt de clairvoyance politique ».

Ayant retrouvé la foi, proche des milieux nationalistes, dégoûté de la franc-maçonnerie, il voyait dans le scandale à venir un moyen de délivrer la France de

1 Jean Bidegain, *Une conspiration maçonnique sous la Troisième République : « l'affaire des fiches »*, La Renaissance française, Paris, 1910.

2 *Ibid.*, pp. 105-111.

3 *Ibid.*, p. 230. Selon Bidegain, il ne fit que « confier » les fiches à Guyot de Villeneuve et ne les lui aurait pas vendues comme cela fut écrit ici ou là.

4 *Ibid.*, chapitre V, pp. 196-213.

la tyrannie jacobine, les fiches présentant d'après lui une signification morale et nationale ! Afin de donner le plus d'impact à son action et en accord avec Guyot de Villeneuve et Syveton, il avait prévu de ne lancer cette affaire des fiches qu'en 1906 juste avant la séparation des Chambres : « *Mes documents devaient servir exclusivement pour les élections générales, afin de mettre en accusation, devant le suffrage universel, le régime maçonnique tout entier et non contre tel ou tel ministre [...]. La seule œuvre utile à entreprendre était la majorité à la Chambre et, par conséquent, je le redis, une campagne électorale exclusivement anti-maçonnique, dirigée contre l'œuvre tout entière de la Troisième République*¹. »

D'apparence sensée, il ne manquait pas de se poser lui-même quelques questions sur son attitude... Le témoignage se terminait par un chapitre intitulé « Examen de conscience » où Bidegain s'interrogeait pour savoir s'il était un traître. À cet effet, il avait consulté des prêtres et des professeurs de théologie lui ayant confirmé que, dans le cas de l'intérêt supérieur du pays, son comportement était pleinement justifié.

Que Bidegain fût considéré comme un purificateur du système par ses amis conservateurs ou au contraire comme un renégat par ses anciens Frères était en définitive relativement anecdotique. L'intérêt était de savoir, sur un plan historique, la finalité de l'affaire et, à ce titre, le témoignage du capitaine Mollin, formant le trait d'union entre le ministre de la Guerre et la franc-maçonnerie, s'avérait capital.

• La version du capitaine Mollin²

Elle débutait par un état des lieux de l'armée en ce début de xx^e siècle, et il n'était guère brillant ! Il y régnait un antisémitisme notoire où il était possible d'abord d'entendre : « *Il n'y faut pas de juifs* », puis : « *Ni juifs, ni francs-maçons* ». La mission du général André, à savoir républicaniser l'armée, était une priorité.

Des promotions pour qui ?

Mollin insistait fortement sur les gestions de carrière, soulignant que, sur plusieurs milliers de sous-lieutenants, seulement trois cent trente d'entre eux parvenaient au grade de général. Ce système pyramidal impliquait *de facto* que beaucoup d'officiers n'obtiendraient jamais leurs étoiles, ce qui n'était pas grave en soi si la sélection était juste et rigoureuse. Or, de nombreux passe-droit s'étaient insérés ; à l'inverse, un militaire républicain et anticlérical était sûr de ne recevoir aucune promotion ! Les officiers généraux avaient détourné à leur profit les commissions de classement en dépit des tentatives de réformes entreprises par les prédécesseurs du général André.

1 *Ibid.*, pp. 203 / 211.

2 Capitaine Mollin, *La Vérité sur l'affaire des fiches*, Librairie universelle, 33, rue de Provence, Paris, 1905.

En poursuivant les fichiers « Corinthe » et « Carthage » rassemblant sept à huit cents noms, le ministre s'attela à un début d'épuration au sein des cadres de l'armée qui paraissait néanmoins marginal par rapport aux vingt-cinq mille officiers... Parmi ces derniers, ceux présentant des sentiments républicains espéraient bien y voir leurs noms. Jusqu'ici, l'ordre hiérarchique avait été respecté, ce qui signifiait que les propositions faites par les militaires monarchistes et cléricaux étaient simplement entérinées.

La décision du ministre

Le général André, favorable à la promotion des officiers républicains, disposait de peu d'informations concernant ces personnes et devait s'en référer à un tiers pour les obtenir. Il résolut de se tourner vers les associations républicaines lui paraissant être les plus appropriées à lui répondre dans ce domaine. Bien vite, au cabinet du ministre, le nom de la franc-maçonnerie fut cité¹.

Dans l'intervalle, Desmons, ayant appris la présence d'un officier maçon au cabinet du ministre, contacta² Mollin. Celui-ci, lui demandant si la franc-maçonnerie pouvait aider le ministère, fut orienté sur le secrétaire général du Grand Orient, Vadecart, qui avait pour adjoint Bidegain.

L'affaire fut finalisée entre Desmons d'une part et, de l'autre, le ministre ainsi que son chef de cabinet. Pour l'obédience, le Conseil de l'Ordre fut saisi de la proposition et la valida sans sourciller. Concrètement, Mollin devint le secrétaire particulier du général Percin, s'occupant d'une partie du courrier du général et tenant à jour les fiches de renseignements sur les militaires. Dès lors, les fichiers « Corinthe » et « Carthage » s'enrichirent.

L'intensification du système

Un événement provoqua son accélération. Le secrétaire général du Grand Orient, Vadecart, devait en principe accomplir une période d'instruction de treize jours comme territorial à un régiment d'artillerie de Paris. Mais le général Percin décida qu'il la ferait comme secrétaire auxiliaire au ministère et s'empressa de régulariser sa situation³.

Après discussion entre les deux hommes, le fichage, ne concernant alors que les officiers supérieurs, fut étendu jusqu'au grade de lieutenant. Le travail devenait de plus en plus dense mais un incident se produisit : en 1902, des fiches furent dérobées. Dans ses explications, Mollin indiqua, mais sans toutefois pouvoir

1 *Ibid.*, p. 76, Mollin affirmait que cela venait du général Percin, chef de cabinet du général André.

2 *Ibid.*, p. 77, Mollin écrit que Desmons, Président du Grand Orient, utilisait fréquemment ses services pour l'envoi d'affaires militaires aux bureaux intéressés.

3 Normalement Vadecart aurait dû la réaliser dans le corps auquel il était affecté.

le prouver formellement, que le vol¹ devait être lié à la présence au ministère d'un gendarme du nom de Thérèz ayant toutes les faveurs du général Percin.

Ledit gendarme finit par être limogé par le général André, et Percin, qui était un peu mouillé dans l'histoire, commença à prendre ses distances vis-à-vis des fiches alors qu'il en était l'instigateur avec le ministre depuis le début... Il sollicita une entrevue avec le Président Waldeck-Rousseau le 24 décembre 1902 et l'informa du système ; puis, pour sauver la face, il déchargea Mollin de son poste de secrétaire particulier en lui donnant à gérer le service de l'infanterie. Ce dernier cumula cette nouvelle affectation avec celle des fiches.

Deux publications d'origine différente

Un grand journal du matin se procura le tableau d'avancement des capitaines d'infanterie pour l'année 1903-1904, probablement par l'intermédiaire du fameux gendarme signalé plus haut d'après Mollin². Le quotidien affirmait que la source en était un membre du cabinet du ministre appartenant à une « *association maçonnique* ». Mollin, s'estimant à juste titre directement visé, voulut en découdre en envoyant des témoins à Thérèz mais le ministre l'en dissuada.

Un peu plus tard, une campagne fut déclenchée contre le général André. Bien que calomnieuse, elle était assez imprécise et n'inspirait pas grand danger à Mollin. La simultanéité des faits était pourtant troublante : tandis que, le 28 octobre 1904, le député Guyot de Villeneuve présentait à la Chambre les documents volés au Grand Orient, le journal *Le Figaro* entamait la publication des fiches subtilisées au ministère deux ans auparavant. La machination était assez évidente à démontrer... tout au moins avec un ministre volontariste prêt à se jeter dans la bataille.

La réaction du ministre

À ce jour, elle demeure encore inexpiquée. Le général André avait rédigé des discours offensifs pour la séance du 4 novembre à l'Assemblée. Hélas, au dernier moment, il se montra pitoyable, incapable d'articuler le moindre mot. Était-il malade ce jour-là comme il fut dit ? En outre, Lafferre, Président du Conseil de l'Ordre l'était, lui réellement, et ne put être présent aux séances de la Chambre. La panique s'installa dans les rangs du gouvernement qui faillit être renversé à deux voix d'écart³.

1 *Ibid.*, p. 145 : un coffre-fort fut dès lors installé au ministère.

2 *Ibid.*, p. 195 : Mollin déclarait que cette fuite découlait des fiches volées au cabinet du ministre en 1902 ; en revanche, tous les protagonistes ignoraient alors que le Grand Orient allait, lui aussi, se faire subtiliser des fiches.

3 Émile Combes, *Une deuxième campagne laïque. Vers la séparation*, Société nouvelle de librairie et d'édition, Paris, 1905. Sous ce titre, le Président du Conseil a autorisé la publication de nombreux discours dont celui adressé à la Chambre concernant : « L'affaire (dite) des fiches », chapitre XIX, pp. 360-372.

Le général exigea la démission de Mollin¹, lui faisant endosser toute la responsabilité de l'opération alors qu'il n'était qu'un simple exécutant. À la décharge du ministre, il faut préciser qu'il était sous la pression du Président du Conseil, qui entendait bien se maintenir au gouvernement et qui y réussit (de justesse) ; dans son discours à la Chambre lors de cette intervention houleuse, ce dernier protégea son ministre de la Guerre en sacrifiant le pauvre capitaine Mollin, affirmant qu'il était le seul *blâmable* et qu'il avait été puni².

Le ministre brûla ses fiches mais fut forcé de démissionner le 15 novembre 1904 et le gouvernement Combes tomba le 19 janvier suivant. En dépit de sa demande réitérée, Mollin ne put jamais comparaître devant une commission d'enquête et ne fut donc jamais réhabilité. Mais ce malencontreux épisode n'était pas tout à fait terminé...

• Les conséquences « sur le terrain » de l'affaire des fiches

Que devinrent les principaux acteurs à l'origine de ce lamentable gâchis et quelles furent les suites politiques, maçonniques et militaires engendrées par cette affaire ?

Les hommes

Les parcours du général André et du capitaine Mollin furent stoppés net dans l'aventure, le second encore davantage puisque sa femme divorça par la suite. Les autres intervenants dans l'affaire ne devaient pas connaître un sort meilleur.

Suite à sa gifle donnée au ministre, le député Syveton vit son immunité parlementaire suspendue immédiatement et des poursuites l'eussent conduit en cours d'assises s'il n'était pas décédé la veille du procès... Meurtre ou suicide opportun dans son appartement de Neuilly-sur-Seine qui faisait également office de cabinet de travail ? Personne ne se prononça. Divers motifs furent évoqués ;

1 Capitaine Mollin, *La Vérité sur l'affaire des fiches*, op. cit., pp. 211-216 : elle lui fut demandée apparemment dans des conditions déshonorantes qui ne plaidaient pas en faveur du ministre...

2 Émile Combes, *Une deuxième campagne laïque. Vers la séparation*, op. cit., l'extrait suivant du Président du Conseil sur ce point (p.369) :

- Le Président du Conseil : « *Oui, j'ai ignoré jusqu'à la séance de la semaine dernière les procédés mis en usage par un officier d'ordonnance au cabinet du ministère de la guerre [ce qui semble tout à fait inexact car il en aurait été informé préalablement par le Président Waldeck-Rousseau qui aurait évoqué son entrevue avec le général Percin].*
- Le lieutenant- colonel Rousset : *Il n'a pas été puni !* »
- Le Président du Conseil : *Je les ai blâmés, car ils étaient éminemment blâmables. Monsieur le ministre de la Guerre les a blâmés comme vous ; l'officier s'est fait justice, il a quitté le cabinet ; il a envoyé sa démission au ministre de la Guerre. Je vous le demande, quelle sanction plus forte voulez-vous ?* (Exclamations à droite et au centre) *Je parle bien entendu de l'officier et je ne suppose pas que vous vouliez le fusiller (Rires et mouvements divers).* »

trésorier de la Ligue de la Patrie française, proche des milieux d'extrême-droite dont le président d'honneur était Jules Lemaître, de l'argent disparut puis réapparut par l'intermédiaire de sa femme... En outre, sa vie familiale paraissait extrêmement perturbée. Bref, la mort de Syveton demeura un mystère¹.

Guyot de Villeneuve ne fut pas plus heureux. Certes, en accord avec son collègue Syveton, mais contrairement aux souhaits de Bidegain, il provoqua bien la chute du ministère Combes, mais il n'en tira pas les bénéfices espérés, étant défait aux élections de 1906 dans son fief de Neuilly-sur-Seine.

Toujours dans cette même ville, Bidegain, après avoir publié des articles dans les journaux ainsi qu'un pamphlet antimaçonnique intitulé « Masques et visages maçonniques » en décembre 1905, s'y était lui aussi installé et y avait ouvert une papeterie. Connut-il des problèmes financiers liés à son commerce ou fut-il pris de remords ? Il est difficile de se prononcer ; mais, en tout cas, Bidegain se suicida au cyanure avec sa femme en 1926.

L'impact de l'affaire sur la politique

Si Bidegain échoua en voulant annihiler les principes d'une « République maçonnique », l'onde de choc dans la société française après l'affaire Dreyfus était énorme et la Grande muette était à nouveau sur la place publique. La vie privée de militaires de haut grade, leurs opinions politiques et religieuses étaient désormais connues de tous, ce qu'ils apprécièrent peu...

Beaucoup envoyèrent leurs témoins pour des duels ou se plaignirent auprès de la justice. Certains pâtirent de cette campagne calomnieuse, partant en retraite sans récompense (contrairement à l'usage) ou étant retardés dans leur avancement (celui d'un certain colonel Philippe Pétain fut alors quelque peu contrarié...).

Les délateurs ou prétendus tels ne sortirent pas indemnes de l'affaire non plus ; de nombreux francs-maçons furent également accusés à tort d'avoir écrit ces fiches qui désormais brûlaient les doigts. Quelques Vénérables Maîtres se rétractèrent ; d'autres ne supportèrent pas la pression et se suicidèrent comme, par exemple, le maire de la ville de Lorient.

¹ Sur ce point, voir Gabriel Mermeix, *La mort de Syveton* (Fayard, 1925), où il est difficile de s'y retrouver entre le « trésor de guerre » de la Ligue de la Patrie française et les diverses versions des proches de la victime, dont sa femme qui fit plusieurs témoignages contradictoires ou encore ceux de sa belle-fille Mme Hixard qui lui était très attachée... De plus, un soi-disant suicide à l'oxyde de carbone parut plus que douteux pour les experts de l'époque. Remarquons néanmoins que l'intervalle de temps fut relativement bref puisque « la gifle » au général André eut lieu le 4 novembre 1904 et que le soi-disant suicide se produisit un peu plus d'un mois plus tard, le 8 décembre exactement.

• Conclusion sur cette affaire des fiches

D'abord, à la lumière des éléments dont nous disposons, faut-il évoquer une ou deux affaires ? La diffusion émanant de Bidegain s'apparentant à un vol de documents était une chose, les fiches subtilisées par Thérèz ou par un autre tiers (?) dans le but avoué de nuire au ministère dans sa globalité en était une autre...

Finalement, Bidegain avait réussi plus ou moins dans son entreprise lorsqu'il souhaitait éradiquer la maçonnerie car, dans les provinces, la société civile craquait de partout. Les esprits n'allaient pas se calmer avec l'autre fait majeur de cette période, à savoir la loi de séparation de l'Église et de l'État.

La loi de séparation de l'Église et de l'État

Après l'affaire des fiches, fut officiellement signée l'année suivante cette loi introduisant la laïcité dans le paysage français. Mais il faut revenir quelques années en arrière pour en expliquer les fondements car, souvent appelée la « loi Combes », elle fut promulguée le 9 décembre 1905 mais votée sous le mandat de son successeur Rouvier, du fait de la chute du précédent ministère en raison de l'affaire des fiches.

135

• Les prémices de la future loi

L'idée en avait été suggérée dans les loges maçonniques avant d'être présentée par certains Frères au convent de 1899 ; en fait, la question occupait tous les esprits depuis les années 1880 et de nombreux maçons réfléchissaient au moyen d'abroger la loi Falloux et de laïciser le système scolaire aux niveaux du primaire et du secondaire.

L'influence des francs-maçons

En 1899, les francs-maçons, nombreux dans toutes les instances municipales comme ministérielles, favorisèrent le succès du bloc des gauches aux élections de 1902 avec trois cent quarante sièges contre deux cent cinquante à la droite. Waldeck-Rousseau était Président du Conseil ; mais, très malade (il décéda deux ans plus tard suite à un cancer du foie), il préféra renoncer et démissionna le 28 mai 1902. Le 7 juin suivant, Émile Combes le remplaçait.

Le « petit père » Combes (1835-1921)

Cet homme, ne mesurant guère environ que 1,54 m, d'où son surnom de « petit père », était originaire d'un village du Tarn (Roquebrune) et possédait une érudition incroyable pour l'époque d'autant qu'il était issu de milieu modeste. Le père était artisan tailleur, puis tisserand et la mère était sans profession. Émile démarra ses humanités dans des écoles religieuses ! Il obtint un doctorat en lettres et un autre en théologie en 1860 lui permettant d'enseigner dans des institutions religieuses sans grande satisfaction apparemment. Deux ans plus tard, il entamait des études de médecine. Devenu médecin en 1868, il s'installa à Pons en Charente Inférieure (actuellement Maritime), où il résidait depuis son mariage avec sa femme née dans cette cité.

Notable local, il fut élu maire de cette ville en 1874, puis conseiller général de son département en 1879. Échouant aux élections législatives de 1881, il obtint un poste de sénateur en 1885 qu'il conserva durant plus de trente ans. S'étant spécialisé dans les problèmes de l'enseignement, il se retrouva, dix années plus tard, le 1^{er} novembre 1895, ministre de l'Instruction publique dans un gouvernement mené par Léon Bourgeois.

136

Du fait de sa formation, Émile Combes¹ était donc apte à juger de la pertinence des congrégations religieuses dans l'enseignement. Par ailleurs, reçu le 1^{er} juin 1869 dans la loge maçonnique Les Amis Réunis à Barbezieux, il était également membre d'une autre loge à Pons depuis 1896. En 1901, Combes était alors le président de la commission sur les associations au Sénat. Sous la présidence de Waldeck-Rousseau, des attaques avaient déjà été initiées envers les congrégations...

Les premières banderilles

Ce dernier avait les associations (surtout religieuses) dans le collimateur, leur reprochant d'être à l'origine de l'esprit de coterie des officiers (toujours l'armée...). Éliminer les congrégations revenait donc à renforcer l'appareil d'État républicain.

Une première ébauche se dessina : la loi sur les associations fut mise en discussion à la rentrée de 1901. Elle était relativement minimaliste, se limitant à une soumission spéciale des associations composées d'étrangers, les autres pouvant même recevoir des dons sous certaines conditions. Le Président Waldeck-Rousseau entendait ainsi conserver des relations cordiales avec le Saint-Siège.

Mais, dans les commissions, les francs-maçons présents durcirent la loi, voulant interdire l'enseignement à toute congrégation non autorisée. Cependant, entre les deux parties, la Présidence d'un côté et la papauté de l'autre, un accord

¹ Cf. conférence de Michel Zaki de la société du radicalisme sur « Émile Combes et laïcité de l'État », 10 octobre 1996.

ou tout au moins un *modus vivendi* semblait avoir été passé et de nombreuses congrégations envoyèrent leur demande d'autorisation ; celles qui ne le firent pas quittèrent le pays.

Sur ce, se déroulèrent les élections de 1902, précipitant l'arrivée au pouvoir d'Émile Combes, personnage un peu falot au demeurant...

• Le ministère Combes

Finement, afin de se préserver de ses alliés à la Chambre, le nouveau Président mit de côté les problèmes financiers et plus spécialement la question de l'impôt sur le revenu qui était un sujet sensible pour se concentrer sur la question religieuse.

Les parlementaires, habitués avec son prédécesseur à quelques piques s'apparentant à des ballons d'essai en direction des congrégations, pensaient qu'avec cet homme modeste, sans grande personnalité (Combes était alors perçu comme tel), la même façon de gouverner allait perdurer. Ils déchantèrent vite et s'aperçurent que le bonhomme était d'une tout autre consistance !

Une attaque frontale

Dès son arrivée, le nouveau Président du Conseil précisa que son programme était d'appliquer la loi dans son texte et dans son esprit, en fait de s'appuyer sur celle du 1^{er} juillet 1901 relative aux associations ayant été votée auparavant pour aller beaucoup plus loin. En juillet 1902, les écoles de sœurs furent fermées malgré de violentes protestations de la part des catholiques. Mais ce n'était qu'un début car Combes saisit la Chambre pour faire refuser en bloc toutes les congrégations. Certains députés, dont l'ancien Président Waldeck-Rousseau, protestèrent contre cette mesure qu'ils estimaient contraire à l'esprit de la loi.

Combes fit machine arrière ; s'il parut reculer sur la forme, il ne céda rien sur le fond, divisant son projet global en trois classes de congrégations différentes¹, ce qui lui permit d'être plus efficace face à chacune d'entre elles pour les combattre. Leurs partisans se déchaînèrent, déclenchant des manifestations contre la fermeture des écoles religieuses, particulièrement violentes en Bretagne. Le 9 octobre de cette même année, les évêques s'élevèrent contre de tels agissements. Le gouvernement riposta par une série d'amendes.

L'année 1903

Le ministère persévéra dans son action. À la fin du mois de mars, il bloqua toutes les demandes des congrégations s'étant exprimées en début d'année ;

¹ À savoir, les enseignants, les prédicateurs et les chartreux (cf. Pierre Miquel, *La Troisième République, op. cit.*, p. 413).

trois mois plus tard, il obtenait le rejet des demandes d'autorisation de celles concernant les femmes. Comme le soulignait l'historien Pierre Miquel, la force publique était partout : « *La police ferme les couvents, leurs occupants sont dispersés par les dragons et les gendarmes*¹. »

Combes se lança alors dans une politique de suppression des ordres déjà autorisés. En dépit des oppositions, il maintint le cap en présentant à la Chambre un projet de loi visant à supprimer toute congrégation enseignante dans les cinq ans à venir dans le but de faire disparaître du pays l'enseignement religieux², qui entra fort logiquement en résistance ! Le 1^{er} octobre, les écoles religieuses contre-attaquèrent. Sur les dix mille ayant dû fermer au cours de l'été, six mille d'entre elles rouvrirent leurs portes bien que leurs enseignants, des religieux sécularisés, fussent habillés en civil. Cette action fut fructueuse puisque, à la fin du mois de novembre, le Sénat en désaccord avec la Chambre laissait aux membres des congrégations autorisées, le droit d'enseigner... exaspérant encore davantage le Président Combes !

Le conflit ouvert entre l'État français et le Vatican s'aggrava encore un peu plus avec le fait que Combes voulut désormais nommer lui-même les évêques. Le pape Léon XIII, révolté par une telle attitude, la combattit jusqu'à son décès le 20 juillet. Il ne fût remplacé le 4 août suivant par Pie X sur le trône de Saint-Pierre.

138

La guerre ouverte avec l'Église en 1904

Dès le 5 janvier, Émile Combes entendait donc bien nommer des évêques seul, sans en référer au Saint-Siège qui refusa bien évidemment cette marque d'indépendance, ce point n'ayant jamais été discuté avec l'État français.

Les événements s'accéléchèrent au mois de mars. Ce dernier démarra mal car le Président faillit être mis en minorité à la Chambre à ce propos, s'en tirant avec seulement onze voix de majorité. Néanmoins, toujours en mars, fut votée la loi prévoyant la suppression des écoles religieuses dans les dix ans à venir. Enfin, les dernières mesures significatives prises le 30 mars concernèrent le retrait des crucifix des prétoires et l'interdiction faite aux prêtres de se présenter au concours d'agrégation.

La politique étrangère de la France vis-à-vis du Vatican

Ces dispositions ne pouvaient laisser le nouveau Saint-Père indifférent. D'ailleurs, tout était fait dans ce sens : le Président de la République Émile Loubet effectua un voyage officiel en Italie pouvant s'assimiler à une forme de provocation dans la mesure où l'État italien assiégeait toujours le Vatican... En représailles,

1 *Ibid.*, p. 413.

2 Le projet fut voté trois mois plus tard.

Pie X avait adressé confidentiellement une circulaire à tous les gouvernements catholiques, qui était tombée inopinément dans des mains indiscrètes, et fut bientôt connue des autorités françaises.

Au mois de mai, la France rappelait son ambassadeur auprès du Saint-Siège ; pourtant, les relations diplomatiques n'étaient pas rompues. Mais l'épreuve de force était désormais engagée et le ministre des Affaires étrangères, Delcassé, porta le fer en déclarant à la Chambre : « *Une alliance avec l'Italie vaut bien les risques d'une rupture avec le Saint-Siège.* » Dans la foulée, une majorité de députés s'offusquait de l'immixtion du Vatican dans la politique française tout en ne rejetant pas le Concordat signé par Napoléon en 1801. Ce n'était que partie remise...

Un gouvernement jusqu'au-boutiste

Début juillet était instaurée une loi¹ contre les congrégations ayant dénigré le capitaine Dreyfus. L'enseignement leur était alors interdit ; plus de deux mille écoles étaient touchées.

Mais Combes n'avait toujours pas digéré la fameuse circulaire du Pape. Aussi nomma-t-il, sans l'approbation de ce dernier comme il était d'usage, des évêques à Laval et à Dijon. Les deux prélats furent convoqués séance tenante à Rome mais Combes leur interdit d'obéir. Le Pape maintint son injonction. Cet imbroglio ne pouvait que se terminer par la rupture des relations diplomatiques de la part de Paris ; elle se produisit le 30 juillet 1904.

Après cette passe d'armes, la prochaine étape dans la politique du gouvernement Combes ne pouvait être que la séparation de l'Église et de l'État. Si elle se profilait à l'horizon, quelques grains de sable enrayèrent cette mécanique sur le plan intérieur.

Des difficultés inattendues

Cette victoire face au Vatican était pourtant moins nette qu'il n'y paraissait. D'abord, les évêques rentrèrent dans le rang (en vérité, ils n'avaient guère le choix) ; ensuite, les socialistes refusèrent d'aider le gouvernement, prétextant qu'ils ne pouvaient collaborer en aucun cas avec un « État bourgeois ».

Ce refus n'altéra en rien la détermination du Président Combes déclarant début septembre que la loi sur la séparation de l'Église et de l'État était inéluctable, soutenu en cela par le parti radical. Le projet de loi fut annoncé le 10 novembre 1904, mais la loi fut votée bien plus tard en raison de l'affaire des fiches qui devait contribuer à sa chute début 1905.

¹ Elle ne fut appliquée qu'en janvier suivant.

• Après la chute de Combes

Maurice Rouvier prit sa suite. Franc-maçon lui aussi, il était suffisamment fin pour avoir compris que l'intransigeance de son prédécesseur avait déplu, même dans son propre camp. En arrivant à la tête du gouvernement, il voulait apaiser les tensions.

Son programme tenait en trois points : enterrer définitivement l'impôt sur le revenu qui était déjà quasiment mort-né, ensuite faire passer la loi militaire de deux ans voulue par le général André avant qu'il ne fût poussé à la démission après l'affaire des fiches, et enfin liquider la loi sur la séparation.

Vers le vote de la loi ?

Les députés étaient un peu las de la question et espéraient une issue rapide. Mais, dès les premières discussions, un sujet empoisonna le débat, à savoir la suppression du budget des cultes (la loi prévoyait la création d'associations cultuelles pour recevoir la jouissance des églises et des objets du culte). En outre, lesdites associations ne pouvaient exister qu'au niveau départemental. Bref, qui allait payer les émoluments des ecclésiastiques ? Dans l'esprit des républicains purs et durs comme dans celui des francs-maçons, ce ne pouvait être que l'État qui désormais avait en charge l'éducation des citoyens.

Mais comment la financer ? Il y avait, à portée de main, le trésor de l'Église, estimée à la somme alors faramineuse de deux cents à trois cents millions, que beaucoup de députés désiraient s'approprier. Dès lors, il devenait impératif de procéder à l'inventaire des biens de l'Église.

Les inventaires

Ces derniers devant être transférés aux associations, il fallait d'abord les répertorier, ce qui n'était pas une mince affaire car les fidèles, influencés par le clergé, craignaient qu'ils ne leur fussent dérobés à terme.

Il s'en suivit une résistance et une obstruction systématique à l'égard des personnels désignés à cet effet. Les receveurs d'enregistrement et les percepteurs furent constamment gênés dans leur travail. Les évêques renâclèrent et interdirent aux prêtres d'ouvrir les tabernacles ; ces derniers multiplièrent les incidents dans les provinces et insufflèrent à leurs paroissiens une énergie sans faille pour chasser les agents de l'État. Dans certains endroits, les temps furent à la « guerre sainte » ; si, de plus, les églises se trouvaient dans des municipalités dirigées par des maires conservateurs, la rébellion était quasi-officielle.

Dans une telle atmosphère, des tracts antimaçonniques du genre : « *le ministère des fiches* » ou encore « *les francs-mouchards* » resurgirent... D'ailleurs, cette « guerre sainte » ressemblait, à bien des égards, à une guerre civile ; dans plusieurs départements, la troupe dut intervenir car les boulets de fonte volaient bas et les émeutes étaient difficiles à contenir.

Le ministère Rouvier n'y survécut pas. Il fut renversé, certains progressistes commençant à être usés par cette lutte anticléricale. Cependant, la loi de séparation avait été votée, dans la douleur certes le 9 décembre 1905, mais votée tout de même !

• Le texte et l'esprit de la loi

Il n'est pas question ici de citer, au titre premier, ses quarante-quatre articles... mais de s'arrêter sur des points notablement explicités dans les deux premiers articles qui donnaient une idée assez précise de son esprit et de son contenu.

Les principes fondateurs

La première phrase de l'article 1 était claire : « *La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes...* » Suivait l'article 2 : « *La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte...* » Combes et ses amis avaient ainsi prôné une déconfessionnalisation de l'État et voulu rattacher la religion à la sphère privée. Dans ces conditions, le ministère des cultes n'avait plus de raison d'être en tant que tel. Cette loi signait la fin du régime concordataire en vigueur depuis les accords signés antérieurement par le Premier consul et faisait entrer le pays dans la laïcité.

141

La nécessité d'une morale laïque

Celle-ci était la base même de la pérennité de l'école républicaine. L'association des deux termes était une évidence au moment où le Saint-Siège affirmait qu'il ne pouvait y avoir d'éducation sans religion.

Mais il ne suffisait pas d'abattre cette conception ; encore fallait-il lui substituer une autre vision pour perfectionner l'homme et, par-là, la société, notions qu'il est facile de retrouver aussi dans les buts avoués de la franc-maçonnerie. Pour les instigateurs de cette école républicaine, le peuple devait être éclairé et les enfants traités sur un pied d'égalité quelles que fussent leurs origines ou leurs confessions. Le dogme n'avait plus sa place à l'école de la République.

Une esquisse de la laïcité

L'adjectif « laïc » fut inscrit pour la première fois dans notre Constitution seulement en 1958 sans être défini, notre pays étant une « République indivisible, laïque, démocratique et sociale ».

Plus près de nous, dans son « rapport au Président de la République », Bernard Stasi avait écrit que cette dernière s'était construite autour de la laïcité. Dans le numéro hors-série de la revue *Humanisme* du Grand Orient de France consacré à « *trois siècles de franc-maçonnerie* » publié en septembre 2012, un article

intitulé sobrement : « Définir simplement la laïcité¹ », l'exprimait de façon un peu plus précise : « *La laïcité est un idéal politique visant à fonder une communauté de droit mettant en jeu trois principes : le premier des trois est la liberté de conscience, épaulée par l'existence d'une école laïque ; le deuxième était l'égalité des options spirituelles ; le troisième était l'universalité de la loi commune.* » Il pouvait être lu plus bas que « *la mise en œuvre de cet idéal politique s'effectuait par la séparation des Églises et de l'État* », résumant assez bien le principe et l'esprit de cette loi qui eut bien des difficultés à être acceptée.

La laïcité au jour le jour

S'il est déjà bien délicat de formuler une définition au sens strict, il est encore plus ardu de la concevoir dans la pratique au quotidien.

Au niveau d'un État, cela nous apparaît assez clairement du fait de son contraire. En effet, chacun connaissant un peu d'Histoire a une idée assez nette d'une nation dite religieuse où, en général, l'Église joue un rôle central dans les affaires politiques. Il suffit pour s'en persuader de relever les nombreux points de convergence du temps de la monarchie en France. *A fortiori*, le fait de vivre dans un pays laïc implique d'installer de nombreux pare-feu dans divers secteurs ; ainsi, sur la maîtrise de la procréation, sur l'épanouissement de la liberté sexuelle, sur la libre disposition de son corps ou plus simplement sur la garantie de la santé pour tous les individus, l'État peut désormais légiférer en tenant compte du principe d'universalité où le pouvoir de tous sur chacun est prépondérant, base de l'unité de la République.

En revanche, pour ce qui est du simple quidam, vivre la laïcité est un peu plus délicat. Pour certains, comme par exemple les enseignants, la différenciation entre écoles publique et catholique est évidente : dans la première, il n'y a pas de place pour le dogme contrairement à la seconde. Mais, pour d'autres catégories sociales, cela s'avère relativement compliqué. Pour un scientifique, cela revient à s'abstraire des opinions toutes faites (il n'est pas inutile de rappeler le débat à propos de la génétique dans les années 1950 avec les concepts de « science bourgeoise » et de « science prolétarienne » au sein de l'U.R.S.S. et des partis communistes satellites, y compris français). Que dire aussi des médecins devant soigner leurs patients en intégrant leurs pratiques religieuses dans les thérapies proposées... ?

En résumé, appliquer le principe de laïcité n'est pas chose aisée dans une société moderne divisée et multiconfessionnelle telle que nous la connaissons aujourd'hui.

¹ *Humanisme*, « Trois siècles de franc-maçonnerie », hors-série, 2012, pp. 56-60.

La franc-maçonnerie en 1905-1906

Il serait plausible d'imaginer qu'elle sortit amoindrie de toutes ces vicissitudes ; d'ailleurs, le convent de 1906 fit profil bas... Pourtant, ses effectifs furent en constante augmentation dans la décennie menant au premier conflit mondial.

• Les chiffres à cette époque

La progression fut régulière au cours de cette première décennie du xx^e siècle. Au Grand Orient de France, on passa d'un peu plus de dix-sept mille membres en 1900 à plus de trente mille dix ans plus tard ! Avec ceux de la Grande Loge de France et de l'Ordre maçonnique mixte Le Droit Humain, le total avoisinait alors les quarante mille Frères et Sœurs. Au-delà de ce comptage, il faut s'attarder sur le différentiel entre les années 1905 et 1906, moment crucial avec ses bouleversements politiques.

D'une année sur l'autre, le Grand Orient de France attira à lui près de deux mille cinq cents profanes supplémentaires, ce qui était assez surprenant. En fait, il était victime de son image, étant catalogué comme la vitrine de l'anticléricalisme et beaucoup de républicains ayant adopté des postures irréconciliables avec l'Église posèrent leurs candidatures.

Le mode de recrutement posait toujours le même problème ; fallait-il se cantonner à un type spécifique d'entrants ciblés ou se diversifier tous azimuts comme la franc-maçonnerie le recommandait généralement ?

• Une forte politisation

Les connexions étroites existaient de façon évidente entre les radicaux et la franc-maçonnerie. Au niveau du Conseil de l'Ordre ou du Conseil fédéral, des ministres, des députés et des sénateurs y siégeaient en grand nombre comme Delpèch, Desmons ou encore Lafferre... mais, à cette liste, nous aurions pu également ajouter Blatin (déjà entrevu), Jourde ou encore Charles Bernardin.

En revanche, les relations avec le parti socialiste étaient beaucoup moins cordiales...

La franc-maçonnerie et le parti socialiste

Dès la naissance de ce parti, la question de la double appartenance souleva des discussions enflammées. Les congrès successifs du parti à Limoges en 1906, puis à Toulouse en 1908 et enfin à Lyon en 1912 furent l'objet d'intenses batailles.

• Le congrès de Limoges

Il occupa les délégués les quatre premiers jours de novembre 1906 ; c'était le premier congrès après la réunification des deux tendances (à savoir le parti socialiste français de Brousse et d'Allemane, résolument antimarxiste d'une part et le parti socialiste de France sous la houlette de Guesde et de Vaillant de l'autre qui, lui, était favorable aux thèses de Karl Marx), ayant formé l'année précédente la S.F.I.O., c'est-à-dire la Section française de l'Internationale ouvrière.

Des divergences

À Limoges, cette dernière afficha une position très ferme à l'égard de la politique coloniale, critiquant la position du gouvernement français vis-à-vis du Maroc qui causait une tension avec l'Allemagne (celle-ci négocia la cession de territoires au Congo avant de reconnaître le protectorat de la France sur le Maroc). En revanche, des conceptions opposées apparurent à la fois sur l'indépendance syndicale et l'antimilitarisme pratiquement durant tout le congrès. Guesde et Jaurès s'affrontèrent à ce sujet mais la majorité des congressistes finit par se ranger du côté du second. Ce congrès se clôtura avec l'intervention de plusieurs militants sur la franc-maçonnerie.

144

La discussion sur la franc-maçonnerie au congrès

Raquillet, représentant la fédération de la Saône-et-Loire, déclencha les hostilités¹ en qualifiant les francs-maçons de « *petits bourgeois qui y vont [en franc-maçonnerie] pour satisfaire leurs ambitions, ou d'ambitieux plus roublards sachant tirer profit de tout autour d'eux ou encore de fonctionnaires qui y trouvent les appuis nécessaires pour obtenir de l'augmentation ou de l'avancement* ». Dans la foulée, il déposa la motion suivante, au nom de sa fédération, à savoir : « *Nul ne pourrait appartenir au parti socialiste s'il est franc-maçon.* » Un dénommé Roland, ex-franc-maçon, ajouta : « *Depuis mon départ de cette association, je suis devenu socialiste. Il me semble maintenant que le Parti doit se suffire à lui-même et être sa propre franc-maçonnerie.* »

Évidemment les socialistes francs-maçons présents dans la salle réagirent. Minimisant ces accusations, ils les attribuèrent à des actes individuels et non à la franc-maçonnerie dans son ensemble, rappelant que cette dernière ne faisait pas de politique. De là, ils concluaient : « *Jusque-là, nous estimons que notre place de combat est aussi bien dans la franc-maçonnerie que dans les universités populaires et partout où il y a à travailler pour le socialisme.* » Marcel Sembat intervint dans le même sens.

1 Cf. 3^e congrès du parti socialiste tenu à Limoges les 1^{er}, 2, 3, 4 novembre 1906, compte-rendu analytique, Au siège du Conseil national, 16, rue de la Corderie, Paris 3^e, pp. 266-281 : « Socialisme et franc-maçonnerie ».

Finalement, le vote eut lieu : cent cinquante mandats se prononcèrent pour le maintien des francs-maçons au sein du parti, cent vingt-neuf réclamèrent leur exclusion ; il y eut aussi trois abstentions et cinq absences notées au commencement du vote. Au soir du dernier jour du congrès, tous les participants étaient harassés et vingt-trois orateurs prévus ne purent parler par manque de temps. Les francs-maçons socialistes avaient échappé au pire mais cette fameuse double appartenance allait bientôt revenir, tel un boomerang...

• Le congrès de Toulouse

Il se déroula les 15, 16, 17 et 18 octobre 1908 et son contenu sténographique était assez révélateur sur la distanciation que ses adhérents souhaitaient mettre avec les autres organisations, qu'elles fussent de nature radicale ou franc-maçonne.

Pour la première, le rapport du groupe socialiste au parlement prononcé lors du congrès se montrait assez méprisant en proclamant : « *Avec les hommes de la droite et du centre, nous avons vu les radicaux abandonner sans hésitation leurs "aspirations démocratiques", renier les libertés les plus élémentaires pour soutenir contre les socialistes le gouvernement des fusillades meurtrières de Draveil et de l'expédition coloniale au Maroc*¹. » Pour les socialistes, et pour longtemps, les radicaux n'étaient considérés que comme des collaborateurs de la bourgeoisie au pouvoir...

Les avis sur la deuxième pouvaient être qualifiés cette fois d'indifférents si nous portons attention aux paroles du délégué de la minorité de la fédération du Cher, Breton, disant : « *À côté de la Ligue des Droits de l'Homme, qui est présidée par un socialiste des plus unifiés, il y a la franc-maçonnerie... Certains d'entre vous voulaient en interdire l'accès aux membres du parti ; mais ils n'ont pu y réussir. Je n'en suis pas, je n'ai jamais été franc-maçon, mais ce n'est pas une raison pour que je désapprouve mes nombreux collègues qui sont de hauts dignitaires de cette organisation*². »

Par rapport à ce qui avait été entendu deux ans plus tôt, la modération prévalait ; d'ailleurs Breton continuait dans la même veine en ajoutant : « *Je trouve que s'ils peuvent supporter le côté quelque peu mystique qui m'a toujours empêché d'y adhérer, s'ils ne voient pas là une raison suffisante pour les écarter de la franc-maçonnerie, ils ont parfaitement raison d'aller y faire de la bonne besogne républicaine et socialiste en collaboration permanente avec d'autres*

1 Cf. 5^e congrès national du parti socialiste (S.F.I.O.), Toulouse, les 15, 16, 17, 18 octobre 1908, compte-rendu sténographique, au siège du Conseil national, 16, rue de la Corderie, Paris 3^e, p. 54. Pour information, le gouvernement avait fait tirer contre les ouvriers en grève d'une sablière à Draveil (91).

2 *Ibid.*, p. 204.

*républicains*¹. » Était-ce, là, apporter un satisfecit aux francs-maçons ? On l'ignore car Breton fut évincé du parti dans l'intervalle 1908-1912... Mais la question devait resurgir avec violence au congrès de 1912.

• Le congrès de Lyon

Il eut lieu du 18 au 21 février 1912 dans la capitale des Gaules. Cette fois, le débat sur la franc-maçonnerie fut au cœur du congrès. Le socialiste Guillet, franc-maçon, posa d'emblée le problème de manière explicite en demandant à l'assemblée pourquoi ils seraient coupables. Et coupables de quoi ? Cette culpabilité supposée permettait à Guillet de commencer son exposé en fournissant lui-même l'accusation entendue ici ou là : « *Vous maçons, votre grand crime, c'est de ne point faire de lutte de classe à l'intérieur des loges, là vous ne combattez plus les bourgeois car vous vous asseyez à côté d'eux* » avec, comme corollaire, le fait que les maçons n'étaient plus libres vis-à-vis de leurs adversaires qu'ils croisaient dans les loges puisqu'ils avaient signé un pacte avec eux²...

D'offensive en contre-offensive...

Des opposants à la maçonnerie affirmèrent qu'elle cherchait à exercer une influence dans la vie politique du pays en arguant qu'il était « *impossible de servir deux maîtres à la fois* »...

Uhry³, juif et franc-maçon, rappela l'agressivité montrée à l'égard de la franc-maçonnerie proférée au congrès de Limoges par certains de ses camarades, dont Vincent Bès ayant déclaré de façon tonitruante : « *Je suis venu exprès ici pour déclarer la guerre à la franc-maçonnerie* »... Il l'expliquait par le fait que d'anciens maçons profitaient du congrès pour solder leurs comptes avec l'institution. Aussi, sur un ton badin, il avait pointé tous les anciens francs-maçons présents qui avaient, semblait-il, oublié leur appartenance à leurs loges depuis bien longtemps. Après les avoir tous gentiment tancés, il avait bien martelé qu'à l'image de tous les francs-maçons socialistes, il faisait de la propagande dans les loges et qu'ainsi tous ses Frères étaient utiles au Parti.

Cette précision tombait à pic, de nombreux délégués ayant prétendu que certains de leurs collègues francs-maçons manquaient de dynamisme pour diffuser les idées socialistes vu qu'ils étaient, par ailleurs, occupés en loges...

1 *Ibid.*, p. 204.

2 Cf. 9^e congrès du parti socialiste (S.F.I.O.), Lyon, 18, 19, 20, 21 février 1912, compte-rendu sténographique, au siège du Conseil national, 37, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4^e, pp. 434-450.

3 *Ibid.*, cf. p. 452, le Frère Uhry qui, insulté par le chant de « La Youpignole » et affublé, comme il le disait lui-même, de la double tare d'être juif et franc-maçon, avait cru nécessaire de s'exprimer sur ces deux aspects (pp. 450-469).

De nouvelles attaques

Poncet prit alors la parole et demanda si oui ou non la franc-maçonnerie était une association politique ayant pour objectif de prendre ou, à tout le moins, de manipuler le pouvoir. Débutant son laïus en énonçant que « *la franc-maçonnerie est l'organisation occulte du radicalisme au pouvoir, et dans toute son action elle travaille à perpétuer la domination politique de la bourgeoisie sur la classe ouvrière*¹ », le ton était donné.

Malgré un démenti formel de la part de Groussier, socialiste franc-maçon, le camarade Myrens, ex-franc-maçon, enfonça le clou en produisant un document émanant du Bulletin du Grand Orient de 1891 stipulant que « *le Convent invite le Conseil de l'Ordre à convoquer à l'Hôtel du Grand Orient toutes les fois que cela lui semblera nécessaire, tous les membres du parlement qui appartiennent à l'Ordre, afin de leur communiquer les vœux exprimés par la généralité des maçons ainsi que l'orientation politique de la Fédération*² », confirmée par une pièce du convent de 1894 attestant que les parlementaires maçons s'étaient bien réunis. De même, Lebas, par le biais d'autres brochures, soulignait que des projets débattus dans les loges s'étaient transformés en lois votées à la Chambre, d'où à nouveau la contradiction sur la double appartenance au parti et à la franc-maçonnerie.

La défense de Sembat

Son argumentation différait de celle des précédents intervenants. Pour lui, si un homme animé de convictions socialistes venait militer au Parti, c'était une chose ; en revanche, il estimait qu'une partie de l'esprit humain restait en jachère (*sic*), ne demandant qu'à se développer. Cette ouverture d'esprit était pour Sembat un motif essentiel justifiant son adhésion à la franc-maçonnerie résultant d'une démarche individuelle ; en revanche, il comprenait très bien que sa motivation n'intéressât pas tout le monde, y compris ses camarades socialistes !

Pour lui, la franc-maçonnerie ne pouvait être un parti politique puisqu'il était expressément interdit d'évoquer le sujet d'après ses statuts. Selon lui, la question n'avait pas été traitée dans sa globalité lors du congrès de Limoges (1906) et il convenait de réfléchir à une solution pratique. De ses réflexions avec Groussier était né un modèle de lettre signé des deux hommes où, à chaque fois qu'un adversaire du parti se serait réclamé de la franc-maçonnerie, il était écrit de la manière la plus nette que le devoir des travailleurs et des ouvriers était de rallier le premier en votant pour son candidat.

1 *Ibid.*, p. 487.

2 *Ibid.*, p. 510.

Vers le vote final

Après ces nombreuses interventions¹, les camarades rédigèrent quatre motions.



FOCUS

Les quatre motions

Motion 1 de la minorité de la Seine

Le congrès, considérant que la franc-maçonnerie est, contrairement à ses affirmations, non une organisation philosophique et mutualiste, mais la véritable organisation de classe de la petite bourgeoisie et du parti radical, décide que les membres francs-maçons du parti devront démissionner de cette organisation dans un laps de temps de six mois, au maximum.

Motion 2 empruntée aux motions de la majorité du Nord et du Gard

Le congrès constate que ces membres du parti socialiste ont une tendance à éparpiller leurs efforts dans toutes sortes de groupements.

Que si ces groupements ont pour but le développement moral et matériel de l'ensemble de la société, il n'en est pas moins certain que l'éparpillement de ces efforts est une cause de l'amoindrissement de l'action socialiste, seule capable d'orienter le prolétariat vers son émancipation intégrale ; en conséquence, il rappelle à tous les membres qu'au lieu d'adhérer à des groupements même ne faisant pas de politique au bénéfice d'un parti, ils devraient consacrer tous leurs efforts à la propagande socialiste, à l'éducation, à l'organisation politique et économique du prolétariat.

Motion 3 de la majorité de la fédération de la Seine

Le congrès, en rappelant aux travailleurs que leur devoir est de se grouper dans le parti socialiste qui est le seul parti de classe du prolétariat, déclare qu'il n'entend pas limiter à la seule action politique l'activité de ses membres, du moment où celle-ci ne les met pas en contradiction avec la doctrine, les principes et les décisions du parti.

Il déclare particulièrement qu'il ne se préoccupe pas de savoir si ses membres adhèrent à des organisations d'ordre philosophique, éducatif ou moral, telles que franc-maçonnerie, libre pensée, universités populaires, Ligue des Droits de l'Homme, qui n'ont pas pour but la conquête du pouvoir politique.

Il déclare en outre que, lorsque des défaillances individuelles se produisent, elles relèvent purement et simplement du contrôle réglementaire du parti.

Motion 4 présentée par le Gers

Les membres du parti ont le devoir d'appartenir au syndicat ouvrier de leur profession, à la coopérative de leur localité et à la franc-maçonnerie.

¹ Le compte-rendu du Parti comportait 609 pages. Comme, à chaque fois, y figuraient des thèmes récurrents sur les confirmations des mandats, les questions de discipline, les problèmes financiers de toute sortes (cotisations du Parti, journaux du Parti...) qui étaient imprimés à l'occasion de chaque congrès et qui, par conséquent, prenaient beaucoup de place dans ledit compte-rendu. Or, au congrès de Lyon, les discussions sur la franc-maçonnerie commencèrent à la page 434 pour se terminer à la page 575 !

Le scrutin donna les résultats suivants : la première motion de la minorité de la Fédération de la Seine récolta 103 voix, la deuxième de la majorité du Gard et du Nord obtint 927 voix, la motion 3, se présentant comme celle du *statu quo*, eut 1 503 voix tandis que celle du Gers ne recueillit que 5 voix (il fallut également compter 32 abstentions). Pour l'heure, les francs-maçons pouvaient donc rester dans leur parti socialiste... unifié ! Mais la polémique devait laisser des traces.

La franc-maçonnerie et le pacifisme

Quelques mois avant ce congrès tumultueux, avait eu lieu l'affaire d'Agadir qui fit monter la tension entre la France et l'Allemagne au point que certains crurent à un conflit entre les deux états.

• L'affaire d'Agadir

Lorsque tomba le « gouvernement des Frères » le 23 juin 1911, les Allemands, irrités de l'occupation de Fès par les troupes françaises, envoyèrent un navire de guerre au Maroc le 1^{er} juillet suivant.

La menace était réelle et le jeu des alliances se déploya ; finalement, de nouveaux territoires supplémentaires au Congo furent attribués à l'Allemagne et la France continua sa politique de pénétration au Maroc. Pour beaucoup, l'épisode se réduisit à une simple querelle pour quelques arpents de terre en Afrique et à une grosse colère du Kaiser.

La droite conservatrice, cependant, perçut l'histoire autrement ; elle fit de cette alerte un moment fort et entraîna sa presse à réclamer l'arrivée au pouvoir d'un homme à poigne, à savoir Raymond Poincaré. Le climat était donc exécrable et certains individus, dont quelques francs-maçons, voyant un peu plus loin, tentèrent d'arrêter ce bellicisme dangereux...

• L'activisme maçonnique

Quelques loges l'entamèrent sous l'impulsion de leurs Vénérables Maîtres. À l'Orient de Lyon avec le Frère Laurent ou à celui de Nancy avec le Frère Bernardin, ces ateliers mirent toute leur énergie à favoriser un rapprochement franco-allemand.

Les contacts entre les loges maçonniques françaises et allemandes

Une première réunion fut organisée à la Schlucht en 1907, puis l'année suivante à Bâle et surtout à Baden-Baden en 1909 où s'étaient rassemblées plusieurs centaines de Frères et de Sœurs.

Côté français, lors de cette manifestation¹, la présence de Conseillers de l'Ordre actuels et anciens, comme bien sûr Bernardin mais aussi Mille et Vernolle, attestait de l'action du Grand Orient mais aussi de celles de la Grande Loge de France et de l'Orient du Luxembourg avec son Grand Maître Junck ou encore celle des anciens Grands Maîtres de l'Alpina (Suisse). S'y étaient joints des délégués de diverses loges de France, d'Allemagne et de Suisse.

Bien évidemment, des discours enflammés sur la paix furent tenus et celui de Charles Bernardin sortit du lot par sa hauteur de vues. Évoquant l'initiative du Frère Laurent, le Vénérable Maître de sa loge lyonnaise Les Chevaliers Unis ayant invité son homologue allemand de la loge strasbourgeoise *An Erwis Dom*, il proclama que le but ultime n'était pas seulement de réconcilier les maçonneries française et allemande, mais aussi leurs deux peuples. Vastes chantiers en vérité... paraphés pour l'occasion par le Grand Orient de France et la Grande Loge de France ainsi que les Grandes Loges allemandes.

Une conférence en 1913

Un dénommé Alfred Pevet prononça une conférence² le 12 avril 1913 à la loge La Fidélité de Paris, expliquant « *les raisons historiques et actuelles d'un rapprochement franco-allemand* ». En préambule, ladite loge se disait profondément troublée par les menaces de guerre et explorait toutes les possibilités menant à une collaboration.

Après un long développement historique, le conférencier, tout en insistant sur des racines communes, expliquait la notion de patrie allemande. Mentionnant au passage l'annexion en pleine paix effectuée par Louis XIV ou, plus récemment, la politique de Poincaré renforçant le panslavisme aux dépens du pangermanisme, il soulignait l'absurdité de l'armement à outrance dans les deux pays et clôturait son allocution par un vibrant plaidoyer pour la paix.

Avec le recul de l'Histoire, toutes ces contributions louables paraissaient d'une extrême naïveté ; mais il faut saluer le courage de cet intervenant qui n'allait pas alors, loin s'en fallut, dans le *politiquement correct* de l'époque. En effet, cette même année 1913, le Président de la République faisait de la fête de Jeanne d'Arc un anniversaire national...

1 Le compte-rendu imprimé n'avait pour titre que *Réunion des francs-maçons*, 3-5 juillet 1909, Baden-Baden (son prix en était de 60 pfennig).

2 Alfred Pevet, *Raisons historiques et actuelles d'un rapprochement franco-allemand*, conférence du 12 avril 1913 à la loge La Fidélité de Paris, L'Émancipatrice (imprimerie typographique), 1913.

LA FRANC-MAÇONNERIE D'UNE GUERRE À L'AUTRE...



Si la France sortit victorieuse de la première guerre mondiale déclenchée en 1914... tout en perdant la paix quatre ans plus tard, elle fut ensuite chahutée par les bouleversements sociaux suite à la naissance de l'U.R.S.S. et finit par s'enliser dans la politique du cartel des gauches.

La première guerre mondiale (1914-1918)

Ce n'est pas le lieu ici de s'appesantir sur cette infâme boucherie dont témoignent les monuments aux morts dans chaque commune française. Tout a été déjà énoncé à propos de l'incompétence du commandement, du sacrifice des poilus et surtout de la métamorphose de la société avec l'évolution des femmes et les débuts des problèmes économiques modernes.

• La franc-maçonnerie à l'image du pays

Ce fut le temps de l'Union sacrée, toute la nation étant soudée derrière son armée et son gouvernement. De son côté, la franc-maçonnerie fit de même. Il est vrai que le Président du Conseil Viviani et le général Joffre, chef d'état-major général depuis le 28 juillet 1911, étaient tous deux des Frères.

Cette orientation se renforça avec le second cabinet d'Union sacrée de Viviani auquel participa le Frère Marcel Sembat, comme ministre des Travaux publics. Dans ce même gouvernement, Millerand était devenu ministre de la Guerre, ce qui n'empêchait pas le Frère Léon Bourgeois de fulminer contre son inertie. Lorsque Viviani démissionna le 29 octobre 1915, l'Union sacrée avait déjà cessé d'exister dans les faits. Son successeur Aristide Briand tint un peu plus

d'un an, avant d'être remplacé par Ribot qui réintégra Léon Bourgeois dans son équipe. Qu'importait alors à la population le jeu de chaises musicales auquel participaient les ministres pendant que les jeunes de la nation se faisaient massacrer sur le front¹ sans résultat probant ?

• La remise en cause de l'Union sacrée

L'Union sacrée se fissura. Les milieux socialistes s'agitaient beaucoup et les expressions de « *paix des peuples* » ou de « *paix sans victoire* » commençaient à s'infiltrer un peu partout. L'heure n'était pas encore aux mutineries de 1917... mais les idées faisaient leur chemin.

Sur le plan militaire, l'état d'esprit n'était guère meilleur. Le général Sarrail, franc-maçon, avait critiqué Joffre qui l'expédia à l'armée d'Orient où, d'ailleurs, sa présence ne plut pas à tout le monde². La franc-maçonnerie suivit ce contexte...

La révolution bolchevik surgissant en 1917 ne fit qu'agrandir le fossé entre les pacifistes et les autres. Les divergences amorcées dès le congrès du parti socialiste en 1906, puis confirmées en 1912, trouvèrent une issue fatale avec la création du parti communiste français en 1920.

Le parti communiste et les francs-maçons

La guerre de 14-18 d'abord avec un fort courant pacifiste, puis la révolution en Russie modifièrent complètement la scène mondiale. La première conséquence de cette nouvelle donne fut la constitution du parti communiste français élaborée lors du congrès de Tours en 1920.

• Le congrès de Tours

En ce jour de Noël 1920, 285 délégués représentant environ cent quatre-vingt mille adhérents se réunissaient à Tours pour entériner une scission dont ils mesuraient, alors, mal les retombées. La plupart d'entre eux appartenait aux classes moyennes car, bizarrement, il y avait peu de paysans et d'ouvriers. En revanche, les instituteurs, les fonctionnaires et les artisans y étaient majoritaires. En outre, il fallait remarquer la présence des émissaires clandestins du Komintern (l'Internationale) qui distribuaient des fonds.

1 Plus de 30 000 morts par mois dans les offensives de 1915.

2 Cf. *Les lettres de l'impératrice Alexandra Feodorovna à son mari l'empereur Nicolas II* (Payot, 1924), où elle écrivait à son mari que Sarrail complotait avec le ministre grec Venizelos, également franc-maçon, contre le roi de Grèce et que ces pamphlets étaient d'origine franc-maçonne.

Les partisans de la ligne soviétique estimaient que la Deuxième Internationale avait failli en ne parvenant pas à prévenir le conflit et qu'en conséquence il fallait lui substituer une autre forme d'organisation, à savoir la Troisième Internationale qui devenait ainsi tout l'enjeu de ce congrès.

La partie était loin d'être gagnée pour cette ligne car, lors du précédent s'étant déroulé à Strasbourg en février 1920, une majorité avait refusé l'adhésion à la Troisième Internationale même si certains affirmèrent que des paquets de mandats avaient été détournés au dernier moment¹.

Retour sur le congrès de Strasbourg

Durant ces journées en Alsace, se dessinèrent trois options parmi les congressistes :

- tout d'abord une « gauche » pro-bolchevik soutenant sans réserve les militants désormais au pouvoir en Russie en adoptant « *vingt et une conditions* » émises par Zinoviev ;
- un « centre » constitué de pacifistes, alors surreprésenté dans le Parti pour des raisons évidentes au lendemain d'un conflit sanglant qui avait duré plus de quatre ans ;
- enfin, une « droite », résurgence de l'Union sacrée où émergeaient de grandes figures comme Jouhaux (leader du syndicat C.G.T.) et Blum...

Par conséquent, la victoire au congrès passait par l'adhésion des gros bataillons du « centre » formant la majorité des effectifs. Dix mois plus tard à Tours, le rapport de forces apparaissait inchangé. Mais, suite aux informations de Rosmer, Lénine, qui préconisait la scission, changea de tactique, pensant pouvoir inverser le mouvement.

L'enjeu du congrès de Tours

Rejoindre la Troisième Internationale après l'échec à Strasbourg revenait à séparer les gros bataillons du « centre » de leurs chefs qui représentaient, aux yeux de Lénine, un obstacle à la dynamique révolutionnaire.

Ce ralliement passait par l'acceptation des fameuses « *vingt et une conditions* » détaillées dans le télégramme envoyé par Zinoviev aux délégués. Par rapport au précédent congrès, des événements non négligeables s'étaient produits : l'envoyé de l'Internationale, Zalevski, s'était fait arrêter par la police alors qu'il donnait de l'argent au parti... ainsi que de nombreux dirigeants français qui avaient été compromis dans cette histoire.

¹ Rosmer, l'un des pionniers du communisme français, donna cette version à Lénine (cf. Philippe Robrieux, *Histoire intérieure du parti communiste, 1920-1945*, Fayard, t. 1, p. 13, l'auteur se prévalant d'un entretien avec Boris Souvarine).

Finalement, ces « *vingt et une conditions* » furent approuvées mais à des degrés d'appréciations divers selon les militants. À « gauche », la naissance du parti communiste était perçue comme celle d'un parti de combat inspiré du modèle soviétique, mais ailleurs elle fut davantage vécue comme un compromis, les plus réticents ne voulant pas briser l'élan de la révolution mondiale¹ en marche. À ces réactions diverses, il fallait également mentionner les pressions de l'Internationale (Zinoviev ordonnait d'exclure du Parti des leaders de la « droite » comme Paul Faure), ce qui n'augurait pas d'un avenir radieux quant à l'indépendance de cette nouvelle structure vis-à-vis de Moscou.

L'U.R.S.S. lors du congrès de Tours

La situation y était loin d'être flamboyante. En 1920, la perspective d'une révolution en Allemagne n'était plus de saison (alors pourquoi pas la France en pointe dans ce domaine ?) et le commissariat aux Affaires étrangères (en clair Trotski) avait d'autant plus d'influence qu'il n'était pas subordonné au Komintern.

Ce fut l'époque d'une autre politique extérieure marquée par des traités avec des pays limitrophes en Europe (États baltes, Finlande, Pologne) et en Asie (Turquie et Afghanistan) tout au long de l'année 1920. En outre, Moscou négocia des accords avec l'Allemagne vaincue et la Grande-Bretagne.

En revanche, sur le plan intérieur, c'était particulièrement dramatique, la famine sévissant parmi les citoyens. Les paysans s'en sortaient moins mal car ils consommaient leur production plutôt que de la vendre contre une monnaie dévaluée. En réaction, le pouvoir imposa aux campagnes des réquisitions provoquant un début d'agitation au sein de la classe paysanne qui devait aller crescendo.

Les suites du congrès

Pourtant, si quelques idéalistes pouvaient encore croire que l'unité était possible sur une voie médiane², au sein de ce qui fut appelé par la suite « l'appareil », les anciens se battaient pour capter l'héritage du vieux parti socialiste. De plus, la bataille avait laissé des traces sur le plan humain, entraînant un relâchement avec l'Internationale, ce qui devait s'avérer crucial.

La bolchevisation du parti

Elle était déjà en marche lors du troisième congrès de l'Internationale ayant lieu à Moscou en juin 1921 bien que les délégués français ne l'aient pas perçue.

1 En 1918, à Berlin, le mouvement spartakiste dirigé par Karl Liebknecht et Rosa Luxembourg s'était terminé dans un bain de sang. Par voie de conséquence, le pays le plus « mûr » pour réaliser la révolution devenait la France.

2 Dans son *Histoire intérieure du parti communiste*, op. cit., Philippe Robrieux fait référence à Léon Blum qui pense « qu'après beaucoup de drames, tout finira par rentrer dans la mouvance réformiste néo-jauresienne et néo-guesdiste la plus traditionnelle », p. 18.

1921 : année terrible pour l'U.R.S.S.

En février, la paysannerie, ne supportant plus les spoliations, se souleva contre le régime bolchevik dont elle ne reconnaissait plus l'autorité. L'armée fut appelée à la rescousse, ce qui ne l'empêcha pas de faire souvent cause commune avec les ruraux.

Parallèlement eut lieu l'explosion de Kronstadt : le symbole était fort puisque les marins, en pointe durant la révolution, se dressaient contre le pouvoir. Dès lors, il devenait primordial de briser la rébellion pour assurer la pérennité du nouveau pays. Lénine la réprima impitoyablement, car il en allait de la survie de la toute jeune U.R.S.S., tout en satisfaisant dans un second temps les revendications (seulement) économiques des mutins.

Si le soulèvement en lui-même n'a pas créé la N.E.P. (Nouvelle Économie Politique) marquée par des mesures agricoles et l'arrêt des réquisitions dans les campagnes, il constitua un des éléments ayant amené les bolcheviks à analyser clairement la situation.

La délégation française, n'ayant que des connaissances superficielles sur tous ces points, pouvait difficilement mesurer la complexité des problèmes en participant à ce congrès.

Les Russes créèrent alors une section des « liaisons internationales » afin de resserrer les liens avec le parti français après la déception en Allemagne. Aussi imposèrent-ils la mise sur pied d'un Bureau politique et d'un contrôle étroit de la presse qui occasionnèrent des remous parmi les camarades français ; ainsi, Souvarine, adepte de ces théories, s'opposa violemment à Frossard sur ces questions.

Des stratégies variables

Quelques mois plus tard, lors du premier congrès national organisé à Marseille le 25 décembre 1921, le parti effectuait un virage à cent quatre-vingt degrés par rapport aux options choisies auparavant, préconisant désormais, sous la pression du Komintern, un « *front unique* ». Cette nouvelle direction s'appuyait sur des compromis avec des partis dits bourgeois réformistes ou même anarchistes... alors que l'inverse avait été demandé aux militants l'année précédente ! Beaucoup étaient désorientés.

D'autant qu'un mois plus tard, un nouveau changement avait lieu, le Comité directeur jugeant le front unique inapplicable en France. Cette position à géométrie variable rendait l'Internationale peu crédible et pouvait laisser penser à un recul de sa part. Pourtant, elle en profita pour conseiller les principaux chefs de la tendance de « gauche » et ainsi consolider encore plus son assise au sein de la section française, orientation qui se confirma lors du congrès du 15 octobre 1922, ses mandataires luttant pour occuper les postes de responsabilité à l'intérieur du parti. Dans ce climat passablement dégradé, une délégation française composite se rendit à Moscou pour le quatrième congrès mondial de l'Internationale.

• Le IV^e congrès de l'Internationale

Il démarra ses travaux le 8 novembre 1922 dans un contexte morose. Mais, pour prétendre appréhender la situation dans sa globalité, il faut revenir au X^e congrès du parti soviétique qui s'était déroulé dans l'intervalle (mars 1921) et qui avait été le théâtre d'âpres batailles pour la prise du pouvoir.

Il est possible de la résumer à deux affrontements. D'une part l'opposition ouvrière souhaitait voir l'économie dirigée par les producteurs, les syndicats demeurant à l'écart du processus alors qu'au contraire Trotski voulait totalement les y intégrer. De l'autre, la militarisation du parti souleva de vives discussions, le couple Trotski / Boukharine étant en conflit avec le trio Lénine / Staline / Zinoviev.

L'intérêt de ces débats musclés résidait dans le fait que les idées condamnées par la majorité ne devaient plus être diffusées. Ce congrès officialisait la politique autoritaire définie par le parti, et des sanctions avaient été prévues dans des résolutions tenues secrètes. L'heure n'était plus aux discussions ; il s'agissait au contraire de réunir toutes les forces pour les faire avancer dans le même sens et une telle doctrine était bien sûr valable pour les sections étrangères, ce dont les Français allaient s'apercevoir assez rapidement...

156

Un chef éloigné du pouvoir

Le dirigeant de la toute jeune U.R.S.S., Lénine, était en proie à la maladie, l'empêchant d'évaluer avec lucidité la situation, à savoir une trop grande rigidité à l'intérieur du parti et une russification de l'Internationale. Ses absences répétées dues à son état (il décéda en janvier 1924) firent que ses observations ne furent aucunement prises en compte. Dans la lutte pour le pouvoir en vue de remplacer Lénine, les couteaux étaient déjà tirés et Trotski avait été chargé des affaires françaises alors qu'il était en plein désaccord avec Lénine sur ce dossier.

La politique de Trotski

Elle passait par le renforcement de la « gauche » dans le parti français car il estimait impératif de maintenir les liens les plus étroits entre ce dernier et les syndicats, en clair le P.C. et la C.G.T., comme il l'avait recommandé pour l'Union soviétique lors du X^e congrès. Pour réaliser cet objectif, il était essentiel de neutraliser les leaders centristes afin de supprimer la majorité soutenant Frossard qui était, pour l'heure, à la tête de la section française. Tous les moyens furent bons pour le déboulonner de son poste, Trotski discutant avec les militants français un par un pour les convaincre mais sans succès. La partie était donc mal engagée mais il profita in extremis d'une information dont il devait faire bon usage...

La « 22^e condition »

Un camarade français¹ apprit à Trotski que beaucoup de délégués étaient francs-maçons : quelle occasion inespérée ! Après les « *vingt et une conditions* » adressées aux membres du congrès de Tours, la vingt-deuxième se transformait en un choix binaire : quitter la maçonnerie ou le Parti.

Cette option était d'autant plus intéressante pour le responsable soviétique que les Frères étaient très nombreux dans la mouvance traînant les pieds pour approuver ses idées. Finalement, il eut gain de cause et se montra inflexible puisque les dirigeants français quittant l'obédience pour le parti durent renoncer à leurs postes pendant un certain délai...

Ses implications

Le Comité directeur de la section française était désormais nommé par le congrès mondial, annihilant toute velléité d'indépendance de la section française pour longtemps... et même pour toujours.

Quant aux conséquences pour la franc-maçonnerie, elles furent tout aussi tragiques, mettant fin de manière quasi-définitive à tout recrutement dans les couches populaires proches des communistes. L'interdiction ne fut levée que (très) partiellement² après 1945 ; encore aujourd'hui, le pourcentage d'ouvriers et plus généralement de travailleurs prolétaires est globalement faible dans ses rangs...

La logique de Trotski

Dans son discours, Trotski³ noyait la franc-maçonnerie dans un vaste ensemble servant de programme d'action communiste en France ; après une vive critique de l'action des leaders communistes français, il en venait à leurs liens avec les obédiences.

En bon tacticien, son attaque ne fut pas frontale et se focalisa d'abord sur la crise de la société bourgeoise française dont ne profitait aucunement le parti communiste. Selon lui, la responsabilité en incombait à sa direction qui s'était montré incompetent dans diverses circonstances comme, par exemple, lors de la grève du Havre où étaient morts sans raison quatre ouvriers. Dans ces conditions, la direction devait être remplacée par d'autres militants ouvriers proches de l'Internationale. De surcroît, l'appartenance de ces militants prétendument

1 Philippe Robrieux n'hésite pas à nommer Vaillant-Couturier. Par la suite, il indique que Souvarine aurait mis en garde les bolcheviks russes en les prévenant de la spécificité française et qu'il ne fallait pas aller trop vite (ce dernier point est à retenir avec circonspection car l'auteur est assez favorable à Souvarine).

2 Cf. ci-dessous le chapitre consacré à cette période.

3 Cf. *Le Bulletin communiste*, n° 2 et 3, 4^e année, 11-18 janvier 1923, *Le Parti français devant l'Internationale* (Discours de Léon Trotski), pp. 20-35.

incapables à la franc-maçonnerie¹, proche des élites radicales et pour tout dire de la bourgeoisie qu'ils devaient *a priori* combattre, relevait du non-sens.

Trotsky et la franc-maçonnerie

Au-delà de l'arme politique que constituait la franc-maçonnerie dans le jeu du commissaire des Affaires étrangères pour déconsidérer les dirigeants de la section française, il faut citer le fameux article qu'il publia à la fin du mois de novembre 1922 intitulé « Communisme et franc-maçonnerie » qui fut inséré dans les *Cahiers communistes*.

Ses critiques à l'encontre de la franc-maçonnerie étaient extrêmement sévères, la comparant à l'Église du fait de son apolitisme et la réduisant à une entité contre-révolutionnaire. Par ailleurs, il martelait que sa politique d'ouverture en vue d'initier des prolétaires avait pour but de ramollir leurs énergies et, par-là, aussi leurs cerveaux !

Sa conclusion était sans appel : la franc-maçonnerie n'était qu'une des formes de la servilité de la petite bourgeoisie devant la grande et il méprisait les « pseudo-révolutionnaires » s'égarant dans les loges maçonniques.

Trotsky utilisait là des arguments ayant si bien porté dans les congrès socialistes d'antan... Mais, cette fois, il n'y avait pas de vote ; la question était tranchée par le Soviétique. La franc-maçonnerie était donc exclue du mouvement communiste international. Rien n'y fit : une délégation menée par Antonio Coën, ancien secrétaire national adjoint et membre du Comité directeur de Tours, franc-maçon, demanda la suspension provisoire des mesures prises contre les Frères jusqu'au V^e congrès mondial. Elle échoua ; dans l'intervalle, tous ceux désavouant l'orientation du IV^e congrès furent éliminés.

Le cartel des gauches et les francs-maçons

Après la Chambre bleue horizon issue de la victoire de 1918 et une embellie économique favorisant la remise en état de notre pays, les luttes sociales reprirent de plus belle et toute la gauche se mobilisa en vue de gagner le scrutin de 1924.

• Une alliance politique

Les socialistes étant désormais séparés des communistes, l'entente devenait possible entre les premiers et les radicaux... « *Dans les loges maçonniques,*

¹ Trotsky s'était précédemment attaqué à la franc-maçonnerie et ne faisait là que répéter ses violentes critiques prononcées auparavant.

écrivit pourtant Pierre Miquel¹, *la réflexion sur la politique étrangère a rapproché les frères des partis rivaux* ». Bref, les obédiences maçonniques s'engagèrent ouvertement en faveur des candidats du Cartel en éditant un manifeste intitulé « Aux forces de gauche » et tiré à cinq cent mille exemplaires. Comme le commente Jean-Robert Ragache², « *c'était une déclaration de guerre aux partis conservateurs et une exaltation de l'ardeur des obédiences dans le combat électoral...* »

Cet apport des francs-maçons dans la bataille constitua un élément décisif. Car la victoire fut au bout, dans des conditions difficiles puisque le Cartel, tout en réunissant sur son nom moins de voix que ses adversaires du Bloc national, obtint plus de sièges. Dans la foulée, le Grand Orient de France, par prudence ou par prémonition, ne manqua pas de rappeler ses engagements à la nouvelle majorité qui s'empressa de les oublier aussitôt ! À sa décharge, les temps n'incitaient guère à l'optimisme avec ce qui se passait hors de France et qui commençait d'ailleurs à être copié dans notre pays avec le début des ligues d'extrême-droite.

• Un fiasco

Les hommes du Cartel, Herriot en tête, échouèrent quasiment sur toute la ligne. Leur programme de laïcité fut vite abandonné puisque le Concordat survécut en Alsace-Lorraine et la lutte contre les congrégations fut remise à des jours meilleurs...

Dans le domaine financier, ce fut pire, les responsables de la Banque de France (François de Wendel en particulier) ne leur facilitant pas la vie³. Pourtant les difficultés existaient bien avant que les élus de Gauche n'accédassent au pouvoir, mais elles s'aggravèrent du temps du Cartel qui fut victime du mur d'argent et des milieux catholiques l'empêchant de réaliser ses objectifs.

Pour la franc-maçonnerie s'étant mobilisée très fortement en sa faveur, le revers fut dur et elle préféra prendre du champ avec l'action politique. Dorénavant, elle estima plus judicieux de se consacrer davantage aux questions philosophiques ; mais les événements des années 1930, le rôle de certains Frères dans les gouvernements du Front populaire sans compter les violences verbales à son endroit allaient la remettre, presque malgré elle, dans la lumière...

1 Pierre Miquel, *La Troisième République, op. cit.*, p. 597.

2 Jean-Robert Ragache, ancien Grand Maître du Grand Orient de France, « La Troisième République se construit avec les loges », n° 48, numéro spécial consacré aux francs-maçons, juillet-août 1997, p. 48.

3 Cf. Pierre Miquel, *La Troisième République, op. cit.*, pp. 610-618.

Du cartel des gauches au Front populaire

Les menaces en Europe se faisant plus précises, la franc-maçonnerie, pressentant le danger, tenta d'user de son entregent au niveau international. Hélas, comme nous le verrons plus loin, les résultats ne furent pas à la hauteur des espérances des Frères.

• La crise économique de 1929 et les « affaires » de l'époque

Le chômage de masse ne fit son apparition qu'en 1931, mais s'installa durablement : le nombre de sans-emploi dépassait les 280 000 en janvier 1933, puis les 320 000 le mois suivant... et l'hémorragie continua. Face à cette misère sociale sans précédent, les hommes politiques conscients des dangers aux frontières avaient bien du mal à faire accepter les crédits militaires nécessaires pour réarmer.

En plus, les scandales financiers à répétition s'étalant aux unes des journaux ne pouvaient que précipiter les plus crédules aux côtés des liges factieuses.

Les scandales financiers

L'affaire Oustric débuta en novembre 1930. Ce banquier avait fait faillite bien que le gouvernement ait tenté de renflouer son établissement. Jusqu'ici, il n'y avait théoriquement rien d'anormal mais les gazettes révélèrent que le garde des Sceaux Péret avait travaillé auparavant comme avocat pour le même Oustric. Dès lors, les feuilles les mieux intentionnées se demandèrent si l'aide gouvernementale était destinée à sauver la banque... ou le cabinet.

Deux autres ministres étant compromis, le Président du Conseil André Tardieu fut renversé début décembre. Albert Oustric fut condamné en janvier 1933 à une peine de prison et à une amende avant d'être acquitté cinq mois plus tard. L'opinion publique vit dans ce jugement une collusion entre les banquiers et les hommes politiques qui ne devaient pas cesser avec les escroqueries futures... L'antiparlementarisme était en marche.

L'affaire Stavisky

L'individu s'était suicidé (ou l'avait été...) dans une villa de Chamonix mais sa mort violente, loin de solder ses délits financiers, éclaboussa le personnel politique. Stavisky était un ami de Garat, le député-maire de Bayonne, arrêté pour vol, faux et usage de faux, ainsi que de complicité avec le directeur du Crédit municipal de ladite ville. Stavisky avait très probablement bénéficié de soutiens.

Serge Alexandre Stavisky (1886-1934)

D'origine ukrainienne et naturalisé en 1910, il fonda à Paris une société de prêts sur gages. Des contacts étroits avec les Crédits municipaux de plusieurs villes françaises lui permirent de mettre au point un mécanisme de falsification des bons de caisse émis par ces maisons.

En 1931, recommandé par le député radical de Paris Gaston Bonnaure, il put joindre Joseph Garat, édile bayonnais, et le convaincre de créer dans sa cité un Crédit municipal. L'escroquerie se monta à plus de 250 millions de francs et son directeur fut arrêté le 24 décembre 1933 pour émission de faux bonds et détournement de fonds publics suite à un contrôle effectué par le ministre des Finances.

Les journalistes s'acharnèrent et trouvèrent des informations : le frère de Chautemps avait été l'avocat de Stavisky et son beau-frère Pressard était également partie prenante de cette intrigue. Le 4 janvier 1934, Philippe Henriot interpellait le garde des Sceaux Raynaldi à la Chambre des députés dans le cadre d'une autre escroquerie financière. Quatre jours plus tard, on apprenait le suicide de Stavisky ; la rumeur d'un crime d'État se faisait persistante et était relayée par l'extrême-droite, sa mort survenant juste à propos, selon elle, pour éviter une éventuelle compromission de ses appuis politiques. Léon Daudet, dans le numéro du 10 janvier du journal *L'Action française*, n'hésitait pas à intituler son article : « *Camille Chautemps, chef d'une bande de voleurs et d'assassins* ». Toutes ces calomnies eurent l'effet escompté : d'abord la compromission du ministre des Colonies, Albert Dalimier, contraint à la démission le 9 janvier, puis celle du cabinet Chautemps dans son ensemble le 27 du même mois. Par la personne du Président du Conseil, la franc-maçonnerie était dans le viseur même si des patrons de la presse radicale y étaient également mêlés. Pour faire bonne mesure, un ancien franc-maçon publia dans le journal *Le Jour* du 7 mai 1934 une liste des Frères impliqués dans tout ce scandale parmi lesquels des ministres, des policiers, des parlementaires, des membres de cabinets ministériels.

Pour faire bonne mesure, Philippe Henriot n'hésitait pas à dire à propos de la personne du Président : « *La dynastie par excellence du radicalisme et de la franc-maçonnerie [...]. Avec son visage légèrement crispé et inquiet, son regard fuyant, sa voix insinuante et à la fois incisive, son étonnante flexibilité d'esprit, ce sourire furtif et contraint qui passe comme une ombre sur son masque blafard, il symbolise à merveille l'action tenace, obstinée et souple de la secte dont il est le prototype*¹. » Comment, à ce stade, passer sous silence le phénomène antimaçonnique... ?

1 Cf. Le mémoire de 4^e année de Clément Royer à l'Institut d'Études Politiques de Lyon intitulé : « Philippe Henriot (1924-1939), de l'éveil politique contre le cartel des gauches à la IV^e circonscription de la Gironde » soutenu le 6 septembre 2011, p. 54.

• Le phénomène antimaçonnique

Les attaques contre la franc-maçonnerie à la suite de l'affaire Stavisky ne se comptaient plus... Les hommes politiques qualifiés de « *tous pourris* », les défilés paramilitaires des ligues d'extrême-droite et la communication outrancière de leurs leaders passaient obligatoirement par une évidence : il fallait se débarrasser de la « Gueuse » (la République). Ces derniers faillirent réussir le 6 février 1934 avec leur tentative insurrectionnelle mais échouèrent (de peu) à prendre la Chambre des députés.

Bien entendu, la franc-maçonnerie constituait une cible idéale ; assimilée aux valeurs démocratiques qu'exécraient les ligueurs, elle devenait pour eux un exutoire. Des actes de violence furent commis à l'encontre de locaux maçonniques et des menaces furent proférées à l'égard de Frères. Cet activisme antimaçonnique conduisit deux membres de l'Assemblée nationale (devant s'illustrer quelques années plus tard sous le régime de Vichy), Xavier Vallat et Philippe Henriot, à réclamer l'interdiction de la franc-maçonnerie.

La proposition fut rejetée certes, mais néanmoins discutée avec en filigrane la désagréable impression que cette dernière sentait le soufre...

Le Front populaire

En dépit des nombreuses corrélations entre ce dernier et les aspirations de la franc-maçonnerie sur le plan social (par exemple, les congés payés ou la semaine de quarante heures...), il n'y a pas de faire ici le bilan des avancées sociales du régime sorti des urnes en 1936.

• Front populaire et franc-maçonnerie

Les ministres francs-maçons se partageaient en nombre égal entre radicaux et socialistes (quatre de chaque côté) ; aussi, au défilé du 14 juillet 1936, le Grand Orient de France était officiellement représenté. La parité entre les deux partis démontrait que le parti socialiste était en train de supplanter son homologue radical après l'échec du Cartel et l'affaire Stavisky. Ceci étant, le second était loin d'être enterré ! Beaucoup d'élus radicaux provinciaux siégeaient au Conseil de l'Ordre et une nouvelle génération était en train d'éclorre avec des personnalités comme Jean Zay ou Pierre Mendès-France¹.

¹ Celui-ci quitta la franc-maçonnerie par la suite.

S'il n'est pas dans notre intention d'établir la liste des « réformes impressionnantes¹ », en revanche il faut s'attarder sur l'amalgame fait par la presse de droite entre le Front populaire et la guerre au moment des élections. Accusant les candidats du Front populaire de ne pas vouloir réarmer, les journaux de droite leur reprochaient un manque de réalisme vis-à-vis des contraintes extérieures. À l'inverse, dans certaines provinces, la franc-maçonnerie était considérée comme fauteur de guerre. À titre d'exemple, *L'Écho de Mulhouse* du 25 avril 1936 écrivait que : « *La franc-maçonnerie et le Front populaire signifient révolution et guerre ! [...] La loge, ces dernier siècles, a été la force motrice des mouvements révolutionnaires, elle a manigancé la plupart des guerres, elle a dressé des monceaux de cadavres afin d'atteindre ses sombres objectifs de domination* ». Son auteur expliquait même que la franc-maçonnerie était responsable de tous les maux de la terre (la Révolution française, les défaites de Napoléon 1^{er} et de 1870...) et terminait ainsi : « *Le Front populaire actuel est l'œuvre de la Loge, Front populaire et loge ne font qu'un. C'est pour cela que le Front populaire signifie aussi révolution et guerre, tout comme la loge signifie depuis plus d'un siècle révolution et guerre et le signifie toujours...* »

• Des destins atroces

Ces propos haineux exploitaient une situation de guerre civile latente. Cette dernière devait trouver son paroxysme avec les fins terribles de Roger Salengro et de Jean Zay.

Roger Salengro

Le 18 novembre 1936, l'organe du parti socialiste S.F.I.O., le *Populaire de Paris*, titrait : « *Ils l'ont tué ! Roger Salengro est mort* ». L'homme venant de se suicider était le ministre de l'Intérieur du Front populaire désigné à ce poste par le Président Léon Blum.



FOCUS

Les faits qui lui étaient reprochés

Bien qu'antimilitariste, Salengro était cependant parti faire la guerre de 14-18. Le 7 octobre 1915, alors que son régiment était positionné dans la Marne, un de ses amis tomba dans une attaque meurtrière. S'étant engagé auprès de lui par avance, il décida d'aller chercher ses papiers personnels... et ne revint pas, ayant été fait prisonnier. Des rumeurs colportèrent qu'il avait trahi. Il ne fut rapatrié en France qu'en novembre 1918

¹ Pierre Miquel intitulait ainsi un paragraphe consacré au Front populaire dans *La Troisième République, op. cit.*, p. 693.

Né à Lille en 1890, il interrompit rapidement ses études et adhéra au parti socialiste dès 1909. Toujours dans ses années de jeunesse, mais nous en ignorons la date exacte, il fut initié dans la cité nordiste, à la loge La Fidélité. Militant ardent connu des forces de l'ordre, il incita les soldats à la désobéissance tout en effectuant pourtant son service militaire à Arras en décembre 1912... Participant à des manifestations en uniforme, il fut incarcéré quelques semaines à la déclaration de guerre en 1914. Puis, envoyé au front, il fut malade et dut être évacué au printemps 1915. Guéri, il souhaita repartir et fut mis à la disposition du chef de bataillon pour porter les messages. L'individu n'était donc en rien un poltron.

Avec le retour de la paix, Roger Salengro reprit ses activités militantes et exerça des responsabilités politiques, d'abord comme maire de Lille en 1925, puis comme député du Nord en 1928. Il fut choisi par Blum au ministère de l'Intérieur.

Dès juillet 1936, les calomnies démarrèrent dans la presse de droite qui ne faisait d'ailleurs que reprendre celles lancées dans les années 1920 par le parti communiste. Présent au congrès de Tours, Salengro s'était prononcé en faveur de la Vieille Maison et avait participé à la reconstruction de la fédération du Nord du parti socialiste.

S'il s'était fait des ennemis au sein des communistes, que dire alors de ceux encore plus nombreux à l'extrême-droite qui le considéraient comme étant l'homme à abattre ? En tant que ministre, il avait signé le 19 juin 1936 quatre décrets de dissolution d'organisations factieuses. Les ligueurs le détestaient souverainement tout comme la droite classique d'ailleurs... Un autre député du Nord conservateur avait écrit au ministre de la Guerre Daladier pour lui demander des explications sur la « *conduite du soldat Salengro* » durant la Grande Guerre. L'attaque n'était évidemment pas fortuite et était relayée par les journaux d'extrême-droite. Salengro démentit immédiatement ; mais, désormais, il était sur la défensive et dut se justifier en permanence. Comprenant que cette tactique n'était pas la bonne, il préféra observer un profond mutisme ; ce fut pire, ses détracteurs interprétant ce silence comme un aveu de culpabilité. Pour crever l'abcès, Blum installa une commission présidée par le général Gamelin qui rendit un avis favorable mais qui ne stoppa pas la rumeur. Face à l'insistance de la droite, le sujet fut mis à l'ordre du jour à l'Assemblée nationale le 13 novembre 1936 et Salengro fut innocenté. La campagne de presse ne cessa pas pour autant ; mais, cette fois, Salengro ne voulut plus lutter. L'homme était lessivé moralement par cet acharnement à son encontre. Il quitta Paris pour Lille où il se suicida le 17 novembre.

Jean Zay

Abattu par trois miliciens le 20 juin 1944, donc bien après le Front populaire, nous avons souhaité néanmoins incorporer ici Jean Zay qui fut un de ses plus importants ministres et qui fut également traîné dans la boue puisant son origine dans les milieux d'extrême-droite.

Né à Orléans en 1904 d'un père rédacteur au *Progrès du Loiret* et d'une mère d'origine beauceronne, le jeune Jean, boursier, fit des études brillantes et s'inscrivit au barreau local tout en se passionnant pour la politique.



FOCUS

Un jeune franc-maçon

Jean Zay fut reçu à la loge Étienne Dolet à l'Orient d'Orléans le 24 janvier 1926, donc à l'âge de vingt-deux ans... Lorsque Vichy interdit la franc-maçonnerie quelques années plus tard, son nom apparut dans la liste « des anciens dignitaires des sociétés secrètes ».

Jean Zay fut élu député du Loiret en 1932 sous l'étiquette radicale et constituait alors un des plus grands espoirs du Parti auxquels avait été attribués le qualificatif de « jeunes-turcs ». Réélu en 1936 et favorable au Front populaire, il hérita du portefeuille de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts.

Du printemps 1936 à l'été 1939, il accomplit une tâche remarquable en réformant complètement l'enseignement (des constructions scolaires en grand nombre, l'école jusqu'à quatorze ans, le développement de l'enseignement technique avec l'apprentissage obligatoire, l'augmentation du nombre de professeurs) et en créant le C.N.R.S. (centre national de la recherche scientifique) ainsi que le Palais de la Découverte. Avec Pierre Cot, au nom du front antifasciste, il se montra favorable à la livraison de matériel de guerre aux républicains espagnols... hélas sans succès !

Il était bien sûr une des cibles favorites des revues d'extrême-droite ; l'horrible mot de Céline : « Je vous Zay » pour « je vous hais » ou encore ce prétendu poème contre le drapeau qu'il aurait jadis publié ne suffirent pas pour l'abattre... tout au moins avant le déclenchement du second conflit mondial.

Sous l'Occupation, en octobre 1942, la revue antimaçonnique *Documents maçonniques* le couvrit d'opprobre. Le 20 juin 1944, des miliciens se faisant passer pour des résistants le mirent dans une voiture et le firent descendre dans la forêt de Cusset, non loin de Vichy, le tuant de plusieurs rafales de mitraillettes.

Après le Front populaire

À sa chute en avril 1938, les mentalités n'avaient pas changé pour autant ! Les forces réactionnaires se réjouirent de son échec et le tinrent responsable de tous les maux de la nation. Ainsi les Juifs et les francs-maçons du Front populaire furent-ils accusés d'avoir fait entrer « *tant d'indésirables sur le territoire que l'ordre public ne peut plus être garanti...* »

Dans ces années d'immédiat avant-guerre où toutes les élites politiques et journalistiques avaient les yeux rivés aux frontières, la psychose était telle que l'ennemi était partout. Les étrangers arrivés sur le sol national n'étaient, selon certains, que l'avant-garde d'adversaires venus conspirer contre l'âme française ! Le pays était en plein délire antisémite, xénophobe, anti républicain, anti-parlementaire... et évidemment antimaçonnique. Une France aussi éparpillée politiquement et aussi peu sûre de ses valeurs pouvait-elle être victorieuse face à des nazis convaincus de leur suprématie militaire et de leur pangermanisme ? La suite prouva que non.

LA FRANC-MAÇONNERIE ENTRE VICHY ET LA RÉSISTANCE (1940-1944)

La franc-maçonnerie faillit bien ne pas se remettre des persécutions dont elle fut l'objet de la part des autorités s'étant installées après la débâcle de juin 1940.

Mais, plutôt que de s'échiner à expliquer les causes d'un désastre militaire aussi soudain, venons-en à ses conséquences. L'Allemagne hitlérienne était victorieuse et imposait ses vues. La France était alors morcelée en plusieurs zones et seule la partie sud était sous l'administration du gouvernement français, en clair le régime dit « de Vichy » placé sous l'autorité du maréchal Pétain.

Les débuts du régime de Vichy et la franc-maçonnerie

Il n'est cependant pas inutile de rappeler les conditions dans lesquelles Philippe Pétain se retrouva à la tête de l'État.

• La chronologie de ces semaines fatidiques

Le 21 mars 1940, Paul Reynaud avait succédé à Édouard Daladier à la Présidence du Conseil. Le 10 juin, devant l'avance des Allemands, le gouvernement quittait Paris pour s'installer provisoirement en Indre-et-Loire avant d'échouer à Bordeaux. Le 14 juin, les Allemands entraient dans Paris ; deux jours plus tard, ayant contre lui la majorité de ses ministres, Reynaud démissionnait et Pétain lui succédait avant d'annoncer le lendemain que « *le moment était venu de cesser le combat* ».



FOCUS

Juillet 1940

- Le 1^{er}, Vichy est choisie comme capitale de la zone non occupée.
- Le 10, l'Assemblée nationale vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.
- Le 12, le maréchal Philippe Pétain est nommé chef de l'État.
- Le 13, le parlement est congédié.
- Le 14, un décret-loi restaure l'hérédité du pouvoir.

Issu d'une légitimité (plus que) contestable, ce régime se devait au plus tôt de désigner les responsables de cette catastrophe. Il les trouva vite en pointant du doigt les parlementaires ou encore les francs-maçons...

La franc-maçonnerie en 1939-1940

Un certain tassement s'était opéré par rapport aux derniers chiffres mentionnés plus haut pour 1910. On recensait un peu moins de 29 000 Frères au Grand Orient de France et à peine 12 000 pour la Grande Loge de France. L'élan noté au début du xx^e siècle s'était brisé ; d'une part les conséquences de l'affairisme et, de l'autre, les francs-maçons communistes, ayant préféré rester dans leur Parti, fournissaient une explication logique à cette décrue.

Les obédiences n'espéraient rien de l'occupant nazi ; la disparition de leurs homologues allemands et les persécutions de leurs membres étaient déjà bien connues en France. En outre, l'installation des services secrets du lieutenant Moritz dans les bureaux du Grand Orient de France, rue Cadet à Paris, ne préfigurait rien de bon...

Côté français, les officines d'extrême-droite pouvaient désormais se prévaloir d'idéologies très voisines du pouvoir du Maréchal Pétain. La maçonnerie fut rendue responsable de tous les chamboulements survenus dans l'Histoire de France et d'aucuns tentèrent même de démontrer sa culpabilité dans le déclenchement des hostilités en 1939 !

Les lois vichystes de 1940

La première d'entre elles, datant du 13 août, avait pour but de dissoudre les « sociétés secrètes » ; si les obédiences étaient tout naturellement dans la ligne de mire, elles n'étaient pas encore dénommées en tant que telles. Il fallut attendre le décret du 19 août « *constatant la nullité de la Grande Loge de France, du Grand Orient de France et de tous les regroupements s'y rattachant, en métropole, en Algérie, dans les colonies, protectorats et territoires sous mandat* ».

Ces mesures assassines relevaient de décisions prises en conseil des ministres. Pétain jubila de voir la fougue de certains d'entre eux à vouloir pourchasser les francs-maçons. Le maréchal n'était d'ailleurs pas en reste sur ce point ; il avait gardé une dent à l'encontre des instituteurs francs-maçons qu'ils considéraient comme les instigateurs des mutineries de 1917 et avait vu sa carrière freinée suite à « *l'affaire des fiches* ». Affirmant en outre qu'« *un Juif n'est jamais responsable de ses origines. Un franc-maçon l'est toujours de ses choix...* », la destruction de la franc-maçonnerie figurait dans les objectifs majeurs de la *Révolution nationale*, programme du nouveau gouvernement.

Quelques mois plus tard, le 12 novembre suivant, le chef de l'État chargeait Bernard Faÿ comme administrateur de la Bibliothèque nationale (il y avait été nommé le 6 août précédent suite à la révocation de Julien Cain qui était une des premières mesures discriminatoires envers les fonctionnaires), avec la mission de centraliser les archives maçonniques, en clair de procéder à leur pillage systématique, tâche pour laquelle Faÿ devait se montrer redoutablement efficace.

REPÈRES

Bernard Faÿ (1893-1979)

Issu de la grande bourgeoisie, Bernard Faÿ était un monarchiste et un érudit dont certains travaux faisaient référence avant-guerre (il enseigna la civilisation américaine au Collège de France et fit paraître en 1935 *La franc-maçonnerie et la révolution intellectuelle au XVIII^e siècle*, où il affirmait la responsabilité de la franc-maçonnerie dans la Révolution française).

Fondateur du Service des sociétés secrètes (cf. ci-dessous), il fut un anti maçon notoire comme l'attesta un article intitulé « La liquidation de la franc-maçonnerie » publié en février 1942 où celle-ci était accusée de tous les maux, entre autres celui de se comporter comme une contre-hiérarchie dans l'administration.

Ses excès le conduisirent au Palais de justice de Paris le 25 novembre 1946 ; la peine capitale fut requise contre lui avant d'être commuée en condamnation aux travaux forcés à perpétuité, à la confiscation de ses biens et à la dégradation nationale. Par la suite, il bénéficia de la grâce présidentielle du Président René Coty.

Le 23 novembre, un nouvel arrêté ministériel renforçait cet acharnement contre la franc-maçonnerie : désormais le maintien ou la reconstitution des associations secrètes était puni d'emprisonnement de six mois à deux ans et d'une forte amende. De plus, dans l'article 5, les fonctionnaires et agents de l'État devaient déclarer sur l'honneur qu'ils n'y avaient jamais appartenu ou rompu tout lien avec l'une d'entre elles. Les faux étaient bien sûr punis...

• La mise en place d'un appareil répressif

À peine entrés dans Paris, les nazis procédèrent à des razzias et à des rafles dans les loges maçonniques, aidés en cela par l'attitude du gouvernement de Vichy qui dépassa leurs attentes même s'ils imposèrent une réglementation antimaçonnique très stricte. Les services de renseignements nazis eurent la mainmise sur toutes les structures vichystes terrorisant les francs-maçons. Du côté français, furent créés le Service de police dirigé par Jean Marquès-Rivière ou le Service des sociétés secrètes placé sous l'autorité de l'amiral Platon.

REPÈRES

Jean Marquès-Rivière (1903-2000)

Ancien franc-maçon (il avait démissionné de sa loge en 1931), il était un spécialiste des religions orientales et vint, par ce biais, à la franc-maçonnerie qui le déçut très rapidement. Écrivant en 1935 *L'organisation secrète de la franc-maçonnerie*, il dériva ensuite vers le nazisme en publiant en 1941 *Les ouvriers du Reich* et fut obsédé par les forces du Mal.

Membre du Parti populaire français (le P.P.F. de Jacques Doriot), il fut engagé par l'Abwehr et infiltra des réseaux de résistance (pour lequel il fut condamné à mort par contumace). Il finit ses jours en Espagne.

170

Existaient aussi le Service spécial des associations dissoutes sous la responsabilité du commissaire Moerschel et enfin le Centre d'action et de documentation géré par Henry Coston¹ ayant ses bureaux au siège de la Grande Loge de France. Pourtant, le gouvernement devait juger leurs actions insuffisantes puisqu'intervint une deuxième phase dans les mois à venir.

La seconde offensive contre la franc-maçonnerie

Elle fut déclenchée dans le cours de l'été 1941. Peut-être faut-il en chercher les causes dans l'évolution du conflit ? Vichy n'ignorait plus devoir faire face à une guerre longue, d'où la nécessité de considérer autrement la question maçonnique car beaucoup de facteurs avaient changé.

• Une redistribution des cartes

À l'été 1941, la plupart des ministres de Pétain fut renouvelée et Raphaël Alibert, le précédent garde des Sceaux, fut remplacé par Joseph Barthélémy. Celui-ci, à l'origine de la création de la commission spéciale des sociétés secrètes, affirmait que « *la franc-maçonnerie, au couchant de l'ancien régime, avait réussi à*

¹ Lorsque l'amiral Darlan succéda à Pierre Laval (après l'intervalle P-E Flandin) auprès du maréchal Pétain, il fut créé un Service de police des sociétés secrètes confié au capitaine de frégate Robert Labat.

noyauter les pouvoirs publics, les administrations, l'éducation scolaire et post scolaire. Par-là, elle tient une place de choix au premier rang des responsables des malheurs de la patrie ».

Cette volonté répressive fut due également au nouveau dauphin du maréchal Pétain, l'amiral Darlan qui était animé d'une vigueur antimaçonnique sans pareil, attitude surprenante de la part d'un homme dont le père avait été franc-maçon. Mais, au milieu de l'année 1941, les nazis commençaient à se heurter à des obstacles de taille ; dans ces conditions, il leur fallait construire une sorte de front uni et éliminer tous les ennemis potentiels de l'Allemagne, à savoir les Juifs et les francs-maçons.

• Vers une liquidation de la franc-maçonnerie

L'objectif était clairement affiché dans un article écrit par Bernard Faÿ dans la revue antimaçonnique intitulée « *Les documents maçonniques*¹ ». Pour lui, la précédente loi du 13 août 1940 était insuffisante car il considérait que, si les réunions en loges étaient interdites, l'activité maçonnique pouvait prendre d'autres formes, notamment clandestines, et se cacher derrière d'autres organismes (en cela, il pensait plus spécialement à la Libre Pensée, la Ligue de l'Enseignement... mais aussi au Rotary-Club et aux fraternelles²) lui permettant de s'implanter davantage en profondeur dans le pays. Il fallait donc, pour Faÿ, empêcher la reconstitution des loges.

• Le discours du « vent mauvais »

La postérité retint cette expression dans l'allocution du maréchal Pétain prononcée à la radio le 12 août 1941. Celui-ci reconnaissait que se levait dans l'opinion un « *vent mauvais* » entravant sa politique, d'où de nouvelles mesures encore plus sévères... dirigées encore contre les francs-maçons.

Une nouvelle loi interdit aux anciens dignitaires et aux hauts gradés de la franc-maçonnerie l'exercice de la fonction publique. La qualification de « hauts-gradés » s'appliquait dès le troisième degré, c'est-à-dire à celui de « Maître » et concernait donc la quasi-totalité des francs-maçons.

Ce même jour étaient publiées dans le Journal officiel des listes de Frères afin de les désigner à la vindicte publique comme coupables de la défaite humiliante que la France venait de subir. Bernard Faÿ enfonçait le clou en écrivant : « *Ainsi, l'on brisait, non pas toute la puissance, ni tous les moyens d'action de*

1 Bernard Faÿ, « La liquidation de la franc-maçonnerie en France », *Les documents maçonniques*, n° 5, février 1942, pp. 2-4.

2 *Ibid.*, p.3.

la Maçonnerie, mais sa mainmise sur l'État français et sur l'esprit des jeunes Français. De plus, la publication de ces listes, en renseignant le public, mettait à la disposition de tous les bons Français le moyen de se défendre contre les Frères. Jusqu'à présent, un groupe d'environ cent mille fonctionnaires, commerçants, industriels... groupés secrètement grâce aux loges, avaient pu manœuvrer et exploiter les autres Français, sans que ceux-ci, qui se battaient à visage découvert, eussent le moyen de se défendre. Désormais, renseigné sur les effectifs et le personnel des sociétés secrètes, tout Français lutterait à égalité dans la vie publique et dans la vie privée ; le bénéfice du complot échappait aux Frères... Il était avantageux pour eux de cacher au public que la Maçonnerie est en réalité un groupe d'assaut pour s'emparer du pouvoir¹. » La maçonnerie était l'ennemi à abattre et il importait de mettre en place une propagande de grande ampleur pour la détruire.

• Une propagande générale antimaçonnique

Cette opération antimaçonnique tous azimuts utilisa non seulement des moyens classiques comme des conférences et des colloques planifiés dans toutes les grandes villes des deux zones ou encore des articles de journaux, des tracts, des affiches mais aussi des méthodes plus ciblées.

172

Une exposition maçonnique

Elle fut présentée à Paris au Petit Palais à l'automne 1940. Dès l'entrée, le visiteur pouvait y voir de grands panneaux alléchants promettant de révéler « *par quelles comédies grotesques, mensonges, malhonnêtetés, faussement démocratiques, on trompe, on dévalise, on ruine une nation* ».

L'événement avait été rendu possible grâce au pillage d'objets et de documents dans les loges parisiennes. Un *cabinet de réflexion* avait été reconstitué pour exciter l'imagination des profanes. L'accès y était gratuit et, pour une somme dérisoire, chacun pouvait se procurer un répertoire des noms de francs-maçons... L'exposition dura jusqu'à la fin novembre 1940 avant de s'expatrier à Berlin deux ans plus tard mais son impact se devait d'être entretenu par d'autres manifestations utilisant des médias différents.

Le film *Forces occultes*

Il sortit sur les écrans parisiens le 9 mars 1943, soit six mois exactement après que le premier tour de manivelle en avait été donné. Mais le projet remontait à juillet 1941, le secrétaire général de la revue *Les documents maçonniques*, Jacques de Boistel, ayant été pressenti par Bernard Faÿ pour un film de propagande. Jean Marquès-Rivière en signa le scénario.

¹ *Ibid.*, pp. 3-4.



FOCUS

Le scénario du film *Forces occultes*

L'intrigue relate le parcours d'un député « honnête et patriote » Pierre Avenel sollicitant son admission en franc-maçonnerie. Très vite dégoûté par les manœuvres maçonniques, il clame son indignation face aux manipulations menant le pays à la guerre. Les « forces occultes » décident de se venger et tentent de l'assassiner.

Certes, l'histoire résistait mal à un examen approfondi ; mais, comme la période était au bourrage de crâne antimaçonnique, cela passa... d'autant mieux que le film était très réaliste. Les décors avaient été soignés : il n'y avait pas eu de problème de budget vu que les nazis l'avaient quasiment financé dans son ensemble et fourni toutes les autorisations nécessaires (le Palais-Bourbon avait été réquisitionné et les laissez-passer avaient été accordés sans la moindre réserve).

Pour la première fois, le public avait connaissance d'une initiation maçonnique au Grand Orient et, de manière plus générale, du milieu maçonnique. Ces tenues et autres points divulgués étaient noyés dans un fatras caricatural où la finalité se résumait à démontrer l'emprise d'un pouvoir juif et maçonnique sur le monde. Le succès du film fut assez inégal et, avec le temps, l'enthousiasme des débuts fit place à un certain désenchantement. Présenté à Vichy le 8 février 1944, il ne reçut qu'un accueil mitigé et sa diffusion connut une portée limitée, surtout par rapport à ces « *documents maçonniques* » que nous avons notés précédemment.

Les « *documents maçonniques* »

Il fallait bien un organe de presse pour accabler la franc-maçonnerie ; pour cette raison, le premier numéro des *Documents maçonniques* parut le 15 octobre 1941 sous le parrainage du maréchal Pétain. Toutes les élites de Vichy se crurent alors obligés d'apporter leur soutien à cette revue ; ainsi, les amiraux Platon et Darlan (qui rédigea la préface du deuxième numéro) comme les ministres Bergeret (Air), Pucheu (Intérieur), Barthélemy (Justice) ne furent pas en reste...

Ces fameux « *documents* » pratiquèrent la technique de l'amalgame pour mettre à l'actif de la maçonnerie toute une série d'événements historiques comme la mort du roi Louis XVI ou l'évasion de Napoléon de l'île d'Elbe... Les affaires récentes survenues sous la Troisième République étaient dues aux Frères ayant agi en sous-main !

Leur tirage, prévu initialement à 80 000 exemplaires, se réduisit jusqu'à son dernier numéro daté de juin 1944 bien qu'une bonne centaine de journaux et

revues ait relayé ses éditoriaux. Cette déferlante antimaçonnique continuelle expliqua peut-être pourquoi pratiquement personne alors ne réagit à la persécution déclenchée contre les francs-maçons...

Une évolution notable dès 1942

Elle fut due au retour de Pierre Laval aux affaires au mois d'avril. D'après ce que dit Michèle Cointet¹, sa politique fût, » *tout en écartant les nostalgiques de l'ancien régime, de préserver les francs-maçons* ». Les services de répression antimaçonnique ne disparurent pas pour autant mais devinrent *de facto* inefficaces car Pierre Laval en prit le contrôle. Dans cette optique, il plaça sous son autorité directe toutes les questions relatives aux sociétés secrètes et délégua ses pouvoirs à l'amiral Platon, antimaçon convaincu... dans une loi du 21 juin 1942.

Deux mois plus tard, le 19 août 1942, était promulguée une autre loi mettant sous sa coupe la Commission spéciale (dite Commission des sociétés secrètes) relevant du garde des Sceaux avec des pouvoirs élargis qui pouvait proposer une « réintégration » de deux ans au Chef du gouvernement pouvant en décider².

174

• La commission des sociétés secrètes

Elle était présidée par Maurice Reclus. Dans sa déposition faite à Paris le 31 mai 1950 et incluse dans le Hoover Institute³, il certifiait avoir inversé le nombre de dérogations en s'opposant à ceux voulant pourfendre la maçonnerie.

Le bilan de Maurice Reclus

Rappelant les obstacles à surmonter, en particulier ceux provenant de l'amiral Platon et de son entourage, il expliquait avoir dû se battre contre ce dernier qui avait placé ses hommes dans la commission, ce qui compliquait sa tâche. Selon lui, bien que mis à ce poste par Laval, il n'y disposait pas de la majorité et s'exposait à des discussions sans fin tout en se référant aux instructions de ce dernier.

1 Michèle Cointet, « En quatre ans, Vichy parvient à briser la franc-maçonnerie », *Historia*, n° 48, numéro spécial consacré aux francs-maçons, juillet-août 1997, pp. 56-61.

2 René de Chambrun, *Pierre Laval devant l'Histoire*, Éditions France-Empire, 1989, pp. 312-313. Rappelons que ce dernier avait été le gendre de Pierre Laval et qu'il estimait à titre personnel que son beau-père n'avait pas à être réhabilité dans la mesure où il n'avait pas été jugé équitablement... Après la Libération, suite à une tentative d'empoisonnement dans sa cellule pour laquelle il fut soigné, Pierre Laval fut immédiatement fusillé.

3 *La vie de la France sous l'Occupation*, Hoover Institute, t. 2, Plon, 1957. Les trois tomes sont constitués pour l'essentiel de témoignages d'acteurs sous l'Occupation et les historiens en général prétendent qu'ils tiennent davantage du plaidoyer pro domo que de la réalité historique. Terminons sur ce point en précisant que Maurice Reclus, haut fonctionnaire à cette époque, signait sa déposition de 1950 en tant que : » Membre de l'Institut, Président de Section au Conseil d'État », pp. 651-654.

Reclus, évoquant également les faux déclarants (des francs-maçons n'ayant pas avoué leur appartenance et encourant des peines de prison), rappelait les ordres du Chef du Gouvernement : « *Pas de ça, tirez-les [les faux déclarants] de là ! Vous êtes juriste, inventez n'importe quoi, torturez les textes, faites noir ce qui est blanc, blanc ce qui est noir, enfin débrouillez-vous ; sur ce point encore, je vous couvre.* » Reclus instaura une jurisprudence évitant le moindre ennui à tous les faux déclarants, ce qui lui valut des mesures de rétorsion de la part de Platon qui en informa la Gestapo. Mis sous surveillance, il eut toutes les peines du monde à obtenir son *ausweis* l'autorisant à se rendre de Paris à Vichy pour exercer la présidence de la Commission.

Dans la dernière partie de son récit des événements, Reclus revenait sur sa farouche détermination à s'opposer au projet de Platon voulant avec obstination sa loi contre les francs-maçons. Celle-ci fut finalement rejetée le 20 février 1943 par quatre voix contre quatre, celle de Reclus comptant double en tant que Président. Platon excédé demanda à Pierre Laval le 2 mars 1943 le renvoi de Reclus, sans succès. Dans son ouvrage sur son beau-père, René de Chambrun écrivit que 80 % des dérogations furent accordées (sans préciser ses sources).

La version des historiens

Sans être aussi tranchées (Reclus témoigna en Haute Cour en faveur de Pierre Laval), ces derniers émirent des thèses relativement similaires.

D'après Michèle Cointet, Laval était assez sensible aux protestations de Marcel Déat qui était devenu l'avocat des francs-maçons persécutés et n'entendait pas « *inquiéter les francs-maçons dévoués au bien public* ». Le Chef du Gouvernement s'expliqua de son action aux préfets de la zone libre le 25 septembre 1942 en tenant des appréciations fort positives sur les maires de Rouen et de Vitry-le-François secourant la population¹.

Elle affirme également que les dérogations furent plus largement attribuées ; sans les chiffrer comme René de Chambrun, elle cite le cas de Marcel Peyrouton, ancien ministre de l'Intérieur devenu ensuite ambassadeur en Argentine. Elle insiste, elle aussi, sur la commission et confirme le rôle de son Président Maurice Reclus. De son côté, Denis Peschanski, dans un chapitre d'un livre collectif intitulé « *Vichy et les Français* », sous la direction de Jean-Pierre Azéma et François Bédarida et titré *Exclusion, Persécution, Répression*, mentionne également le rejet du projet répressif de Platon et signale que, trois mois plus tard, ce dernier ayant dû quitter le gouvernement, Pierre Laval rattacha son service au ministre de la Justice Gabolde qui, dans l'intervalle, y avait remplacé

¹ Des propos analogues se retrouvent sous la plume de René de Chambrun dans son livre, *Pierre Laval devant l'Histoire*, op. cit., p. 313.

Barthélemy en 1943, neutralisant ainsi toutes les interventions judiciaires et installant à la tête dudit service un homme sûr, Sens-Olive¹.

Les raisons du ralentissement de la chasse aux francs-maçons dans la dernière partie du régime de Vichy demeurent encore obscures. La répression antimaçonnique opposait Pétain et Laval. Dans quelle mesure ? Là était toute la question... De toute façon, le bilan fut lourd : 60 000 francs-maçons inquiétés, un millier de déportés et six cents exécutés ou morts en déportation d'où le fait qu'ils furent nombreux dans la Résistance.

Les francs-maçons et la Résistance

Il faut montrer la plus grande prudence à ce propos car les deux ne furent pas forcément liés tout en étant concomitants.

Il est possible de citer le gouverneur du Tchad Félix Éboué ralliant le premier territoire d'Outre-mer au général de Gaulle ou encore le martyr Pierre Brossolette préférant se suicider en se défenestrant pour éviter la torture. Si ces deux Frères furent considérés à juste titre comme des Résistants du fait de leurs actions héroïques contre l'occupant, certains francs-maçons furent exécutés pour leur appartenance à une obédience comme le Grand Maître du rite de Memphis-Misraïm, Constant Chevillon ou encore Jean Zay, précédemment évoqué, dont les assassins auraient prononcé un serment : « *contre la franc-maçonnerie païenne ; pour la civilisation chrétienne* » lors de son assassinat. Aussi tenterons-nous de clarifier un peu le propos.

176

• Des Résistants francs-maçons

De nombreux Frères effectuèrent dans la Résistance un travail classique de fausses cartes d'identité et de faux certificats de travail permettant aux jeunes d'échapper au Service du Travail Obligatoire (S.T.O.).

Dès septembre 1940, une dizaine de Frères de la loge La Bonne Foi à l'Orient de Saint-Germain-en-Laye se réunissait clandestinement malgré l'interdiction ; par la suite, leurs activités résistantes furent coordonnées par les services secrets britanniques avant d'être incluses dans le mouvement français, Ceux de la Libération. Comment également ne pas citer les maçons mulhousiens engagés dans l'organisation de filières d'évasion ou le Frère toulousain Henri Lion sortant de ses presses les principaux journaux clandestins ? D'autres furent des créateurs de maquis dans le Lot ou dans la Haute-Garonne et se sacrifièrent

1 Denis Peschanski, « Exclusion, Persécution, Répression », in Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dir.), *Vichy et les Français*, Fayard, 1992, p. 223.

héroïquement pour leurs camarades qui purent ainsi se replier devant l'attaque allemande. Beaucoup ne revinrent pas des camps de concentration nazis.

• Des loges de Résistants

En premier lieu, il faut citer la loge Les Démophiles de Tours qui subit une perte cruelle avec la disparition de douze de ses membres dans les camps nazis. De même, sept Frères de la loge de Montendre furent arrêtés avant de mourir en déportation.

Mais il faut évoquer les loges clandestines et tout particulièrement la loge *Patriam Recuperare* créée à partir de francs-maçons appartenant à d'autres loges ou encore le Comité maçonnique de la Résistance fondé à Lyon en 1941 par des Frères des loges Tolérance et Cordialité et Bienfaisance et Amitié. Ces derniers seraient finalement entrés dans des réseaux classiques et auraient publié *Le Coq enchaîné*.

Encore plus extraordinaire fut la constitution de loges maçonniques dans les camps ; dans celui de Compiègne, il y eut même une tenue blanche à laquelle participa un profane et dans un autre de sinistre mémoire, celui de Buchenwald, les francs-maçons se rassemblaient le dimanche et seraient allés jusqu'à procéder à une initiation !

Bref, entre la discrimination pratiquée par Vichy et les pertes héroïques dues à la Résistance, le résultat ne pouvait que déboucher sur une hécatombe...

DE L'APRÈS-GUERRE À AUJOURD'HUI

Certes, la période couverte ici est un peu longue, mais elle est un peu mieux connue et nécessite de moins longs développements.

Le temps de la reconstruction

179

Le chapitre précédent s'était terminé par le terme d'hécatombe correspondant hélas à la stricte réalité. Entre les hommes tombés sous l'Occupant et la milice de Vichy d'une part et le pillage des temples de l'autre, la situation de l'après-guerre n'était guère reluisante, les chiffres parlant d'eux-mêmes...

• Un constat désastreux

En 1939, alors que le nombre de loges au Grand Orient sur toute la France s'élevait à quatre cent quarante-neuf, il n'était plus que de trois cent soixante-sept en 1945. Cette baisse s'appliquait également aux Frères puisque les 29 000 membres de 1939 n'étaient plus qu'à peine 8 000 en 1945.

La Grande Loge de France ne se portait guère mieux : les 12 000 Frères de 1939 se retrouvaient à environ 5 000 à la fin de la guerre... Les obédiences attendirent trente ans avant de renouer avec leurs effectifs d'avant-guerre.

Les raisons de cet effondrement

Pour l'expliquer, il faut examiner les chiffres dans le détail et noter l'évolution du nombre de loges. Sur la région parisienne (à l'époque Paris et la « Seine »), il était quasiment stable entre 1939 et 1945. En revanche, il avait fortement diminué pour l'ensemble des provinces de l'hexagone ainsi qu'au Maghreb (des loges s'y étaient installées avec la pénétration française) et outre-mer.

En province, des temples avaient été réquisitionnés du temps de Vichy pour servir de locaux administratifs au Secours national ou même affectés aux Allemands pour être transformés en cinémas pour leurs troupes. En Afrique du Nord, de nombreuses loges fermèrent.

D'autres facteurs jouèrent en ce sens ; en premier lieu, le non-recrutement durant cinq ans, la peur de subir dans l'avenir de nouvelles persécutions, mais aussi les difficultés économiques (les tickets de rationnement perdurèrent jusqu'en 1946)... Un autre motif important à l'issue de cette guerre était la prééminence sur le plan politique du parti communiste.



FOCUS

L'attraction pour le parti communiste

Il était alors tout auréolé de son prestige de parti dit « des 75 000 fusillés » et beaucoup de jeunes le préférèrent à la franc-maçonnerie. Des dignitaires du Grand Orient avaient pourtant rencontré des membres du Bureau politique du PCF qui continuaient de s'opposer à la double appartenance. Un courrier du nouveau Grand Maître (Francis Viaud) eut (quelque peu) raison de leurs réticences : « la double appartenance serait autorisée à condition que la discipline du Parti fût respectée. »

180

De plus, de nombreux Frères tardèrent à demander leur réintégration ; comme certains avaient néanmoins « failli » sous l'Occupation, les obédiences l'avaient exigée de tous les francs-maçons, ce qui en rebuta quelques-uns... Les loges elles aussi furent sujettes à des bouleversements : certaines fusionnèrent, d'autres structures maçonniques émergèrent des réseaux de Résistance. Le paysage maçonnique était à reconstruire... avec des contraintes de taille à surmonter.

• Des difficultés à contourner

Elles pourraient se résumer en deux mots : union et épuration.

L'union

D'aucuns prêchaient un rapprochement entre le Grand Orient et la Grande Loge (l'Ordre maçonnique mixte Le Droit humain, créé en 1901, ne fut pas consulté...). Du fait de leurs effectifs en chute libre, le Comité d'action maçonnique, issu de la Résistance, avait songé à une fusion dès 1944. Mais la question du « Grand Architecte de l'Univers » constituait toujours un fossé entre les maçons des deux obédiences tout comme les rituels et les institutions ; à ces divergences, il fallut aussi ajouter des animosités personnelles et des structures impossibles à simplifier. Bref, ce projet achoppa et la Grande Loge comme le Grand Orient reprirent leur chemin séparément.

L'épuration

Si quelques Frères s'étaient compromis avec Vichy, en revanche beaucoup d'autres ne parvenaient pas à digérer la lettre qu'avait adressée le Grand Maître du Grand Orient de France Arthur Groussier au maréchal Pétain le 7 août 1940.

« Devant les malheurs de la patrie, tous les Français doivent consentir les plus grands sacrifices ; mais en est-il de plus douloureux que celui de détruire l'œuvre à laquelle on a donné le meilleur de sa pensée et de son cœur ? Si pénible que cela nous soit, nous croyons accomplir notre devoir présent en nous soumettant à la décision du gouvernement français concernant la franc-maçonnerie du Grand-Orient de France, tout en vous présentant, en raison des mensonges répandus sur cet Ordre philosophique, une déclaration aussi solennelle que respectueuse.

Dans l'impossibilité absolue de réunir l'Assemblée ou le Conseil qui détiennent les pouvoirs statutaires en cette matière, mais nous appuyant sur la confiance qui nous a maintes fois été accordée et prenant l'entière responsabilité de notre charge, nous déclarons que le Grand Orient de France cesse son fonctionnement et que toutes les loges qui en relèvent doivent immédiatement renoncer à poursuivre leurs travaux, si elles ne l'ont déjà fait... »

Début de la lettre du Grand Maître au Maréchal Pétain

Dans ces quelques lignes, le plus important était dit, à savoir une soumission ressemblant de près à une capitulation en rase campagne même si les arguments développés tout au long de cette missive étaient fort pertinents. A part « ergoter », que pouvait faire d'autre le Grand Maître face à la force ? Il lui fut reproché d'avoir sabordé le Grand Orient avant sa mise hors la loi ; c'est facile à apprécier *a posteriori*...

Répliquant à toutes les critiques émises à l'encontre de la franc-maçonnerie, le Grand Maître ajoutait : « *Si, actuellement, nous ne pouvons donner personnellement la preuve de nos affirmations, puisque nos archives ont été saisies au siège et à nos domiciles par les autorités d'occupation, il doit exister en France non occupée une documentation qui peut sans conteste en démontrer la véracité* », ce qui signifiait que les autorités d'occupation, à la date du 7 août lorsque fut rédigé ce courrier, soit six jours avant la loi de dissolution du 13 suivant, avaient commencé leur travail de sape vis-à-vis des obédiences. Finalement Groussier¹ s'éclipsa.

¹ Le Grand Maître était un homme courageux et le montra lors du congrès socialiste houleux de 1912 où son intervention en faveur de la double appartenance avait été d'une très haute tenue. Au Convent de 1945, il s'est justifié en précisant : « *Mon sentiment était que pesait sur moi la responsabilité du sort des maçons. Il ne fallait pas qu'un acte de moi pût servir à faire traiter les maçons, puisqu'on en avait la liste, comme on a traité les Juifs. Les maçons qui ont été poursuivis et maltraités l'ont été comme résistants, et non pas comme maçons.* »

Dans l'ombre du pouvoir

La franc-maçonnerie ne refit surface d'abord que discrètement sous le septennat du Président Giscard d'Estaing, puis plus distinctement avec son successeur...

Les Frères furent singulièrement absents des gouvernements du temps du général de Gaulle et de Georges Pompidou (seulement quatre ou cinq francs-maçons parmi les ministres ou secrétaires d'État de cette période). En revanche, ils étaient plus nombreux dans le camp « d'en face » à préparer la campagne de François Mitterrand en 1965.

Pourtant, le nom du futur Président était alors loin de faire l'unanimité ; entre le faux départ du maire de Marseille, Gaston Defferre¹, la nécessité d'obtenir l'adoubement de Pierre Mendès-France, adversaire du principe de l'élection présidentielle mais incarnant une caution morale indispensable et enfin surtout l'obligation d'écarter Guy Mollet, imposer la candidature de François Mitterrand face au sortant, à savoir le général de Gaulle en 1965 n'était pas une mince affaire. Une petite équipe se mit au travail... constituée essentiellement de francs-maçons (Georges Beauchamp, Gérard Jacquet, Roland Dumas, Charles Hernu...).

Les mêmes personnes devaient se retrouver en 1967 pour créer la fédération de la gauche démocratique et socialiste (FGDS).

182

REPÈRES

Guy Mollet (1905-1975)

Ce Président du Conseil de la Quatrième République avait été initié à la loge La Conscience d'Arras du Grand Orient de France en 1934 et en démissionna en 1969.

Ce départ brutal fut à relier à sa carrière politique : Secrétaire général de la S.F.I.O. depuis 1946, il annonça son retrait de ce poste à l'automne 1968. Dès lors, dans l'optique de la création du futur parti socialiste qui se dessina à Épinay en 1971, les couteaux furent tirés et de nombreux maçons firent campagne contre lui. Il en fut extrêmement meurtri et adressa sa lettre de démission au Grand Maître le 15 juillet 1969².

• Une nouvelle phase

La fin des années 1960 fut marquée par le retour du Grand Orient sur la scène politique ; parlant des événements de mai 68, Fred Zeller, alors Grand Maître du Grand Orient et ancien secrétaire de Léon Trotski, affirma beaucoup plus

1 Pour entretenir le mythe de sa candidature, le journal *L'Express* avait entrepris une campagne de communication en évoquant un mystérieux « Monsieur X » sur plusieurs semaines...

2 Voir annexe 5 pour un portrait un peu plus détaillé.

tard que des médecins et des chirurgiens francs-maçons avaient été envoyés discrètement auprès des manifestants pour les secourir...

Moins d'un an après, le général de Gaulle abandonnait le pouvoir suite à un référendum où certains francs-maçons jouèrent un rôle éminent comme, par exemple le Président du Sénat Gaston Monnerville, initié dès l'âge de vingt et un ans à la loge La Vérité de la Grande Loge de France à Toulouse.

Gaston Monnerville (1897-1994)

Né à Cayenne tout en étant originaire d'une famille martiniquaise, il fit des études d'avocat et acquit une certaine célébrité lors du procès Galmot en obtenant l'acquittement de Guyanais révoltés contre ce député. Cette notoriété le mena à la politique ; il conquit le siège de Guyane aux élections législatives de 1932 avant d'être promu sous-secrétaire d'État aux colonies dans le quatrième cabinet Chautemps (21 juin 1937-10 mars 1938).

Toujours en 1938, il milita avec succès pour la suppression du bagne de Cayenne et pour la départementalisation des Antilles et de la Guyane.

Après la guerre, il représentait toujours ce territoire avant de devenir Président du Conseil de la République en 1947. L'année suivante, il fut l'élu du département du Lot au Palais du Luxembourg. Président du Sénat, il quitta ce poste en octobre 1968. Dans l'intervalle, il s'était opposé au projet de l'élection du Président de la République au suffrage universel, le qualifiant de « forfaiture » et critiquant violemment le régime gaulliste.

Si donc, à titre personnel, quelques maçons intervinrent en faveur du candidat Mitterrand dans les années 1960, ils récidivèrent un peu plus tard en 1971 lors du congrès où allait éclore un nouveau parti socialiste et surtout l'émergence d'un homme fort.

• Les dessous du congrès d'Épinay (1971)

Dans le livre *Les francs-maçons des années Mitterrand*, Gilles Martinet témoignait : « *Le complot s'est noué rue Cadet : c'est rue Cadet que se sont déroulées les rencontres secrètes entre Mauroy, Mitterrand, Deferre, puis Chevènement, récupéré au dernier moment. Il n'était pourtant pas facile d'unir l'autogestionnaire du CERES à un Deferre ! J'imagine que c'est Fajardie qui avait réservé la salle... Je sais, en tout cas, que Guy Mollet a été ulcéré quand il a appris l'histoire¹ !* »

¹ Patrice Burnat et Christian de Villeneuve, *Les Francs-Maçons des années Mitterrand*, Éditions Grasset & Fasquelle, 1994, p. 87.

Ces manœuvres furent couronnées de succès et permirent à François Mitterrand de poursuivre son accession vers le pouvoir... mais en attendant que son rival Valéry Giscard d'Estaing terminât son septennat.

• La franc-maçonnerie du temps du Président Giscard d'Estaing

Si un rapprochement de la franc-maçonnerie avec la personne même du Président a pu être évoqué, le sujet a prêté en son temps à des polémiques. En cela, nous voulons évoquer la soi-disant affaire de son « initiation manquée ». Fut-elle vraie ou fausse ? La réponse varia selon les protagonistes. En revanche, l'influence des Frères dans les questions sociétales fut alors franchement avérée.

Une initiation manquée ?

Si nous reprenons les dires de Burnat et Villeneuve¹, le Président de la République aurait contacté plusieurs obédiences par l'intermédiaire de l'un de ses conseillers avant d'opter pour la Grande Loge de France. Le principe en étant acté, il aurait souhaité être initié à l'Élysée ; mais l'affaire s'arrêta là car le journal satirique *Le Canard enchaîné* la révéla au public.

Le Président a toujours nié cette assertion encore maintenue par de hauts dignitaires de la franc-maçonnerie². S'il n'est pas dans notre intention ici de mettre en doute la parole présidentielle, il existe néanmoins quelques paramètres à considérer au vu de la situation politique de cette période. La majorité d'alors était pour le moins ténue, le Président étant attaqué par ses alliés d'hier, à savoir les gaullistes menés par Jacques Chirac. Dans ce contexte, Burnat et Villeneuve émirent l'idée qu'approcher le Parti radical par l'intermédiaire des francs-maçons qui y étaient toujours nombreux pouvait constituer une stratégie plausible. Les nominations du Grand Maître du Grand Orient d'alors, Jean-Pierre Prouteau, à un portefeuille ministériel et du docteur Simon de la Grande Loge de France à de hautes fonctions dans le même temps, relevèrent probablement de la simple coïncidence...

La loi Veil (1974)

À la fin des années 1960, le même docteur Pierre Simon avait effectué, avec ses amis francs-maçons, un véritable travail de lobbying parlementaire menant à une certaine évolution des esprits. Cet activisme à l'Assemblée nationale lui fit croiser Lucien Neuwirth, questeur à la Chambre des députés, qui se passionna

1 *Ibid.*, p. 107.

2 *Ibid.*, p. 107 ; les auteurs citent Gilbert Abergel, ancien Grand Maître du Grand Orient de France qui leur aurait tenu les propos suivants : « *Nous avons encore ici des Frères qui peuvent en témoigner. La démarche de Giscard nous avait d'ailleurs fait sourire : pensait-il vraiment pouvoir s'inféoder les maçons ?* »

pour le sujet bien qu'il ne fût ni médecin ni franc-maçon. L'appui de cet homme politique gaulliste ne fut pas de trop pour légaliser la contraception donnant naissance à la loi Neuwirth en 1967.

Sept ans plus tard, Pierre Simon était dans l'entourage de la ministre de la Santé Simone Veil. Paradoxalement, bien que le sujet fût fortement médiatisé, la discussion sur la possibilité d'avorter pour les femmes fut plus rapide. Les esprits étaient-ils plus mûrs après avoir accepté la contraception quelques années auparavant ? Le médecin prétendit que la ministre avait pu collecter autour d'elle des textes de haute qualité. Mais surtout, la dépénalisation de l'avortement n'était pas un débat partisan : la scission existait à la fois à droite comme à gauche. Finalement, le texte fut adopté mais non sans mal...

Le Président Mitterrand et les francs-maçons

Les francs-maçons ont indiscutablement servi de marchepied au pouvoir à François Mitterrand dès le début des années 1970. La présence maçonnique dans les hautes instances politiques se poursuit crescendo et, après l'élection de 1981 de François Mitterrand, l'on compta une bonne douzaine de ministres francs-maçons dans le premier ministère Mauroy sans inclure les directeurs de cabinet...

À quoi fut due cette montée soudaine des Frères dans l'appareil d'État ? Deux explications peut-être un peu simplistes peuvent être envisagées : d'abord, les compositions sociologiques des loges et du parti socialiste étaient assez voisines ; ensuite, le Président les avait inclus dans ses équipes depuis le congrès d'Épinay...

• La franc-maçonnerie en osmose avec le Président

Roger Leray, alors Grand Maître du Grand Orient de France et par ailleurs militant du parti socialiste, soutenait clairement son candidat, déclarant en août 1981 que « *les projets du gouvernement correspondent à la sensibilité des francs-maçons du Grand Orient de France* ».

En 1981, les Frères espéraient des réformes économiques de redistribution des revenus et une école d'un genre nouveau. En facilitant l'élection du candidat du parti socialiste à la Présidence de la République, ils pensaient passer du rêve à la réalité.

Pour le premier point, l'expérience dura à peine deux ans, le temps de voir s'amorcer le tournant de la rigueur. Néanmoins, des lois sociales importantes, en particulier dans le domaine de l'entreprise, furent instaurées durant ces quelques mois, même si elles furent édulcorées par la suite du fait de l'évolution du monde économique.

Les francs-maçons, très attachés à la question laïque, attendaient la création d'un grand service public unifié de l'éducation intégrant l'enseignement privé. En 1982-1983, le projet fut confié au ministre Alain Savary ; il allait vite déclencher les passions de tous bords.



FOCUS

Le projet d'un grand service public unifié de l'éducation

Au départ, il était mal ficelé puisqu'il était question d'inclure l'enseignement privé, mais sans lui enlever sa spécificité confessionnelle. D'emblée, il provoqua l'ire des laïcs les plus acharnés qui y virent le retour du cléricisme dans l'école républicaine.

En mai 1984, lors de la présentation de son projet de loi à l'Assemblée nationale, le ministre s'aperçut que de nombreux parlementaires de sa majorité n'en voulaient pas ! Tous les représentants du camp laïc se mirent en ordre de bataille, dont le Grand Orient de France, et obtinrent de multiples amendements limitant considérablement le financement des écoles privées.

Par voie de conséquence, leurs adversaires se mobilisèrent, organisant à Paris le 24 juin suivant une manifestation monstre. Le pouvoir socialiste préféra reculer en renonçant définitivement à cette loi Savary.

186

Cette capitulation déçut énormément les obédiences et plus spécialement le Grand Orient.

• Le temps du désamour

Sitôt connues les grandes lignes du projet, le Grand Orient de France s'était inquiété de son contenu insuffisamment laïc et l'avait fait savoir en haut lieu. Le 22 décembre 1982, le successeur de Roger Leray à la tête du Grand Orient, Paul Gourdot, avait adressé une lettre¹ de « remontrances » ou de « suggestions » au Chef de l'État qui présentait un caractère insultant pour la personne même du Président Mitterrand.

Le courrier traitait des points suivants :

- Le premier suggérait que « la France prenne l'initiative d'une conférence sur la paix »
- Le deuxième, plus âpre, tenait à la laïcité, le nouveau Grand Maître s'inquiétant alors des propositions d'Alain Savary qu'il estimait beaucoup trop tièdes et écrivant que « notre conception de l'école laïque exclut toute possibilité de

¹ Faisant deux pages, nous avons préféré ne pas la reproduire *in extenso* mais il est possible de la lire, entre autres, dans le livre de Burnat et Villeneuve, pp. 299-301.

dualisme au sein du service public ». C'était critiquer ouvertement la future loi en avançant l'idée qu'elle était beaucoup trop timorée.

- De plus, toujours sur la laïcité, Paul Gourdot trouvait non justifiée la présence de deux ministres du gouvernement au Vatican pour assister à des cérémonies n'entrant pas dans le cadre des relations entre les États.
- Enfin, l'accent était mis sur la nécessité de modifier les institutions de la République en rappelant au Président qu'il les avait, lui aussi, condamnées en son temps¹.

Le Président Mitterrand ne pouvait accepter des remarques aussi ignominieuses. Pourtant, il ne répondit pas à ces attaques mais le lien fut définitivement rompu avec les maçons. L'homme n'avait pas un caractère à se faire dicter ses actions mais, à cette occasion, il jugea plus sage de reculer.

Vers la rupture

En 1984 et pour les deux années suivantes, Roger Leray redevint Grand Maître du Grand Orient et joua à nouveau l'intermédiaire entre le Président et les Frères. Quelques-uns regimbèrent contre les promesses électorales non tenues mais, dans l'ensemble, le temps passant, l'orage s'estompa. Lors du congrès maçonnique international ouvert en 1987 sous l'égide du Président, celui-ci complimenta d'un ton patelin les francs-maçons sur la justesse de leur combat...

Mais ces échanges extrêmement courtois masquaient une tout autre réalité car, sur le terrain éducatif, les Frères n'avaient pas fini d'avaloir leurs déceptions. Ils virent défilier d'abord l'accord négocié par Michel Rocard sur l'enseignement agricole privé, puis ceux signés par le ministre Jack Lang avec les représentants des écoles catholiques en 1992. Ce dernier devait à nouveau hérisser les francs-maçons en débloquant les fonds nécessaires à la construction de la cathédrale d'Évry.

Un divorce brutal

Dans le même temps, des scandales financiers éclaboussèrent le Grand Orient. Si le Président n'avait pas répondu à la fameuse lettre de Paul Gourdot en 1982, il se rattrapa dix ans plus tard. Alors qu'éclatait au grand jour l'affaire de la Sages et de son président incriminé Michel Reyt, était publié dans *Le Monde* un article intitulé : « Les colères de Mitterrand », où le Président qualifiait les Frères de « *petit groupe maçonnique* » ou encore de « *petit groupe de copains* ». D'autres affaires véreuses (Urba, Triangle, Carrefour du Développement...) mirent sur le devant de la scène médiatique des francs-maçons dans les hautes sphères du pouvoir, ne redorant pas leur image dans l'opinion. Désormais, pour le Président, la séparation avec eux s'imposait.

¹ Ce qui était exact par ailleurs avec le livre « *Le Coup d'État permanent* » qu'avait écrit François Mitterrand il y avait fort longtemps et que le Grand Maître Paul Gourdot s'autorisait à lui rappeler opportunément...

La franc-maçonnerie et la politique extérieure du Président Mitterrand

Dans les États africains comme dans les zones françaises de l'océan Pacifique, là encore, le Président fut bien aidé par les Frères implantés dans ces pays.

• La franc-maçonnerie en Afrique

Guy Penne, le « Monsieur Afrique » du Président, ne se cachait pas d'être un membre du Grand Orient. Non seulement ses contacts furent bien utiles à François Mitterrand, mais de plus il faut s'interroger pour savoir si la maçonnerie n'a pas constitué en l'espèce une forme de politique tout court pour le Président.

Son installation

La franc-maçonnerie s'installa en Afrique avec les premiers négociants dès la fin du XVIII^e siècle et fut, à ses débuts, une maçonnerie blanche où se retrouvèrent dans les loges les responsables de l'administration coloniale. Au fil du temps, l'idéal républicain se transmet aux élites locales par leur intermédiaire, concurrençant la franc-maçonnerie anglo-saxonne. Beaucoup de gouverneurs de régions africaines devinrent francs-maçons. Par ailleurs, les milliers d'instituteurs affectés outre-mer, qui étaient souvent des Frères, furent des aides précieux.

Des difficultés au Maghreb

Sur les bords de la mer Méditerranée, les Frères s'implantèrent difficilement. En Algérie, la franc-maçonnerie fut interdite avec le départ des Français (la seconde guerre mondiale avait précédemment fait disparaître la moitié des loges). Pourtant, les premiers francs-maçons étaient apparus en Algérie avec les militaires appartenant au corps expéditionnaire du général Bugeaud (lui-même était probablement un Frère) suivis presque immédiatement de civils.

Au Maroc, la situation fut quelque peu différente, la maçonnerie étant tolérée du bout des lèvres par le monarque chérifien et les loges se comptaient sur les doigts d'une main. Bref, l'Afrique du Nord n'était pas une terre maçonnique. En revanche, il en alla différemment à la fin des années 1980 avec les douloureux événements se déroulant en Nouvelle-Calédonie.

• Les émeutes de Nouvelle-Calédonie et la franc-maçonnerie

Le 26 juin 1988, après quatre ans de violences, de meurtres et de tueries en tout genre, les forces en présence, les Kanaks d'un côté et les Caldoches de l'autre, se serrèrent la main et firent la paix. Quel rôle joua la franc-maçonnerie dans ces turbulences se passant à l'autre bout du monde ?

Le rappel des faits

Cet immense territoire du Pacifique sud était peuplé de deux ethnies. Les non Mélanésiens vivaient autour de la grande métropole de Nouméa et accaparaient la quasi-totalité des richesses de l'île tandis que les Mélanésiens occupaient la moitié nord du pays où ils vivaient en tribus, n'ayant eu accès aux droits civiques qu'à la fin de la IV^e République.

Ces derniers avaient un leader en la personne de Jean-Marie Tjibaou, un ancien prêtre ayant accédé à la tête du FLNKS (Front de libération national kanak et socialiste). Les premiers troubles eurent lieu en novembre 1984 : des bâtiments officiels furent saccagés à l'occasion d'élections boycottées. Jusqu'ici, il n'était question que de vandalisme caractérisé ; mais, un mois plus tard, deux des frères de Jean-Marie Tjibaou furent assassinés et, en janvier 1985, le plus radical des kanaks, Éloi Machoro, fut à son tour abattu. Tjibaou en appela alors à « la résistance contre les forces d'occupation ».

Car les blancs caldoches n'avaient pas l'intention de baisser les bras. Le nickel et les autres minerais étaient des atouts qu'ils ne souhaitaient aucunement abandonner. En outre, eux aussi possédaient une personnalité charismatique avec Jacques Lafleur, une des plus grosses fortunes calédoniennes. Les deux camps ne pouvaient que s'affronter.

Vers le pire

Le 22 avril 1985, dans la grotte d'Ouvéa, quatre gendarmes furent tués et vingt-sept autres retenus en otages. Après des palabres infructueux, l'assaut fut donné le 5 mai : ce fut un massacre. Dix-neuf indépendantistes et deux gendarmes moururent dans l'opération causant de nombreux débats contradictoires en métropole. Après un tel drame, il était *a priori* impossible de penser à une solution pacifique à court terme. Pourtant, de manière quasi-miraculeuse, les deux parties étaient à la table de négociations moins de deux mois plus tard. À quoi fut dû un tel revirement ? D'aucuns ont prétendu que la franc-maçonnerie n'aurait pas été absente dans cette résolution...

Le rôle de la franc-maçonnerie

Les leaders des deux camps étaient des Frères ; côté caldoche, Jacques Lafleur était membre de la Grande Loge nationale de France après avoir fait partie du Grand Orient ; quant à Jean-Marie Tjibaou, si les choses étaient moins nettes, reprenons les termes employés par Burnat et Villeneuve, en énonçant qu'il avait « *déposé les métaux* » à la porte du temple.

Un contexte maçonnique sur « le Caillou »

L'apport de la franc-maçonnerie fut un facteur essentiel autorisant un espoir de paix impossible à atteindre deux mois auparavant. Par ailleurs, le secrétaire d'État aux DOM-TOM de l'époque, Georges Lemoine, était aussi un Frère et les

diverses obédiences étaient abondamment représentées en Nouvelle-Calédonie. Dans son livre sur les francs-maçons des années Mitterrand qu'il reprit mot pour mot dans un article paru dans le numéro spécial d'*Historia* relatif aux francs-maçons, Patrice Burnat écrivait : « *Sans le concours actif des maçons de Nouméa, jamais le secrétaire d'État aux DOM-TOM ne serait parvenu à faire s'asseoir autour d'une même table les représentants de tous les partis calédoniens, pour leur faire admettre le « droit à l'indépendance du peuple kanak¹ »*, affirmant aussi que beaucoup de hauts dignitaires francs-maçons firent le voyage en Nouvelle-Calédonie.

Des maçons venant de métropole

Le Frère Yves Trestournel, une des têtes de la Grande Loge nationale française, en profita pour solliciter les autorités du moment afin d'installer des nouvelles loges où pourraient se croiser Kanaks et Caldoches. Par la suite, beaucoup de Grands Maîtres de diverses obédiences ou d'hommes politiques maçons² furent envoyés en Nouvelle-Calédonie pour prêcher des valeurs d'humanisme et de tolérance...

Parmi eux figurait Roger Leray qui, par sa position et ses contacts sur le « Caillou », fut pressenti par le Président Mitterrand pour une médiation entre les deux parties mais qui fut finalement ajournée sur décision, semble-t-il, du Premier ministre Jacques Chirac, tout au moins sous cette forme.

Une mission de conciliation

La cohabitation était finie et Michel Rocard, le nouveau Premier ministre en 1988, envoya en Nouvelle-Calédonie des personnalités représentant toutes les sensibilités. Les francs-maçons ne pouvaient qu'en être, comme Roger Leray, mais aussi des hauts fonctionnaires ainsi qu'un pasteur protestant et le catholique Mgr Guibertaud qui s'était illustré quelques années auparavant en contribuant à faire abolir la loi Savary.

Cette mission fut-elle d'une grande utilité ? Comme le rapporta Mgr Guibertaud : « *Nous sommes donc partis pour voir, écouter et faire un rapport. Pas pour négocier.* » Pourtant, le périple coûta cher à Roger Leray : il lui fut reproché d'avoir utilisé son statut à des fins politiques et de s'être rapproché des Églises, ce qui lui interdit de briguer un autre mandat de Grand Maître.

1 Pierre Burnat et Christian de Villeneuve, *Les Francs-Maçons des années Mitterrand*, *op. cit.*, p. 164 ou *Historia*, n° 48, numéro spécial consacré aux francs-maçons, juillet-août 1997, « Nouméa 1988 : Rocard fait appel aux Frères pour rétablir la paix », p. 108.

2 Pierre Burnat et Christian de Villeneuve citent pêle-mêle Henri Caillavet ainsi que les Grands Maîtres du Grand Orient Jean-Robert Ragache et de la Grande Loge Pierre Simon sans oublier leur homologue de la Grande Loge nationale de France, Claude Charbonniaud, qui avait été haut-commissaire de la République dans l'océan Pacifique et gouverneur de Nouvelle-Calédonie, *op. cit.*, pp.164-166.

Que retenir de l'action de la franc-maçonnerie dans cette histoire ?

Les avis furent partagés ; mais, là encore, les choses doivent être resituées dans leur contexte.

Après la lettre de Paul Gourdot mettant un point d'arrêt aux relations du Grand Orient de France avec la Présidence, les francs-maçons assez désabusés dans leur ensemble entendaient prendre de la distance avec le politique. L'action du Grand Maître Roger Leray, qu'elle fût pleine de bonnes intentions ou non, les faisait revenir dans une direction qu'ils ne souhaitaient plus.

Son homologue de l'époque de la Grande Loge nationale française, Claude Charbonniaud, reconnut pourtant que « *les francs-maçons n'ont pas eu d'autre influence que de permettre aux différentes parties de se rencontrer* ». Quand on avait une idée précise du drame et des passions exacerbées sur le « Caillou », c'était déjà un sacré résultat !

Des années Mitterrand à aujourd'hui

Après leur déception avec le pouvoir, les francs-maçons ont préféré réfléchir dans leurs loges en se cantonnant plus spécifiquement, tout au long de ces trente dernières années, aux phénomènes sociétaux.

191

• Des lois de solidarité

Sous le gouvernement Rocard fut votée une loi instituant un revenu minimum d'insertion à destination des plus démunis. Les francs-maçons étaient-ils derrière cette initiative ? Ce fut dit, les obédiences ayant invité leurs membres à « plancher », dès 1986, sur la répartition des richesses et sur le partage du travail, mais cela reste à prouver ! Il faut plutôt voir, dans cette mesure adoptée, des thèmes abordés de manière récurrente dans les ateliers finissant par impulser une force d'influence « *à l'extérieur du Temple* » pour reprendre une formule chère aux francs-maçons.

Sous le gouvernement Bérégovoy, le ministre franc-maçon René Teulade défendit une loi ayant pour but d'étendre à toute la population la couverture sociale. Dans la foulée, le Grand Orient de France créa un Centre européen de promotion et de cohésion sociale (Cadmos international) en 1992.

Tous ces faits remontant à une bonne vingtaine d'années, des observateurs attentifs ont cru remarquer que la franc-maçonnerie s'était essoufflée un peu en ce début de XXI^e siècle. Si une telle affirmation demande à être sérieusement étayée, il faut bien admettre que les Présidences de Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy ne passeront pas à la postérité pour avoir été des périodes éclatantes sur le plan maçonnique...

• Les francs-maçons sous le Président Chirac

Cet intermède de temps correspondant aux deux élections de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy doit être assimilé à une phase de basses-eaux pour les Frères. Ceci dit, en cette petite vingtaine d'années, la société changea en profondeur

L'homme fut élu Président en 1995 alors que le Grand Orient abordait une crise majeure. Bénéficia-t-il du soutien global des obédiences et en particulier du Grand Orient qui penchait pourtant politiquement à gauche ? Le passé trotskiste de son adversaire et la distance que ce dernier entretenait avec la franc-maçonnerie en général ne semblèrent guère enthousiasmer les Frères...

Un Grand Orient dans les ténèbres ?

Les cinq dernières années du xx^e siècle furent marquées politiquement par un climat assez étrange. Sous une seconde cohabitation au sommet de l'État, en dehors de coups bas entre le Président de la République et son Premier ministre, il ne se passait pas grand-chose... C'était à croire qu'il n'y avait plus d'idéal à défendre en l'attente du xxi^e siècle ! Le même constat valait hélas pour la franc-maçonnerie et Charles Porset, une des grandes figures de son histoire, n'hésitait pas à déclarer alors que cette dernière était en panne, restant à la traîne en matière de projets de toutes sortes. D'ailleurs, les intellectuels se faisaient rares dans les loges ; si les grands penseurs et les philosophes ne rechignaient pas à faire des conférences dans les loges dans le cadre de tenues blanches (fermées), ils ne s'y précipitaient pas pour autant pour devenir francs-maçons.

Une guerre de tranchée au Grand Orient

Dans un article écrit par Jean-Moïse Braitberg¹, celui-ci parlait, toujours dans ces mêmes années, « *de guerres intestines au sein des instances dirigeantes* » où « *les coups de poignard dans le dos étaient légions...* »

Laissons à M. Braitberg la responsabilité de ses paroles tout en admettant qu'il y eut un débat « viril » en septembre 1995 comme le reconnut le Grand Maître Jacques Laffouge élu quelques mois plus tard. La discussion n'était pas terminée lorsqu'il fut remplacé en 1997. Dans un face-à-face avec la rédaction d'*Humanisme* (la revue du Grand Orient), le nouveau Grand Maître Philippe Guglielmi, lorsque lui fut posée la question de la totale continuité avec son prédécesseur, répliquait : « *Il y a continuité lorsqu'il s'agit de conduire le Grand Orient de France sur la voie de sa tradition humaniste et de sa réflexion philosophique...* » ; mais, pour ce qui le différençait de Jacques Laffouge, il

1 Jean-Moïse Braitberg, « Sous Mitterrand, les obédiences flirtent avec le pouvoir », *Historia*, n° 48, numéro spécial consacré aux francs-maçons, juillet-août 1997, p. 103.

s'exprima en ces termes : « *La différence, c'est une rupture. Ce que je souhaite, ce que souhaite la majorité qui m'a rejoint, c'est une stratégie de rupture par rapport à ce que notre histoire a de plus néfaste, c'est-à-dire les oppositions de personnes*¹ »... Ce qui avait le mérite de la clarté !

• Les francs-maçons sous la Présidence de Nicolas Sarkozy

Les francs-maçons continuèrent de se tenir à l'écart du politique. Tout en participant à des gouvernements durant son mandat, ils n'imprimèrent nullement leur empreinte sur le pouvoir au cours de ces cinq années et se focalisèrent essentiellement sur des questions de bioéthique et de dépendance soulevées depuis bien longtemps...

La bioéthique

En juin 1992 eut lieu un colloque organisé par trois commissions du Grand Orient de France dans les secteurs de la santé, du travail et de la vieillesse, prélude de l'ossature de la Commission nationale de santé publique et de bioéthique (CNSPB) dont les objectifs étaient doubles, à savoir un rôle d'information pour l'ensemble des francs-maçons et de diffusion des positions de ladite commission à l'extérieur.

La franc-maçonnerie et la bioéthique

Dès les débuts des années 1990, des thèmes comme le clonage, l'homoparentalité, le handicap ou l'euthanasie furent souvent traités par les francs-maçons. S'il ne fallait citer qu'un nom, ce serait indiscutablement celui d'Henri Caillavet qui, décédé le même jour que Stéphane Hessel (le 27 février 2013), partit dans une indifférence générale dont il faut, à juste titre, *s'indigner* ...

REPÈRES

Henri Caillavet (1914-2013)

Né à Agen, il obtint une licence de lettres ainsi qu'un doctorat de sciences politiques avant d'exercer la profession d'avocat. Reçu franc-maçon dans la loge Les vrais amis réunis à l'Orient de Toulouse en mai 1935, il adhéra bientôt au parti radical et fit une brillante carrière politique, occupant des postes de députés français et européen, de sénateur et de secrétaires d'État à l'Outremer, au Plan et à la Marine. Il finit par se rapprocher des radicaux de gauche qu'il quitta en 1975.

...

¹ Jacques Laffouge, « Philippe Guglielmi face à la rédaction », *Humanisme*, n° 236-237, décembre 1997, p. 8.

...

Mais au-delà de son engagement politique, il faut davantage s'attarder sur son combat mené dans le champ sociétal comme, par exemple, les luttes pour l'I.V.G., pour le divorce par consentement mutuel, pour les greffes d'organes (un projet de loi à ce sujet porta son nom) et bien sûr pour l'euthanasie avec son corollaire l'acharnement thérapeutique. Il proposa de nouvelles avancées sur l'homosexualité et la transsexualité et contribua à la création de la Commission nationale informatique et liberté (CNIL). Très impliqué dans l'association ayant pour but le droit de mourir dans la dignité, il en démissionna seulement en 2007 (à 93 ans...). Intégra le Comité national d'éthique en 1981.

Il faut, à ce titre, signaler la publication, dans le tome VIII de la brochure traitant des *Questions de santé publique et de bioéthique, des Réflexions éthiques sur les « mères porteuses »* (parues en 2012) qui sont à noter¹. Mais assurément l'objet ayant suscité le plus de communications ces dernières années est celui de la dépendance.

Le chantier de la dépendance

Un travail conséquent a été effectué avec la rédaction d'un *Livre blanc* dont nous présentons ci-dessous les grandes lignes.

194

Un état des lieux

L'importance du handicap en général se posera dans les années à venir avec de plus en plus d'acuité. Selon les spécialistes, le nombre de personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer devrait doubler d'ici 2040...

Pour l'heure, les familles concernées se débrouillent comme elles le peuvent car le poids est immense et de toute nature : psychologique, affectif ou matériel... Dans tous les cas, leur quotidien est transformé et leurs difficultés sont insurmontables. En résumé, il convient « *d'aider les aidants* ».

Les solutions

Certaines sont déjà en cours comme le rappellent les auteurs de ce *Livre blanc*. Comme la liste est longue, nous nous bornerons à citer les plus importantes et à pointer leurs limites.

Le maintien à domicile est primordial et les services d'aide à la personne ne doivent pas se limiter à des apports techniques, le lien humain et social s'avérant également une priorité. Or, les projections faites à vingt ans nous disent que les aidants potentiels par personne diminueront de moitié. Pourtant, de

1 Françoise P., Fanny C., Jean-Michel R. « Réflexions éthiques sur "les mères porteuses" », in *Questions de santé publique et de bioéthique*, tome VIII, Conform éditions, G.O.D.F., 2012, pp. 82-105.

nombreux créneaux se sont créés dans les domaines de la prévention, des soins, de l'accompagnement ou de l'assistance sans qu'ils soient, hélas, bien toujours coordonnés.

De toute façon, le coût est énorme et ne sera pas entièrement financé par les fonds publics. Il est à craindre que les personnes ne soient pas toutes égales vis-à-vis du risque de perte d'autonomie. Le *Livre blanc*, après avoir recensé toutes les sources de financement, proposait un droit de vieillir dignement dans la dépendance ainsi que l'instauration d'un risque de protection sociale garanti de manière pérenne par la solidarité nationale. Espérons que ces suggestions ne seront pas qu'un vœu pieux... car les moyens envisagés à apporter n'ont guère avancé depuis sa parution en 2009¹.

L'Histoire n'est pas passée...

Les francs-maçons ont besoin de recul nécessaire par rapport à l'immédiateté des événements. Cette remarque vaut particulièrement pour la bioéthique et la dépendance qui font l'objet de travaux de la part des Frères depuis de nombreuses années alors qu'elles ne sont présentes dans le champ politique que depuis peu...

Pourtant, il n'est pas sûr que les francs-maçons désirent y revenir activement... Après les déconvenues s'étant déroulées sous la Présidence de François Mitterrand, comme l'écrit Jean-Moïse Braitberg, journaliste spécialisé, ils ont été *anesthésiés par le tandem Mitterrand-Leray*² et (plus ou moins) forcés d'avaliser des mesures politiques qu'ils étaient loin de partager. Aussi ne souhaitent-ils peut-être pas se retrouver dans une situation similaire...

Ces réserves ne signifient pas obligatoirement qu'une nouvelle proximité avec le politique soit à écarter d'emblée. Le xx^e siècle se caractérisa par des hauts et des bas : après le soutien au cartel des gauches en 1924 se terminant par un désastre, la franc-maçonnerie prit ses distances. Mais, douze ans après, elle était présente au défilé du 14 juillet 1936 aux côtés des acteurs du Front populaire. Fermons la parenthèse 1940-1944 où elle eut à souffrir de la répression vichyste pour arriver en 1981. Ce fut probablement la fin d'un cycle... en attendant le suivant.

1 G.O.D.F., *Livre blanc, De la perte d'autonomie à la prise en charge de la dépendance ou Cinquième risque de protection sociale*, 2009.

2 Jean-Moïse Braitberg, « Sous Mitterrand, les obédiences flirtent avec le pouvoir », n° 48, numéro spécial consacré aux francs-maçons, juillet-août 1997, p. 101.

FILIGRANE CHRONOLOGIQUE : DE 1717 À AUJOURD'HUI

DATES	ÉVÉNEMENTS POLITIQUES	ÉVÉNEMENTS MAÇONNIQUES
1717	Installation du Régent (1715-1723)	Naissance de la franc-maçonnerie spéculative en Grande-Bretagne
1723	Louis XV succède au Régent Philippe d'Orléans	Constitutions d'Anderson en Grande-Bretagne
1736-1737	Après avoir été favorisée par le pouvoir (la querelle entre jésuites et jansénistes était prioritaire), la franc-maçonnerie en est écartée.	Discours de Ramsay. Lord Derwentwater est Grand Maître
1738	Le traité de Vienne met fin à la guerre de succession de Pologne (Stanislas Leczinski renonce au trône)	Nomination d'un Français (le duc d'Antin) à la grande maîtrise
1743	Mort du cardinal Fleury, ministre de Louis XV	Succession du duc d'Antin : le comte de Clermont devient Grand Maître
1771-1773	Suppression des Parlements par le chancelier Maupeou	Intermède avec le duc de Montmorency-Luxembourg (le duc de Chartres, pressenti pour être Grand Maître, est en exil)
1773	Un roi totalement discrédité (il meurt l'année suivante et son corps est transporté de nuit de Versailles à Saint-Denis...)	Le duc de Chartres est installé Grand Maître
Années 1780-1790	Prise de la Bastille le 14 juillet 1789	Différents convents ont lieu (Paris, Wilhelmsbad)
1793	La Terreur	La circulaire Milcent (le duc de Chartres démissionne de la grande maîtrise en janvier) ; les loges suspendent leur activité
1795-1796	Le Directoire	Réveil du Grand Orient ; Roettiers de Montaleau en est nommé Grand Vénérable le 7 juillet 1796
1799		Le Grand Orient et la Grande Loge de Clermont sont réunis
1804	L'Empire	La grande maîtrise est proposée à Bonaparte qui la refuse ; Joseph Bonaparte accepte la fonction avec son frère Louis Bonaparte comme adjoint

1805		Cambacérés devient Grand Maître adjoint (jusqu'à la fin de l'Empire) après avoir réussi à trouver une solution au problème du rite écossais
1870-1877	La Commune ; établissement de la République (1875)	Renouveau de la franc-maçonnerie avec l'instauration de la République ; abandon du G.A.D.L.U. (Grand Architecte de l'Univers)
1904-1905	Ministère Combes	Affaire des fiches ; loi de séparation de l'Église et de l'État
1906-1912	Les congrès du parti socialiste	Problèmes liés à la « double appartenance »
1922	Congrès de l'Internationale à Moscou	Trotsky empêche la double appartenance : soit on est franc-maçon ou communiste
1924	Cartel des gauches	La franc-maçonnerie a aidé au succès
1940-1944	Vichy et l'Occupation	Les francs-maçons sont persécutés
1981-1983	Début du premier septennat du Président François Mitterrand	Des francs-maçons proches du pouvoir, puis s'en éloignant
1992-1995	Fin du second septennat du Président Mitterrand	Des mesures sociales prises par les politiques à partir de recommandations maçonniques (R.S.A. ? ; création du CADMOS)
1995-1997	Élection de Jacques Chirac à la Présidence de la République	Guerre de tranchées au Grand Orient de France
1997-2002	Fin de la cohabitation entre le Président Jacques Chirac et son Premier ministre Lionel Jospin	Commission nationale de santé publique et de bioéthique en 2000
2002-2007	Nouvelle élection du Président Chirac (un quinquennat cette fois)	1 ^{er} texte sur l'euthanasie (devenu caduc du fait de l'évolution de la société)
2007-2012	Nicolas Sarkozy élu Président de la République	Présentation d'un Livre blanc et chantier de la dépendance esquissé (les Réflexions éthiques des francs-maçons) Des propositions en matière de santé (accès aux soins, conservation des gamètes, réforme de l'hôpital...)
2012-2017	Quinquennat du Président Hollande	Le candidat François Hollande avait proposé, dans son programme, des réformes sociétales discutées (homosexualité, bien mourir) préalablement en loge

TROISIÈME PARTIE

LES OBÉDIENCES ICI ET AILLEURS...

LA VIE MAÇONNIQUE



Bien que cet aspect ait été abordé lors d'un travail précédent¹, il est impossible de passer sous silence le quotidien des francs-maçons et leurs travaux en loge.

L'entrée en loge

201

Les Frères manifestent la plus grande vigilance envers les candidats hommes et femmes car l'apport de nouveaux maillons assure la pérennité de l'atelier. Un tel postulat implique le plus souvent que les futurs entrants ont pour amis des francs-maçons les amenant au fil du temps vers une loge. Ainsi, les risques sont limités mais le danger est d'avoir un peu toujours le même type de Frères (ou de Sœurs) avec une même communion d'idées pouvant conduire à une forme de sclérose.

Une autre manière d'entrer en contact avec la maçonnerie est d'assister à des *tenues blanches ouvertes* où le conférencier est franc-maçon et le public profane (à l'inverse, une *tenue blanche fermée* est animée par un conférencier non-maçon et une assistance de francs-maçons). Actuellement, des candidatures spontanées arrivent de plus en plus via Internet.

L'intégration dans une loge maçonnique est un événement important dans une vie qu'il est nécessaire de bien préparer, du côté de l'impétrant comme de celui de la loge. Contrairement aux règles de l'entreprise, il n'y a pas de période d'essai en franc-maçonnerie, et, sauf cas extrême, il faut donc être parfaitement conscient qu'un tel engagement dure une vie entière.

¹ Alain Queruel, *La Franc-Maçonnerie*, Éditions Eyrolles, 2011 (réédition 2015).



FOCUS

Les procédures de démission et de radiation

Un Frère peut démissionner pour raisons personnelles soit qu'il estime passer trop de temps en franc-maçonnerie au détriment de sa vie familiale ou qu'il pense, à un stade de son existence, préférer donner la priorité à d'autres facteurs. La lettre de démission a un avantage : il peut revenir à tout moment sur sa décision en refaisant acte de candidature.

C'est d'ailleurs la grosse différence avec la radiation où cette possibilité est exclue. Celle-ci est généralement appliquée en cas d'inassiduité en loge ou lorsque le franc-maçon ne peut ou ne veut assurer sa cotisation. Dans la première éventualité, tout un panel de modalités peut être utilisé auprès de sa loge ou de l'obédience pour qu'il soit aidé financièrement. La seconde est soumise à diverses procédures (appel au Frère, lettre recommandée...) permettant aux membres de la loge d'être convaincus de la mauvaise volonté du « mauvais payeur ».

202

Concrètement, une démission est toujours tragique car elle est synonyme d'échec et il convient donc de bien réfléchir avant de se lancer. Par voie de conséquence, il va sans dire qu'il faut absolument éviter de reproduire un « phénomène mondain » tel que la franc-maçonnerie l'a connu au soir de l'Ancien régime...

• La procédure de recrutement

Elle débute par des enquêtes auprès du profane souhaitant entrer en maçonnerie et consistant en une série d'entrevues où le demandeur est interrogé sur ses motivations, sa conception de la vie, ses idéaux, sa position sur la religion... Concrètement, une entrevue au minimum est toujours organisée dans la résidence du demandeur afin d'avoir une estimation un peu plus large de son environnement.

Les « enquêteurs » rédigent des rapports qui sont lus en loge et qui font l'objet d'un vote avant que le profane ne soit convoqué (dans certaines obédiences) pour la fameuse « *épreuve sous le bandeau* ». Selon les ateliers, cet intervalle de temps peut durer de quelques mois à un an maximum.

Le bandeau

Le postulant est invité à répondre à une série de questions à l'intérieur de l'atelier avec un bandeau sur les yeux. Cette épreuve, dont la durée dépasse rarement une demi-heure, est soumise à certaines conditions préalables. À son arrivée dans l'obédience, l'individu non-maçon ne doit avoir aucun contact avec les autres Frères (qu'il pourrait reconnaître) et est conduit dans un endroit appelé « cabinet de réflexion » où il doit méditer face à des symboles alchimiques (cf.

chapitre 3). Après un certain temps dans ce lieu, il est emmené, bandeau sur les yeux et guidé par un Frère, vers l'atelier.

Sa finalité

Cette épreuve sous le bandeau n'est en aucun cas une brimade mais un passage initiatique obligatoire. Le non-maçon est symboliquement dans les ténèbres (ou, dans le noir, du fait du bandeau). Après ce test, le profane est raccompagné tandis qu'un vote secret est décrété pour déterminer si le candidat est autorisé à poursuivre son chemin (c'est-dire le menant à l'initiation) ou non. À cette occasion, sont habituellement utilisées des boules de couleurs blanche (pour l'acceptation) ou noire (en cas de refus). Si l'issue du scrutin lui est défavorable, le profane a toute possibilité de se représenter mais doit subir à nouveau trois autres enquêtes avant un second passage sous le bandeau ; au contraire, si elle lui est favorable, il est normalement averti par son Parrain, en clair le Frère qui a présenté sa candidature et qui va le guider tout au long de sa vie maçonnique.

• L'initiation

C'est une cérémonie intense pour le récipiendaire qui la vit de l'intérieur. Elle peut se résumer très rapidement en un passage des ténèbres à la lumière ou plus exactement d'une mort profane à une renaissance symbolique par le biais de différents voyages initiatiques. À leur terme, un serment lie le nouveau Frère à la franc-maçonnerie.

Cette initiation n'est qu'un point de départ dans la vie du néo-maçon ; il va lui falloir apprendre les rudiments de l'histoire de la maçonnerie, de ses symboles et faire connaissance de ses nouveaux Frères. A l'issue de cette célébration, il obtient le grade d'Apprenti, recevant un tablier blanc dont la bavette est relevée (symbole du travail), une paire de gants blancs (symbole de pureté), une fleur (pour la personne qui lui est la plus chère) et un livre sur la franc-maçonnerie. Durant toute la période correspondant à sa condition d'Apprenti, il est astreint au silence ; mais il est chapeauté par un Frère Second Surveillant qui le voit régulièrement entre les tenues (les réunions maçonniques à l'intérieur de la loge se déroulent une à deux fois par mois selon les ateliers) afin d'assurer son « instruction » dans les secteurs historique et symbolique (en lui conseillant certaines lectures appropriées) et pour constater s'il se sent à l'aise au milieu de ses Frères (ou Sœurs). L'Apprenti n'ayant pas droit à la parole, le Second Surveillant est son seul lien avec la loge, par lequel il peut s'entretenir de toutes les questions.

Car le nouveau Frère doit s'intégrer le plus harmonieusement possible parmi ses aînés (les maçons parlent de la transformation de la pierre brute en pierre cubique), travailler sur lui-même et se perfectionner ; de cette façon, il pourra accéder aux premiers grades dans sa loge-mère, c'est-à-dire devenir successivement Compagnon et Maître.

• Le travail maçonnique parmi les Frères

Sa première tâche peut être un compte-rendu de son initiation (la façon dont il l'a vécue), son interprétation personnelle d'un des symboles rencontrés lors de la cérémonie ou une synthèse du livre qui lui a été remis à cette occasion... Parfois, les loges procèdent à l'initiation de plusieurs profanes simultanément (deux le plus souvent, voire trois...) qui progressent en même temps, créant ainsi une saine émulation. Durant ce laps de temps le conduisant à la maîtrise, les travaux lui seront imposés et porteront, à nouveau, en général sur des notions d'histoire et de symbole.

En outre, comme les autres Frères Apprentis ou Compagnons, il sera sollicité pour participer aux « Questions à l'étude des loges ». Par-là, il faut entendre des thèmes que chaque obédience impose à tous ses membres chaque année qui sont habituellement dans l'air du temps et le plus souvent en rapport avec le futur de la franc-maçonnerie...

Pour les autres Frères qui sont des Maîtres de la loge, la nature des planches est décidée à la fin de chaque année maçonnique. Il est alors procédé à un bilan et à la préparation de l'exercice suivant où les thèmes des planches sont annoncés. Ils peuvent varier suivant divers paramètres : d'abord selon les loges qui se focalisent sur des sujets spécifiques (ceux revenant le plus fréquemment concernent l'histoire, le symbolisme ou encore les phénomènes de société) et ensuite, bien entendu, en fonction des aptitudes des Frères eux-mêmes.

La description de la loge

Il faut entendre par-là non seulement la topographie de la loge mais aussi les Frères qui s'y trouvent, à savoir les Apprentis, Compagnons et Maîtres ainsi que les officiers la composant et revêtus de leurs insignes distinctifs.

• La loge

C'est une salle assez vaste de forme rectangulaire ; les deux « longueurs » comportent de nombreux sièges où sont assis tous les francs-maçons n'ayant pas de « plateau » (ou n'étant pas officier) et sont appelées les « colonnes » correspondant aux Apprentis d'un côté et aux Compagnons de l'autre.

Son orientation n'est pas neutre ; elle répond aux quatre points cardinaux et à la construction des temples telle qu'elle était pensée dans les siècles passés (le côté sacré ne doit pas être oublié).

Les principaux symboles en loge

Sur le bureau du Vénérable Maître légèrement surélevé (symbolisant l'Orient là où se concentre toute la lumière) et situé géographiquement à l'opposé de l'entrée du Temple, se trouvent l'équerre et le compas, placés l'un sur l'autre en opposition. Au-dessus du plateau du Vénérable et derrière lui peuvent se voir le soleil, la lune et le delta lumineux (un œil dans un triangle), tous éclairés lorsque les travaux de loge sont ouverts.



Les Fils de la Lumière

Les francs-maçons sont souvent appelés ainsi. Ce qualificatif fait référence au passage d'un état à un autre faisant progresser le nouveau Frère après son initiation et tout au long de son engagement maçonnique. Quel que soit son grade futur, le maçon reste un Apprenti durant toute sa vie maçonnique.

Au pied du Vénérable et en contrebas (deux ou trois marches tout au plus) sont positionnées les pierres brute et cubique évoquant la transformation du profane en franc-maçon. Au centre de la loge figurent le pavé mosaïque (sorte de damier laissant à penser que la vie n'est ni toute blanche ni toute noire...), le tapis* de loge et les trois colonnettes évoquant la force, la sagesse et la beauté ainsi qu'un fil à plomb, lien avec le cosmos en général et répondant au pavé mosaïque symbolisant la terre.

Pour en terminer avec ces principaux symboles, il faut noter la présence d'une chaîne d'union, une longue corde parcourant tout le Temple avec des nœuds encore appelés « lacs d'amour » ayant donné lieu à des interprétations symboliques diverses. Chaque nœud représente un « maillon », à savoir un Frère de l'atelier ou, par extension, tous les francs-maçons dans l'univers.

La place des officiers en loge

À l'Orient, le Vénérable Maître est entouré par le Frère Secrétaire et par le Frère Orateur. Toujours du côté de l'Orient, mais un peu en retrait du Vénérable et des deux Frères cités, juste en dessous sont assis d'un côté le Frère Hospitalier (en retrait du Frère Secrétaire) ayant juste devant lui le Frère Maître des cérémonies. Symétriquement leur font face le Frère Trésorier avec aussi devant lui le Frère Grand Expert.

À l'Occident, c'est-à-dire près des colonnes entourant l'entrée du Temple, sont présents les deux Frères Premier et Second Surveillants entourant le Frère couvreur.

• Le rôle des différents officiers

Le **Vénérable** préside et dirige la loge. Il planifie l'année maçonnique. Théoriquement élu pour une année à cette fonction, il peut, en pratique (comme pour toute son équipe d'officiers), rester en place trois ans, sauf gros problème personnel ou difficultés survenant inopinément dans la loge.



FOCUS

L'élection du Vénérable Maître

Il est d'usage de prendre le plus expérimenté ou l'officier le plus « proche » du Vénérable Maître déjà élu. Dans beaucoup d'ateliers, il est demandé expressément au Premier Surveillant de se porter candidat ; s'il refuse, la question est posée au Second qui, s'il se défausse aussi, est remplacé par un autre Maître de la loge.

Dans d'autres ateliers, le problème passe par la nomination du Second Surveillant qui sait qu'il sera le futur Vénérable Maître automatiquement deux ans plus tard, après être passé par le stade de Premier Surveillant. Cette façon de faire présente de gros avantages, à savoir que le Frère dispose de deux ans pour se préparer au poste de Vénérable Maître et que les problèmes d'ego pour accéder à la fonction sont généralement éludés. En revanche, elle implique un inconvénient : le fait de rester seulement un an dans le poste n'incite pas à laisser une grande empreinte dans l'histoire de la loge.

En pratique, l'affaire est conclue à la fin de l'année maçonnique ; lors des tenues du mois de juin, non seulement l'élection pour l'année suivante est déjà assurée, mais tous les postes du futur collège des officiers sont habituellement pourvus.

206

Les deux **Frères Surveillants** guident les Apprentis pour ce qui est du Second Surveillant et les Compagnons pour ce qui est du Premier. Le Second Surveillant constitue le premier contact du nouvel initié avec la maçonnerie et ne doit, en aucun cas, le décevoir ; un mauvais apprentissage est toujours générateur de problèmes à plus ou moins long terme pour l'Apprenti.

Le **Frère Orateur** est le gardien de la constitution maçonnique tout au long des travaux de loge et peut, de ce fait, intervenir comme arbitre dans un litige si nécessaire. À chaque réunion, il lit la correspondance en provenance des autres loges, dirige le vote des travaux ayant été exposés précédemment et, dans certaines loges, les conclut.

Le **Frère Secrétaire** rédige les procès-verbaux qu'il inscrit sur le livre d'architecture de la loge. C'est assurément la tâche la plus ingrate de la loge car elle

demande beaucoup de travail ; il est également le contact avec les autres loges en leur lançant (ou en recevant) les invitations à participer à leurs tenues.

Le **Frère Trésorier** gère les comptes financiers de la loge. Il s'acquitte des sommes à devoir à l'obédience (pour l'entretien des Temples, les actions caritatives...) et réclame leurs cotisations aux Frères, ce qui n'est pas évident lorsque ces derniers sont dans une situation matérielle difficile.

Le **Frère Hospitalier** doit s'enquérir de la bonne santé physique et morale des Frères de l'atelier et les contacter pour savoir les raisons de leur absence éventuelle. Il recueille, à la fin de chaque réunion, le tronc de la veuve*, sac dans lequel chaque Frère verse son obole, qui sert à aider les maçons de la loge dans le besoin.

Le **Frère Grand Expert** est chargé de chercher les profanes séjournant dans le *cabinet de réflexion* pour les amener dans le Temple sous le bandeau et organise les cérémonies d'initiation ainsi que les passages de grade.

Le **Frère Maître des cérémonies** conduit les visiteurs dans la loge et assiste le Frère Grand Expert dans les cérémonies. Il le décharge de toutes les tâches matérielles (il s'assure de la bonne place des objets dans le Temple) et conduit les autres Frères au plateau d'orateur lorsque ceux-ci ont une *planche* à dire.

Le **Frère Couvreur** garde symboliquement la porte d'entrée du Temple et donne le droit de passage aux Frères. Les travaux doivent se réaliser sans qu'il y ait d'interruption venant de l'extérieur ; si un Frère arrive en retard, il ne peut pénétrer dans le Temple qu'à certaines conditions. Symboliquement, comme cette charge est très « légère », elle est habituellement réservée à l'ancien Vénérable Maître qui passe ainsi de la responsabilité la plus importante de l'atelier à la plus humble...

L'ouverture de la loge requiert la présence de sept officiers minimum.

• Les tenues en loge

La loge travaille à différents niveaux en utilisant les symboles propres à chaque grade. À chaque niveau, l'accent est mis sur la symbolique associée au grade dont la représentation est assurée par les tableaux de loge, c'est-à-dire des tapis disposés en son centre.

L'organisation d'une tenue

Chaque tenue dure environ deux à trois heures et débute par une cérémonie d'ouverture. Lui succèdent une ou plusieurs planches selon un programme préétabli et ayant trait à des thèmes historiques ou symboliques. Enfin vient le rituel de fermeture des travaux.

Puisque nous avons évoqué plus haut la place des officiers en loge, il ne faut pas oublier de mentionner celle des autres Frères de la loge. Par-là, nous voulons préciser celle des Apprentis / Compagnons et Maîtres.

Les premiers sont sur la colonne du nord, c'est-à-dire là où se trouve le moins de lumière... Par voie de conséquence, les Compagnons sont assis sur la colonne opposée, celle du sud qui est plus éclairée et qui correspond à leur statut (ils sont censés avoir plus de connaissance que leurs Frères Apprentis). Quant aux Maîtres, ils siègent où bon leur semble dans la loge en dehors des plateaux d'officiers mentionnés plus haut.

Tout Frère disant une « planche » du jour ne peut être interrompu et la demande de parole obéit elle aussi à des règles strictes. L'assiduité des Frères en tenue est un facteur important de la vie maçonnique.

Les agapes (après la tenue)

Elles sont un moment de convivialité où les francs-maçons apprennent à se connaître. À l'origine elles étaient incluses dans la tenue elle-même ; mais, avec le temps, il est plus véridique de les considérer comme une « post tenue ». Le vocabulaire un peu spécial et même amusant proviendrait des loges militaires. L'endroit où se restaurent les Frères est appelé « salle humide » ; la serviette se nomme le « drapeau » et on boit dans un « canon » ! Quant au contenu de celui-ci, c'est bien évidemment, pour rester cohérent, de la « poudre »... forte pour le vin et faible pour l'eau.

Les rites pratiqués

Les rites règlementant le déroulement des tenues étaient, à l'origine, fort nombreux (il en a été dénombré plus d'une centaine !) mais la plupart ont été abandonnés depuis bien des lustres et, aujourd'hui, les quatre les plus couramment pratiqués sont : le rite écossais ancien et accepté (R.E.A.A.), le rite écossais rectifié (R.E.R.), le rite français (ou moderne) et le rite émulation.

• Le rite écossais ancien et accepté (R.E.A.A.)

Sa spécificité tient essentiellement dans l'instauration de hauts-grades dont nous avons déjà expliqué auparavant la genèse et à la proximité avec les Stuart.

Une arme jacobite ?

Il faut néanmoins ne pas oublier les circonstances ayant mené à son apparition. Les premières loges créées en France vers 1725 furent liées majoritairement à la mouvance jacobite (les spécialistes estiment à une ou deux loges seulement

celles étant proches du courant hanovrien) ; dans ces conditions, le rite écossais ancien et accepté était une sorte de bras armé des partisans des Stuart. Mais, dans un second temps, du fait d'un brassage avec les Français d'une part et des nombreuses traversées effectuées par les messagers royaux vers les Îles britanniques pour établir et consolider leurs réseaux, d'autre part, il n'est pas exclu de penser que ces derniers aient « réintroduit » ce rite avec les hauts-grades outre-Manche.

Un exemple avec le 4^e grade

En effet, il semble désormais à peu près acquis que ce 4^e grade, c'est-à-dire le premier des hauts-grades (après la maçonnerie bleue) fût une création « politique » due aux jacobites soutenant les prétendants Stuart. Dans les années 1750, avec la fameuse querelle dite « des Anciens et des Modernes » (cf. chapitre suivant), il devenait un enjeu de pouvoir entre les deux obédiences. La reconquête du royaume britannique nécessitait une multitude de contacts en usant bien entendu du secret le plus absolu au milieu d'espions foisonnant un peu partout ; le fait d'être franc-maçon pour les jacobites présentait l'intérêt d'utiliser ce mot de « maçon » et d'employer un langage codé facilitant les échanges. Il est également un autre point que nous avons très succinctement évoqué et qu'il est important de mentionner ici, à savoir la religion.

209

Les Stuart et la religion

Qui dit franc-maçon jacobite implique forcément une relation avec la papauté car tous les partisans des Stuart étaient majoritairement catholiques (les termes de papiste et d'antipapiste étaient davantage utilisés à l'époque), ce qui n'excluait pas pour autant que cette dynastie était aussi soutenue par des protestants, bien que moins nombreux certes. Il devient alors étrange, dans ces conditions, d'expliquer la condamnation de la franc-maçonnerie par le Saint-Siège en 1738 car, à l'inverse, ce dernier aurait dû favoriser l'obédience ou, à tout le moins se figer dans une certaine neutralité vis-à-vis d'elle.

Diverses versions ont été fournies par les spécialistes. Parmi les plus usitées, il y a ce secret maçonnique qui pouvait difficilement cohabiter avec celui de la confession... Sur le plan historique, les querelles religieuses de toutes sortes étaient à peine oubliées en ce début de XVIII^e siècle, à savoir la révocation de l'Édit de Nantes en France et les sinistres dragonnades à l'origine de massacres sanglants ou encore celle des Jésuites et des Jansénistes.

Dans son livre *Les rois Stuart et la franc-maçonnerie*, André Kervella apporte une autre version relativement originale liée aux événements purement historiques de la période qu'il nous paraît utile de résumer ici.



FOCUS

Des rois errants

Comme nous l'avons déjà noté, le roi Jacques II, chassé d'Angleterre, se réfugia à Saint-Germain-en-Laye dans les années 1690, y demeurant jusqu'à sa mort en 1701. Son fils Jacques III y résida lui aussi jusqu'en 1713. Ce laps de temps correspondit à l'apogée de Louis XIV lorsque les puissances européennes avaient bien du mal à refuser quoi que ce fût au Roi-Soleil.

Il en alla tout autrement en 1713 où le traité d'Utrecht mit fin à la guerre de succession d'Espagne et, par-là, à la prépondérance de la France. À ce titre, le roi Jacques III était devenu *persona non grata* dans notre pays et dut s'exiler. Après quelques séjours transitoires, il finit par se fixer à Rome en 1719 avec beaucoup de ses partisans, le Souverain pontife participant pour une bonne partie à ses finances. Ses sujets jacobites s'opposaient entre eux et ne manifestaient pas toujours une discrétion de bon aloi. Non seulement ce tintamarre commença à irriter le Saint-Siège, mais également Jacques III lui-même.

La prononciation de la bulle d'excommunication des francs-maçons signée le 28 avril 1738 par le pape Clément XII fut davantage un acte politique en réaction à des activités maçonniques « bruyantes ». Dans son livre sur les *Rois Stuart et la franc-maçonnerie*¹, André Kervella insiste sur le fait qu'on entend alors beaucoup trop parler de la franc-maçonnerie hanovrienne (qui prend son essor) comme jacobite dans la Ville éternelle. De plus, il mentionne, au sein de la mouvance jacobite, une rivalité entre les soutiens de Jacques III et ceux de son fils, Charles-Édouard. Dans un tel contexte, toujours selon Kervella, la papauté aurait prononcé cette bulle avec *l'accord de Jacques III*.

210

En France, après avoir plus ou moins disparu dans les tourbillons de la Révolution française, le rite écossais ancien et accepté revint sur le devant de la scène par l'intermédiaire de De Grasse-Tilly comme indiqué plus haut provoquant un schisme enrayé (difficilement) par l'archichancelier Cambacérès.

• Le rite écossais rectifié (R.E.R.)

Il remonte au système dit « *de la Stricte Observance Templière* » fondé en 1756 par le baron de Hund qui invoquait la tradition de l'Ordre du Temple, d'où des grades faisant référence à des titres chrétiens. À l'origine, ce noble allemand eut des relations avec le rite écossais ancien et accepté et il faut donc prendre au pied de la lettre cette appellation, à savoir que ce fut un rite d'origine écossaise ayant été rectifié.

1 André Kervella, *Les Rois Stuart et la franc-maçonnerie*, op. cit., p. 284.

Sa structure

Dès le départ, il fut envisagé une diffusion européenne de ce nouveau rite qui ne comportait que six grades (incluant le triptyque Apprenti / Compagnon / Maître) avec un niveau intermédiaire de « Maître écossais de Saint-André », puis celui d'« Écuyer novice » et enfin le plus haut, se dénommant « Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte ». Les titulaires des hauts-grades étaient inconnus à leurs Frères des grades inférieurs, d'où le qualificatif de Supérieurs inconnus, qui fit d'ailleurs beaucoup pour le succès du rite écossais rectifié à ses débuts.

Quatre directoires écossais furent créés en France dans les années 1770 à Strasbourg, Bordeaux, Montpellier et Lyon avec son représentant Jean-Baptiste Willermoz déjà entrevu ; l'apogée se situa en 1782 au Convent de Wilhelmsbad en Allemagne mais, avec la Révolution, les directoires périclitèrent.

Un certain renouveau

Willermoz, ayant survécu à la Terreur, tenta de le réveiller sans succès. Par l'entremise des « Chevaliers Bienfaisants de la cité Sainte » de Montpellier (d'où Cambacérès était originaire), il contacta l'Archichancelier qui fut promu Grand Maître de l'Ordre des « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte » pour le directoire de Bourgogne en juin 1808. L'année suivante, les autres directoires firent de même et quelques mois plus tard, l'Archichancelier¹ devenait, sur le plan national cette fois, le Grand Maître des « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte ».

Des hauts et des bas

Le rite écossais rectifié vécut, après la poigne de fer de Cambacérès, des moments difficiles, à tel point qu'il disparut du paysage maçonnique à la fin du XIX^e siècle pour ne réapparaître que vers 1910.

Ce rite étant fidèle à la religion chrétienne, les Frères le pratiquant se tournèrent vers un christianisme originel non dogmatique et non ecclésiastique ayant pour objectif de recréer un temple mystique.

¹ Cambacérès fut également le protecteur d'un autre rite ayant eu un rayonnement surtout régional, à savoir le rite primitif de Narbonne (ou rite primitif écossais) qui avait été fondé par le vicomte Chefdebien d'Aigrefeuille à la fin des années 1770. Après bien des discussions, ce rite fut intégré au Grand Orient et, comme il lui fallait une figure de haute stature à sa tête, on pensa à nouveau à l'Archichancelier...

• Le rite français¹

Il vit le jour vers 1760-1770 et fut ensuite organisé en sept degrés par le Grand Orient un peu plus tard dans les années précédant la Révolution. Il est plus exact de parler d'un rite maçonnique adapté à la France que d'un rite français proprement dit.

D'ailleurs, le rite français « ancien » n'est pas très usité et il lui est préféré un rite français « moderne » simple et concis comportant quatre hauts-grades : « Élu secret », « Grand Élu écossais », « Chevalier d'Orient » et « Souverain prince Rose-Croix » en plus des trois composant les loges bleues.

Des origines incertaines...

À l'époque, afin de préserver leur secret, les rituels n'étaient pas imprimés. De plus, la priorité semblait être de mettre en cohérence les hauts-grades connus jusqu'alors (seulement vingt-deux furent retenus) et il est d'ailleurs piquant de constater que, contrairement à ceux relatifs à la maçonnerie bleue, les textes les concernant furent écrits plus tôt ! Il est vrai que la multiplicité et la complexité des cérémonies interdisaient pratiquement de les connaître « par cœur » à l'inverse des trois premiers grades. Dans ces conditions, les années 1760 furent mises à profit par les francs-maçons pour apporter un peu plus d'uniformité à ces derniers.

Mais des racines plus lointaines

Les manuscrits les plus anciens datent des années 1772 mais des « divulgations » furent paradoxalement lâchées dans le domaine public bien avant, émanant de personnes visant à déstabiliser la franc-maçonnerie. D'abord, suite à une descente de police, le lieutenant de police Hérault révéla des rituels d'initiation en 1737 ayant une portée relativement limitée. En revanche, les travaux des ecclésiastiques, à savoir ceux des abbés Pérau (en 1746) ou Larudan (en 1752) étaient d'une tout autre envergure, ce qui ne semblait pas troubler les francs-maçons français outre-mesure, à la différence de leurs homologues britanniques qui crurent pouvoir tromper les curieux en changeant les mots de passe ou en intervertissant les colonnes...

Des modifications survinrent dans les années 1760 avec le tapis (ou tableau) de loge, puis plus tard avec la « pierre brute » en 1772 (le pavé mosaïque, l'aplomb et la houppe dentelée ne se trouvaient qu'aux grades supérieurs). Le serment sur le Livre saint commence à poser problème dans la décennie 1770-1780.

¹ Pour le rite français, voir Pr. Daniel Ligou, « Recherches sur le rite français », in « Franc-maçonnerie et Lumières au seuil de la Révolution française », Colloque-1984, Institut d'études et de recherches maçonniques, Grand Orient de France, pp. 57-82.

Les officiers de la loge

Leur nombre et leurs fonctions tels qu'ils ont été précisés plus haut furent fixés de façon quasi-définitive vers 1745-1755. Toujours dans cet intervalle fut précisé le rôle des Frères à talents (les Frères musiciens jouant d'un instrument en loge ; leurs compétences les dispensaient de payer leur cotisation en général). Des documents postérieurs à 1760 signalaient déjà que les Surveillants étaient placés à l'occident, le Second Surveillant étant placé à gauche de l'entrée du temple (ou à droite du Vénérable Maître). Dans les années 1740, le port de l'épée, spécificité française, fut réservé au couvreur.

• Le rite émulation

Il est surtout utilisé par la Grande Loge Unie d'Angleterre et, comme celle-ci s'est arrogé le droit de considérer les autres loges du monde comme *régulières* ou non, on le retrouve surtout dans la Grande Loge nationale de France, ce qui n'interdit pas pour autant celle-ci d'en utiliser d'autres (comme les rites écossais rectifié ou même écossais ancien et accepté) mais également dans quelques loges du Grand Orient de France. Mais surtout, il est le rite le plus pratiqué au monde.

Historiquement, il résulta de l'*Emulation Lodge of Improvement*, qui fut l'une des principales loges chargées d'instruire les Frères à la suite de la réunion des Grandes Loges des Anciens et des Modernes et qui forma la Grande Loge Unie d'Angleterre en 1813 (cf. chapitre 14), cette fusion impliquant un nouveau rite.

Il est une spécificité à signaler, à savoir la présence de « diacres » qui sont un peu le pendant des Frères Experts dans d'autres rites et dont la tâche principale est de conduire les candidats durant la cérémonie.

Respectant la tradition maçonnique britannique au sens le plus strict, il arriva en France peu avant les années 1930 et les thèmes en sont majoritairement bibliques.

• D'autres rites

Pour compléter le sujet, nous voudrions mettre l'accent sur deux d'entre eux qui sont assez spécifiques : le rite ancien et primitif de Memphis-Misraïm d'une part et le rite initiatique traditionnel écossais (R.I.T.E.) de l'autre.

Le rite ancien et primitif de Memphis-Misraïm

Il résulte de l'association de deux rites différents, à savoir le rite de Misraïm d'une part, celui de Memphis de l'autre.

Le rite de Misraïm

Misraïm signifiant Égypte, ce rite prétend s'inspirer de ce pays ainsi que d'homologues anglais et allemands ; mais il doit beaucoup à Cagliostro qui inaugura la maçonnerie égyptienne en 1784.

Le comte de Cagliostro (1743-1795 ?)

Né à Palerme le 8 juin 1743, il quitta précipitamment sa ville natale pour Messine après avoir extorqué de l'or à un orfèvre. Y rencontrant son maître Althothas, qui lui aurait transmis son savoir alchimique et ses pouvoirs, il prit le nom de comte de Cagliostro. Les deux hommes partirent alors pour un long périple : d'abord l'Égypte et le Moyen-Orient, puis Malte où ils rencontrèrent le Grand Maître de l'Ordre qui leur aurait fourni des lettres d'introduction auprès des grandes familles italiennes, mais où aussi décéda Althothas.

À Rome, Cagliostro guérissait les malades et y épousa la belle Lorenza Seraphina Feliciani. Voyageant dans toute l'Europe, il revint à Londres en 1776 où il fut reçu franc-maçon à la loge L'Espérance de Soho. Après une halte à Mitau en Courlande en 1778 où il réalisa ses premières tentatives de cristallomancie (la voyance dans de l'eau magnétisée d'une carafe avec l'assistance d'enfants), il se fixa à Strasbourg en 1780, soignant les malades et devenant l'ami du cardinal de Rohan qui lui attribua le pouvoir de fabriquer de l'or. Après une étape à Naples en 1783, il s'installa à Paris l'année suivante et fut compromis dans l'affaire du Collier de la Reine, à tort, mais resta enfermé plusieurs mois à la Bastille. Innocenté, il s'exila sur l'ordre du Roi et repartit à Londres.

En 1787, il se dirigea vers Bâle, voulant ensuite atteindre les États pontificaux. On en ignore les raisons d'autant que le Pape interdit à ses sujets de pratiquer la maçonnerie. En définitive, il fut arrêté le 27 novembre 1789 ; à la suite d'un procès truqué, il fut d'abord condamné à mort puis sa peine fut commuée en détention à vie. Conduit à la forteresse de San Léo, il y décéda en 1795 (en août ou en octobre selon les versions).

Cette biographie très succincte de Cagliostro, sur lequel il y aurait beaucoup de choses à rajouter, n'avait pour but que de comprendre un peu mieux la maçonnerie égyptienne.

La maçonnerie égyptienne de Cagliostro

Cagliostro l'inaugura en 1784, s'écartant ainsi de la maçonnerie classique. Elle comptait plus de quatre-vingt-dix degrés (cette précision est importante car, durant son procès, il fut accusé d'avoir été pris en flagrant délit de vendre des hauts-grades). Cette charge semblait pour le moins farfelue car toutes les études sérieuses ont montré qu'il n'avait jamais eu besoin d'argent, faisant commerce de la vente de philtres et de potions tout en guérissant les malades.

Cette maçonnerie égyptienne n'avait aucun rapport avec l'Égypte des pharaons, mais avec celle des premiers chrétiens, c'est-à-dire l'Égypte copte (d'où le titre de Grand Cophte que s'attribua Cagliostro) ayant pour objet la régénération de tout l'Être, à la fois du corps et de l'âme. Il n'y avait pas de séparation entre les deux entités et il était possible de passer de l'état biologique au spirituel. Les francs-maçons de cette maçonnerie égyptienne travaillaient sur deux périodes de quarante jours chacune : d'abord une régénération spirituelle, puis seulement après celle du corps avec un régime alimentaire frugal.

Cagliostro aurait alors accordé une patente à des Sociniens en Italie pour fonder une loge qui aurait essaimé ; des Français comme les frères Bédarride et Lechangeur auraient importé le rite en créant une loge en France dès 1814.

Quoiqu'il fût dit à propos du personnage, il n'en demeure pas moins que cette maçonnerie égyptienne est certainement le point le plus abouti d'une franc-maçonnerie liée à l'alchimie et même à l'ésotérisme au sens large.

Le rite de Memphis

À l'origine, il proviendrait de deux courants égyptien et rosicrucien avant d'être remis en vigueur par le marquis de Chefdebiens en 1779. Mais il connut surtout un second souffle avec les savants de l'expédition d'Égypte en 1798, ceux-ci ayant eu des contacts avec des initiés du soufisme et des Druzes. Étymologiquement, le nom de Memphis aurait été celui d'une des capitales de l'Égypte ancienne...

La formation de Memphis-Misraïm

En 1881, les deux rites fusionnèrent sous l'impulsion du révolutionnaire italien Garibaldi (il fut initié en 1844 dans une loge de Montevideo et fréquenta la loge Les amis de la Patrie au Grand Orient de France) qui en devint le premier Grand Maître, lui donnant un caractère nettement plus politique qui s'est beaucoup atténué depuis.

Aujourd'hui, le rite travaille à la gloire du Grand Architecte de l'Univers et son but est de réintégrer l'individu dans son état primordial comme de rejoindre l'Être suprême. Il y a là une spiritualisation de l'individu qui n'est pas sans rappeler les principes du Grand Cophte...

Le rite initiatique traditionnel écossais (R.I.T.E.)

Il ne dépend d'aucune obédience ; les Frères le pratiquant se retrouvent à l'intérieur d'une fédération de loges libres et souveraines. Il n'y a donc pas de Grand Maître, ni officier ni titre ronflant.

Le rite s'applique à chaque loge et son Vénérable Maître est élu par la Chambre du Milieu (nom donné à une tenue faite au grade de Maître). Si les trois premiers degrés classiques demeurent, en revanche il existe quelques particularités

puisque l'apprentissage est de sept ans minimum et il n'y a pas de durée limitative au grade de Compagnon (l'accession à la maîtrise n'est pas automatique et le facteur d'ancienneté ne rentre pas en ligne de compte). Seule l'évolution spirituelle du Frère conditionne son passage à un grade supérieur.

Ses buts

L'initiation est fondamentale, d'où des conditions de recrutement draconiennes et des enquêtes approfondies. Avant d'être initié, il est demandé au profane des travaux de recherche. La suite est analogue à un bandeau qui se revoit dans des rites plus classiques.

Le rite en lui-même est le rite écossais limité à ses trois premiers degrés où l'Apprenti progresse par lui-même grâce à sa perception des choses sans ressasser ce qu'il peut avoir accumulé au hasard de lectures. Les apports de chaque Frère sont collectés par un des leurs chargé de faire la synthèse afin de bâtir une œuvre communautaire.

Ses relations avec les autres obédiences

Elles sont apparemment difficiles. De plus, si un maçon d'une autre obédience souhaite adhérer à une loge pratiquant ce rite, il doit repasser les épreuves comme un profane, donc être enquêté et, en cas d'acceptation, redevient Apprenti. Bref, ailleurs en franc-maçonnerie, les loges souveraines ne sont pas très bien considérées.

Les obédiences

Elles sont nombreuses dans le pays ; aussi estimons-nous préférable de nous en remettre à un tableau synthétique des principales établies dans l'hexagone.

NOM	ADRESSE DU SIÈGE	DATE DE CRÉATION	EFFECTIF	CARACTÉRISTIQUES
Grande Loge féminine de France	60, rue Vitruve, 75020 Paris	1952	15 000 Sœurs	Principale obédience maçonnique féminine
Grand Orient de France	16, rue Cadet, 75009 Paris	1728 (mais nom actuel en 1773)	55 000 Frères	Les conceptions métaphysiques des Frères (et Sœurs) relèvent de l'appréciation personnelle
Grande Loge de France	8, rue de Puteaux, 75017 Paris	1894	40 à 50 000 membres	Issue de la Grande Loge symbolique écossaise
L'Ordre maçonnique mixte international « Le Droit Humain »	5, rue Jules Breton, 75013 Paris	1893	20 000 Frères et Sœurs	Issu de la Grande Loge symbolique Le Droit humain
Grande Loge traditionnelle et symbolique Opéra (G.L.T.S.O.)	9, place Henri Barbusse, 92200 Levallois-Perret	1958	4 500 membres dans environ 200 loges	Travaille majoritairement au rite écossais rectifié
Grande Loge nationale française	12, rue Christine de Pisan, 75017 Paris	1913	40 000 membres	Seule obédience « régulière » (reconnue par la Grande Loge d'Angleterre)
Grande Loge mixte Memphis-Misraïm	16, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris	1881 ?	(pas de chiffre ?)	Fondée par Garibaldi ; obédience masculine, féminine et mixte orientée sur l'ésotérisme

LES OBÉDIENCES MAÇONNIQUES ÉTRANGÈRES



Étant donné ses racines anglo-saxonnes, il semblait relativement cohérent de démarrer ce panorama des maçonneries étrangères par les obédiences d'outre-Manche et d'outre-Atlantique... avant de dire quelques mots sur d'autres franc-maçonneries européennes.

La franc-maçonnerie britannique

Après la défaite des jacobites dans les années 1725, la franc-maçonnerie britannique se développa de manière unie et uniforme durant un quart de siècle jusqu'à ce que surgisse la querelle « *des Anciens et des Modernes*¹ » sauf que les plus anciens n'étaient pas ceux auxquels nous pourrions penser !

• Les « Anciens » et les « Modernes »

Nous entendons par là un conflit entre un système anglais représenté par la Grande Loge de 1717 et appelé, par dérision, les « Modernes » et celle dénommée Grande Loge des francs-maçons selon les anciennes institutions, plus connue sous le nom de Grande Loge des Anciens et importée d'Irlande par ces derniers qui étaient, pour la plupart, des maçons irlandais vivant à Londres mais refusant les principes de la Grande Loge (des Modernes) de 1717.

Beaucoup ont vu une scission dans cet épisode survenu en 1751 mais il semble que ce fut au contraire une création. En réalité, un Grand Comité naquit la même

1 Sur cet épisode, nous avons repris pour l'essentiel l'intervention de Roger Dachez faite à la loge William Preston en 1999/2000 et publiée sur le site Internet de cette loge maçonnique.

année et se transforma en Grande Loge à partir de 1753. Des Irlandais émigrés en Angleterre, ne pouvant se faire recevoir dans des loges anglaises, auraient alors fondé leur propre Grande Loge où ils pouvaient pratiquer leurs usages. Existait-il une franc-maçonnerie irlandaise antérieure à sa rivale anglaise ? Des historiens mentionnent des traces de l'existence d'une Grande Loge d'Irlande en 1688... Celle-ci fut-elle purement irlandaise ou un mélange à base de colons anglais¹ débouchant sur une mixité anglo-irlandaise ?

Au-delà de l'ancienneté de l'une et de l'autre, il faut s'interroger sur les points de désaccord de ces maçonneries « ancienne » et « moderne » qui portaient essentiellement sur les grades. Dans les *Constitutions* dites de Pennell en 1730 de la Grande Loge d'Irlande, il y est notifié, très officiellement, un système en trois grades : Apprenti, Compagnon et Maître alors que les *Constitutions* de 1723, à Londres, n'en avaient défini que deux. Celui de Maître ne vit le jour en Angleterre qu'en 1730 avant d'être officialisé en 1738 seulement dans la deuxième édition des *Constitutions* anglaises. Cette conclusion signifie-t-elle que les Irlandais eurent gain de cause en faisant accepter un système à trois degrés... ?

• De la fin du XVIII^e siècle à aujourd'hui...

Cette dualité d'Anciens et de Modernes dura un demi-siècle avant qu'un rapport ne troublât l'ensemble en mars 1799.

Une discussion au Parlement

Dans un contexte européen difficile, le Parlement britannique tenait à se prémunir des sociétés secrètes pouvant comploter en les interdisant. Et la loi fut quasiment votée... Les deux Grandes Loges des « Anciens » et des « Modernes », se sentant visées, demandèrent audience au Premier ministre qui n'était pas favorable à la franc-maçonnerie. Heureusement, cette dernière trouva des soutiens à la Chambre des Lords et un compromis se dessina : les loges durent se déclarer auprès des juges de paix. Cette « surveillance » ne disparut qu'en 1967...

Dans l'intervalle, les francs-maçons se regroupèrent et firent émerger la Grande Loge unie d'Angleterre en 1813. En pleine guerre napoléonienne, ils jugèrent plus prudent d'en rester à une définition stricte de la franc-maçonnerie, supprimant les références chrétiennes et excluant les hauts-grades.

¹ À la suite d'une colonisation intensive de la part des Anglais après leur victoire sur les Irlandais (aidés des Espagnols), la reine Elizabeth I^{re} leur confisqua de nombreuses terres au profit de ses sujets britanniques, ce qui n'avait pas été sans susciter des réactions patriotiques débouchant sur de nombreux massacres en 1641... Dans un précédent ouvrage consacré à l'alchimie (*De l'alchimie du Moyen Âge à la chimie moderne*, Éditions de Massanne, 2007), nous avons souligné que l'illustre savant Robert Boyle avait pâti de cette situation.

La maçonnerie britannique de nos jours

Elle a toujours connu une certaine proximité avec les élites et la famille royale au sens large (le duc de Kent, le duc d'Édimbourg...) et un essor simultané avec la puissance économique du pays.

Toutefois, ladite « surveillance » existe, le Parlement suspectant les francs-maçons d'infiltrer la police et la magistrature. En 1998, les nouveaux magistrats anglais étaient encore tenus de déclarer leur appartenance à la franc-maçonnerie avant leur prise de fonction. Il en était de même des fonctionnaires de police. En 2009, suite à un jugement de 2007 de la Cour européenne des Droits de l'Homme à l'encontre de l'Italie condamnée en raison de lois similaires, le gouvernement britannique fut contraint de faire machine arrière.

Pour terminer, n'hésitons pas à répéter que la Grande Loge unie d'Angleterre est la seule à décider de la « régularité » de toutes les autres Grandes Loges au monde.

La franc-maçonnerie nord-américaine

S'il est difficile de prétendre que la franc-maçonnerie en tant qu'institution joua un rôle dans la révolution américaine, en revanche de nombreux Frères intervinrent tout au long de son déroulement.

221

• La guerre d'indépendance

Les colons rechignaient à renflouer le Trésor royal britannique (vidé par la guerre de Sept ans) et envoyèrent comme émissaire en Europe Benjamin Franklin¹, éminent savant et franc-maçon pour négocier, sans succès en Angleterre comme en France. Ce blocage ne calma pas les ardeurs des colons. Le 13 décembre 1773, lors du « *Boston tea party* », ils jetèrent à la mer une cargaison de thé en provenance d'Angleterre. Cet acte marqua un point de non-retour ; désormais, le divorce avec la mère-patrie était consommé et la suite ne pouvait être réglée que par une épreuve de force.

Pourtant, la France ne devait s'engager dans le conflit que tardivement et ceux qui furent un peu plus précoces dans cette affaire, comme par exemple le jeune La Fayette, ne le firent qu'à titre personnel. Cet épisode débouchant d'une part sur une histoire américano-française et sur le rôle réel de la franc-maçonnerie tout au long du conflit de l'autre, nous avons préféré le détailler en annexe ci-après.

¹ Annexe 4, Benjamin Franklin (1706-1790).

• Une maçonnerie brillante mais touchée par une campagne antimaçonnique

Après la guerre d'indépendance, la franc-maçonnerie américaine prospéra sans anicroche notable jusqu'aux années 1820. L'élan fut cassé net par une virulente campagne antimaçonnique dû à un Frère du nom de Morgan, un imprimeur vite mis à l'écart de sa loge. Or, son entreprise brûla et, criblé de dettes, il fut emprisonné. Plus personne ne le revit... Les rumeurs allèrent bon train, provoquant la création d'un parti politique antimçon en 1828. En dépit de cette nouvelle structure, les États-Unis eurent un nombre impressionnant de Présidents francs-maçons : de George Washington à Gerald Ford, en passant par les deux Roosevelt, la liste est longue !

À la différence des maçonneries européennes, leur homologue américaine est plus exubérante et ses affiliés s'affichent ostensiblement : il n'est pas exceptionnel de noter côte à côte, à l'arrivée dans une ville d'outre Atlantique, les panneaux du Rotary et de la franc-maçonnerie... et les Frères américains s'affublent bien volontiers d'objets étalant leur appartenance.

La franc-maçonnerie belge

Sa présence fut bien antérieure à la formation de la Belgique qui n'exista, en tant que nation qu'à partir de 1830. Jusqu'au XVIII^e siècle, des ateliers se créèrent en sollicitant des constitutions auprès de franc-maçonneries étrangères (française, néerlandaise, écossaise...) et, comme les bulles pontificales les ayant condamnées n'y avaient pas été enregistrées, des hommes d'Église y furent reçus. Cependant, les obédiences belges furent écartelées entre les Lumières françaises avec la création du Grand Orient en France (présent dans la principauté de Liège) et la Grande Loge d'Angleterre dans les Pays-Bas autrichiens, cette situation restant en l'état jusqu'en 1815.

Durant tout le XIX^e siècle, elle imita son homologue français : les catholiques désertèrent les loges au profit des agnostiques et des athées qui prirent le pouvoir dans les obédiences. En 1872, Le Grand Orient de Belgique supprimait l'invocation au Grand Architecte de l'Univers et à l'immortalité de l'âme, devançant sur ce sujet ses Frères français de quelques cinq années. À la veille de la première guerre mondiale, la rupture était définitivement consommée avec la Grande Loge d'Angleterre et la maçonnerie anglo-saxonne. D'un conflit à l'autre, nous retrouvons beaucoup de similitudes avec ce que nous avons décrit plus haut dans notre pays : les ligues nationalistes s'agitèrent dans les années 1930 et, sous la botte nazie, la traque aux francs-maçons ainsi que l'organisation d'expositions antimaçonniques fut monnaie courante...

La fin du xx^e siècle montra des similitudes avec ce qui se passa en France : il s'en suivit quelques scissions avec la fondation de la Grande Loge de Belgique souhaitant revenir sur la décision de 1872 (sans grand succès) et la naissance de la Grande Loge féminine de Belgique en 1974, sans oublier quelques scandales financiers. Désormais, elles se tiennent à l'écart de la chose publique et réfléchissent à des questions de symbolisme. Du moins la franc-maçonnerie est parvenue à échapper, jusqu'alors, au morcellement linguistique.

La franc-maçonnerie allemande

Aujourd'hui estimée à environ 15 000 membres, elle ne s'est jamais remise du nazisme puisqu'elle en comptait plus de 80 000 dans les années 1925... À la fin de la seconde guerre mondiale, la purge avait été sévère : il ne restait plus que 5 000 Frères et la franc-maçonnerie était interdite dans le secteur soviétique. Pourtant, son histoire était riche et faisait référence aux Lumières.

• Un brassage de cultures au xviii^e siècle

Du fait d'échanges avec la franc-maçonnerie britannique, la première loge allemande (« *Absalon aux trois orties* ») fut créée en 1737 sous le patronage de la Grande Loge d'Angleterre et l'année suivante, le prince héritier de Prusse, le futur Frédéric le Grand, y était reçu. Il en découla, jusqu'au nazisme, une protection de la franc-maçonnerie par le pouvoir.

Dès lors, elle connut un grand essor avec, en priorité, la loge Du Roi notre Grand Maître, fondée par le souverain en son château de Charlottenburg. Jusque dans les années 1830, la franc-maçonnerie prussienne représentait 80 % du total en Allemagne, subissant par ailleurs le rayonnement culturel français comme l'indiquèrent les noms des loges, à savoir : Aux trois aigles blancs, Aux trois boussoles, Aux trois compas... Cette percée française se confirma avec l'Empire, le Grand Orient de France créant quarante-six loges entre 1770 et 1813.

Le paysage maçonnique allemand fut bouleversé par les hauts-grades et La Stricte Observance Templière qui se préoccupait davantage d'alchimie et d'occultisme que de maçonnerie *stricto sensu*. Le convent de Wilhelmsbad (1782) et Les Illuminés de Bavière constituèrent les principales péripéties de cette époque mouvementée.

• Après le départ des troupes napoléoniennes

Les loges cherchèrent à acquérir leur indépendance car la tutelle des Hohenzollern devenait insupportable à certains Frères. Deux conceptions de la

franc-maçonnerie éclatèrent : l'une libérale et libertaire et l'autre chrétienne et luthérienne, qui avaient peu de choses en commun.

À la veille du premier conflit mondial, l'obédience vivait repliée sur elle-même, formée de fonctionnaires, de pasteurs protestants et d'officiers de la Reichswehr qui étaient divisés sur deux questions : les hauts-grades et les juifs (que la Grande Loge d'Allemagne refusait d'initier). Majoritairement, ils soutinrent la guerre contre la France et furent humiliés par le traité de Versailles qui les poussa à un certain isolement et à rompre avec l'étranger. Parmi eux, beaucoup étaient fortement attachés à un État fort (le « *Vaterland* »), pouvant expliquer une allégeance à Hitler quelques années plus tard...

• L'entre-deux-guerres

Bien que les obédiences prussiennes¹ fussent hégémoniques dans les années 1920, le paysage maçonnique allemand se modifia profondément.

De la fin de la première guerre mondiale au nazisme

Furent créées la Grande Loge de Saxe (7 000 membres) et la « *Deutsche Bruderkette* » à Leipzig se limitant à cinq loges liées aux forces de droite tandis que se développait également un courant libéral avec différentes Grandes Loges à Hambourg, à Bayreuth, à Francfort et à Darmstadt totalisant environ 15 000 membres. Un troisième courant républicain, relativement marginal (dépassant à peine les 2 000 personnes) et totalement isolé des deux précédents, prit naissance à Nuremberg.

Elles se réunirent néanmoins pour faire front afin que l'Allemagne retrouvât sa place dans le concert des nations, favorisant toutes les initiatives en ce sens (retrait des troupes françaises dans la Ruhr, pacte de Locarno, entrée à la Société des nations...). L'heure était à l'apaisement et les contacts s'intensifièrent entre obédiences sur le plan international. Cependant, à la fin des années 1920, malgré quelques bonnes volontés (l'Allemand Ries et le Français Groussier), l'intransigeance des deux parties bloqua tout rapprochement.

Les années noires

Les persécutions commencèrent en 1928, les S.A. prenant les Frères en photo à la sortie des Temples... Face à cet état de fait, la franc-maçonnerie se disloqua et les projets de fusion de certaines obédiences achoppèrent. D'autres se laissèrent gangrener en proclamant qu'elles étaient un « *ordre germano-chrétien* » ou la « *fille des tailleurs de pierre germaniques* »...

¹ La Grande Loge « Aux trois globes » comptait 173 ateliers et 23 000 membres ; la Grande Loge des francs-maçons d'Allemagne était de même force (173 ateliers et 22 000 membres) tandis que la Grande Loge « À l'amitié » regroupait 11 000 Frères dans 104 ateliers.

Seule une minorité réagit en formant sous l'égide du Dr Muffelmann¹ la Grande Loge symbolique d'Allemagne qui cessa de se réunir en mars 1933. Les obédiences « collaborationnistes » achevèrent leur évolution... mais ne furent pas plus heureuses pour autant. Les nazis prétextant que les ordres germano-chrétiens étaient un « *obstacle à l'unité allemande* », les firent disparaître en 1935. Les 60 000 francs-maçons furent exclus de l'administration et leurs biens confisqués.

Était-il possible d'éviter un tel délabrement ? Concrètement, la franc-maçonnerie pouvait-elle agir en ce sens ?

Les relations maçonniques internationales dans l'entre-deux-guerres

Les forces démocratiques et libérales eurent alors bien du mal à se faire entendre dans toute l'Europe. Dès 1925, à la suite du convent international de Genève, un appel en faveur du rapprochement des peuples avait été lancé... sans grande conséquence. Pourtant, il s'avérait nécessaire au moment où la franc-maçonnerie italienne agonisait...

225



FOCUS

La disparition de la franc-maçonnerie italienne

La fameuse marche sur Rome effectuée par Mussolini, et ses séides fascistes en octobre 1922 n'avait pas laissé indifférent le Grand Orient d'Italie qui avait réclamé, en vain, le respect des traditions libérales et démocratiques et qui s'était ému par ailleurs des relations étroites établies entre le Vatican et Mussolini. Ce dernier avait donc toutes les raisons de se méfier de la franc-maçonnerie, d'où le décret promulgué par le Grand Conseil fasciste d'interdire la double appartenance à une loge et au Parti fasciste en février 1923. Le meurtre de Matteotti en 1925 fut le prétexte pour Mussolini d'obtenir le vote des deux Chambres mettant la franc-maçonnerie hors la loi, et le début de violences antimaçonniques dans tout le pays.

Tout aussi grave, à la même époque (1925-1926), fut l'attitude du Grand Orient des Pays-Bas menaçant de se retirer de l'AMI (Association maçonnique internationale) sous prétexte que celle-ci n'avait pas à se mêler d'affaires politiques relevant alors de la S.D.N. (Société des Nations), la maçonnerie étant

¹ Il fut arrêté le 7 septembre 1933.

originellement une force spirituelle dépendant du Grand Architecte de l'Univers. Ces accusations visaient directement le Grand Orient de France qui avait aboli ce principe dans ses statuts et qui avait interféré, peu de temps auparavant, dans la vie politique française en apportant son soutien au cartel des gauches. Malgré de nombreux conciliabules et des efforts consentis par d'autres Grandes Loges européennes, rien n'y fit et le dernier jour de l'année 1927 vit le Grand Orient des Pays-Bas quitter l'AMI.

Cet apolitisme érigé quasiment en doctrine par cette dernière ne fut pas sans conséquence. Alors que les manifestations en faveur de la paix avaient un sens réel, la franc-maçonnerie internationale se fit (trop) discrète.

La franc-maçonnerie à l'est de l'Europe

Dans cette Europe du xx^e siècle scindée en deux blocs, la franc-maçonnerie fut bien obligée de composer ou de plier d'abord avec le fascisme, puis avec le communisme...

226

• Des spécificités historiques en Russie soviétique et en Hongrie

Dans ces deux pays, la franc-maçonnerie fut interdite dans l'entre-deux-guerres. En Russie, la chose était actée depuis le comportement de Trotski vis-à-vis des communistes français lors du congrès de l'internationale en 1922.

En Hongrie, la maçonnerie fut prohibée au lendemain de la guerre 14-18 pour des raisons identiques du fait de l'arrivée d'un pouvoir de type soviétique à Budapest avec Bela Kun. Lorsque les fascistes sous la conduite de l'amiral Horthy prirent ensuite le pouvoir, les Croix Fléchées poursuivirent les exactions à l'encontre des Frères hongrois.

• Des différences en Europe centrale

Du fait de l'invasion hitlérienne, puis du joug soviétique, les franc-maçonneries furent martyrisées dans cette partie de l'Europe.

La Pologne n'y échappa pas : avant l'ordre nazi, la Grande Loge était en butte à la puissance de l'Église. Après le rapprochement du colonel Beck en 1937 avec le Führer allemand en 1937, les loges polonaises durent bientôt se dissoudre.

La Tchécoslovaquie était *a priori* dans une situation privilégiée avec la présence en son sein d'intellectuels comme Bénès et Masaryk, mais la minorité allemande en instaurant une Grande Loge en Bohême-Moravie sema la zizanie. Toutes les obédiences furent liquidées en 1938 après l'annexion des Sudètes.

Celles de **Yougoslavie** et de **Bulgarie** subirent le même sort aux débuts des années 1940.

Avec l'effondrement du bloc de l'Est dans les années 1990, des loges ont repris « force et vigueur » dans quelques pays non sans difficultés en raison de la publication de pamphlets antimaçonniques...

La franc-maçonnerie en Indochine

Ayant évoqué au chapitre 12 l'installation de la franc-maçonnerie en Algérie, il était difficile de passer sous silence son homologue indochinois tant les parallèles entre les deux sont nombreux.

• Une présence importante dès le début du xx^e siècle

Dans les années 1910, le Grand Orient de France y était représenté par le biais de quatre loges actives tandis que la Grande Loge de France et le Droit Humain n'étaient pas en reste. Au total, les francs-maçons en Indochine étaient quelques centaines.

Si leur nombre demeura somme toute assez faible, en revanche il faut s'arrêter sur leur qualité car les loges recrutèrent énormément dans la haute administration coloniale. En procédant ainsi, elles ne faisaient que s'insérer dans le sillon des ministres des Colonies dont beaucoup furent reçus en leur sein. En effet, de 1889 à 1913, il en fut dénombré douze qui l'avaient été ! Une situation similaire se retrouvait parmi les gouverneurs généraux : de 1887 à 1927, onze avaient été initiés. Il était donc peu de dire que la franc-maçonnerie était puissamment représentée à la tête du pays.

Cette présence importante était reproduite dans les grandes institutions de l'État, que ce fût dans les Douanes ou à la Sûreté indochinoise comme dans la magistrature. Elle fut moins visible dans la sphère privée, les grandes banques n'ayant pas de maçons dans leurs hautes instances.

• La vie des loges indochinoises

Elles appliquaient les règles maçonniques habituelles, se réunissant régulièrement comme leurs homologues de métropole et pratiquant des initiations de profanes selon les usages en vigueur. Les enquêtes étaient menées avec le plus grand sérieux et les vertus républicaines y étaient normalement requises. L'extrait de casier judiciaire était exigé.

Pour ce qui fut du Grand Orient de France, les loges firent tout leur possible pour envoyer des délégués aux congrès. Quant aux Frères, ils montrèrent beaucoup

de solidarité lors des catastrophes en aidant les victimes par l'intermédiaire des troncs de bienfaisance.

Politiquement parlant, elles affichèrent des idées républicaines avérées en félicitant chaque fois qu'il était possible les élus républicains ou les lois importantes qu'ils imposèrent.

En résumé, il était difficile de leur reprocher quoi que ce fût tant elles respectaient les pratiques maçonniques courantes. Pourtant, se situant bien malgré elles au centre des événements politiques qui devaient marquer le pays, elles furent contraintes de faire des choix douloureux.

• Les loges et la politique

Dans la période suivant la première guerre mondiale, les planches émises par les loges traitèrent peu de politique. Autour des années 1920-1925, n'émergèrent, dans ce domaine, que deux sujets principaux : la situation économique et politique de l'Indochine et l'usure.

Les années 1930 apportèrent de profonds bouleversements dans les mentalités que mirent en évidence les congrès des loges coloniales. Apparemment, malgré la distance, les Frères prirent conscience des enjeux et les planches sur le fascisme, sur la production du système capitaliste, sur l'idéal démocratique... furent légions !

Les francs-maçons durent combattre... et même composer avec les lobbys. D'emblée, il serait plausible de penser aux militaires de la coloniale au sens large ; pourtant, ce ne fut pas avec elle qu'ils durent batailler, mais avec les Missions étrangères de Paris (les MEP).

La lutte avec les MEP

Il est possible de distinguer trois phases à ce conflit.

Les experts datèrent la première dans l'intervalle 1884-1887, ces trois années correspondant à la conquête de l'Annam Tonkin. Et les francs-maçons ne manquèrent pas de s'apercevoir que, là où étaient fortement présentes les MEP, la venue des Français était très mal acceptée. *A contrario*, dans les provinces où les chrétiens étaient peu actifs, les accords étaient respectés et les problèmes de mixité de populations quasiment inexistantes.

La deuxième connut son acuité avec la période 1904-1908, lorsque les grandes lois républicaines et laïques furent votées. Les maçons connurent alors toutes les peines du monde pour les faire appliquer, en particulier celles sur la laïcisation de l'instruction. Néanmoins, ils réussirent et virent affluer, dans la foulée, de nouveaux maillons dans leurs ateliers.

La dernière se déroula au début des années 1920 lorsque les MEP reprirent du poil de la bête. Des relations nouvelles avec le Vatican, établies par les gouvernements français, firent craindre le pire aux Frères. La guerre scolaire se raviva à nouveau. Cette fois, les Frères n'obtinrent pas gain de cause et les MEP, non considérées comme une congrégation religieuse (ce qui était pour le moins paradoxal !), purent pérenniser leurs écoles, continuant à former les futures élites de l'Indochine¹.

Un bilan mitigé

Il s'explique d'abord par le fait que les loges bataillaient en ordre dispersé. Des animosités personnelles, des rivalités lors d'élections locales favorisèrent les divisions et, alors que leurs forces étaient notables à la fin du XIX^e siècle, leur déclin devint inexorable à partir de la première décennie du siècle suivant.

Leurs ennemis furent régulièrement élus (et le plus souvent réélus) et, dans l'entre-deux-guerres, ils ne pesaient plus guère dans la société indochinoise à l'exception du port d'Haiphong où ils contribuèrent à bâtir une puissance économique de premier plan.

Mais ce résultat en demi-teinte fut à mettre surtout sur le compte de leur positionnement timide sur la question de l'avenir du pays. Ils n'osèrent pas se prononcer sur l'indépendance du pays ni sur son autonomie, craignant de faire le jeu des Russes ou des Chinois. Cette attitude frileuse les plaça en décalage vis-à-vis des leaders progressistes français qui se montraient plus favorables à une ouverture en faveur des populations locales.

¹ Sur ce combat s'en greffa un autre, à savoir celui de la possession des terres et des rizières opposant les villages convertis au christianisme et ceux restés fidèles au bouddhisme. Dans ce cas, les MEP parvinrent bien souvent à faire casser les jugements...

CONCLUSION



En ce début de ³xxi^e siècle, la franc-maçonnerie se porte bien... et ses valeurs n'ont jamais été autant porteuses d'espérances que ces derniers temps. Dans un monde totalement dérégulé, ses fondements comme l'humanisme et la fraternité gardent aujourd'hui tous leurs sens.

La franc-maçonnerie n'est pas le « *Grand Soir* » ; se définissant comme une « *association philosophique, philanthropique et progressive* », elle s'adapte en permanence au régime en place. Cependant, en travaillant à l'amélioration de la société et donc en la tirant sans cesse vers le haut, ce qui n'est pas sans rappeler une forme de contre-pouvoir à certaines époques, elle est amenée *de facto* à bousculer l'Histoire et à lui faire prendre parfois des chemins imprévus qui ne sont pas sans conséquence pour le bonheur des hommes.



LA MUSIQUE ET LA FRANC-MAÇONNERIE



L'alliance de la musique et de la franc-maçonnerie est primordiale car il faut bien rappeler que la musique est le premier contact du profane avec l'obédience. Porteur d'un bandeau lors de son initiation, il avance seul dans les ténèbres et l'ouïe est le seul moyen pour lui de percevoir des informations. Dès lors, la franc-maçonnerie ne peut se concevoir sans musique.

L'utilité de la musique en franc-maçonnerie

Elle s'est justifiée à deux niveaux pour les francs-maçons musiciens. D'abord ils s'en servirent, en général, pour créer et développer une musique destinée à illustrer et à soutenir le rituel. Ensuite, leurs œuvres profanes furent, pour la plupart, imprégnées d'un sentiment maçonnique souvent évident. En écrivant ces mots, comment ne pas penser aux réalisations du Frère Mozart avec *La Flûte enchantée* ou *La Clémence de Titus* ?

- **La chanson, une composante de la franc-maçonnerie**

Dès les origines de la franc-maçonnerie, la musique en fut un de ses piliers, non seulement pour la cérémonie d'initiation comme nous le disions plus haut, mais aussi comme un élément-clé du « chanter ensemble » qui n'était pas très éloigné du « manger ensemble », ces deux aspects renforçant le sentiment d'appartenance.

Énoncer de telles vérités relève de l'évidence si nous gardons en mémoire le fait que, dans ses fameuses *Constitutions* de 1723, Anderson avait inclus quatre

chants¹ et que, quatorze années plus tard, il était possible d'en recenser neuf, puis bientôt vingt-quatre ! La plus connue (et peut-être la plus ancienne ?) fut la *Chanson d'union* encore appelée *Chanson des Apprentis*, aujourd'hui régulièrement reprise dans les loges. Dans la foulée, apparurent des recueils dont le plus renommé fut *La Lyre maçonne*, rééditée plusieurs fois entre 1763 et 1787. Globalement, leurs partitions étaient fort simples car elles émanaient le plus souvent d'amateurs ; mais il y eut également parfois des musiques plus élaborées.

• La chanson, une image de la société au XVIII^e siècle ?

Les chansons n'étaient pas neutres et portaient bien évidemment un message... maçonnique ! Par-là, elles se proposaient de reconstruire une société plus égalitaire dont on rêvait au « siècle des Lumières ».

Ces chants, prétexte à louer la maçonnerie, furent interprétés lors des « santés » évoqués lors des banquets maçonniques.



FOCUS

Les « santés »

Elles furent (et sont toujours) un moment fort des agapes ou des banquets. Nous avons déjà souligné plus haut le côté convivial et social des premières à la fin de chaque tenue, où le « manger ensemble » resserre les liens maçonniques, notion essentielle dans les grandes cités où les francs-maçons s'éparpillent dans leurs banlieues, sitôt la tenue terminée.

Le principe du banquet, bien que sa finalité soit très voisine, est quelque peu différent. En principe, chaque loge en organise deux annuellement ; il est convenu que le premier est un banquet d'ordre où les Frères (et Sœurs) sont dans l'obligation de venir comme pour une tenue ordinaire. Il a lieu classiquement dans un restaurant disposant d'une salle à l'écart où justement les francs-maçons peuvent entonner leurs chants sans être dérangés. À cette occasion sont prononcés des « santés » ; à l'heure actuelle, totalement assimilables à des « toasts », elles sont adressées aux responsables du pouvoir et de la franc-maçonnerie (celles de l'obédience et de la loge). Dans le passé, elles étaient vouées au Roi et leur contenu dans les archives était tout à fait révélateur des relations qu'entretenait la franc-maçonnerie avec la royauté. Ainsi, celles portées à Charles X firent figure de « service minimum » tant elles manquaient d'entrain² !

Le second banquet, dit « familial », est généralement planifié pour le mois de juin, les Frères et Sœurs avec leurs proches se regroupant à l'occasion d'un pique-nique géant.

1 Ce furent respectivement le chant du Maître, celui du Surveillant, celui du Compagnon et celui de la réception des Apprentis.

2 Archives de l'auteur.

• Une évolution des chansons

Dans un premier temps, elles étaient en totale adéquation avec la franc-maçonnerie. Les paroles se rapportaient aux symboles traditionnels, à savoir l'équerre et le compas ou encore la pierre brute. En un mot, des idées simples qui ne risqueraient pas de constituer un « tube » de nos jours !

Mais un changement se produisit à la fin du XVIII^e siècle, les poètes et compositeurs envoyant désormais leurs œuvres directement à l'éditeur, d'où des thèmes frivoles et même parfois grivois. La tendance s'amplifia sous l'Empire (cf. le *Code récréatif des francs-maçons* rédigé par Grenier en 1807) avec une autre modification appelée à avoir de beaux jours : le culte de la personnalité ! D'abord démarrant avec l'empereur Napoléon, il s'étendit ensuite aux dignitaires de la franc-maçonnerie.

Le dernier recueil de chansons à connaître un réel succès fut publié en 1867, marquant en quelques sortes la fin de l'âge d'or puisqu'après la fin du Second Empire, les textes collèrent davantage à l'air du temps en abordant des sujets politiques (le cléricalisme en parallèle avec les condamnations de la franc-maçonnerie...) et tenant lieu quasiment de programme politique où il était question d'instaurer une justice sociale.

Le xx^e siècle fut particulièrement pauvre en nouveautés même si certains auteurs ou éditeurs émirent l'idée de refaire paraître d'anciens florilèges, le patrimoine étant néanmoins suffisamment vaste pour y puiser à leur guise.

La colonne d'harmonie, musique de tenue

Comme telle, il faut entendre la musique accompagnant les travaux de loge. Au démarrage de la franc-maçonnerie, n'ayons pas peur de dire que c'était un peu n'importe quoi... et il fallut attendre Jacques Christophe Naudot (1690-1762) pour remettre un peu d'ordre. Ce dernier, initié vers 1736, imposa une certaine réglementation en intégrant tout le répertoire de la musique maçonnique du moment.

• Sa finalité

La musique en loge au XVIII^e siècle fut désormais l'affaire de la « colonne d'harmonie » qui se structura à la fin du règne de Louis XV en étant calquée sur les musiques militaires. Toutefois, il serait quelque peu inexact de s'en tenir à la définition formulée plus haut tant elle évolua au fil du temps ; aussi nous semble-t-il préférable de la restreindre en disant que sa mission essentielle fut d'apporter un complément au rituel.

Cette prudence doit être de mise si nous ajoutons que les archives maçonniques sont, de manière générale, assez pauvres sur ce thème. De plus, prenant des formes diverses, à savoir de la trompette seule à un petit ensemble orchestral, il serait hasardeux de prétendre dégager une synthèse parmi toutes ces informations contradictoires.

• Des différences notables

Pour poursuivre sur notre lancée, commençons par préciser que la plupart des morceaux écrits ne bénéficiaient pas d'un orchestre complet tout simplement parce que l'espace réservé à la colonne d'harmonie en loge ne permettait de placer qu'un petit nombre d'artistes.

Ensuite, il faut établir un *distinguo* entre l'harmonie (une réunion d'instruments de bois et de cuivre), la fanfare (uniquement des cuivres) et la batterie (des cors de chasse, des clairons, des trompettes, des fifres, des tambours, une grosse caisse et des cymbales). Globalement, la colonne d'harmonie comportait (presque) toujours six ou sept instrumentistes incluant deux clarinettes, deux cors, deux bassons avec parfois un timbalier ; mais cette formation de base fut modifiée selon les loges... et il fut même ajouté, dans certains cas, un chœur ou quelques voix. Ces extensions ne devaient rien au hasard, chaque instrument trouvant sa place dans les différentes cérémonies en loge (initiation ou passage de grade) et ayant sa propre symbolique musicale.

Comme nous venons de l'écrire, il n'était pas extraordinaire, dans une colonne d'harmonie, de rencontrer des chanteurs ; des barytons et même des castrats furent entendus du temps de Louis XVI. Que chantaient-ils ? Que la musique fût maçonnique ou non¹, la trame était toujours plus ou moins la même, c'est-à-dire l'évocation du chaos suivie de la nuit, puis la marche vers la lumière...

Les « Frères à talents »

Ce fut ainsi qu'ils furent dénommés et ils continuent toujours à l'être quoique, de nos jours hélas, il soit plus facile de leur substituer des chaînes stéréo mais les loges qui ont la chance d'en posséder encore aujourd'hui montent, de temps en temps, des mini-concerts.

Au XVIII^e siècle, ils entrèrent en masse dans les loges et la raison s'en explique assez aisément. Le statut de musicien était alors très dévalorisé et venait juste

¹ Nous ne nous risquerons pas à aborder un tel thème ; une intervention à ce propos faite lors d'un des derniers colloques organisé par le Grand Orient de France rue Cadet à Paris et consacré à Mozart provoqua de vives réactions entre spécialistes...

après celui de comédien dans l'échelle sociale, en clair tout en bas ! Ces compositeurs et ces instrumentistes, parfaitement accueillis dans les ateliers, jouirent cependant de statuts divers. Le Frère musicien était généralement dispensé de frais d'initiation et de cotisation ; mais cet avantage financier avait son revers : en effet, il n'avait pas accès à la plénitude de ses droits maçonniques, ne disposant que d'une voix consultative et ne pouvant, de ce fait, prétendre à un poste d'officier dans la loge.

Aussi souhaiterions-nous clore cette annexe dédiée à la musique dans les loges en évoquant quelques figures, fort célèbres en leur temps, mais bien oubliés au fil des ans... Bien sûr, il y eut les « classiques » que connaissent les historiens spécialistes de musique et de franc-maçonnerie¹ avec, en tête de liste, Mozart, Haydn ou Liszt... mais nous voudrions souligner des profils un peu plus originaux et assez représentatifs de cette monarchie d'Ancien régime avec les deux figures que furent, dans un genre différent, le compositeur Nicolas d'Alayrac et le chevalier de Saint-George.

• Nicolas d'Alayrac (1753-1809)

Excepté quelques experts, ce nom est oublié depuis longtemps pour la plus grande majorité d'entre nous ; pourtant, il acquit une certaine notoriété sous le règne de Louis XVI et préféra attendre des jours meilleurs lorsque la Révolution se déclara.

Né à Muret près de Toulouse, il commença l'apprentissage du violon à huit ans, ce qui n'empêcha pas son père de lui acheter par ailleurs une charge de sous-lieutenant dans la garde du comte d'Artois (futur Charles X) à Versailles en 1774... pour laquelle le jeune Nicolas montra une indifférence totale.

Se perfectionnant dans la pratique de son instrument, il écrivit sa première œuvre en 1777. Il intégra la loge des Neuf Sœurs vers la même époque (la date exacte de sa réception reste inconnue). Un peu plus tard, en 1781, sa création, intitulée *Le petit Souper et le Chevalier à la Mode*, fut présentée à leurs majestés qui furent conquises. Nicolas était lancé et devint le compositeur en renom. Ses productions se succédèrent à un rythme soutenu jusqu'à la Révolution, période pendant laquelle il fut relativement épargné.

Avec les Frères Framery et Grétry, il créa l'ancêtre de la S.A.C.E.M. et dut batailler ferme face aux théâtres qui ne voulaient pas payer les auteurs. Mais il obtint gain de cause et le principe de la rétroactivité fut même accordé aux compositeurs qui n'avaient pas été réglés.

¹ Cf. Les musiciens francs-maçons au temps de Louis XVI, Pierre-François Pinaud, Éditions Véga, Paris, 2009. L'auteur y évoque le parcours de près de 350 musiciens !

Les honneurs vinrent à lui ; membre de l'Académie suédoise en 1798, il reçut la légion d'honneur du tout nouvel Empereur en 1804. Ne pouvant supporter le stress à l'occasion de son dernier ouvrage, *Le Poète et le Musicien* en 1809, il mourut de chagrin avant de recevoir les honneurs militaires et d'être enterré dans sa propriété de Fontenay-sous-Bois.

• Joseph Bologne de Saint-George, dit le chevalier de Saint-George (1739-1799)

Ce fils d'esclave fut le premier Noir initié au Grand Orient de France à la loge des Neuf Sœurs. Tour à tour colonel de l'armée française, brillant escrimeur s'étant battu avec le chevalier d'Éon (lui aussi franc-maçon) le 9 avril 1787 sous l'œil du prince de Galles, et musicien de talent puisqu'il fut compositeur, violoniste et chef d'orchestre, il pouvait attirer plusieurs milliers de personnes à ses concerts.

Sa renommée parvint jusqu'à la reine Marie-Antoinette qui souhaita prendre des cours de musique avec lui et jusqu'au Roi qui le nomma directeur de l'Opéra royal dans un premier temps. Finalement le couple royal y renonça de peur du scandale. Néanmoins, ses relations à la Cour le menèrent au duc d'Orléans qui le fit recevoir en franc-maçonnerie.

Lorsque cessa la période du mécénat, Saint-George créa un orchestre vivant du prix de ses entrées et ayant pris la forme d'une loge maçonnique. Ainsi naquit en 1786 l'Olympique de la Parfaite Estime où tous les musiciens, vêtus comme des nobles quelles que fussent leurs conditions, étaient francs-maçons.

Se rendant régulièrement à Londres, il y séjournait lorsqu'éclata la Révolution à Paris. Il fut bientôt chargé de constituer un régiment composé uniquement d'hommes de couleur dite « la légion de Saint-George » avant d'être inquiété comme ami de Philippe Égalité. Enfermé pendant près d'un an, il fut sauvé par Thermidor. Après avoir embarqué pour Saint-Domingue afin d'aider Toussaint-Louverture, il revint à Paris diriger l'orchestre du Palais royal.

• Les autres musiciens maçons de cette époque charnière...

Dans cette période éblouissante pour la musique maçonnique marquée par de fortes individualités, il était impossible d'en sélectionner une plutôt qu'une autre. Toutefois, le choix de d'Alayrac et de Saint-George s'imposait car l'un, aristocrate de naissance, était l'antithèse de l'autre, fils d'esclave ; mais, en dehors du clivage social, comment opter pour Luigi Cherubini (1760-1842), italien naturalisé français devenu franc-maçon vers 1784 et connu pour des cantates ou son contemporain Louis-Alexandre Piccini (1779-1850) compositeur et chef d'orchestre... ou encore François-André Danican-Philidor (1726-1795),

membre de la Société Olympique en 1786 et aussi brillant dans la musique qu'au jeu d'échecs¹ ?

Cependant, au sein de ce bouillon de culture musicale, émergèrent deux noms qui doivent être retenus pour des motifs différents : François-Joseph Gossé, dit Gossec et Henri-Joseph Taskin.

François-Joseph Gossé, dit Gossec (1734-1829)

Il garde une place à part dans cette liste par sa contribution au patrimoine musical en loge. Accomplissant ses études musicales à Anvers, il vint à Paris où il fut engagé comme violoniste dès l'âge de dix-sept ans ; toujours en 1751, il fut reçu à la loge maçonnique La Réunion des Arts. Sa carrière prit un autre tournant lorsqu'il servit les princes du sang (de Condé, puis de Conti).

Directeur de l'Opéra, puis de l'École royale de chant (transformée par la suite en Conservatoire national), il n'hésita pas à rejoindre la Révolution, écrivant de nombreux hymnes à son intention.

La cinquantaine de symphonies qu'il a composées ont fait sa gloire à tel point qu'il a souvent été qualifié du patronyme de « père de la symphonie française », secteur qu'il a enseigné au Conservatoire de Paris durant une vingtaine d'années.

Membre de l'Institut, titulaire de la légion d'honneur, l'homme qui fut parfois considéré comme le musicien officiel de la Révolution décéda sous le règne de Charles X à quatre-vingt-quinze ans.

Henri-Joseph Taskin (1799-1852)

Issu d'une famille de facteurs de clavecins et claveciniste lui-même, ce compositeur eut également une vie maçonnique très riche. Initié à la loge des Frères unis inséparables, il appartient par la suite à celle de La tolérance 1833. Il put concilier activités maçonniques d'une part, parvenant au plus haut grade en devenant 33^e, et professionnelles, de l'autre, en produisant des œuvres musicales de grande qualité, en particulier de nombreuses cantates et des opéras.

Animant la colonne d'harmonie durant tout son parcours maçonnique, il dédia beaucoup de partitions à son atelier. On lui doit des hymnes à la franc-maçonnerie ainsi que plusieurs cantiques et une fameuse marche funèbre.

Si les thèmes maçonniques évoqués par Taskin étaient dans le droit fil de ceux de ses glorieux anciens, à savoir le chaos, la nuit avant la lumière, il fut peut-être celui ayant le mieux réussi à faire la synthèse entre musique et maçonnerie. Quittant ce monde au mitan du XIX^e siècle, sa mort marqua la fin d'un âge d'or, symbole d'une osmose entre la société et les travaux des loges.

¹ *La défense de Philidor* est une ouverture très prisée des spécialistes du jeu d'échecs...

Plusieurs, quelquefois dans un genre différent, allaient prendre le relais.

Les musiciens modernes

Bien sûr, d'autres talents vinrent leur succéder mais leur musique fut, en général, assez éloignée des précurseurs et, même en les écoutant attentivement, il n'est pas évident de se faire une opinion. Il en fut ainsi du Finlandais Jean Sibelius (1865-1957) qui, bien qu'étant, paraît-il, un franc-maçon assidu, ne livra pas de compositions ayant un caractère maçonnique profondément marqué...

À côté, si une telle expression peut être usitée, des musiciens de tout genre entrèrent en maçonnerie. Il est impossible de terminer cette annexe à la musique et à la maçonnerie sans citer ces grands jazzmen américains qui furent, pour la plupart, francs-maçons. Louis Armstrong, Duke Ellington, Count Basie, Oscar Peterson, Kenny Clarke, parmi les plus connus, firent partie de cette cohorte qui se regroupait dans la loge de Prince Hall¹.

Parmi les chanteurs de variété au sens large, et pour faire la transition avec ce qui vient d'être dit, mentionnons plus particulièrement la chanteuse Joséphine Baker s'illustrant par la générosité dont elle fit preuve en accueillant des gamins du monde entier dans son château des Milandes ou encore le regretté René-Louis Laforge dont la chanson *Julie la rousse* rencontra un certain succès populaire dans les années 1960.

¹ Les Noirs américains, à l'origine, étaient reçus dans cette loge ; Prince Hall fut le premier d'entre eux à être reçu dans une loge militaire en 1775.

LES FEMMES ET LA FRANC-MAÇONNERIE



Étant conscients d'avoir été plus que succincts sur cette question qui divisa jusqu'à peu certaines obédiences, nous souhaiterions revenir sur la venue des femmes en franc-maçonnerie bien qu'elle n'y fût, de prime abord, pas désirée.

Un accès interdit aux femmes

Il fut précisé dans le texte fondateur de la franc-maçonnerie déjà cité, à savoir les *Constitutions* d'Anderson, que ne pouvaient être francs-maçons que « *des hommes de bien et loyaux, nés libres et d'âge mûr, discrets, ni esclaves ni femmes ni les hommes immoraux et scandaleux et de bonne réputation* ». La cause semblait apparemment entendue mais, petit à petit, les femmes forcèrent la porte du Temple.

• Les loges d'adoption

À la fin de l'Ancien régime, quoiqu'interdites en loges, elles réussirent à « entrer par la fenêtre ». Sous la houlette des femmes de la haute aristocratie, elles se firent accepter dans des loges d'adoption encore appelées des loges *souchées*. Par ce vocable quelque peu péjoratif, il faut comprendre des loges totalement inféodées à celles des hommes qui ne comptaient pas leur abandonner leurs prérogatives.

D'ailleurs le déroulé des travaux ne laissait aucun doute sur ce point. Les Frères, après avoir pénétré dans leur atelier, en fermait les portes et les femmes attendaient patiemment qu'ils terminassent leur tenue. Ensuite, ces dernières les rejoignaient pour une séance commune. Bref, elles étaient complètement sous

la coupe des hommes ; d'ailleurs, leurs occupations attitrées étaient tout à fait significatives puisqu'elles se résumaient principalement à des tâches caritatives... et à préparer des agapes pour leurs Frères ! Cette maçonnerie au rabais porta un nom : ce fut la « maçonnerie des Dames » qui aurait été enregistrée en 1774. Le rituel en était alors fort simplifié car trouver un lien entre le beau sexe et les allusions opératives des bâtisseurs relevait de la gageure. Du coup, l'essentiel portait sur les outils de base (équerre/compas/truelle) et les gants ainsi que le tablier.

En dépit de ces « *aimables bagatelles* » s'il faut en croire les avis des Frères de l'époque un peu machistes, une quarantaine de loges d'adoption fonctionnait à la veille de la Révolution ; les plus connues furent Le Contrat Social et Saint-Jean la Candeur. Peut-être fallait-il voir dans cette expansion relative le charisme et le dynamisme de certaines femmes d'exception ? Avec cette phrase, nous pensons tout particulièrement à la marquise de Seignelay, la duchesse de Chartres et la duchesse de Bourbon¹. Comme l'écrit Françoise Moreillon, très tôt à l'occasion des santés détaillées plus haut lors des banquets, il semble que les francs-maçons en aient porté au Grand Maître et à la Grande Maîtresse des loges d'adoption ; il est alors permis de croire que les deux personnes se situaient au même rang des honneurs maçonniques...

244

• La marquise de Seignelay (1752-1795)

Elle aurait été, selon toute vraisemblance, la première grande maîtresse de toutes les loges d'adoption. Catherine-Pauline de Béthune-Sully avait épousé en 1770 un franc-maçon arrière-petit-fils de Colbert ayant le titre de marquis de Seignelay.

Tandis que ce dernier avait été le Vénérable Maître de la loge Saint-Antoine, elle n'était qu'une dame d'honneur de la reine Marie-Antoinette tout en ayant un fort caractère. En effet, elle se révolta contre la brutalité de son mari qui voulait l'emmener avec elle sur ses terres. Refusant de quitter la Cour, elle demanda la séparation de corps. Après quelques péripéties juridiques, elle finit par l'obtenir.

Sur le plan maçonnique, les informations la concernant furent rares : sa date et son lieu de réception sont inconnues. En revanche, elle fut la première femme à se prévaloir de la qualité de « Grande Maîtresse de toutes les loges d'adoption de France », statut qu'elle obtint très probablement grâce à la protection du comte de Clermont... et qu'elle abandonna avec le duc de Chartres qui la remplaça par sa propre épouse.

¹ Cf., sur ces trois aristocrates, l'article de Françoise Moreillon in *La Chaîne d'Union* : « Des femmes remarquables », janvier 2014, p. 47-53.

• La duchesse de Chartres (1753-1821)

Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, la plus riche héritière du royaume de France du fait de la mort de son frère le prince de Lamballe, fut mariée à Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, futur Philippe Égalité.

Contrairement à la précédente, nous en savons un peu plus sur son cas puisqu'ont été retrouvés d'une part un diplôme de réception de la loge d'adoption la Ferveur éclairée de Loches (Indre-et-Loire) attribuée à une Sœur « *sous les auspices de la Sérénissime duchesse de Chartres, Grande Maîtresse de toutes les loges de France* » et de l'autre des documents confirmant également des santés portés à son intention.

Cette femme, qui eut à subir les vexations d'un mari volage, inconstant et même malhonnête¹, avait un tempérament généreux aidant les malheureux. Lorsqu'après la Révolution, ses biens lui furent restitués, elle en offrit le dixième aux pauvres.

Reçue dans la loge de son mari au temple de l'hôtel de la Folie Titon le 28 février 1773, rue de Montreuil, dans le faubourg Saint-Antoine à Paris, elle fut Grande Maîtresse de 1773 à 1775 mais elle continua, dans les années suivantes, à avoir une activité maçonnique, visitant plusieurs loges comme par exemple celle de La Candeur où se rencontrait toute la haute aristocratie représentée par la princesse de Lamballe ou la duchesse de Bourbon...

245

• La duchesse de Bourbon (1750-1822)

Louise-Marie-Thérèse Bathilde d'Orléans fut une duchesse peu conventionnelle, attirée par la spiritualité et la philosophie au sens large. Proche de maçons comme Bacon de la Chevalerie et Louis Claude de Saint-Martin, elle tint un salon dans les années 1780 qui se piquait d'être un lieu d'échanges alors très prisé. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant qu'elle s'éveillât à l'illuminisme et qu'elle se détachât des autorités religieuses.

Sa date et son lieu de réception nous sont aussi inconnus mais le registre de la loge d'adoption La Candeur nous révèle qu'elle fut une maçon active de 1775 à 1785 avant d'être élue Grande Maîtresse de toutes les loges d'adoption le 4 mai 1775 à la loge Saint-Antoine. Elle fut aussi Vénérable Maîtresse de la loge la Candeur, fonction qu'elle assumait pleinement.

Le 5 janvier 1778, elle fit prêter son obligation à la comtesse de Rochecouart qui devint une sœur de La Candeur et l'année suivante, le 22 avril 1779, elle ne consentit à prendre connaissance du grade de « maçon parfaite » qu'après en avoir, elle-même, subi les épreuves comme une simple maîtresse.

¹ Alain Quéruef, *Philippe Égalité, franc-maçon, mécène et régicide*, op. cit.

Ce fut une personnalité attachante qui, visiblement, était heureuse de participer aux travaux de loge dans un contexte d'égalité entre les êtres humains

• Une modification (de courte durée) avec la Révolution

Dans un souci d'égalité, les loges d'adoption ne risquaient pas d'avoir bonne presse ! Nous avons vu précédemment que la franc-maçonnerie, dans son ensemble, avait failli sombrer lors de ces années terribles ; pour ce qui était de la « maçonnerie des Dames » rappelant l'Ancien régime, c'était encore plus aléatoire.

Mais après les années terribles, une vie un peu plus normalisée reprit son cours et, comme nous le savons, la franc-maçonnerie se requinqua. Il en fut de même pour les loges d'adoption d'autant que la nouvelle Grande Maîtresse ne fut que l'impératrice Joséphine en personne.



FOCUS

246

Joséphine de Beauharnais (1763-1814)

Née Mademoiselle Tascher de la Pagerie à la Martinique, la future Impératrice fut d'abord mariée en 1779 au vicomte Alexandre de Beauharnais qui avait été reçu en maçonnerie dans une loge militaire à Strasbourg et qui mourut sur l'échafaud en 1794.

Initiée elle aussi, mais dans une loge d'adoption, elle se fit discrète jusqu'à l'Empire où lesdites loges réapparurent. Dans ces conditions, il devenait évident que l'Impératrice, franc-maçonne depuis longtemps, en prit la tête.

Après avoir divorcé de l'empereur Napoléon en 1809, elle resta le plus souvent à son château de la Malmaison (près de Rueil dans la banlieue ouest de Paris) où elle décéda en 1814.

Les femmes forcent l'entrée

Une femme, Maria¹ Deraismes, journaliste et conférencière (ce fut d'ailleurs à ce titre qu'elle eut ses premiers contacts avec le Grand Orient), en fut la cause. Mais cette réception nécessita un stade intermédiaire qui fut la création de la G.L.S.E. (Grande Loge Symbolique Écossaise).

¹ En fait, son vrai prénom était Marie-Adélaïde mais elle fut appelée continuellement Maria.

• La création de la G.L.S.E., une étape décisive

Le 12 février 1880, douze loges symboliques se séparaient du rite écossais ancien et accepté pour créer la G.L.S.E. pouvant se caractériser par deux spécificités : l'autonomie des loges bleues et la liberté de conscience.

La nouvelle obédience afficha de rapides progrès ; mais, très vite, les maçons qui l'avaient fondée et qui s'étaient prononcés pour un principe d'égalité réelle se virent confrontés à l'initiation des femmes, ce qui souleva des débats sans fin. Fatiguée de ce refus persistant, une loge du Pecq¹, quitta la G.L.S.E. et initia Maria Deraismes le 14 janvier 1882.

L'atelier fut carrément mis à l'index. Face à ces pressions, ses membres se séparèrent, s'éparpillant un peu partout (quelques-uns démissionnèrent ; d'autres revinrent dans le giron de la G.L.S.E.). Le problème majeur fut que l'atelier disparut et que, par voie de conséquence, Maria Deraismes devint une franc-maçonne sans atelier...

Terminons sur la durée d'existence de la G.L.S.E. qui fusionna en 1896 avec la Grande Loge de France, créée en 1894.

REPÈRES

Maria Deraismes²

Issue d'une famille de bourgeois républicains, cette femme érudite avait étudié le latin, le grec et la philosophie ; en clair, son éducation était largement supérieure à celle des jeunes filles de l'époque. Cette célibataire devint bientôt une ardente militante du féminisme tout en n'exprimant aucune opposition au sexe masculin. Les conférences données en rapport avec ce thème qui lui étaient cher l'amènèrent à se rapprocher du Grand Orient de France. Adhérente à La Libre Pensée, elle succéda à Léon Richer comme présidente de l'Association pour l'amélioration du sort de la femme en 1878.

Elle devint très populaire à tel point qu'un comité se forma pour qu'elle pût présenter sa candidature aux élections législatives. Sachant qu'une telle initiative était irrecevable selon la loi, elle la déclina.

Reçue en loge en 1882, Maria dut patienter jusqu'en avril 1893, année où elle fonda avec Georges Martin, la première loge mixte.

247

• D'une loge mixte à un ordre maçonnique mixte international

Nous avons dit plus haut que l'atelier du Pecq où Maria fut initiée avait fini par être interdit.

1 Ville de la banlieue ouest de Paris, proche de Saint-Germain-en-Laye.

2 Pour toute cette partie consacrée à Maria Deraismes et à la création du Droit Humain (D.H.), voir Andrée Prat, *L'Ordre maçonnique Le Droit Humain, op.cit.*

Mais, le 4 avril 1893, suite à l'insistance du docteur Martin en faveur de la réception des femmes, se créa une loge mixte. Se heurtant à nouveau à des réponses négatives de la G.L.S.E., il décida de passer outre et d'initier seize profanes féminines.

À cette tenue, Maria Deraismes annonça qu'elle fondait « *la Grande loge écossaise le Droit Humain qui est ouverte à tous sans aucune distinction de sexe, de religion, de race ou de nationalité* ». Un mois plus tard, dans la foulée, Georges Martin¹ en déposait les statuts à la préfecture de la Seine.

S'appuyant sur la Libre Pensée, la Morale, la Solidarité et la Justice sociale, cette fédération de loges, en se faisant reconnaître par la communauté maçonnique internationale et en intégrant bientôt les hauts-grades (similaires à ceux pratiqués dans les obédiences masculines), devait connaître une belle progression.

Aujourd'hui, l'O.M.M.I. (Ordre maçonnique mixte international) que tous les maçons de France dénomment communément le D.H. (Droit Humain), est une obédience ayant pignon sur rue.

Concrètement, ces ateliers mixtes travaillent surtout aux rites écossais ancien et accepté et anglais. Les hommes comme les femmes y siègent en costume de ville, ce qui n'est pas le cas d'une autre obédience...

• La Grande Loge Féminine de France

Les débuts furent particulièrement difficiles ; pourtant, en octobre 1945, un peu plus de quatre-vingt-dix Sœurs ayant survécu à la guerre créèrent l'Union maçonnique française avec cinq loges rescapées. Les moyens manquaient cruellement car elles ne savaient pas où se réunir régulièrement dans un même endroit et, bien évidemment, n'avaient pas d'argent.

Enfin, ces difficultés s'estompèrent et elles purent pallier cette situation critique avec les années. Pour montrer que ces ennuis étaient désormais derrière elles, elles crurent bon de changer de nom et de s'appeler dorénavant Grande Loge Féminine de France dès 1952.

Sa Grande-Maîtresse, Gisèle Faivre, instaura le port d'une robe noire en signe d'égalité et la médaille portée en sautoir. Plus tard, les hauts-grades firent leur apparition avec l'installation d'un Suprême Conseil féminin de France en 1970. Trois ans plus tard, le rite français entra à la Grande Loge féminine.

Le succès fut très vite au rendez-vous car son organisation très souple consiste en une fédération de loges travaillant à plusieurs rites. La G.L.F.F. revendique deux traditions humaniste et symbolique ainsi qu'une certaine distanciation

¹ Cf. *supra* le chapitre traitant du radicalisme et de la franc-maçonnerie.

avec la chose politique. Ces pratiques expliquent que les effectifs sont en pleine expansion avec plus de vingt mille Sœurs actuellement.

• Une évolution au Grand Orient de France

Il était affirmé haut et fort, depuis les *Constitutions* d'Anderson, que les femmes n'étaient pas autorisées à entrer en franc-maçonnerie. Les obédiences masculines, dont le Grand Orient de France, respectaient scrupuleusement la consigne.

La donne s'en trouva modifiée de façon peu ordinaire, une femme étant initiée fortuitement. En effet, un Frère ayant changé de sexe à la suite d'une opération chirurgicale, le Grand Orient de France dut compter, par voie de conséquence, une Sœur dans ses rangs et en fut bien embarrassé.

Le phénomène était enclenché et, après moult tergiversations et paroles tarabiscotées, le Grand Orient de France botta quelque peu en touche en annonçant que les loges étaient souveraines. C'était la porte ouverte à l'initiation féminine. Certains en ont fait des gorges chaudes mais cette mutation du Grand Orient, effective dès 2010, est une petite révolution.

D'abord, il lui était difficile de fermer la porte à un transsexuel alors que la commission de bioéthique fait, depuis des années, des propositions constructives sur toutes les questions relatives à la sexualité. Le discours prononcé par cette femme allait d'ailleurs dans ce sens puisqu'elle martelait qu'elle avait fait « *tout comme ses Frères* » : même culture, même rituel, mêmes grades... Bref, elle n'était en rien différente des autres membres du Grand Orient de France et n'avait aucune raison valable d'être exclue.

Un peu comme une écluse dont les sas ont été obstrués depuis toujours, cette affaire créa un appel d'air et, si les Sœurs ne sont aujourd'hui qu'une minorité au Grand Orient de France, elles sont présentes approximativement dans un quart du total des loges, ce qui en dit long sur l'essor exponentiel constaté dans l'obédience en cinq ans.

Sur le fond, cela suscite aussi quelques discussions ; laissons de côté les machistes qui en restent à une hypocrisie de bas étage pour nous positionner à un niveau plus élevé. Il reste néanmoins des gardiens de la tradition qui ont aussi quelques solides arguments à faire valoir au nom des *Constitutions* fondatrices. Qu'en est-il aussi (ou qu'en sera-t-il) au niveau des hauts-grades que ne manqueront pas de revendiquer ces Sœurs dans un futur proche ?

En outre, cette innovation n'est pas sans conséquences sur les relations inter-obédientielles. Toute femme qui entre au Grand Orient de France est une perte pour le Droit Humain ou la Grande Loge féminine de France... à tous points de vue car il ne faut pas oublier que les loges maçonniques vivent des cotisations de leurs membres !

LES VALEURS ET LA FRANC-MAÇONNERIE



« **Liberté, Égalité, Fraternité** », telles sont les valeurs affichées de la franc-maçonnerie. Nous ne reviendrons pas sur leur origine ni sur le discours de Lamartine qui attribuait cette devise aux francs-maçons. Quelle que fût l'origine de ce triptyque, il est aujourd'hui considéré comme le fondement de la République d'une part et le socle de la franc-maçonnerie de l'autre.

Liberté

Elle ne se conçoit pas sans évoquer l'individu au sein de la société civile. Or, l'homme y est tiraillé par des appartenances communautaires ou des intérêts sociaux, économiques ou idéologiques constituant tout un ensemble de volontés particulières qui ne sauraient régenter un pays. Face à ces pressions de toutes sortes, l'État et particulièrement l'État républicain doit se porter garant du citoyen en lui préservant des droits (et aussi en lui imposant des devoirs).

Ces principes ont été repris par la franc-maçonnerie et, dès les tout débuts de la Révolution française, les termes de liberté et d'égalité furent consignés dans des planches maçonniques. Selon l'historien de la franc-maçonnerie Charles Porset, le troisième mot de « fraternité » ne daterait que de mai 1791¹.

Ces quelques généralités illustrent le fait qu'il est impensable de concevoir l'émergence de la franc-maçonnerie, et l'Histoire l'a prouvé, dans des régimes totalitaires. Comment en effet faire coïncider le concept de secret maçonnique dans des pays où un climat de liberté n'existe pas ?

1 Charles Porset, *République et Maçonnerie in Humanisme*, n° 199-200, septembre 1991, p. 21.

Ceci posé, ce que résume assez bien l'expression « *un maçon libre dans une loge libre* » déjà notée plus haut, c'est que la liberté pour les maçons se décline aux niveaux politique et religieux.

• La liberté politique

Elle est relativement large ; si nous faisons exception du Front national avec lequel la franc-maçonnerie n'a jamais fait bon ménage, tous les autres partis politiques ont des sympathisants dans les loges.

Mais cette remarque est de peu d'importance car les questions politiques ne sont jamais discutées au sein des ateliers. Ce n'est que lors des agapes ou de réunions privées entre les Frères et les Sœurs que le sujet peut être réellement abordé, ce qui n'empêche pas que les opinions des uns et des autres sont généralement connues. De plus en plus de loges prennent leurs distances en énonçant leur propre charte où les objectifs sont clairement définis, à savoir que les thèmes des planches proposées sont en phase avec des champs d'étude bien cadrés comme par exemple l'histoire de la maçonnerie, les symboles ou les rituels...

Par ailleurs, à l'image de la société civile, le paysage maçonnique a beaucoup évolué en une vingtaine d'années. Alors qu'il était commun de dire que le Grand Orient penchait à gauche politiquement et la Grande Loge à droite (ce qui n'était qu'une tendance car il n'était pas rare de voir des hommes politiques de gauche à la Grande Loge et vice-versa), de nos jours c'est beaucoup plus flou. Avec ce rapprochement idéologique, la franc-maçonnerie ne fait que copier ce qui se déroule sous nos yeux dans la sphère politique. Les partis politiques dits « de gauche » ont constitué des « courants » qui sont parfois plus proches du centre que de la gauche dont ils se réclament, créant quelquefois une certaine confusion...

Dans ces conditions, les maçons rechignent de plus en plus à évoquer ce point, tout au moins si nous en restons à une stricte « politique politicienne ». Lorsqu'un architecte franc-maçon déclame une planche sur la politique de la ville en matière d'urbanisme, il est, selon toute vraisemblance, considéré comme « faisant de la politique »... Tout est dans l'art de la nuance.

• La liberté religieuse

Avant la bulle d'excommunication prononcée par le pape en 1738, les francs-maçons vivaient en bonne intelligence avec la religion. Il suffit de rappeler les premiers mots des *Constitutions* d'Anderson à ce propos, à savoir que le maçon « *ne sera jamais athée stupide ni libertin irréligieux* ». Une telle appréciation laissait un espace assez vaste pour accueillir au sein de la maçonnerie de nombreux ecclésiastiques et il ne fut pas rare, dans la première moitié du XVIII^e siècle, de noter des loges où leur représentation était majoritaire.

Après 1738, si, comme nous l'avons souligné plus haut, la bulle ne fut pas appliquée en France, elle gêna l'intégration potentielle de nouveaux prélats d'autant que la politique du cardinal Fleury faisait tout pour enrayer le processus.

Dès lors, dans les périodes suivantes, l'anticléricalisme entra dans les loges avec l'abandon du Grand Architecte de l'Univers en 1877 et surtout les combats contre l'Église avec les débuts de l'école laïque et la loi de séparation de l'Église et de l'État.

La franc-maçonnerie ne fait aucune discrimination religieuse et initie aussi bien des réformés que des Juifs. Dans ce dernier cas, le fait est ancien puisqu'il y eut des Juifs francs-maçons dès le XVIII^e siècle (plus ou moins bienvenus selon les époques...), et certains d'entre eux ont même occupé des fonctions importantes au sein du rite écossais ancien et accepté dans les premières années du XIX^e siècle.

Quant aux réformés et au protestantisme en général, ils sont au centre de la maçonnerie, pourrions-nous dire, leurs racines anglicanes se confondant peu ou prou avec les débuts de la Grande Loge d'Angleterre. En France, la mort du mouvement jacobite vers les années 1750 permit à la Grande Loge d'affirmer son catholicisme. À cette époque, le serment sur la Bible fut exigé ainsi que le Livre saint sur l'autel du Vénérable Maître.

Égalité

C'est l'autre pilier de la franc-maçonnerie. La couleur de peau comme la sexualité ne sont aucunement des handicaps pour accéder à une obédience.

Une fois reçus en loge, tous les maçons sont égaux ; le seul point qui les différencie est leur statut (Apprenti/Compagnon/Maître) qui les astreint à des travaux différents. Les apprentis doivent patienter six mois pour voter et un an pour avoir le droit à la parole. Certains « vieux maçons » vous diront qu'ils regrettent cette période comme un « bon vieux temps » où ils n'avaient qu'à écouter et qu'à apprendre, en résumé à découvrir. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que l'âge des apprentis est symboliquement fixé à « trois ans », pour leur signifier qu'ils en sont, comme les bébés, au stade des questions.

Il est donc facilement compréhensible que les maçons se soient battus pour faire admettre cette notion d'égalité dans le monde profane où, *a contrario*, les inégalités sont parfois criantes.

• Un rappel historique

Il peut paraître obsolète de revenir sur des acquis qui sont une évidence aujourd'hui et que nous devons à la Révolution de 1789. Mais l'abolition des

privilèges, la reconnaissance de la citoyenneté aux protestants et aux juifs et la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen stipulant que « *nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses...* » constituèrent les prémices d'un monde moderne.

Du coup, les corps intermédiaires furent détruits, plaçant État et citoyen face à face. Dans une telle opposition, le recours à l'égalité juridique était une absolue nécessité.

• L'égalité juridique

Elle n'a de sens qu'au sein du corps politique, là où, selon l'expression, les hommes « *naissent et demeurent libres égaux en droit* ».

Le problème est que, si les hommes sont égaux, ils présentent aussi des différences qui sont accrues par la société civile (les classes sociales et les fortunes sont des facteurs d'inégalité). La loi ne peut les empêcher mais doit pouvoir les corriger.

Cette égalité juridique doit avoir des prolongements dans l'éducation (elle était déjà au cœur des préoccupations de certains dès le XIX^e siècle comme le Frère Rigolage si le lecteur s'en souvient), dans la santé et dans les mesures sociales en général.

Bref, de ce côté-là, les francs-maçons ont encore des chantiers dans un futur proche...

254

Fraternité

En maçonnerie, cela signifie le passage de l'état d'initié à celui de profane. En corollaire, c'est donc aussi l'appartenance à une communauté possédant ses rites et ses symboles comme nous l'avons explicité.

Mais, si nous avons envisagé les modalités d'accès à la franc-maçonnerie, nous ne nous sommes pas interrogés sur les motivations des profanes.

• Les motivations des profanes

Écartons d'emblée ceux qui adhèrent pour des raisons « alimentaires », pensant qu'une entrée en loge pourra être un tremplin pour leur carrière. Bien sûr, statistiquement parlant, ce genre de franc-maçon existe et il serait absurde de nier une telle évidence. Cependant, le fait est beaucoup plus rare que les non maçons pourraient l'imaginer car ils sont rapidement repérés. La raison en est simple : ils ne peuvent être à l'aise dans une obédience avec une telle conception de la maçonnerie.

Habituellement, les candidats sont, en moyenne, dans la fleur de l'âge lorsqu'ils font la démarche. Il est de moins en moins fréquent de rencontrer en loge les plus jeunes car il faut d'une part payer une cotisation (si elle n'est pas *a priori* sélective, elle n'est pas forcément évidente à régler pour un étudiant qui peut en être réduit à trouver des cautions auprès de ses parents, d'où des problèmes à moyen terme) et venir régulièrement aux tenues de l'autre. À l'âge de vingt-cinq ou trente ans, il est concevable d'avoir d'autres priorités dans l'existence...

Les postulants sont donc plutôt à rechercher dans la décennie suivante. Leurs propres enfants sont des adolescents et ils ont souvent connu quelques accroc dans leur vie (divorce, chômage...) les poussant à rechercher « autre chose » qui peut être matérialisée par de nouvelles rencontres humaines, des discussions sur des sujets moins communs que ceux croisés au « café du commerce ».

Certains maçons expérimentés prétendent que la franc-maçonnerie est un peu une « auberge espagnole » dans la mesure où il est possible de trouver ce qu'on y cherche. Ce doit être assez exact s'il faut s'en référer aux démissions qui sont plutôt rares.

Ceci posé, comment vivre cette fraternité concrètement pour les Frères ? Sa finalité débouche essentiellement sur deux conséquences : l'humanisme et la solidarité.

• Humanisme et solidarité

Nous serons assez brefs sur l'humanisme car, bien qu'ayant insisté dans cet ouvrage sur ses origines à la Renaissance, nous serions redondants en réécrivant tout ce que nous avons dit à ce propos dans notre petit livre sur la franc-maçonnerie¹.

Aussi irons-nous directement à la conclusion de son chapitre pour répéter que l'humanisme est un idéal, porteur de foi dans l'homme et dans le progrès de l'humanité. Une telle définition implique une certaine ouverture d'esprit à tous les concepts nouveaux ainsi qu'une certaine prudence à ne pas prononcer des jugements à l'emporte-pièce, ce qui est loin d'être aisé dans un environnement dominé par une information en continu, souvent formulée de façon brute et sans la moindre analyse.

Sur ce point, il est raisonnable d'envisager que les prochains défis à relever dans un monde totalement chahuté (les flux de migrants arrivant sur notre continent...) modifient totalement nos systèmes de perception dans un avenir plus ou moins rapide.

¹ Alain Queruel, *La franc-maçonnerie, op. cit.*, pp. 109-120 où nous avons pris, entre autres, l'exemple de l'infortuné chevalier de La Barre...

La solidarité n'est pas un vain mot en franc-maçonnerie. Contrairement à ce que d'aucuns pourraient penser, cette dernière n'est pas une assemblée composée uniquement de gens fortunés mais tout bonnement une représentation à une certaine échelle (quelques pour mille...) de la société civile. Les Frères et les Sœurs connaissent donc aussi des « revers de fortune » pour employer un terme pudique et nombreux sont ceux ou celles qui sont dans une situation matérielle délicate et qu'il faut aider, mettant ainsi en pratique les conceptions de la maçonnerie.

Rappelons pour finir sur ce thème que, très officiellement, le « tronc de la veuve » est là pour pallier ces carences mais qu'il n'est pas toujours suffisant hélas.

LA GUERRE D'INDÉPENDANCE AMÉRICAINNE ET LA FRANC-MAÇONNERIE

Quel fut le rôle de la franc-maçonnerie dans les événements se déroulant dans les colonies américaines ? Sans pouvoir trancher d'emblée, disons que les similitudes avec le changement des mentalités en France étaient *a priori* assez frappantes : le rejet du despotisme, l'affirmation du concept de souveraineté de la nation américaine et la conquête des libertés sous toutes leurs formes auraient tendance à nous faire croire que nous n'aurions pas quitté le royaume de Louis XVI pour le Nouveau Monde.

Pourtant, comme l'écrit Cécile Révauger¹ : « *Affirmer que la franc-maçonnerie joua un rôle décisif dans les révolutions en tant qu'institution serait forcer la main à l'histoire.* » Alors, pourquoi évoquer cet épisode faisant partie intégrante non seulement de l'histoire américaine, mais aussi (un peu) de la nôtre ?

La réponse à apporter n'est pas si simple dans la mesure où quelques francs-maçons à titre individuel provoquèrent l'éviction de la Grande-Bretagne de cet immense territoire.

1 Cécile Révauger, « Le franc-maçon citoyen du monde, genèse de la Révolution américaine » in *Franc-maçonnerie et lumières au seuil de la révolution française*, Colloque, Institut d'études et de recherches maçonniques, 1984, p. 131.

Les débuts de la guerre d'indépendance

Ses causes furent paradoxalement de nature européenne. Appartenant aux Anglais, les colonies étaient pour eux sources de revenus importants devant renflouer le Trésor britannique suite à la guerre de Sept Ans. Leur but était d'augmenter la pression fiscale et de réprimer la contrebande pour assurer au commerce anglais un monopole dans la région. Évidemment, les colons ne l'entendaient pas ainsi d'autant que beaucoup d'entre eux n'hésitaient pas non plus à contourner les lois pour faire fructifier leurs avantages... Bref, la tension était vive et la situation ne pouvait demeurer en l'état.

Ces derniers envoyèrent un émissaire sur le vieux continent en la personne de Benjamin Franklin, savant et franc-maçon éminent. Rencontrant le roi d'Angleterre George III et son ministre, tous deux également initiés, l'inventeur du paratonnerre espérait une issue favorable. Hélas pour lui, il n'en fut rien et ce blocage fut loin de calmer les ardeurs des colons. Le 13 décembre 1773 eut lieu le « *Boston tea party* », opération hautement symbolique évoquée précédemment (p. 221).

258

FOCUS

Le « *Boston tea party* » : un fait maçonnique ?

Bien que d'aucuns aient souhaité par la suite le considérer comme tel, la vérité est tout autre puisque, sur la centaine d'agresseurs se précipitant sur le cargo anglais, seule une petite dizaine d'entre eux étaient des Frères ? S'il faut donc relativiser leur nombre, force est de souligner qu'ils en étaient néanmoins les instigateurs.

• Un conflit opposant deux nations

Si les « insurgés » avaient préféré opter pour une négociation dans un premier temps, c'était qu'ils étaient bien conscients de leur infériorité en nombre et en matériel. D'ailleurs, l'envoi de troupes par le roi George III ne faisait que conforter leur opinion.

Il est d'usage de consacrer la rupture entre la métropole anglaise et les colonies américaines avec le combat de Lexington en avril 1775. Dès lors, embuscades et accrochages se multiplièrent, souvent à l'avantage de la première. Cette année fut d'ailleurs fertile en rebondissements : côté américain, le congrès avait entériné la nomination de George Washington comme général en chef et, de l'autre, une opération contre le Canada montée par les « insurgés » s'était soldée par un échec. Ceci n'empêcha pas ces derniers de proclamer la Déclaration

d'indépendance le 4 juillet 1776 ; en réaction, une flotte anglaise apparut devant New York et Brooklyn dut être évacué. 1777 ressembla quelque peu au millésime précédent avec de rudes combats et il fallut patienter jusqu'au mois d'octobre pour voir émerger un réel succès des « insurgés » avec leur victoire sur l'armée anglaise du général Burgoyne.

Avec cette capitulation, la nature de la guerre changea du tout au tout car la nouvelle fut vite connue à Versailles. Dans la coulisse, le représentant du Congrès, Franklin, s'agitait non sans succès puisque son activisme déboucha sur un traité d'alliance en février 1778 et sur une reconnaissance quasi-officielle avec l'audience solennelle que Louis XVI accorda aux ambassadeurs des treize provinces unies conduits par le même Franklin. Désormais, la France s'était rangée aux côtés des « insurgés ».

• L'entrée de la France dans la guerre

Si le vent semblait avoir tourné en faveur de ces derniers, rien n'était fait pour autant car ils manquaient toujours cruellement de moyens. Début février 1780, Louis XVI se décidait enfin à monter une expédition menée par Rochambeau¹. Partant de Brest début mai², elle ne devait être opérationnelle sur place qu'à la fin du mois de juillet suivant ; comme la saison était alors bien avancée, les belligérants campèrent sur leurs positions respectives jusqu'au début de 1781. Cet attentisme fut mis à profit par les Français pour faire venir des Antilles l'escadre commandée par le comte de Grasse-Tilly. L'ensemble finit par bloquer les Anglais dans Yorktown à la fin octobre de 1781 ; pour eux, c'était un peu le commencement de la fin. Après des combats sporadiques durant toute l'année 1782, le traité de Versailles signé le 20 janvier 1783 consacrait l'indépendance des États-Unis.

Apparemment, cette relation des faits semblerait montrer que la franc-maçonnerie fut quelque peu absente des bouleversements se déroulant au Nouveau Monde. Pourtant, il faut se garder d'émettre des propos aussi catégoriques et s'intéresser aux interventions maçonniques réalisées par les uns ou les autres tout au long de ces dix années de lutte.

L'influence de la franc-maçonnerie

Il faut principalement la dissocier sur deux niveaux : d'une part l'action à titre individuel de La Fayette et, de l'autre, tous les Frères des deux côtés de l'Atlantique.

1 Dans l'intervalle, un combat naval entre le vaisseau La Belle Poule et une frégate anglaise fait sans déclaration de guerre en juin 1778 au large de l'île d'Ouessant avait contribué à forger son avis.

2 La Fayette l'avait devancée en quittant la France le 20 mars à bord de la frégate Hermione.

• La Fayette

Marie Joseph Paul Roch Gilbert du Motier de La Fayette¹ naquit le 6 septembre 1757 ; il était le fils unique du marquis de La Fayette, châtelain auvergnat emporté par un boulet lors d'une bataille de la guerre de Sept Ans peu avant la naissance de Gilbert.

Ce dernier fut élevé par sa grand-mère et ses tantes, sa mère ne le voyant qu'aux beaux jours... Celle-ci décéda en 1770 alors que Gilbert n'était âgé que de treize ans. L'année suivante, tout en poursuivant des études à Paris, il paradait devant le souverain en uniforme de lieutenant des mousquetaires. Trois ans plus tard en 1774, tandis que Louis XV rendait son âme à Dieu, Gilbert épousait Adrienne de Noailles. Ce mariage, arrangé, consacrait l'union de la riche bourgeoisie auvergnate avec la haute aristocratie et faisait du jeune couple des nantis pourvus de 150 000 livres de rente !

La lune de miel fut de courte durée car le capitaine marquis de La Fayette fut affecté à Metz au régiment de Noailles commandé par son cousin Philippe de Ségur (la ville était alors la plus grande place forte française et l'ensemble des troupes était sous l'autorité du maréchal duc de Broglie). Passons rapidement sur sa vie de garnison pour nous projeter sur 1775 et sur l'arrivée de la franc-maçonnerie dans sa vie.

260

Sa réception en franc-maçonnerie

Pour être exact, nous n'avons aucun témoignage direct sur la date de sa réception. Nous savons juste qu'il assista, comme *visiteur*, à la tenue inaugurale de la loge La Candeur le 25 décembre 1775, ce qui implique qu'il avait été initié auparavant. Dans ces conditions, il apparaît plausible que sa loge-mère fut celle du régiment de Metz appelée : Saint-Jean de Saint-Louis de la Vraie Vertu

En août 1775, le maréchal duc de Broglie reçut en son palais le duc de Gloucester, le frère du roi d'Angleterre George III, qui voyageait (officiellement) mais qui était en réalité en exil pour cause de mésalliance. Très librement, lors du banquet célébré en son honneur, il en vint à critiquer la politique du roi son frère en prédisant qu'il allait perdre les colonies d'Amérique et en annonçant que ces dernières avaient mis à la tête de leurs armées un certain George Washington. Non seulement La Fayette était présent au dîner mais il était proche du duc de Gloucester et ne perdit pas une miette de ses paroles. Le Français a prétendu par la suite que, de cet échange avec l'Anglais, datait son engagement auprès des « insurgés ». Toujours est-il que, sur le plan maçonnique, La Fayette venait de signer un long bail de plus de soixante années et qu'à la fin de sa vie il était

¹ Pour toute cette partie concernant La Fayette, voir Alain de Keghel (dir.), *La Fayette franc-maçon, 250^e anniversaire de la naissance du Frère Gilbert du Mortier, marquis de La Fayette*, A.M.H.G., 2007.

toujours assidu à sa loge Les Amis de la Vérité de Rozay-en-Brie en en étant encore un an avant sa mort en 1834 le Vénérable Maître.

Son départ en Amérique

Suite à ce fameux banquet, La Fayette et des membres de sa famille (son beau-frère le vicomte de Noailles et son cousin le comte de Ségur) commencèrent par échafauder des plans mais renoncèrent vite en raison du coût, ces derniers n'étant pas aussi aisés que Gilbert et il leur fallut revenir à la dure réalité en conservant leur position de militaire.

Tenace, La Fayette persévéra et acheta un bateau ; après diverses vicissitudes, il passa par l'Espagne et arriva à la mi-juin 1777 dans la baie de Georgetown en Caroline du Sud avant de gagner Charlestown, puis Philadelphie le 27 juillet. En dépit de cette attitude désintéressée, La Fayette n'y était pas particulièrement attendu et les contacts furent distants. Il lui fallut patienter quatre jours pour rencontrer George Washington. Cette entrevue fut-elle facilitée par une lettre de recommandation du fait de ses contacts maçonniques ? L'Américain se prit-il d'amitié pour le jeune Français qui retrouvait en lui un père qu'il n'avait jamais eu ? Ces interrogations demeurèrent sans réponse... Il a même été rapporté que Gilbert aurait été affilié à la loge L'Union américaine dont Washington était le Vénérable Maître et où ce dernier retrouvait ses compagnons d'armes.

Il n'empêche que, dès lors, les relations entre les deux hommes devinrent très étroites, Gilbert participant bientôt au Conseil de guerre se déroulant à l'État-Major du général en chef. Le Français eut un comportement héroïque, l'amenant à être blessé le 11 septembre suivant. Ce combat n'empêcha pas les Anglais d'occuper Philadelphie tandis que La Fayette était évacué à Bethlehem. Rétabli deux semaines plus tard, il rejoignit à nouveau l'armée de son ami et était totalement opérationnel lorsque se produisit le 7 octobre la première grande victoire des « insurgés », à savoir la défaite de l'armée du général Burgoyne. Celle-ci fut vraiment l'épisode conduisant la France à accompagner les « insurgés » jusqu'à leur indépendance et, là encore, l'action des francs-maçons fut déterminante.

• L'action des francs-maçons des deux côtés de l'Atlantique

Comme nous l'avons noté plus haut, cette victoire des « insurgés » provoqua un changement d'attitude chez Louis XVI le conduisant à une reconnaissance *de facto* des colonies américaines, une politique nouvelle à laquelle certains francs-maçons n'étaient pas étrangers...

Benjamin Franklin et la loge des Neuf Sœurs

REPIÈRES

Benjamin Franklin (1706-1790)¹

Il reçut les trois premiers degrés en 1731 à la loge Saint John de Philadelphie et en fut le secrétaire de 1735 à 1738. Dans l'intervalle, le 24 juin 1734, il était devenu Grand Maître de Pennsylvanie.

En France, il assista à la fameuse initiation de Voltaire le 7 avril 1778 à la loge des Neuf Sœurs et finit par en être en mars 1779 son Vénérable.

Mais si Franklin fut assurément le plus connu des francs-maçons américains, il ne doit pas cacher ses autres Frères dont certains assumèrent leur part dans cette lutte pour l'indépendance des colonies.

Des francs-maçons et des loges maçonniques en Amérique

Le conflit lui-même fut source d'un intense développement de la franc-maçonnerie puisque le nombre des Frères aux États-Unis passa de deux cents au début de la guerre à trois mille² lorsque cette dernière prit fin. Cependant, les spécialistes s'accordent à dire qu'ils étaient autant dans les deux camps patriote et loyaliste.

262

Parmi les patriotes

Bien évidemment le général en chef était incontournable d'autant qu'il s'est murmuré qu'il aurait évité une mutinerie dans son armée en mobilisant tous les francs-maçons... Sur un plan plus historique, il faut rappeler que, sur les cinquante-six signataires de la Déclaration d'indépendance, huit d'entre eux étaient francs-maçons.

Enfin, il ne faut pas oublier les premiers francs-maçons noirs dans le sillage de cette grande personnalité que fut Prince Hall. En compagnie d'autres Frères, ils demandèrent à Washington l'autorisation pour les esclaves noirs de rejoindre son armée. Le général en chef fit une réponse en demi-teinte en ne l'accordant qu'aux Noirs libres³.

Chez les loyalistes

Sur les sept Grandes Loges américaines existant au début de la Révolution, quatre d'entre elles avaient des Grands Maîtres loyalistes. S'il est de peu d'intérêt de les citer, en revanche il est plus notoire de se focaliser sur les conséquences que la guerre eut sur les structures maçonniques elles-mêmes.

1 Pour cette courte biographie maçonnique de Benjamin Franklin, voir Cécile Révauger, « Le franc-maçon citoyen du monde, genèse de la Révolution américaine », in *Franc-maçonnerie et lumières au seuil de la révolution française, op.cit.*

2 Pour environ quatre millions d'habitants.

3 Dans sa résidence de Mount Vernon, les esclaves de George Washington (qui auraient été plus de deux cents) furent enterrés dans une fosse commune dans le parc, mais assez éloignée de la propriété.

Car ce fut l'opportunité pour ces dernières de s'émanciper de la tutelle britannique, qu'elles fussent composées des deux bords. Leur situation était assez complexe dans la mesure où elle devait composer avec une franc-maçonnerie qui se déchirait alors en Grande-Bretagne du fait de cette querelle « *des Anciens et des Modernes* ». Si nous ajoutons à ceci que les loges rattachées à l'Angleterre étaient en général apparentées au « rite moderne » tandis que leurs homologues liées à l'Écosse prônaient le « rite ancien », inutile de préciser que les contentieux étaient multiples !

Un dernier fait maçonnique dans cette histoire

Nous avons écrit plus haut que le roi de France avait fini par envoyer un corps expéditionnaire sous la direction du Frère Rochambeau.

Or, sans aller jusqu'à dire que c'était un corps maçonnique, ce qui serait exagéré, il était constitué d'un nombre important de Frères : il était possible d'y noter la présence des familiers de La Fayette (Noailles et Ségur) ou encore celle de Fersen qui ne s'était pas encore illustré par une relation avec la Reine. De toute façon, les loges françaises firent chanter des *Te Deum* ou manifestèrent la joie la plus nette lors de la victoire finale.

Que retenir de l'action des francs-maçons dans cette guerre d'indépendance ?

Dire que la franc-maçonnerie en tant que structure a contribué à être une entité dynamique participant directement au conflit pourrait paraître très au-dessus de la réalité. Ceci étant, il n'est pas inutile de souligner la proposition, de ce côté-ci de l'Atlantique, de la loge (militaire) La Candeur¹ demandant à tous les ateliers maçonniques de souscrire en faveur de la construction et de l'armement d'un vaisseau de guerre qui aurait été baptisé... tout simplement *Le franc-maçon*² !

Mais les individualités maçonniques engagées constituèrent un facteur non négligeable dans l'issue du conflit. Bien sûr, nous pensons à La Fayette mais aussi aux francs-maçons américains qui furent légion comme nous l'avons souligné.

1 Cette loge était celle à laquelle appartenait le Grand Maître, le duc de Chartres tout au moins en théorie car il s'y faisait représenter par de Gouy d'Arcy.

2 Daniel Kerjan et Alain Le Bihan, *Dictionnaire du Grand Orient de France au XVIII^e siècle, Les cadres et les loges*, 2012, p. 133. Les auteurs soulignent que, les hostilités étant closes quelques mois plus tard, le projet fut abandonné.

Aussi nous partageons totalement l'analyse de Cécile Révauger lorsqu'elle écrit dans un article donné à la revue *Humanisme* en juin 1998 que « *la franc-maçonnerie fut un lieu de sociabilité incomparable. On chercherait en vain une autre institution qui ait permis un tel brassage d'idées, une telle mise en réseau d'hommes politiques, de philosophes et d'artistes*¹. »

1 Cécile Révauger, « Francs-maçons en Révolution d'Amérique », in *Humanisme*, n° 240, juin 1998, p. 71.

LES FRANCS-MAÇONS AYANT COMPTÉ DANS L'HISTOIRE DE FRANCE



Cette histoire de la franc-maçonnerie et de ses valeurs (la fraternité, l'humanisme, la solidarité...) ne put se bâtir que grâce à des individus déterminés qui, face à des événements précis, montrèrent assez d'abnégation pour faire valoir leurs idées et, par-là, parfois pour changer le monde.

Ce sont ces Frères et ces Sœurs, connus pour la plupart ou d'autres un peu moins, mais ayant généralement valeur d'exemple pour avoir participé de près ou de loin à ces chamboulements depuis le début du XVIII^e siècle que nous exalterons ci-dessous. Nous sommes parfaitement conscients que notre choix est purement arbitraire ; mais nous avons essayé de procéder à une sélection relativement équilibrée dans les diverses branches politique, scientifique, littéraire... sur une période de trois cents ans pendant lesquels la franc-maçonnerie a perduré jusqu'à aujourd'hui. Le lecteur trouvera donc ci-dessous pour chaque franc-maçon(ne) une sorte de « fiche » rappelant son appartenance maçonnique ainsi que ses actes les plus remarquables.

Au XVIII^e siècle

- **Pierre Auguste Adet (1763-1834)**

Après avoir obtenu un titre de docteur-régent à la faculté de médecine de Paris, Pierre Auguste Adet se tourna vers la chimie en travaillant sur le muriate fumant d'étain en 1788. Mais ce fut surtout dix ans plus tard qu'il se fit connaître dans

la communauté scientifique en éradiquant le phlogistique (qui expliquait de façon erronée la carbonatation des métaux) et en confirmant la théorie de Lavoisier.

Parallèlement, Pierre Auguste accomplit un parcours politique impressionnant ; devenu ministre à Genève en 1793, il occupa la même fonction aux États-Unis. Sous le Consulat, il présenta un rapport sur l'esclavage au Tribunat en se gardant bien de prendre parti et en renvoyant le problème au gouvernement ; bref, le savant était devenu un véritable homme politique ! Cette affaire lui valut pourtant les faveurs du Premier consul, devenant préfet de la Nièvre sous l'Empire (il était né à Nevers) et accédant à la noblesse d'Empire.

C'est également à Nevers que nous trouvons une trace de son appartenance à la loge Adam Billaut en 1806. L'année précédente, une autre loge du Grand Orient, Les Chevaliers de la Croix, située à Paris, rejoignait un système dénommé l'Ordre d'Orient, sorte de survivance de l'Ordre du Temple. Le cérémonial y était pompeux tout comme les titres. Ses membres prétendaient attribuer aux Templiers des connaissances secrètes... Pierre Auguste, après en avoir fait partie, en démissionna quelques mois avant de décéder.

• François Marie Arouet, dit Voltaire (1694-1778)

Il est bien entendu inutile de présenter le plus célèbre philosophe du XVIII^e siècle et ses écrits. En revanche, son initiation à la loge des Neuf Sœurs fut assez étrange ; dispensé de bandeau et portant pour l'occasion un tablier de maître maçon offert par la veuve d'Helvétius, la cérémonie provoqua de nombreux remous au sein de l'obédience à tel point qu'un membre de ladite loge (Jean-Claude Delamétherie) dut rédiger une défense vis-à-vis des hautes instances qui s'en étaient émues. Pour faire bonne mesure, il faut aussi ajouter que, jusqu'à sa réception, Voltaire avait dit pis que pendre à propos des francs-maçons, ce qui justifiait probablement la demande d'éclaircissements émanant de l'obédience.

Dans ces conditions, comment s'expliquer un tel revirement du grand homme ? Celui-ci était d'une part proche de la fin (sa carrière maçonnique ne dura que quelques mois) et, de l'autre, vu la réputation du patriarche de Ferney, la franc-maçonnerie n'était pas mécontente de voir arriver dans ses rangs le défenseur de Calas, Sirven ou du chevalier de la Barre..., c'est-à-dire l'illustre représentant du siècle des Lumières.

En cela, le pourfendeur de l'intolérance ne pouvait que rejoindre le Grand Orient de France et ses valeurs décrites plus haut. Il serait très certainement plus juste de résumer cette affaire en considérant que la franc-maçonnerie venait à Voltaire et non pas l'inverse...

• Jean Sylvain Bailly (1736-1793)

Comment s'imaginer qu'un tel individu qui fut tout à la fois un astronome et un littérateur de tout premier ordre tout en effectuant un brillant parcours politique fût aussi peu connu ?

Ce savant fut mêlé aux turbulences de la Révolution et à ses débuts chaotiques. À la suite du 17 juin 1789, journée où le Tiers-État, fatigué de négocier avec la noblesse et le clergé, se déclara Assemblée nationale, eut lieu trois jours plus tard le Serment (dans la salle) du jeu de paume où les députés, sous la présidence de Bailly, jurèrent de ne pas se séparer. La monarchie vivait ses derniers feux. Ce dernier devint assez logiquement le Président de l'Assemblée constituante qui succéda à la précédente. Son aura était alors incontestable ; mais, cela ne devait pas durer.

Car, en juin 1791, Louis XVI décidait de fuir le pays ; hélas pour lui, il fut reconnu à Varennes et ramené au palais des Tuileries. Ce fut une rupture pour le peuple qui était attaché à son souverain et qui commença à manifester des sentiments républicains. Une bonne partie de ces gens, de peur que l'Assemblée ne rétablît le monarque, alla en masse signer une pétition au Champ de Mars (juillet 1791). Bailly fit appliquer la loi martiale contre les pétitionnaires et il y eut un grand nombre de tués et de blessés. Dès lors, sa réputation fut sérieusement entachée.

Ce franc-maçon (il était membre de la loge des Neuf Sœurs) et ancien maire de Paris finit par être guillotiné sous la Terreur.

• François Paul de Brueys d'Aigallier (1753-1798)

Ce marin expérimenté dirigea l'escadre de l'expédition d'Égypte de Bonaparte et mourut lors du désastre naval d'Aboukir. Franc-maçon reçu à la loge La Bonne Foi à l'Orient de Montauban, il avait embarqué comme mousse à l'âge de treize ans. Enseigne de vaisseau en 1777, puis lieutenant de vaisseau en avril 1780, il combattit ensuite dans l'escadre de l'amiral de Grasse.

Bien que noble, il n'émigra pas sous la Révolution et reçut même une promotion en devenant capitaine de vaisseau. Inquiété en septembre 1793 comme aristocrate, il fut bientôt réintégré dans son grade. Trois ans plus tard, il était fait contre-amiral et chargé, à ce titre, d'assurer le ravitaillement de l'Italie où guerroyait un certain Bonaparte.

Ce dernier put l'apprécier et le fit désigner comme commandant en chef de l'escadre de l'expédition d'Égypte avec le grade de vice-amiral. Dès les débuts, il montra l'étendue de ses compétences, d'abord en dégageant en rade de Toulon le vaisseau amiral *L'Orient* qui s'était échoué, puis en damant le pion à Nelson durant toute la traversée.

Il lui a été reproché à titre posthume d'avoir mouillé dans la rade d'Aboukir ; diverses explications ont couru comme le fait de s'être éloigné des canons (et surtout de la tyrannie) de Bonaparte ou d'avoir donné des ordres incohérents... Les bateaux français étant de qualité inférieure à celle des Britanniques, il est possible que Brueys ait préféré afficher une certaine prudence qui lui fut fatale.

• Guillaume Marie Anne Brune (1763-1815)

Tout en étant bien évidemment l'un des plus glorieux compagnons d'armes de l'empereur Napoléon et l'un de ses maréchaux s'illustrant tout au long des campagnes de l'Empire, il fut également un dignitaire de la franc-maçonnerie. Dans ces conditions, il se retrouva tout naturellement à la loge Saint-Napoléon à l'Orient de Paris et finit par faire partie de la promotion des Grands Officiers d'Honneur du Grand Orient en 1804.

Mais si la personne du maréchal Brune était attachante et ne pouvait que susciter de l'admiration dans la mesure où il avait commencé sa carrière en étant typographe et journaliste, nous nous focaliserons sur sa participation à l'expédition d'Égypte, non pas pour ses actions militaires, mais pour son appartenance à l'ordre des Sophisiens¹.

Durant cette campagne ou peu après (les spécialistes en discutent) se créa cet ordre dont personne n'a jamais pu affirmer avec certitude s'il était une « filiale » de la franc-maçonnerie ou plus simplement une entité paramaçonnique ayant des liens avec la loge Les Frères Artistes. Les hommes s'y côtoyant avaient été (généralement ?) reçus auparavant en loge et se voyaient attribuer un numéro d'entrée, celui-ci n'ayant apparemment aucun rapport avec l'ancienneté dans une obédience quelconque (le numéro un fut le général Reynier qui, critiquant le comportement du général en chef de l'expédition Menou, finit par être renvoyé vers la mère-patrie avant le fiasco final).

• Pierre Jean Georges Cabanis (1757-1808)

Il faut s'interroger sur les raisons ayant conduit ce brillant médecin à être l'un des tout premiers personnages enterrés au Panthéon. Bien sûr, son parcours fut assez exemplaire : professeur à l'École de médecine et membre de l'Institut, un tel curriculum méritait déjà de s'arrêter sur sa personne mais il fut encore bien plus que cela !

Durant la Révolution française, il écrivit les discours de Mirabeau dont beaucoup ont pu dire qu'il fut le plus grand tribun de ce temps. Mais il rédigea aussi *L'Adresse aux Français* du 19 brumaire (10 novembre 1799), soit le lendemain

¹ Alain Queruel, *les Sophisiens* in Les francs-maçons de l'expédition d'Égypte, Éditions du cosmogone, 2012.

du coup d'État exécuté par Napoléon Bonaparte pour le justifier, ce qui lui valut de hautes distinctions du nouveau maître du pays. Il entra au Conseil des Cinq Cents et fut sénateur sous l'Empire, ce qui pouvait s'apparenter à une forme de consécration pour ce savant touche-à-tout qui était, de plus, philosophe et poète.

Cabanis fit donc partie des quarante-deux hommes inhumés dans le monument situé sur la colline Sainte-Geneviève sous l'Empire (il y en a en tout soixante-quinze en 2015) ; si aujourd'hui, il demeure relativement méconnu, il faut également mentionner que ce franc-maçon appartenant à la fameuse loge des Neuf Sœurs avait aussi été élu à l'Académie française.

• Louis Claude Cadet de Gassicourt (1731-1799)

Il fut l'aîné d'une descendance prestigieuse dans le domaine des sciences à la fin du XVIII^e siècle ; en effet, toujours dans cette branche, il faut également saluer son « fils » Charles-Louis qui était en réalité un bâtard royal ainsi que son propre frère Cadet de Vaux que nous retrouverons ci-dessous.

Réussissant d'abord le concours d'apothicaire-major aux Invalides, il devint rapidement inspecteur des hôpitaux mais s'illustra surtout dans l'analyse des eaux ainsi que dans la préparation de remèdes comme la limonade purgative gazeuse ou encore cette fameuse « liqueur fumante » de Cadet dont les sels pouvaient lutter contre la tuberculose.

L'homme était très généreux ; son cabinet était ouvert à tous et il n'était pas rare de voir les patients les plus démunis repartir de chez lui avec des bols de soupe et de la nourriture. Ce comportement altruiste, se prolongeant avec sa participation à la *Maison philanthropique* (cf. Cadet de Vaux), était totalement en phase avec son appartenance à la franc-maçonnerie. Si nous n'avons aucune information sur sa loge mère ni sur sa date de réception, nous savons en revanche qu'il occupa diverses fonctions maçonniques et que, comme de nombreux scientifiques proches de l'obédience, il enseigna au Musée qui fut bientôt rebaptisé Lycée¹.

Des douleurs dans la vessie et dans les reins l'obligèrent à se faire opérer ; il décéda de la maladie de la pierre cinq jours après l'intervention.

¹ Nous avons été très brefs sur ce Musée ou plutôt sur ces Musées. L'un fut le Musée de Paris et peut être perçu comme une émanation de la loge des Neuf Sœurs et surtout de l'un de ses membres Court de Gébelin que nous reverrons ci-dessous. Le second, dont nous parlons à propos de Cadet de Gassicourt, fut dirigé par Pilâtre de Rozier jusqu'à son accident mortel pour tenter de traverser la Manche en aérostat. À sa tête, il fut remplacé par Montesquiou-Fézensac. Notons qu'il était financé pour beaucoup par le comte de Provence, futur Louis XVIII... et que les trois personnages mentionnés ici étaient tous francs-maçons. Néanmoins, comme pour les Sophisiens précédemment, il serait pour le moins hasardeux d'en tirer des conclusions hâtives.

• Antoine Alexis François Cadet de Vaux (1748-1828)

Ce fut assurément le savant altruiste par excellence en cette fin du XVIII^e siècle. Ayant un début de parcours identique à celui de son frère aîné, il s'en éloigna en s'orientant vers le professorat. Peu préoccupé de faire fortune, il rencontra bientôt Parmentier qui demeura son ami toute sa vie.

Les deux hommes devaient perfectionner la panification du pain et créer une école de boulangerie. Mais surtout il faut s'arrêter sur leur concrétisation de la *Maison philanthropique* qui n'était que l'aboutissement des soupes économiques¹ qu'ils avaient précédemment instaurées, celles-ci étant une forme des « Restos du cœur » avant la lettre. Notons que toutes les problématiques de l'époque n'avaient hélas rien à envier à celles d'aujourd'hui : quand livrer la soupe, faire un repas de qualité le moins cher possible, comment ne pas entretenir la paresse des nécessiteux... étaient déjà au centre des débats des deux savants.

Antoine Alexis François Cadet de Vaux, reçu à la loge des Neuf Sœurs en 1784, fut un ardent républicain plein d'altruisme. À ce titre, il crut avoir trouvé en la gélatine un substitut à la viande permettant d'éviter les disettes mais dut déchanter. Sous l'Empire, il s'investit en faveur des comices agricoles et rédigea une *Instruction sur le blanchissage domestique à la vapeur*.

Dans les dernières années, il se signala par des travaux sur la décoction et souffrit de la goutte avant de finir dans le plus grand dénuement auprès de son fils.

• César-François Cassini de Thury (1714-1784)

Il fut l'un des membres les plus fameux de cette illustre famille d'astronomes-académiciens d'origine italienne, attirée en France un siècle plus tôt par Louis XIV. Pour le distinguer de ses autres parents, il fut souvent appelé Cassini III ou Cassini de Thury en référence à son lieu de naissance Thury-sous-Clermont le 17 juin 1714 dans le département de l'Oise.

Possédant des dons pour l'astronomie, il entra à l'Académie des sciences en 1735, en devenant dix ans plus tard pensionné de cette section. Membre du Conseil du Roi, il fut surtout un des plus éminents cartographes de l'époque et fut chargé d'établir la description géométrique de la France. Devenu directeur de l'Observatoire royal, il habita, à ce titre, un appartement au premier étage, privilège qu'il réussit à faire établir comme droit héréditaire.

César-François appartenait lui aussi bien évidemment à l'Académie des sciences. De plus, il avait été reçu franc-maçon à la loge Philosophie à l'Orient de Paris.

¹ Dans ces soupes, tous les aliments étaient soigneusement pesés et le savant Rumford, mari de Mme Lavoisier, avait inventé un fourneau spécial nécessitant un minimum de chauffage, dit « fourneau à la Rumford ».

Il avait été aussi fait membre étranger de la *Royal Society* ; ceci explique-t-il cela lorsqu'on connaît les liens entre les deux entités ?

Son fils Jean-Dominique (1748-1845) reprit à sa mort la direction de l'Observatoire royal que lui-même avait assumée auparavant et termina la carte de France que son père n'avait pas eu le temps de mener à son terme.

• Antoine Court de Gébelin (1725-1784)

Ce pasteur se fit connaître avec la publication du *Monde primitif analysé et comparé avec le monde moderne* en neuf volumes entre 1773 et 1782. Ayant appartenu à la loge des Neuf Sœurs et étant à l'origine du Musée de Paris comme vu plus haut, il était aussi inscrit au tableau de la loge Les Amis réunis dès 1778, dont le financier Savalette de Langes avait été le Vénérable Maître quatre ans plus tôt.

Cette dernière, créée comme une entité de recherche et usant du vocable de Philalèthes (ou amis de la Vérité), s'était donné comme but de faire des recherches tous azimuts, y compris dans l'occultisme et dans la sphère alchimique, domaine dans lequel Court de Gébelin excellait. D'ailleurs, Savalette de Langes s'intéressa par la suite à l'alchimie (fut-il formé par Antoine ?).

Ce dernier fut aussi proche de Mesmer dont s'enticha toute la bonne société. En dehors de son fameux baquet, thérapie prétendument universelle, celui-ci avait institué une sorte de cercle dénommé Loge de l'Harmonie – n'ayant rien de maçonnique malgré son nom – où se déroulaient des causeries sur le magnétisme animal. Maîtrisant mal la langue française, Mesmer laissait le plus souvent Court de Gébelin¹ les animer.

Hélas pour Antoine, il ne put participer à ce fameux convent des Philalèthes, si important dans l'histoire de la franc-maçonnerie, qui eut lieu un an après son décès.

• Georges Couthon (1755-1794)

Né à Orcet dans le Puy-de-Dôme, il fut associé à Robespierre au temps de la Révolution, formant avec ce dernier ainsi qu'avec Saint-Just une sorte de triumvirat exerçant un pouvoir sans faille sur le pays au temps de la Terreur.

Il avait commencé sa carrière comme avocat, puis comme président du tribunal de Clermont-Ferrand, ville où il fut d'ailleurs reçu en maçonnerie dans la loge Saint-Maurice, y tenant par la suite le plateau d'Orateur.

¹ Anne Mercier, *Ombres et Lumières : les Neuf Sœurs et les Philalèthes*, p. 37-45 in *La Chaîne d'Union*, n° 67, janvier 2014.

Se tournant vers la politique, il fut d'abord membre de l'Assemblée législative (qui avait succédé à la Constituante le 1^{er} octobre 1791) avant de siéger à la Convention qui la remplaça le 21 septembre 1792. Étant alors l'un des hommes les plus en vue et surtout un partisan des mesures les plus violentes en réprimant avec la plus grande sévérité l'insurrection de Lyon, il devint l'un des membres du Comité de salut public (chargé de la politique générale) décrétant la levée en masse pour contrer les coalitions européennes.

La France étant proche de l'abîme, ces mesures étaient rendues nécessaires pour lutter efficacement aussi bien à l'intérieur des frontières qu'à l'extérieur et se traduisirent par encore plus de sang versé, ce qui finit par lasser les conventionnels qui précipitèrent la chute de Robespierre le 9 Thermidor an II (27 juillet 1794). Dans la foulée, Couthon fut guillotiné le lendemain.

• René Nicolas Dufriche, baron Desgenettes (1762-1837)

Il est connu dans l'Histoire pour s'être opposé à Bonaparte dans l'épisode des pestiférés de Jaffa lors de l'expédition d'Égypte en 1798 en refusant de leur administrer une potion définitive...

272

Cet illustre praticien appartenant à la fameuse loge L'impériale des francs-chevaliers rejoignit d'abord le Val de Grâce avant d'être membre de l'Institut et d'écrire une *Histoire médicale de l'armée d'Orient*. Sous l'Empire, il fut d'abord envoyé en Toscane et en Espagne pour y éradiquer des épidémies dans les années 1804-1805 avant de rentrer complètement en grâce auprès de Napoléon Bonaparte qui en fit le médecin-général de la Grande Armée.

Après les Cent-Jours, il retrouva finalement son poste d'enseignant en médecine jusqu'à la rentrée universitaire de 1822. Desgenettes devait s'y illustrer en prononçant un discours ; faisant l'éloge de Hallé, médecin du comte d'Artois récemment décédé, il déchaîna les passions estudiantines en énonçant quelques doutes sur la sincérité des sentiments religieux du défunt. Il s'en suivit un chahut terrible impliquant la fermeture de la faculté et celle-ci fut réorganisée. Concrètement, les élèves contestataires furent éliminés et certains professeurs connus pour des opinions libérales furent écartés... dont Desgenettes.

Il fut réintégré en 1830. Élu à l'Académie des sciences, nommé maire du IX^e arrondissement de Paris, il termina médecin-chef aux Invalides en 1832 avant de s'éteindre cinq ans plus tard.

• Thomas Alexandre Dumas (1762-1806)

Le père du fameux romancier Alexandre Dumas... ne s'appelait pas Dumas ! L'homme avait une ascendance compliquée, son père étant le marquis Davy

de la Pailleterie, aristocrate parti aux Antilles pour y faire fortune et qui eut un enfant avec une esclave nommée Marie Dumas.

Le marquis déclara d'abord cette femme morte et vendit son fils comme esclave ; puis, se ravissant, il le racheta et l'emmena en France. Ce dernier devint Thomas Alexandre Davy de la Pailleterie et fut l'ami du chevalier de Saint-George (cf. Annexe 2). Son père se remariant avec sa femme de charge, le fils rompit toute relation avec son géniteur.

Thomas s'enrôla en 1786 comme simple soldat dans le régiment des dragons de la Reine sous le pseudonyme de Dumas. Trois ans plus tard, envoyé avec son régiment à Villers-Cotterêts, il épousa la fille de l'aubergiste chez qui il logeait et en eut un fils, Alexandre Dumas. Grâce à son beau-père, il fut initié à la même époque à la loge Carolina de cette même ville.

Sa carrière militaire fut flamboyante ; il devint général bien que désapprouvant la guerre en Vendée. Lors de l'expédition d'Égypte (il commanda la cavalerie à la bataille des Pyramides et sauva la situation au Caire), il ne s'entendit pas avec Bonaparte et rentra en France. Son bateau relâchant à Tarente, il fut fait prisonnier et ne fut libéré qu'à la suite de la victoire de Marengo en 1802. Le Premier Consul lui garda une rancune tenace, le mettant alors à la retraite sans pension.

• Antoine de Fourcroy (1755-1809)

Lors de notre biographie consacrée à ce médecin de formation ayant été le plus grand chimiste de la Révolution après Lavoisier, nous avons exprimé quelques doutes sur son affiliation à la célèbre loge des Neuf Sœurs. En effet, une bonne partie des archives de cet atelier ayant brûlé, nous n'avions trouvé aucune preuve de sa réception.

Fourcroy, brillant professeur, écrivit avec non seulement Lavoisier, mais aussi Berthollet et Guyton de Morveau, la méthode de nomenclature chimique destinée à lutter contre le phlogistique (théorie fausse sur la calcination des métaux réfutée définitivement par Adet un peu plus tard...) et à promouvoir la nouvelle chimie énoncée par Lavoisier. En revanche, le rôle obscur joué par Antoine dans l'arrestation de ce dernier ne fut jamais clairement élucidé.

Cependant, Fourcroy effectua un parcours politique remarquable sous la Révolution et l'Empire. Travaillant d'abord à la pérennité du nouveau régime, il solutionna, avec d'autres, le problème de la fonte des métaux pour transformer les cloches en canons et créa, avec Gaspard Monge, l'École centrale des travaux publics (dénommée plus tard polytechnique) avant de réformer tout le système éducatif et plus particulièrement les études de médecine et de pharmacie.

Conseiller d'État sous l'Empire, il structura l'université impériale dont il espérait devenir le Grand Maître. Cette nomination lui échappa et il en eut une attaque causant son trépas quelques mois plus tard.

• Honoré Joseph Antoine Ganteaume (1755-1818)

Cet officier de marine promu contre-amiral assura le sauvetage de Napoléon Bonaparte en le ramenant d'Égypte dans des conditions miraculeuses en août 1799. Tandis que la flotte anglaise relâchait loin des côtes égyptiennes, Ganteaume réussit à préparer trois modestes bateaux (car le désastre naval d'Aboukir avait réduit à néant les bâtiments français) dans le plus grand secret et rentra en France avec le général en chef de l'expédition d'Égypte. Deux mois et demi plus tard avait lieu le coup d'État du 18 brumaire...

Devenu Premier consul et sachant tout ce qu'il devait à Ganteaume, Bonaparte en fit un de ses hommes de confiance. Or, lors de ladite expédition, ce dernier s'était emparé de Malte et y avait laissé une garnison importante qui y fut complètement encerclée par la suite. Ayant pris le pouvoir, le nouveau maître du pays décida de tenter quelque chose pour secourir les cinq mille soldats bloqués dans l'île. Dans le courant de l'année 1801, Ganteaume mit donc sur pied une escadre de sept navires emmenant des milliers d'hommes. Mais l'opération se solda par un échec et Ganteaume fut écarté...

Le contre-amiral était membre de la loge Saint-Napoléon, atelier sous l'Empire regroupant les élites comme Lapeyrou, Laplace ou encore Kellermann... Il semble néanmoins qu'il ait pris ses distances vis-à-vis d'elle car son nom ne figurait plus dans le tableau de loge en 1813, un an avant qu'il ne se ralliât aux Bourbons.

• Jean-Henri Hassenfratz (1755-1827)

Cet homme de condition très modeste s'étant engagé comme mousse devint maître charpentier à l'âge de vingt ans. Bientôt remarqué par le géographe du Roi, le chevalier de Beauvin, il aida celui-ci à tracer des cartes militaires sur les champs de bataille. Jean-Henri y croisa des mathématiciens célèbres comme Monge ou Lacroix ainsi que Balthasar-Georges Sage qui dirigeait l'École des mines. S'intéressant aux sciences, il suivit d'abord les cours des deux premiers avant d'étudier dans l'établissement du dernier en 1782. En cette même période, il fut reçu en franc-maçonnerie à la loge parisienne Le bon zèle.

Lavoisier, chez qui il officiait, proposa sa candidature à l'Académie des sciences en 1786 et Jean-Henri quitta provisoirement les mines pour la chimie en produisant des travaux d'analyse des eaux. Se jetant alors dans la Révolution, il en fut un des enragés, étant à l'origine de la journée du 10 août 1792 qui provoqua l'installation d'une Commune insurrectionnelle à l'Hôtel de Ville, obligeant ainsi

la famille royale à se mettre sous la protection de l'Assemblée qui vota la suspension du Roi. Commettant des excès en tout genre, il fut nommé au ministère de la Guerre et prépara la trahison de Dumouriez...

Jacobin convaincu, il fut l'un des artisans des émeutes de la faim en avril-mai 1795 et s'enfuit. Puis, amnistié, il enseigna le reste de sa vie, assurant un cours (médiocre) de physique à l'École polytechnique dont il fut chassé en 1814.

• François-Marie Kellermann (1735-1820)

Son nom est attaché pour l'éternité, à côté de celui de Dumouriez, à la bataille de Valmy.

Cette victoire décida de la pérennité de la République ; aussi est-il judicieux de revenir sur ses origines. La guerre avait été déclarée à l'Autriche en avril 1792 mais les Prussiens se rangèrent immédiatement aux côtés des Autrichiens. Il fut d'ailleurs pour le moins étrange que toutes les parties désirassent un tel conflit ; mais chacun avait ses raisons. En France, Louis XVI y était favorable car il espérait rentrer dans ses prérogatives royales si les ennemis étaient vainqueurs ; l'Assemblée législative (succédant à l'Assemblée constituante), lasse des provocations des émigrés soutenus par des princes allemands, adressa un ultimatum à l'empereur François qui le repoussa avec mépris. Les dés étaient jetés.

Face à des armées supérieures en nombre et mieux équipées, les Français étaient mal partis. Mais Dumouriez et Kellermann les stoppèrent à Valmy de façon bizarre. En effet, il n'y eut qu'une canonnade et les Prussiens finirent par reculer. Néanmoins, François-Marie avait contribué à sauver, grâce à ce fait d'armes, la patrie et la liberté !

Les récompenses furent nombreuses pour ce franc-maçon appartenant à la loge Saint-Napoléon qui continua sa carrière militaire sous l'Empire : maréchal de France, duc de Valmy, sénateur, pair de France, il était également Grand Officier d'Honneur au Grand Orient de France.

• Jean-Baptiste Kléber (1755-1800)

D'origine strasbourgeoise, ce militaire formé à l'école prussienne en ayant intégré l'Académie de Munich se signala à Mayence où il reçut l'ordre de ramener sa garnison pour participer à la guerre de Vendée.

Mais incontestablement, ce fut durant la campagne d'Égypte qu'il révéla ses talents militaire et politique. Nommé général en chef après le départ précipité de Bonaparte, il était convaincu, contrairement à son prédécesseur, qu'il fallait quitter le pays (un entretien avait été programmé entre les deux hommes alors que ce dernier était déjà en mer...) dans la mesure où, en ne contrôlant que

quelques villes, il lui était impossible de le dominer. Aussi entreprit-il des pourparlers avec toutes les parties ; hélas les négociations d'El-Arish capotèrent, les Britanniques ayant intercepté ses messages envoyés au Directoire, et les combats reprirent. La victoire d'Héliopolis contre les Turcs le 20 mars 1800 n'apporta rien et il dut retourner au Caire pour mater une rébellion ce qui se termina par une rançon versée par les habitants.

Assassiné par un fanatique, il ne put mener à terme le projet de *La Description de l'Égypte* (que tenta de s'approprier Bonaparte plus tard...) dont la réalisation s'étala sur près de trente ans et surtout sur neuf tomes, réunissant tous les travaux scientifiques réalisés par les savants de l'expédition et nommé Fourier coordinateur de l'ensemble.

Reçu franc-maçon dans une loge militaire, il aurait créé la loge maçonnique Isis en Égypte avec la devise « Liberté, Égalité, Fraternité », structure qui fut dissoute en 1801.

• Bertrand Germain Étienne de La Ville, comte de Lacépède (1756-1825)

Ce célèbre naturaliste, auquel Buffon confia le soin de terminer son ouvrage sur *L'histoire naturelle*, publia en 1788 *L'histoire des reptiles*, puis *L'histoire des poissons* entre 1798 et 1803, et enfin en 1804 *L'histoire des cétacés*.

Franc-maçon actif (nous ignorons où il fut reçu mais il était déjà initié à l'âge de vingt-deux ans), il fut inscrit sur le tableau de la loge Les Frères Initiés et sur celui de la loge des Neuf Sœurs avant d'être le Vénérable Maître de la loge Saint-Napoléon en 1804 dans laquelle il était possible de retrouver une bonne partie de l'intelligentsia de l'Empire (comme Ganteaume ou Laplace que nous reverrons plus loin) ainsi que des généraux prestigieux comme Gardanne, Miollis ou Radet... et fit partie des Grands Officiers d'honneur du Grand Orient. Il fut aussi le Grand chancelier de la Légion d'honneur nommé dès la première séance du Grand Conseil le 14 août 1803 dans laquelle se retrouvèrent de nombreux francs-maçons aux plus hautes fonctions.

Comme de nombreux savants, le comte de Lacépède bénéficia des largesses impériales et sa vie fut comblée de récompenses fameuses à la fois dans le domaine universitaire et politique. Pour ce qui est du premier, il enseigna au Museum et intégra l'Institut. Sa carrière dans le second fut tout aussi éblouissante puisqu'il fut nommé ministre d'État et termina pair de France.

• Joseph Jérôme Le Français de Lalande (1732-1807)

Il est incontournable dans cette liste pour deux raisons : d'abord il demeure l'un des plus grands (sinon le plus grand) astronomes de son temps et ensuite,

son nom restera pour l'éternité associé à l'illustre loge des Neuf Sœurs. Par ailleurs, comme nous l'avons écrit plus haut, son témoignage relatif à l'élection du duc d'Antin à la grande maîtrise fut capital : dit-il la vérité en prétendant que cette dernière eut lieu en 1738... ou après ? Le point semble désormais contesté.

Il se dit qu'il dénombra plus de cinq mille étoiles ; à ce titre, il enseigna l'astronomie au Collège de France et était membre de l'Académie royale des sciences ainsi que d'autres académies européennes (Berlin, Londres, Stockholm...).

Sur le plan maçonnique, sa présence fut attestée lors de la création de l'éphémère loge des Sciences. Créée en 1766 sous l'égide du philosophe Helvétius (dont le tablier fut transmis à Voltaire lors de sa réception en franc-maçonnerie), celle-ci aurait disparu avec le décès de son fondateur en 1771. Bien que n'ayant pas officiellement figuré sur les listes du Grand Orient de France, elle aurait eu néanmoins à sa tête Jérôme de Lalande en 1773... Cet apparent problème de datation ne doit pas faire oublier que ladite loge vivotait au sein d'une Grande Loge agonisante et d'un Grand Orient qui n'apparut que la même année.

Cependant, Lalande aurait été le dernier Vénérable Maître de cette loge des Sciences en 1776. La plupart de ses membres passèrent à la loge des Neuf Sœurs qui fut souvent considérée par les spécialistes comme une continuation de la précédente, les plus grands savants de l'époque siégeant sur ses colonnes.

• Jean-Paul Marat (1743-1793)

Rien que le fait de citer son nom suscite déjà une antipathie tant il fit couler le sang lors de la Révolution française.

Pourtant, il est nécessaire de rappeler qu'avant d'être un des hommes politiques les plus en vue à cette époque, il fut d'abord un médecin nommé auprès des gardes du comte d'Artois (le futur Charles X) et tenta de se faire remarquer par des œuvres scientifiques diverses. À ce titre, il concourut pour entrer à l'Académie des sciences, sans succès et en voulut à mort (dans tous les sens du mot) à son Secrétaire qui n'était autre que Lavoisier qu'il devait poursuivre de sa haine bien des années plus tard.

Dès les débuts de la Révolution, il se fit connaître par des articles de journaux d'une violence inouïe qui pouvaient être lus dans le célèbre journal *L'Ami du peuple*. Ses excès le conduisirent à être menacé d'arrestation et à s'exiler provisoirement en Angleterre.

Élu député à la Convention (21 septembre 1792), il se montra acharné à vouloir le procès du Roi et à le condamner, ce qui était pour lui une priorité absolue. Il mit hélas autant d'ardeur dans ses réquisitoires à l'encontre des Girondins.

Beaucoup commencèrent alors à se poser des questions vis-à-vis de ce Suisse réclamant toujours encore plus d'exécutions. Il fut finalement assassiné dans sa baignoire par Charlotte Corday.

Il appartenait à la Grande Loge d'Angleterre depuis juillet 1774 et était affilié à celle d'Amsterdam en octobre de cette même année.

• Jacques-François Menou (1750-1810)

Originaire d'un petit village près de Loches dans le département de l'Indre-et-Loire, cet aristocrate d'abord élu aux États généraux en 1789 adhéra au club des Feuillants et manqua un peu plus tard de perdre sa tête !

Conservant un poste de général de division, il fut chargé du maintien de l'ordre lors de l'insurrection du 13 vendémiaire (octobre 1795) mais n'osa pas faire tirer sur des civils et fut remplacé par Bonaparte qui fit de cette occasion un tremplin pour sa carrière... Menou fut traduit devant un tribunal militaire, accusé « *d'avoir protégé les rebelles* » et fut défendu par Bonaparte (ce dernier plaida toujours en sa faveur tout au long de sa vie !).

Menou resta inactif jusqu'à l'expédition d'Égypte de 1798, épousant une Égyptienne devenant Jacques Abdallah converti à l'Islam. Après le départ de Bonaparte et l'assassinat de Kléber, il devint le troisième général en chef de la campagne dans les pires conditions.

Son commandement débuta assez bien mais la situation se compliqua vite car il fut un piètre stratège, réussissant en très peu de temps à s'aliéner tous ses généraux, certains recevant l'ordre de quitter l'Égypte pour insubordination. *A contrario*, Menou se rapprocha des savants auxquels il confia des tâches politiques de plus en plus importantes.

Se montrant inconsistant dans ses décisions, ce franc-maçon membre de la loge Les Cœurs réunis à l'Orient de Loches ne put contrer le débarquement anglais et dut capituler le 2 septembre 1801.

• Gaspard Monge (1746-1818)

Il fut très probablement le plus digne représentant de ce pouvoir scientifique émergeant à l'époque.

Issu d'un milieu modeste ne lui permettant pas d'intégrer dans les meilleures conditions l'École du génie de Mézières réservée aux aristocrates, l'invention de la géométrie descriptive et un peu de chance firent de lui d'abord un démonstrateur, puis un professeur dans cet établissement.

Monge ne fut pas seulement un illustre mathématicien, mais également un chimiste de tout premier ordre aidant Lavoisier dans les expériences de synthèse et de décomposition de l'eau ainsi qu'un sidérurgiste, sa femme possédant une forge.

Ardent révolutionnaire (il fut l'un des principaux auteurs du *Programme des cours révolutionnaires sur la fabrication des salpêtres, poudres et canons* en l'an II et fonda l'École polytechnique avec Fourcroy), il fut ministre de la Marine d'août 1792 à avril 1793.

Son amitié avec Bonaparte démarra lors de la campagne d'Italie avant de se renforcer en Égypte en 1798 (il fut l'un de ses intimes à en revenir avec lui). Désormais, choyé par l'Empereur, ce franc-maçon peu actif (il avait été reçu à la loge l'Union parfaite du Corps royal du Génie de Mézières en 1779 mais il ne semble pas avoir eu beaucoup de contacts maçonniques par la suite en s'installant à Paris) accéda aux honneurs : comte de Péluze, Président de la Chambre des Pairs durant les Cent-Jours.

Fidèle à Napoléon I^{er} jusqu'au bout, il fut sanctionné durement par la Seconde Restauration et rayé de l'Académie des sciences en 1816 avant de décéder deux ans plus tard.

• Joseph-Michel Montgolfier (1740-1810)

Avec son frère, il fut à l'origine des débuts de l'aérostation en juin 1783 lorsque les deux hommes firent voler leur première machine. Celle-ci résultait de l'application d'un phénomène constaté par Joseph-Michel en novembre de l'année précédente lorsqu'il était parvenu à gonfler sa chemise tout en tenant son col au-dessus du feu d'une cheminée.

L'air chaud était-il plus léger que l'air froid ? Le frère cadet alla expliquer cette idée auprès de l'Académie des sciences. Ensuite, tout s'était enchaîné très vite avec le vol inaugural du 4 juin. Mi-septembre décollait un autre ballon ayant des ovins à son bord et la tentation de substituer des humains aux animaux fut grande malgré l'opposition de Louis XVI.

Le physicien Jacques Charles, connu pour sa loi des gaz parfaits à volume constant, développa une nouvelle théorie basée sur l'hydrogène pouvant désormais être recueilli sans problème par la méthode dite du fer rouge. Les frères Montgolfier, producteurs de papier, restèrent cependant fidèles à l'air chaud et fabriquèrent leur engin à partir d'une enveloppe de toile doublée de papier.

L'aérostation, par la suite, connut des hauts et des bas ; employée lors de la bataille de Fleurus (1794), elle tomba en désuétude bien que Bonaparte emmenât avec lui deux spécialistes en la personne de Conté et de Coutelle lors de la campagne d'Égypte.

Joseph-Michel appartenait à la célèbre loge des Neuf Sœurs (son nom figure sur le tableau de loge de 1784).

• Jean-François Pilâtre de Rozier (1754-1785)

Restons dans l'aérostation avec le nouveau venu qui en fut un de ses premiers martyrs en tentant de relier Londres en ballon.

Auparavant, cet autodidacte né à Metz et rebelle à toute forme d'enseignement, eut la chance de croiser Thirion, l'un des apothicaires du Roi qui le prit sous son aile et qui lui fit rencontrer le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, celui-ci lui apprenant l'herboristerie. Il ouvrit ainsi un cabinet scientifique ; dans l'intervalle, la veuve de son protecteur Thirion lui céda une charge auprès de la comtesse de Provence, épouse du futur Louis XVIII.

Cette proximité avec le prince l'amena à être l'intendant des cabinets de physique de Monsieur, puis à créer le Musée.

L'homme s'identifia à l'aérostation dans le sillage des frères Montgolfier. Désormais, deux tendances s'opposaient : les uns préconisaient l'air chaud tandis que les autres recommandaient l'hydrogène pouvant être fabriqué à volonté. Pilâtre usa des deux afin de bénéficier de leurs avantages respectifs. Mais un tel engin était dangereux ; il explosa et Pilâtre, jeté sur les côtes françaises, décéda.

Il appartient à la loge Saint-François du Parfait Consentement à la Grande Loge de Clermont (obédience dissidente qui finit par rejoindre le Grand Orient de France).

• Jean-François Rozier (1734-1793)

Cet ecclésiastique né à Lyon fit partie des nombreux savants que l'Histoire s'empessa d'oublier. Agronome brillant et botaniste réputé, travaillant avec les plus grands esprits de l'époque comme Chaptal ou Parmentier¹, ses travaux firent autorité. En compagnie des deux derniers associés à Dussieux, il produisit des articles remarquables sur la culture de la vigne, sur l'étude des vins et des vinaigres ainsi que sur les méthodes à distiller l'eau-de-vie.

Comme tous les scientifiques de cette seconde partie du XVIII^e siècle, il n'était préoccupé que du bien public et travaillait sur des thèmes susceptibles d'améliorer le quotidien du peuple. Il ne fut donc pas surprenant qu'il entrât en maçonnerie, d'autant que l'interdiction papale ne fut jamais effective dans la France de l'Ancien régime.

¹ Alain Queruel, *Parmentier, un pionnier dans l'alimentaire*, Éditions Liber Faber, 2015.

L'abbé, qui fut aussi directeur de l'école royale de médecine vétérinaire de Lyon, était aussi membre des Chevaliers du Temple à Lyon ainsi qu'un des dignitaires du Grand Orient.

• Maurice de Saxe (1696-1750)

Ce fils illégitime du roi de Pologne Frédéric-Auguste fut l'un des plus grands capitaines de son temps et passa à la postérité pour avoir remporté la fameuse victoire de Fontenoy en 1745 permettant ainsi à Louis XV d'imposer la paix d'Aix-la-Chapelle dont le souverain ne tira aucun profit... Son nom fut également associé au château de Chambord qu'il occupa pendant plusieurs années.

Mais il fut surtout reçu franc-maçon dans une loge parisienne le 24 juin 1737 avec tout le faste nécessaire accordé à son rang ainsi que certains de ses familiers dont son beau-frère Claude-Marie Bellegarde d'Entremont. Peut-être la fête était-elle aussi propice à une certaine provocation vis-à-vis du pouvoir, le cardinal Fleury, ministre de Louis XV de 1726 à 1743, n'étant plus favorable à l'obédience comme il l'avait été auparavant ?

Toujours est-il que la cérémonie fut largement reprise et que les rumeurs allèrent bon train, certaines n'hésitant pas à propager que Maurice de Saxe allait créer une loge à Dresde... Or, le prince avait été admis en loge alors que le Grand Maître en exercice était Charles Radcliffe, connu pour être un fervent soutien du roi Stuart déchu. Ceci explique que des spécialistes ont cru voir là un lien possible entre la franc-maçonnerie jacobite et la Stricte Observance templière du baron de Hund qui constitua une obédience puissante en Allemagne par la suite...

• Charles-Marie de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu (1689-1755)

L'auteur des *Lettres persanes* eut une longue vie maçonnique puisque nous savons qu'il fut reçu dans la loge anglaise *The Horn Tavern* à Westminster (Londres) en 1730, le duc de Norfolk en étant alors le Vénérable Maître. Peut-être fallait-il voir une certaine corrélation entre son lieu de naissance au château de la Brède situé près de Bordeaux (Gironde) et le fait que ce port, en raison de son commerce florissant avec les îles britanniques, fut très réceptif à l'introduction de la franc-maçonnerie dès les années 1720 ?

Si les écrits d'Usbek à Rica dans les *Lettres persanes* servirent de trame de manière déguisée (il fallait bien éviter la censure royale) pour élaborer une critique du régime monarchique français (« *le Roi de France est bien plus puissant que le Roi d'Espagne ; si le second tire son pouvoir de ses mines, le premier le tire de la vanité de ses sujets...* »), son ouvrage sur *L'Esprit des lois*

fut beaucoup plus novateur puisqu'il portait en germe la séparation des pouvoirs qui devait constituer le fondement des démocraties modernes.

Ce juriste qui eut probablement les vues les plus larges en matière d'organisation des sociétés était membre de l'Académie française ; nous lui devons également un travail magistral intitulé : *De la grandeur et de la décadence des Romains*.

Au XIX^e siècle

• Abd El-Kader (1807-1883)

Originaire des environs de Mascara dans la province d'Oran, ce notable parvint à regrouper toutes les tribus de cette région en prenant le titre d'Émir. La France, qui venait de débarquer en Algérie en juin 1830, commit l'erreur de négocier avec lui, ce qui lui conféra une aura encore plus importante.

C'était de plus un véritable stratège ayant préparé minutieusement son offensive contre les Français avec une logistique de premier ordre : il avait derrière lui, en plus des troupes régulières, des magasins et des arsenaux lui permettant de tenir tête aux envahisseurs. Il n'empêche qu'après une défaite sur l'Isly en 1844, il fut finalement vaincu en 1847 et fait prisonnier ; retenu cinq ans en France d'abord à Pau, puis à Amboise, il put se retirer à Damas et obtint une pension contre sa parole de ne plus rien tenter envers la France, qu'il tint par ailleurs.

Dans cette dernière ville, en 1860, les Turcs se mirent à massacrer les chrétiens. Abd-El-Kader intervint en les protégeant dans sa résidence et en allant même jusqu'à racheter des centaines d'entre eux argent comptant pour leur éviter la mort. À la suite de cette action héroïque, la loge Henri IV du Grand Orient de France lui proposa de l'initier ; la cérémonie fut conduite le 18 juin 1864, par délégation, par la loge Les Pyramides à Alexandrie pendant laquelle il reçut les trois grades de la maçonnerie bleue. Il fut aussi décoré de la Légion d'honneur.

• Charles Bernadotte (1763-1844)

Nous sommes en présence ici d'un nouveau maréchal d'Empire franc-maçon reçu dans une loge militaire et ayant connu un fabuleux destin. Se distinguant durant les batailles de la Révolution et de l'Empire, il épargna les Suédois dans l'une d'elles, ce qui lui valut la reconnaissance du souverain nordique Charles XIII qui l'adopta pour lui succéder en 1810. Il devint également le Grand Maître de la franc-maçonnerie suédoise.

Trois ans plus tard, il oubliait ses origines françaises pour rejoindre la coalition européenne conduisant à la déchéance de Napoléon I^{er}. En 1818, il devait

finalement monter sur le trône de Suède en devenant le roi Charles XIV et en fondant une dynastie toujours vivante actuellement.

L'épouse de Bernadotte, avant d'être reine de Suède, avait pour nom de jeune fille Désirée Clary (1777-1860), belle-sœur de Joseph Bonaparte, et était d'origine toulonnaise. De ce fait, elle avait croisé Napoléon Bonaparte lorsque celui-ci se battait à Toulon contre les Anglais et avait eu une liaison avec lui. Or, une bonne partie de la famille Clary, dont le père, était franc-maçonne et d'aucuns ont pu penser que ce dernier eût pu entraîner le futur Empereur dans une loge maçonnique..., ce qui ne constitue, jusqu'à aujourd'hui, qu'une simple hypothèse.

• Louis Blanc (1811-1882)

L'homme fut associé à sa participation aux débuts de la Seconde République en 1848 ainsi qu'à ses travaux historiques et politiques.

Il obtint la célébrité dès 1840 en publiant *L'Organisation du travail* ; c'était en fait un programme précis adressé au parti socialiste (créé peu de temps auparavant et n'ayant que des vues approximatives) où il préconisait un État « *banquier des pauvres* » ainsi que la création d'ateliers sociaux dirigés par les travailleurs eux-mêmes. Dès lors, il participa à la fameuse campagne des Banquets devant aboutir à la Révolution de février 1848 et à l'abdication du roi Louis Philippe.

La République étant proclamée immédiatement, Louis Blanc en devint un des membres les plus représentatifs. Sous la pression de la rue, il rédigea le décret du 25 février 1848 où l'État garantissait du travail aux citoyens, valeur-clé que réfutera Paul Lafargue trente ans plus tard (cf. ci-après). Dans la foulée étaient ouverts des « ateliers nationaux » considérés comme l'application de ses idées mais qui en étaient pourtant bien éloignés.

Louis Blanc s'exila à Londres après les insurrections de mai et de juin 1848 alors que, semble-t-il, il eut la main forcée en étant placé, malgré lui, à la tête d'un Gouvernement provisoire. Il fut alors reçu à la loge des Philadelphes regroupant de nombreux proscrits et se cantonna alors essentiellement dans l'écriture en faisant paraître une *Histoire de dix ans* (1830-1840) ainsi qu'une *Histoire de la Révolution*.

• Jean Antoine Chaptal (1756-1832)

Ce grand chimiste commença par faire fortune dans le domaine de l'alun utilisé pour nettoyer les toiles en installant des fabriques à Montpellier. Devenu un notable de la cité, il fut sollicité par la franc-maçonnerie et entra à la loge La Parfaite Union en 1783. Tout semblait lui sourire mais, durant la Révolution, il adopta des positions girondines qui faillirent bien lui coûter la tête.

Finalement ses compétences techniques furent reconnues et il fut nommé Inspecteur des poudres et des salpêtres. Chargé de cours à l'École centrale des travaux publics (la future École polytechnique), le Consulat lui offrit de nouvelles perspectives ; présenté à Bonaparte par Cambacérès, il fut un des ministres les plus influents et favorisa l'industrie.

Démissionnant de son poste afin d'éviter le ridicule (Bonaparte lui avait pris sa maîtresse), il se retira dans son domaine de Chanteloup à Amboise (Indre-et-Loire) où il reprit ses travaux scientifiques, s'illustrant avec le sucre de betterave. En revanche, on sait moins qu'il s'adonna aussi à l'alchimie...

Il fut aussi très en pointe dans les questions de l'enseignement, présentant un projet de loi de réorganisation de l'instruction publique et conseillant à l'Empereur d'avoir recours aux membres du clergé pour faire la classe.

La fin de son existence fut marquée par des œuvres de « chimie appliquée » ; après la publication *De l'industrie française* en 1819, vint quatre ans plus tard *La chimie appliquée à l'agriculture*, ce qui lui valut de la part de certains le surnom flatteur de « Colbert du XIX^e siècle ».

• Jacques-Louis David (1748-1825)

Cet artiste de talent fut aussi un ardent conventionnel et un des plus fidèles soutiens de Robespierre à tel point que ce dernier lui avait confié la politique culturelle de la République. En compagnie de Granet et de Fourcroy, il animait la Commission des travaux publics et disposait de tous les moyens pour la réaliser. D'ailleurs, le pouvoir avait été très clair en ce sens puisqu'il précisait qu'il y avait, pour les artistes, « un appel à représenter, à leur choix, sur la toile, les époques les plus glorieuses de la Révolution française »...

Heureusement, l'épisode du 9 thermidor mit un coup d'arrêt à toutes ces folies et, seuls, les chevaux de Marly furent transférés aux Champs-Élysées. Du fait de sa proximité avec l'Incorruptible, David échappât à la guillotine par miracle. Nous n'avons que peu d'informations sur sa réception en loge mais il semble qu'il ait été initié très jeune alors que le comte de Clermont était le Grand-Maitre de l'obédience et que celle-ci était fort mal gérée. Certains documents maçonniques, égarés à l'époque, ont été retrouvés depuis par les spécialistes.

Il fut à nouveau choyé sous l'Empire et connut la consécration avec ce fameux tableau du *Sacre de Napoléon* où il a placé la mère de l'Empereur bien qu'elle n'assistât pas à la cérémonie.

Sa qualité de partisan de la Terreur l'obligea à quitter le pays au retour des Bourbons et il mourut en exil à Bruxelles.

• Élie Decazes (1780-1860)

Il est malaisé de noter et, *a fortiori*, d'expliquer pourquoi cet homme demeure encore aujourd'hui relativement mal connu. Pourtant son rôle fut décisif à bien des égards.

Sa carrière politique fut multiple ; avocat de formation, il fut tout à tour membre de la Chambre des députés, plusieurs fois ministre (de l'Intérieur en particulier). Trois ans après la Restauration des Bourbons, il devenait le Premier ministre de Louis XVIII en 1818. Auparavant, il avait dissuadé le monarque de s'en remettre à cette fameuse « *Chambre introuvable* » permettant aux aristocrates revenus de l'émigration de se livrer aux pires excès et l'avait incité à donner un virage libéral au régime. Ainsi, il fit voter en 1819 une loi établissant la liberté de la presse ; la censure était abolie même si les conditions de création d'un journal restaient coûteuses (la caution à déposer était énorme). Détesté des ultras, ce modéré fut renvoyé suite à l'assassinat du duc de Berry par un ouvrier en 1820.

Ayant épousé la fille du comte Muraire, dignitaire maçonnique, il réussit aussi à convaincre le Roi de laisser en paix les francs-maçons qui étaient pourchassés du fait de leur attachement à l'Empire et au Grand Orient dirigé durant toute cette période par l'archichancelier Cambacérès.

L'obédience doit donc beaucoup au Frère Decazes qui fut Vénérable Maître de la loge L'Anacréon à l'Orient de Paris et qui était également Grand Officier du Grand Orient de France.

• Michel Jean Jérôme Dizé (1764-1852)

Ce savant est resté un parfait inconnu pour les non-spécialistes. Pourtant, cet homme, par ses découvertes, révolutionna la science. Alors pourquoi fut-il ignoré de ses contemporains ? Disons que l'homme était discret et qu'il ne fit pas toujours bon ménage avec les autorités politiques...

Élève de Jean Darcet, l'un des plus grands chimistes de la Révolution et de l'Empire, il fut associé à la découverte de la soude industrielle pour laquelle fut cependant préféré Nicolas Leblanc dont il est pourtant difficile de déterminer le rôle avec exactitude dans toute cette affaire. Spolié dans la constitution de la société qui s'en suivit, il en prit les rennes après le suicide de son ex-collaborateur mais n'obtint jamais compensation comme cela avait été promis de la part des pouvoirs publics...

Par ailleurs, il connut une destinée similaire avec une autre invention. Il fut en effet à l'origine de la technique menant à la conservation de viandes desséchées bien que la Société d'encouragement pour l'industrie en attribuât (par erreur) le procédé à un certain Vilaris décédé depuis longtemps.

Ce franc-maçon (il avait été reçu à la loge Le Lys étoilé en 1807) avait un caractère bien trempé ; il faut peut-être voir la source de tous ses malheurs dans son opposition à Bonaparte. D'abord refusant de partir en Égypte en 1798, il ne vota pas ensuite pour le consulat à vie en 1802. Comme par hasard, il perdit sa charge d'affineur des monnaies au même moment...

• Jules Ferry (1832-1893)

Cet avocat de formation appartient aux loges La Clémentine Amitié et l'Alsace-Lorraine. Il fut reçu dans la première en 1875 aux côtés d'illustres membres tels que le linguiste Honoré Chavée et surtout Émile Littré, celui-ci ayant un âge *certain* qui ne plaisait pas à tous... Après la consolidation de la République en 1875, les ministères se succédèrent et Jules Ferry, d'abord simple ministre de l'Instruction publique, cumula bientôt cette charge avec celle de Président du Conseil (1881-1884).

Son nom fut associé aux grandes réformes scolaires ; si ces dernières avaient déjà été bien engagées par Jean Macé (cf. ci-après) et ses Frères des loges du Bas-Rhin, ce fut Jules Ferry qui institua la gratuité et l'obligation scolaire pour tous les jeunes de moins de treize ans ainsi que la laïcité de l'enseignement.

Bien que le Président du Conseil fût preuve de prudence sur l'épineuse question des congrégations religieuses dans le système éducatif, décevant quelque peu les francs-maçons qui espéraient davantage de leur Frère ministre, il suspendit en revanche l'action des Jésuites.

Sur ce dernier point, il fallait devoir attendre la loi de séparation de l'Église et de l'État due à l'obstination du Président Émile Combes dans les premières années du xx^e siècle...

• Charles Floquet (1828-1896)

En dépit de quelques rues portant son nom dans certaines communes, peu de gens savent qui était ce nouveau venu né à Saint-Jean-Pied-de-Port, localité proche de Bayonne dans les Hautes-Pyrénées, et qu'il fut un personnage important de la vie politique de la fin du xix^e siècle.

En tant que franc-maçon sous la Commune (il avait été reçu à la loge La Justice), il fut un rouage essentiel du mouvement dit des *conciliateurs* qui firent tout leur possible pour obtenir une médiation auprès de Thiers et éviter un sort tragique aux communards ainsi qu'à leurs Frères qui avaient rejoint ces derniers. Malgré tous ses efforts, il n'obtint rien du futur Président et ne put enrayer l'horrible répression qui s'en suivit.

Appartenant au Parti radical, il regroupa les mêmes *conciliateurs* en se démarquant d'un côté de Gambetta et de ses amis et, de l'autre, en s'éloignant de la tendance dominée par Clemenceau et Rochefort. Quelques années plus tard, il s'opposa vigoureusement au boulangisme, le combattant sous toutes ses formes puisqu'en plus de prononcer des diatribes pleines de fougue à son endroit, il se battit en duel avec le général Boulanger. Pour Floquet, la franc-maçonnerie et la République étaient intimement liées et il était absolument prioritaire de faire barrage à ce militaire séditieux en qui il voyait un ennemi des libertés.

Enfin, il apporta, comme beaucoup de ses Frères, sa pierre à l'instauration de l'école laïque et obligatoire en créant la Caisse des écoles.

• Joseph Fouché (1759-1820)

Il est difficile de synthétiser en si peu de lignes un personnage aussi controversé. Né près de Nantes, il fit d'abord carrière sous la Révolution en tant que conventionnel montagnard. Il fut malheureusement connu pour ses excès auprès de la population de Lyon en tant que Représentant en mission pour *régénérer ladite région...* ; mais, il y a quelques années, certains historiens, sans aller jusqu'à une forme de réhabilitation, ont décortiqué son travail dans le Bourbonnais en en soulignant les aspects positifs...

Mais l'apogée vint avec l'Empire où il détint le poste de ministre de la Police sous Napoléon en étant fait duc d'Otrante. Cette position de haut dignitaire du régime ne l'empêcha nullement de trahir l'Empereur après les Cent-Jours (à sa décharge, il faut dire qu'il fut loin d'être le seul !).

Sur le plan maçonnique, il semble avéré qu'il ait été reçu en loge mais la question se pose de savoir quand cette réception eut lieu. D'aucuns penchent pour une initiation avant 1789 à la loge Sophie Madeleine, reine de Suède, mais avec quelque doute néanmoins ; en revanche, son nom figurait bien sur les tableaux de la loge Les Citoyens unis à l'Orient de Melun en 1806 et 1807.

Sous la Restauration, son parcours devint nettement plus chaotique ; occupant la légation de Dresde, il fut contraint de renoncer à ce poste et finalement se fit naturaliser Autrichien. Il devait mourir à Trieste.

• Léon Gambetta (1838-1882)

Ce fils d'un épicier de Cahors fit des études d'avocat avant d'être un farouche adversaire du Second Empire en déployant également des talents de journaliste. Élu député de Paris en 1869, il incarna alors le radicalisme avec le Manifeste de Belleville prononcé cette même année (qui insistait sur l'anticléricisme et les libertés individuelles) et fut de ceux à former un « *gouvernement de la Défense nationale* » après la chute de l'Empire consécutive au désastre de Sedan en 1870.

Alors que Paris, ville complètement cernée, devenait le centre de la résistance aux Prussiens, Gambetta s'échappa en ballon et gagna Tours pour mettre sur pied de nouvelles armées et tâcher de débloquer la capitale. Malgré une ténacité infatigable, celles-ci furent aussi défaites mais il n'en reste pas moins que Léon fût l'âme de « *la Défense nationale* ».

Passons sur l'armistice, l'insurrection sanglante de la Commune pour nous projeter dans la Troisième République pour laquelle se battit Léon. Dès lors, sa carrière prit une autre dimension : il devint ministre, président de la Chambre des députés, puis du Conseil des ministres. En tant que radical, il ne faut pas être surpris de le voir rejoindre la franc-maçonnerie en se faisant recevoir à la loge La Réforme à l'Orient de Marseille. Il mourut d'un stupide accident d'arme à feu à l'âge de quarante-quatre ans.

• Pierre Amédée Jaubert (1779-1847)

Parfaitement inconnu de l'Histoire, Pierre Amédée fut intégré comme interprète dans l'expédition d'Égypte de 1798. Originaire d'une famille bourgeoise de la région aixoise, il connut des revers de fortune à la Révolution et démarra par un modeste emploi dans une imprimerie.

Le tournant fut son inscription aux cours d'arabe, de turc et de persan à l'École des langues orientales qui venait d'être créée. Remarqué par Venture de Paradis, celui-ci proposa son nom à Bonaparte pour l'expédition d'Égypte mais il ne rejoignit l'escadre qu'un peu plus tard alors qu'elle était à Malte. Par son intermédiaire, ce dernier put négocier avec les Druzes et d'autres tribus du Liban qui apportèrent la nourriture nécessaire pour subvenir aux troupes françaises. Dorénavant proche du Corse, il fit partie du cercle très restreint le accompagnant en France après la victoire terrestre d'Aboukir (à ne pas confondre, n'ayons pas peur d'insister à nouveau, avec le désastre naval étant survenu au même endroit).

Arrivé à Fréjus, Bonaparte brûlait déjà d'être à Paris mais le manque d'argent ne favorisait guère le projet. Jaubert réussit à joindre sa grand-mère maternelle qui mit à la disposition du futur Premier Consul trois voitures attelées de quatre chevaux et quelques espèces, qui furent bien utiles quelques mois plus tard afin de préparer le coup d'État de Brumaire.

Comme la grande majorité des savants de l'expédition d'Égypte, il appartient à la loge Saint-Jean d'Écosse du Grand Sphinx.

• André Jeanbon (1749-1813)

Plus connu sous le nom de Jean-Bon Saint-André, il naquit à Montauban d'un père ouvrier foulonnier (qui foule et apprête les draps) dans une famille

protestante. Après des études navales, il navigua quelque temps avant d'être ruiné par des naufrages et devint pasteur à Castres.

À la Révolution, il s'inscrivit à la Société populaire de Montauban et fut envoyé à la Convention en 1792 où il siégea avec les Montagnards (et prit alors son nouveau patronyme). Élu au Comité de salut public, il fut chargé de réorganiser la marine. Puis ses amis révolutionnaires lui demandèrent de se rendre à Brest pour y conduire l'épuration où il transforma les églises en temples de la raison. Le 8 thermidor, il était en mission à Toulon, ce qui lui évita toute prise de position... car il avait fait entrer Robespierre au sein du Comité de salut public.

Le Directoire l'envoya à Alger comme diplomate, puis à Smyrne. Capturé par les Turcs, ceux-ci le retinrent prisonnier trois ans. Bonaparte, l'ayant connu à Toulon, le nomma préfet du département du Mont-Tonnerre dont le chef-lieu était Mayence.

Sa présence en franc-maçonnerie fut attestée pour l'année 1803 à la loge Les Amis réunis de Mayence qui regroupait principalement les médecins de l'hôpital militaire de la ville. André en devint le Vénérable Maître en 1809 bien que la loge ait changé de nom dans l'intervalle, s'appelant désormais Napoléon Joséphine des Amis réunis.

Il mourut des suites du typhus qu'il avait probablement contracté en soignant des soldats.

• Andoche Junot (1771-1813)

Issu de la bourgeoisie bourguignonne, il dut sa carrière militaire au déclenchement de l'expédition d'Égypte. Bonaparte, en route pour Toulon, s'arrêta à Dijon chez le père de Junot et y croisa le jeune homme qui avait intégré l'armée après avoir entamé des études de droit.

Ce franc-maçon (il avait été reçu en 1794 à la loge Les enfants de Mars et de Neptune à l'Orient de Toulon) rejoignit Bonaparte en Égypte et eut une conduite héroïque en Syrie. Par la suite Junot informa-t-il le général en chef des infidélités de Joséphine comme d'aucuns l'ont prétendu ? C'est possible... Toujours est-il que son destin suivit celui de l'Empereur.

Il fut plus tard envoyé au Portugal d'abord félicité par l'Empereur qui le fit duc d'Abrantès puis écarté lorsque Junot dut capituler face à des forces supérieures en nombre en 1808. Cette mission eut des implications maçonniques : Junot commença par exiger de remplacer, dans les temples, les portraits de la Reine et du Régent par celui de l'Empereur. Les francs-maçons portugais refusant, Junot se fit encore plus pressant en demandant de pouvoir accéder à la dignité de Grand-Maître, ce qui fut à nouveau rejeté.

Rentrant en grâce à la fin de l'Empire, il ne fut pas plus heureux : Napoléon le rendant responsable de certains désastres, il n'obtint pas le bâton de maréchal qu'il convoitait. Du coup, sa santé mentale s'altéra et il eut des crises de démence au point de se défenestrer et mourut des conséquences à la fin juillet 1813.

• Pierre Simon (de) Laplace (1749-1827)

Ce génie dans les sciences fondamentales fut très probablement le plus grand mathématicien de son temps mais, oubliant vite ses origines paysannes, il ne suscita pas toujours une grande empathie.

Révéant sa puissance créatrice dans les domaines de l'astronomie et des probabilités, l'auteur de *La Mécanique céleste* aida Lavoisier à résoudre les problèmes caloriques en construisant un appareil permettant de déterminer les chaleurs spécifiques de différents composés. Il fut l'un des rares à défendre le Fermier général mais ne fut pas inquiet alors qu'il vivait paisiblement dans sa propriété située dans les environs de Melun.

Après la Terreur, il critiqua l'enseignement à l'École polytechnique et y préconisa la prédominance des mathématiques ; l'établissement était dorénavant sous la férule du ministre de l'Intérieur et, comme Pierre Simon occupa cette fonction de façon éphémère, ses théories furent bientôt appliquées.

Ce franc-maçon appartenant à la loge Saint-Napoléon et devenu un des Officiers d'honneur du Grand Orient de France était un protégé bénéficiant des plus grandes largesses du pouvoir impérial... ce qui n'empêcha pas Pierre Simon de tourner casaque en 1814.

Sous la Restauration, en compagnie de son ami Berthollet, il créa la Société d'Arcueil, entité scientifique permettant à des jeunes pousses d'avoir accès à un laboratoire et de diffuser leurs résultats ; Gay-Lussac, Thénard, Biot, Arago, Malus furent du nombre à en profiter...

• Dominique Larrey (1766-1842)

Né à Baudéan près de Bagnères-de-Bigorre dans les Hautes-Pyrénées, il perdit son père, cordonnier, alors qu'il était très jeune. Jusqu'à treize ans, sa mère l'éleva avec l'aide du curé du village.

Son oncle Alexis Larrey, chirurgien en chef dans un hospice toulousain, l'y accueillit dès 1780 pour son apprentissage médical. Il soutint une thèse sur « La carie des os » en 1786... et fut reçu en franc-maçonnerie à la loge des Écossais fidèles.

L'année suivante, muni de lettres de recommandations, il se rendit à Paris avant de présenter à Brest le concours de chirurgien major de la marine royale.

La vie à bord ne lui convenant pas, il revint étudier dans la capitale et vit arriver la République avec enthousiasme.

Lors des campagnes militaires contre l'Europe coalisée, Larrey fut affecté à l'armée du Rhin et conçut ses fameuses « *ambulances volantes* » qui le firent apprécier de Bonaparte, participant ainsi à la campagne d'Italie, puis à celle d'Égypte où il fut surnommé « La Providence du soldat » avant de suivre l'empereur Napoléon sur tous les champs de bataille européens. Sa fidélité à l'homme fut sans faille : en 1840, alors âgé de soixante-quatorze ans et très malade, il assistait, vêtu de son uniforme de Wagram, au retour des cendres de « *son Empereur* ».

Il s'était marié en 1794 à Marie Élisabeth Laville-Leroult, peintre et élève de David. Leur union dura jusqu'au décès en juillet 1842 à quarante-huit heures d'intervalle de Dominique à Lyon et d'Élisabeth à Paris.

• Maximilien Paul Émile Littré (1808-1881)

Il est difficile de classer l'homme et le réduire à son dictionnaire qui fut le travail de son existence serait beaucoup trop simpliste. En réalité, il serait beaucoup plus objectif de parler d'un esprit omniscient que d'un spécialiste en langue car Littré fut surtout quelqu'un d'ouvert sur les problèmes de son temps.

Médecin de formation, il refusa de soutenir sa thèse et préféra s'orienter ensuite sur le journalisme et la propagation des idées du moment. Ses relations étroites avec Auguste Comte et ses connaissances dans le domaine des idées le conduisirent à être également un vulgarisateur de talent, ce qui ne l'empêchait nullement d'évoluer sur le plan personnel. Ainsi, après une conversion au catholicisme, il finit par se tourner vers l'athéisme.

Passer sous silence la réception à la loge La Clémentine Amitié de Littré en 1875 serait impossible car elle fit beaucoup de bruit dans le monde maçonnique. D'abord, il n'était plus très jeune mais surtout son arrivée coïncidait avec le renouveau de la franc-maçonnerie après la Commune. En accueillant Littré dans leur sein, après cinq années où ils avaient dû faire profil bas en raison de leur proximité avec les communards, les Frères reprenaient force et vigueur... tout comme la République !

• Jean Macé (1815-1894)

Comme nous nous en sommes déjà expliqué, Jean Macé tout en ayant été reçu à Mulhouse à la loge La Parfaite Harmonie en 1866, créa, seul avant son initiation, la Ligue de l'enseignement qui n'était que la suite logique de la même structure ayant été fondée en Belgique quelque temps plus tôt.

Pourtant, le Frère Koechlin, très riche industriel et appartenant au même atelier, finançait déjà des bibliothèques et des sociétés d'instruction populaires dans le département du Bas-Rhin.

Dans la foulée, la franc-maçonnerie dans sa globalité s'engagea dans cette voie et la question fut officiellement approuvée par le Grand Maître lui-même, le général Mellinet, comme déjà évoqué. Par voie de conséquence, des loges prirent l'initiative d'ouvrir des écoles.

Mais la guerre de 1870 devait casser cet élan. Après la défaite, Thiers proposa une réforme en ce sens mais fut contraint d'y renoncer. En réaction, la Ligue institua le mouvement du sou contre l'ignorance (chaque signataire devait verser un sou) et recueillit des fonds importants. Néanmoins, seul un quart des signataires était favorable à l'enseignement gratuit, laïc et obligatoire.

Le chemin était encore long et il fallut attendre les lois de Jules Ferry quelques années plus tard, pour voir se réaliser l'objectif.

• André Masséna (1756-1817)

Ce Niçois est passé à la postérité comme maréchal d'Empire suite à ses victoires militaires sur les champs de bataille européens comme l'attestent ses titres de noblesse impériale : duc de Rivoli, prince d'Essling, maréchal de France. D'ailleurs, nous aurions pu tout aussi bien citer ses états de service en Italie ou encore ses fonctions de gouverneur à Toulon comme à Paris...

En 1804, membre de la loge Les Vrais Amis Réunis à l'Orient de Nice, il avait été alors choisi par le Grand Vénérable du Grand Orient Alexandre Louis Roettiers de Montaleau (1748-1808) pour accomplir une mission auprès du Premier consul, Napoléon Bonaparte. Soucieux de s'adosser à un protecteur puissant comme il était d'usage de le faire en Grande-Bretagne ou même en France sous la monarchie, le Grand Vénérable avait demandé à Masséna d'aller proposer la Grande Maîtrise du Grand Orient au nouveau maître du pays. Celui-ci, préparant l'Empire, ne souhaitait pas apparaître comme le chef d'une coterie et avait décliné l'offre.

Ceci étant, les frères de Napoléon, Joseph et Louis, furent nommés à la tête de l'obédience l'année suivante, ce qui revenait à peu près au même...

Sous l'Empire, les fonctions de Grand Officier furent rétablies, ce qui permit d'associer la noblesse impériale à celle d'Ancien régime. À ce titre, André Masséna fut fait Grand Administrateur du Grand Orient.

• Philippe Antoine Merlin, dit Merlin de Douai (1754-1838)

Si, de l'intervalle assez bref que dura le Directoire, l'Histoire a surtout retenu le nom de Barras, il y eut cependant quatre autres Directeurs dont Merlin de

Douai. Pourtant cet aristocrate, de formation juridique, avait débuté son parcours comme avocat au Parlement de Flandre.

Puis il se mêla de politique : il fut alors député aux États généraux avant d'être plus tard appelé à la Convention dont il devint un temps le président. Faisant partie du Comité de salut public, il survécut à la Terreur et connut un nouveau départ sous le Directoire (octobre 1795-novembre 1799) avant d'accumuler les charges les plus hautes comme celles de procureur général près la Cour de cassation ou encore celle de conseiller d'État à vie...

La franc-maçonnerie lui dut une fière chandelle ; totalement laminée après la Révolution, ses temples ayant été détruits ou pillés dans le meilleur des cas (!), elle renaquit de ses cendres grâce à Roettiers de Montaleau mais ce fut aussi grâce à l'intervention de Philippe Antoine qu'elle fut à nouveau tolérée par le pouvoir en place. Bien sûr, les ateliers maçonniques furent surveillés mais ils purent néanmoins « *repandre force et vigueur* », ce qui était une amélioration notable. Merlin de Douai fut également membre de l'Institut et de l'Académie française. Il était aussi Grand Officier d'honneur du Grand Orient, ce qu'il méritait largement au vu de son engagement passé pour l'obédience.

• Eugène Pelletan (1813-1884)

Issu d'une famille protestante, Eugène fréquenta très tôt les milieux littéraires et se lia avec Lamartine. Se présentant dans l'ombre du grand poète aux élections législatives de 1848 en Charente-Inférieure, il y fut battu sévèrement et se réfugia dans la littérature, publiant en 1852 *La Profession de foi du XIX^e siècle*. Opposé au Second Empire, il se prononça pour le développement de l'instruction primaire ainsi que pour l'instauration du divorce et pour le droit de vote accordé aux femmes.

Son aversion pour Napoléon III clairement affichée dans des articles donnés aux journaux lui valut quelques mois de prison et le fait d'être connu, d'où son élection comme député de la Seine dans les années 1860. Après la proclamation de la République, il fut élu député des Bouches-du-Rhône en 1871 et soutint la politique de Thiers... Sénateur en 1876, il approuva les politiques de Ferry et de Gambetta.

Il fut reçu tardivement en février 1864 à la loge L'Avenir. Mais son ascension en franc-maçonnerie fut rapide : élu Vénérable Maître de son atelier le 13 décembre de l'année suivante, il entra au Conseil de l'Ordre en 1866 dont il se retira en 1867 (en son absence, une initiative de quelques maçons en faveur de l'enterrement civil provoqua une réaction de l'obédience ; la loge fut suspendue et Pelletan fut sanctionné).

Après la guerre de 1870, il fut peu présent en loge et ne se joignit pas au défilé organisé par les Frères favorables à la Commune le 29 avril 1871.

• Jean Étienne Marie Portalis (1745-1807)

Peu de gens connaissent ce juriste au service de l'Empereur Napoléon ; pourtant, son rôle fut déterminant aussi bien dans la vie politique qu'au sein de la franc-maçonnerie.

Pour ce qui fut du premier point, cet ancien avocat au parlement d'Aix (il était originaire du Var) fut le président du Conseil des Anciens sous le Directoire avant d'assister l'Empereur dans les rédactions du Code civil et du Concordat. Il fut promu ministre des Cultes, département auquel était rattachée également la franc-maçonnerie.

Ce point n'était certainement pas pour déplaire à notre homme qui occupa par ailleurs les plateaux de Vénérable Maître de la loge L'étroite Persévérance des Amis réunis et d'Orateur de la loge Amitié à l'Orient d'Aix-en-Provence. Mais, en dehors de cette appartenance à l'obéissance, Portalis¹ fut à l'origine d'un épisode ayant fait couler beaucoup d'encre puisqu'il fit croire à beaucoup que Napoléon Bonaparte avait été initié...

L'histoire eut lieu en 1807 lorsque des militaires stationnés à Liège sortirent d'une tenue maçonnique, épisode rapporté par des prêtres à leur évêque. L'Empereur montra la plus grande mansuétude vis-à-vis des soldats et Portalis, en bon courtisan (!), écrivit une lettre à Napoléon I^{er} le remerciant d'avoir protégé la franc-maçonnerie, disant notamment : « *Il a été infiniment plus sage de les [loges] diriger que de les proscrire...* ». De tels propos furent par la suite interprétés un peu (trop) rapidement.

• Eugène Pottier (1816-1887)

Ayant fait l'impasse sur le Frère Rouget de l'Isle qui avait composé notre hymne national, nous ne pouvions faire de même avec l'auteur du chant des travailleurs qu'est l'Internationale².

L'homme eut un parcours tonitruant ; il commença par participer, dès l'âge de quinze ans, à l'épisode des Trois Glorieuses en 1830, puis devint socialiste en se rapprochant de Proudhon (cf. ci-dessous).

Dix-huit ans plus tard, il était à nouveau sur les barricades qui amenèrent la Seconde République avant de rejoindre la Commune en 1871, année où il composa cette célèbre chanson.

1 Yves Hivert-Messeca, « Portalis, ministre des Cultes et des Rites ou la théorie du licol doré », in Pierre Mollier (dir.), *La franc-maçonnerie sous l'Empire : un âge d'or ?*, actes du colloque organisé par l'Institut d'études et de recherches maçonnique, Éditions Dervy, collection « Renaissance traditionnelle », 2007, p. 15-39.

2 *Humanisme*, « Trois siècles de franc-maçonnerie », *op. cit.*, p. 154.

Condamné à mort par contumace, il s'enfuit en Amérique et y fut initié en 1875, d'autres proscrits de la Commune ayant fondé la loge Les Égalitaires à New York.

Pouvant revenir à Paris, il se fit derechef recevoir dans la loge Le Libre Examen quelques semaines seulement avant sa mort.

• Pierre Joseph Proudhon (1809-1865)

L'homme est passé à la postérité comme théoricien du socialisme, opinion demandant à être quelque peu nuancée si elle est mise en perspective avec sa confrontation avec Marx.

Leurs relations étaient pour le moins tendues. Pierre Joseph, sollicité par Marx pour instaurer l'Internationale en France, s'était rétracté après lui avoir donné son accord de principe auparavant. Aussi, lors de la publication de son livre *Philosophie de la misère*, Marx, le jugeant médiocre, avait répliqué par un ouvrage intitulé *Misère de la philosophie* ! Il est vrai que la pensée de Pierre Joseph était un peu courte par rapport à celle de l'auteur du *Capital* et que ses avis sur la condition des femmes étaient assez rétrogrades.

Reçu le 8 janvier 1847 à la loge Sincérité Parfaite Union et Constante Amitié à l'Orient de Besançon, à la question : « *Que doit l'homme à Dieu* », il répondit : « *La Guerre* » ! Par cet éclat, il fallait comprendre : Guerre à l'absolu. Ses nouveaux Frères lui demandant d'étayer cette affirmation, Proudhon ajouta qu'il ne comprenait pas pourquoi, si Dieu était considéré comme parfait, l'être humain ne pouvait lui aussi prétendre à atteindre cette perfection.

Pour lui, le triptyque Apprenti / Compagnon / Maître des maçons était le symbole même de l'émancipation ouvrière. En outre, il se trouvait en phase avec l'anti-conceptualisme des maçons, c'est-à-dire le rejet de l'absolu conduisant à un Dieu principe d'Équilibre de l'univers.

• Victor Schoelcher (1804-1893)

Cet homme politique se fit bien évidemment connaître par son abolition de l'esclavage. Bien que supprimé par les révolutionnaires français, Bonaparte avait préféré le restaurer dans les colonies du fait d'une situation délicate (il était aboli dans certains territoires et toujours en application dans d'autres en raison d'annexions par les armées de la République).

Schoelcher fut un homme politique tout à fait caractéristique de ce gouvernement provisoire s'établissant en 1848 après la chute du roi Louis Philippe et composé quasi-exclusivement de francs-maçons. Élu député de la Martinique aux élections législatives de mai 1849, la majorité était désormais entre les mains du *Parti de l'ordre* (dirigé par Thiers et Montalembert), en clair les ennemis de

la République qui modifièrent la loi électorale en mai 1850 en supprimant de fait le suffrage universel. La voie était libre pour un coup d'État : il survint le 2 décembre 1851 et devait mener au Second empire.

Après cet événement, Schoechler, comme beaucoup de républicains, passa dans les rangs des proscrits. Il ne devait être réélu comme sénateur inamovible qu'en 1871.

Il avait été initié à la loge Les Amis de la vérité et fut aussi membre de La Clémentine Amitié. Après son exil, il fréquenta la loge La Renaissance par les émules d'Hiram à l'Orient de Paris.

• Emmanuel-Joseph Sieyès (1748-1836)

Cet abbé joua un rôle politique important sous la Révolution et le Directoire. Bien que vicaire général de l'évêque de Chartres, il fut d'abord député du Tiers État de Paris aux États généraux. Son nom fut associé à une brochure le concernant où figurait la célèbre phrase résumant tout son programme : « *Qu'est-ce que le Tiers État ? – Rien. Que veut-il ? – Tout !* » qui, en définitive, fut appliqué...

Bien que membre de la Convention, il parvint à traverser la Terreur sans encombre et eut à nouveau une influence considérable sous le Directoire. En effet, lassés des mesures prises par Barras et les siens comme la loi des otages contre les parents d'émigrés rappelant les mauvais jours de 1793, certains députés voulurent se débarrasser de ce régime corrompu.

Il se constitua alors autour de Sieyès, qui était désormais député au Conseil des Cinq-Cents, un groupe d'hommes souhaitant la révision de la Constitution. Mais, pour atteindre ce but, il fallait nécessairement en passer par un coup d'État et l'ecclésiastique fit appel à Bonaparte qui venait juste de rentrer piteusement d'Égypte. On sait ce qu'il en advint, à savoir Brumaire et l'Empire.

Il n'est donc pas étonnant que Sieyès obtint des marques de reconnaissance du futur Empereur ; ce franc-maçon appartenant à la loge des Neuf Sœurs fut fait sénateur comte d'Empire et siégea à l'Institut ainsi qu'à l'Académie française.

• Robert Surcouf (1773-1827)

Quel gamin n'a pas rêvé des exploits légendaires de ce célèbre corsaire né à Saint-Malo qui commença par s'engager à l'âge de treize ans sur un navire côtier avant de partir vers les Indes ? Dix ans plus tard, l'homme était devenu la terreur des Anglais dans l'océan indien, leur causant d'énormes pertes.

Il en fut ainsi du vaisseau britannique *Le Kent* dont s'empara le Breton qui était pourtant bien plus important en armement que son propre bateau *La Confiance*. C'était sans compter sur les ruses déployées lui permettant de

se sortir des situations les plus périlleuses en maintes circonstances (face à la frégate anglaise *La Sybille*, il ordonna à ses hommes de se travestir en revêtant des uniformes anglais...). Bref, il avait une sacrée baraka et était admiré de tous.

Revenu sur sa terre natale pour épouser Marie-Catherine Blaise le 28 mai 1801, Robert fut ensuite promu baron d'Empire. Après la chute de son protecteur, il se transforma en armateur et ses connaissances du milieu maritime firent de lui l'un des plus riches de la profession.

Il avait été reçu franc-maçon à la loge La Triple Espérance à l'Orient de Port-Louis à l'île Maurice.

• Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord (1754-1838)

Commençant par faire une carrière d'ecclésiastique en devenant évêque d'Autun, puis député du clergé aux États généraux, il célébra la messe lors de la fête de la Fédération le 14 juillet 1790 avant de démissionner de son évêché pour embrasser complètement la carrière politique.

Ministre des Relations extérieures sous le Directoire, il joua un rôle déterminant dans l'organisation de l'expédition d'Égypte, bien que le minimisant lorsqu'il s'aperçut qu'elle tournait au fiasco, et occupa bientôt la même fonction auprès de l'empereur Napoléon I^{er}. Fait prince de Bénévent par ce dernier, il en obtint aussi le château de Valençay (Indre) pour en faire la prison de la Maison royale portugaise. Le Diable boiteux (il dut ce surnom à son infirmité) domina incontestablement la diplomatie sous l'Empire.

Toutes ces faveurs ne l'empêchèrent nullement de se rallier au roi Louis XVIII ; nommé pair de France, il fut envoyé au congrès de Vienne en 1815 où se dessinait la future carte de l'Europe ; il y fut magnifique et parvint à retourner à son profit les ex-ennemis de notre pays, limitant quelque peu les humiliations. Sa dernière affectation de diplomate fut celle d'ambassadeur à Londres.

Il appartint, comme Frère, à la loge L'Impériale des Francs-Chevaliers, y restant apprenti toute sa vie...

• Jules Vallès (1832-1885)

Cet écorché vif a toujours refusé tout système dès sa jeunesse, marqué par un père professeur soumis qui le révoltait ! Dans ces conditions, inutile de préciser qu'il était peu enclin à écouter les paroles de son géniteur à propos d'échec scolaire aux examens ou de position sociale dans la vie. Il se situa également hors des partis politiques bien qu'il ait écouté, non sans une certaine bienveillance, les propos de Proudhon ou de Blanqui.

Vallès fut avant tout un journaliste et un romancier. Si, à ce dernier titre, il a laissé une œuvre centrée autour de l'histoire de *Jacques Vingtras*, ce fut essentiellement par ses articles engagés qu'il connut la notoriété. Cherchant désespérément des commanditaires désintéressés afin de faire paraître un journal en toute indépendance, il réussit cependant à sortir *Le Cri du Peuple* pendant la Commune, épisode durant lequel il se mit en évidence.

Victime de coups tordus (certains n'hésitèrent pas à saccager les locaux de son journal et carrément à vouloir lui régler son compte...), épuisé par certaines affaires, celui qui était aussi dénommé « le député des fusillés » appartenait à la loge La Justice 135.

• Émile Jean Horace Vernet (1789-1863)

Ce peintre, dit plus simplement Horace, appartient à la dynastie des Vernet qui furent en général tous francs-maçons.

Il était le petit-fils de Claude-Joseph (1714-1789) qui, lui aussi, fit partie de la prestigieuse loge des Neuf Sœurs déjà souvent évoquée ici et qui eut la particularité peu banale d'être né au musée du Louvre. Cette singularité est à relier à son père Antoine-Charles, dit Carle Vernet (1758-1835) qui, lui aussi, fut peintre et franc-maçon (comme son propre géniteur), il était également membre de la loge des Neuf Sœurs ainsi que de celle de Saint-Jean d'Écosse du contrat social.

Nous avons donc le choix pour choisir « un Vernet » parmi toute cette illustre famille. Si nous avons opté pour Horace qui fut un dignitaire du R.E.A.A. (rite écossais ancien et accepté), ce n'est pas pour une prétendue supériorité vis-à-vis de son père (qui fut pourtant prix de Rome) ou de son grand-père, pensionné par le Roi, mais pour le fait qu'il passa sept années en Italie et qu'il fut directeur de l'École de France à Rome, donnant l'impulsion à la Villa Médicis pour qu'elle devînt une ambassade de France officieuse.

De plus, il traversa les régimes politiques successifs sans encombre, étant le peintre attitré de Louis Philippe avant de bénéficier du même statut sous le Second Empire.

• Dominique Vivant-Denon (1747-1825)

Dominique Vivant-Denon était originaire de Bourgogne, la famille possédant des terres dans la région de Givry et y fabricant le célèbre vin de Chambertin qu'il ne cessa de vendre lors de ses voyages. Après avoir étudié le dessin à Lyon, il alla à Paris et rencontra Louis XV qui le chargea d'être le conservateur des pierres gravées de son ancienne maîtresse la marquise de Pompadour.

Devenu « gentilhomme d'ambassade », dénomination diplomatique cachant une activité d'espionnage le menant à Saint-Pétersbourg puis à Naples où il croisa Cagliostro, il y fut probablement reçu franc-maçon mais déplut à la reine Marie-Caroline et fut remercié par le ministre des Affaires étrangères Vergennes. Revenant en Italie à titre personnel, il séjourna à Venise et fut rattrapé par la Révolution. Deux possibilités s'offraient à lui : soit retourner en France avec le risque d'être guillotiné soit se fixer à l'étranger comme émigré sans revenu. Finalement, il revint à Paris, sollicitant la protection du peintre David qui le fit échapper à la Terreur.

Réapparaissant ensuite dans les salons, et tout particulièrement dans celui de Joséphine de Bonaparte, il eut l'opportunité de participer à l'expédition d'Égypte en 1798, pouvant ainsi écrire : *Le Voyage en Haute et en Basse Égypte* en 1802, livre dédié à Bonaparte. La récompense fut rapide puisqu'il fut nommé, la même année, par arrêté du Premier consul, directeur général des musées et donc le conservateur du Louvre.

Au xx^e siècle

• Frédéric Auguste Bartholdi (1834-1904)

Cet immense sculpteur est connu pour sa fameuse statue de *La Liberté éclairant le monde* offerte par la France aux États-Unis et que ne peut manquer aucun visiteur entrant dans le port de New York !

Mais Bartholdi sculpta également d'autres œuvres tout aussi fameuses comme *Le Lion* de Belfort ainsi que de nombreux personnages de l'Histoire comme Vercingétorix ou Vauban ou encore La Fayette et Rouget de l'Isle.

Une distinction doit être apportée au travail un peu particulier que fut la représentation statuaire des deux fameux écrivains Erckmann-Chatrion, les trois hommes appartenant à la même loge maçonnique Alsace-Lorraine à l'Orient de Paris, tout un symbole pour une grande partie de ses membres qui avaient choisi d'être Français en cette fin de xix^e siècle après la victoire de Bismarck en 1870.

Précisons que Frédéric Auguste avait été reçu dans cette loge le 14 octobre 1875, à savoir le même jour qu'Alexandre Chatrion.

• Marcellin Berthelot (1827-1907)

Titulaire de la chaire de physique au Collège de France, libre-penseur et franc-maçon (il était membre de la loge La Fraternité universelle à l'Orient de Paris), Berthelot s'opposa toute sa vie à Michel Eugène Chevreul (1786-1889). Bien que ce dernier y enseignât la chimie, les deux hommes étaient chimistes quoique

Chevreul ne manquât jamais d'insister que son adversaire n'avait jamais pu obtenir un poste dans cette discipline au sein du prestigieux établissement !

Mais les deux hommes furent réunis par une même passion : l'histoire des sciences et de l'alchimie, celle-ci retrouvant une aura perdue après le déferlement de quelques charlatans l'ayant dévalorisée. Ils n'étaient d'accord sur rien, y compris sur la méthode ; si Berthelot s'était entouré d'une équipe solide de distingués collègues spécialistes des textes anciens au Collège de France, Chevreul travaillait seul (il est vrai que sa longévité lui permit aussi des études de haut niveau).

Quant à Berthelot, ses ouvrages sur *Les Origines de l'alchimie* ou sur *L'Alchimie arabe* firent autorité dans les dernières années du XIX^e siècle ; nous pensons tout particulièrement au décryptage des fameux Papyrus de Leide, étant le premier à remarquer l'association symbolique du soleil et de la lune avec l'or et l'argent.

Reçu à l'Académie française, il eut également une activité politique et il fut ministre des Affaires étrangères dans le « ministère des Frères » dirigé par Léon Bourgeois.

300

• Marc Blondel (1938-2014)

Il est inutile de présenter ce syndicaliste décédé récemment ; l'homme était connu pour ses interventions à la radio et à la télévision. Secrétaire général de la CGT-FO (plus connu sous le nom de Force ouvrière) de 1989 (où il ne partait pas favori face au candidat désigné par son prédécesseur André Bergeron) à 2004 avant de passer le témoin à Jean-Claude Mailly, cet enfant des corons avait défendu avec toute son énergie l'indépendance syndicale vis-à-vis du politique et incarnait le syndicalisme réformiste. Il fut aussi membre du conseil d'administration du Bureau international du travail (B.I.T.) et se montra un adversaire farouche de la remise en cause de la semaine des 35 heures.

À ce titre, il lutta de toutes ses forces pour maintenir la sécurité sociale et pour combattre les réformes des retraites des gouvernements de droite ; en 1995, ce militant du parti socialiste fut en pointe dans les grandes grèves contre le gouvernement Juppé.

Au niveau maçonnique, il avait rejoint le Grand Orient de France en 1961 dans le sillage de Fred Zeller (l'ancien secrétaire de Léon Trotski) avant d'être intégré dans la loge République. Préoccupé par les droits humains, il n'hésita pas à signer une pétition en faveur du onzième panchen-lama qui était un enfant tibétain maintenu en résidence surveillée en Chine.

En 2007, il avait accepté la présidence de la fédération nationale de la Libre Pensée.

• Pierre Brossolette (1903-1944)

La mort de ce héros de la Résistance ne peut que susciter l'admiration. Arrêté par la Gestapo, il préféra se suicider en se défenestrant plutôt que de dénoncer ses amis.

Reçu à l'École Normale Supérieure en 1922, professeur agrégé d'histoire, ce franc-maçon initié le 22 janvier 1927 à la loge Émile Zola de la Grande Loge de France s'engagea à la S.F.I.O. (Section française de l'Internationale ouvrière) deux ans plus tard et ajouta bientôt à son métier d'enseignant celui de journaliste, en particulier dans *Le Populaire* de 1936 à 1939. D'abord de tendance profondément pacifiste, il comprit très vite le caractère inéluctable de la guerre à venir et dénonça vigoureusement les accords de Munich à la radio.

Il se battit courageusement ; lieutenant au début du conflit, il fut fait capitaine et ramena ses hommes à Limoges quasiment sans perte. Hostile au régime de Vichy, il entra en résistance au groupe du Musée de l'Homme, échappant de peu à l'arrestation lors du démantèlement du réseau avant de rejoindre ultérieurement la Confrérie Notre-Dame du colonel Rémy.

Son engagement auprès du général de Gaulle n'était en rien un adoubement total et ses différences d'appréciation sur la stratégie des mouvements clandestins en France furent nombreuses avec leur représentant officiel Jean Moulin. Leur principal différend tenait à la politique ; pour Brossolette, la responsabilité de la défaite incombait à la Troisième République et aux partis politiques alors qu'au contraire Moulin désirait associer ces derniers à la reconstruction du pays après-guerre.

Finalement, ce dernier eut raison.

• Camille Chautemps (1878-1963)

Ce licencié en droit, qui fut trois fois Président du Conseil sous la Troisième République, fut reçu à la loge Les Démophiles à l'Orient de Tours le 8 décembre 1906.

Sa carrière commença avec son élection à la députation de l'Indre-et-Loire en 1919. A partir de cette date, il ne quitta pratiquement plus la vie politique ; député de l'Indre-et-Loire jusqu'en 1928, il le fut ensuite pour le Loir-et-Cher avant de siéger au Sénat et d'être plusieurs fois ministre.

Écartons sa première présidence du Conseil (il ne resta que quatre jours à ce poste en février 1930) pour nous intéresser à la deuxième du 25 novembre 1933 au 27 janvier 1934. Suite à l'affaire Stavisky, beaucoup de notables radicaux et francs-maçons furent éclaboussés par ce scandale. Son propre beau-frère, le procureur Pressard, reculait indéfiniment le procès. Aussi Camille préféra-t-il démissionner.

Sa troisième Présidence, du 29 juin 1937 au 13 mai 1938, constitua le deuxième cabinet du Front populaire après celui de Léon Blum. Pendant ces quelques mois, il faut souligner la création de la S.N.C.F. et surtout sa troisième démission après l'Anschluss alors que rien ne lui était demandé...

Jusqu'à la guerre, il participa à tous les gouvernements, y compris celui de Pétain qu'il quitta le 12 juillet 1940. En mission officieuse auprès de Washington en novembre 1940, il préféra y rester...

Après le conflit, il partagea sa vie de famille entre Paris et Washington où il décéda.

• André Citroën (1878-1963)

Fils d'un diamantaire néerlandais, il naquit à Paris et fut un élève brillant au lycée Condorcet avant d'intégrer l'École polytechnique dans un bon rang.

En 1900, passant ses vacances dans sa famille polonaise, son beau-frère lui montra une usine d'engrenages dite « à chevrons » dont il acheta la technologie tout en la perfectionnant. Il se jetait ainsi dans l'aventure industrielle.

Après sa sortie de Polytechnique et son service militaire, André fut reçu franc-maçon en 1904 à la loge La Philosophie positive à l'Orient de Paris. Contacté par l'entreprise d'automobiles Mors qui était dans une situation désastreuse, il la redressa avec brio.

Invité par Henry Ford à visiter ses usines aux États-Unis en 1912, il en revint profondément marqué. Il lança alors sa propre affaire d'engrenages en 1913 et prit de plus en plus de brevets dans le secteur automobile tout en participant à l'effort de guerre qui lui assura de substantiels bénéfices.

En 1919, ce fut la fondation des « *Automobiles Citroën* » avec une production de masse, annoncée par voie de presse, dans l'usine du Quai de Javel. La saga se poursuivit avec les tractions avant, les « Croisières noire, jaune et blanche » car André était un pionnier en matière de marketing. Hélas, cette politique entraînait des coûts énormes. À cela s'ajoutait pour André la passion du jeu qui finit par une faillite. Ses « Automobiles » furent d'abord rachetées par Michelin et sont aujourd'hui un fleuron du groupe P.S.A.

• Paul Doumer (1857-1932)

Ce Président de la République, assassiné en 1932, symbolisait la méritocratie républicaine.

Originaire du Quercy, sa famille s'installa à Paris peu après sa naissance mais son père décéda brutalement et sa mère dut faire des ménages pendant que

Paul était à l'école communale. Après son certificat d'études, il fut coursier, puis ouvrier graveur. Étudiant au Conservatoire national des arts et métiers, il obtint son baccalauréat ès-sciences, une licence de mathématiques, puis de droit ! De 1877 à 1883, il enseigna les mathématiques au collège de Mende, puis à Remiremont dans les Vosges avant de quitter le professorat pour des raisons de santé et de se tourner vers le journalisme.

Devenu conseiller municipal aux élections de 1885, il fut remarqué par Charles Floquet qui en fit son chef de cabinet. Dès lors, il ne quitta plus la politique, étant d'abord élu sur une élection partielle à Laon. Réélu, puis ministre, il fut nommé en décembre 1896 gouverneur général de l'Indochine avant d'en être rappelé en 1903. Sa carrière n'en continua pas moins avec des postes de Président de la Chambre des députés, puis du Sénat et enfin de la République en 1931.

Au niveau maçonnique, s'il fut un Frère reconnu (il fut reçu à la loge l'Union fraternelle en 1879), il prit ses distances avec le Grand Orient de France suite à l'affaire des fiches et finit par en démissionner.

• Jean Duprat-Geneau, dit Philippe Dechartre (1919-2014)

Né au Vietnam, il fit ses humanités à Paris au lycée Louis le Grand avant d'obtenir sa licence en droit à la faculté de Paris. Il fut surtout un grand Résistant, occupant un poste de responsabilités dans le gouvernement provisoire d'Alger en 1944.

Souvent ministre sous la V^e République, il essaya de maintenir un courant « gaulliste de gauche » avec plus ou moins de bonheur en étant un des rares francs-maçons des gouvernements Chaban-Delmas et Couve de Murville. En dépit de cette appartenance à la droite traditionnelle, il n'en appela pas moins à voter en 1981 pour le candidat François Mitterrand qu'il considérait toujours comme un « *vieux copain* »... Il est vrai que, dans les temps anciens (!), Dechartre avait été proche de Pierre Mendès-France et avait brigué un poste de député sous l'étiquette radicale en 1956.

Philippe Dechartre eut également de hautes fonctions dans l'audio-visuel et fut le doyen du Conseil économique et social qu'il quitta en 2010 après seize années de mandat. Ce franc-maçon, reçu, à l'âge de vingt-sept ans, à la loge Paris du Grand Orient de France avant d'être fondateur de la loge Demain, fut l'un des rares à défendre le Frère Michel Reyt qui fut compromis dans le scandale de la Sages (une « pompe à finances » du parti socialiste comme il fut dit à l'époque).

Il fut élevé à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur en 2006.

• Félix Éboué (1884-1944)

Après Philippe Dechartre, c'est un autre grand Résistant franc-maçon que nous croisons ici.

Né à Cayenne, issu d'une famille d'affranchis travaillant comme orpailleurs, ce brillant élève, auquel fut accordée une bourse, partit poursuivre des études à Bordeaux. Après un baccalauréat ès-lettres, il s'installa à Paris pour obtenir une licence de droit tout en suivant les cours de l'École coloniale où étaient formés tous les administrateurs de la France d'Outre-mer.

Il fut nommé à ce poste en Afrique Équatoriale française (A.E.F.) pendant une vingtaine d'années avant de devenir Secrétaire général en Martinique en 1933, puis (le premier) gouverneur (le premier homme de couleur !) en Guadeloupe trois ans plus tard. Il y resta peu de temps puisqu'il fut muté au Tchad en 1938 avec pour objectif de sécuriser la voie vers le Congo français. Se déclarant partisan du général de Gaulle dès juin 1940, il proclama le ralliement du Tchad le 26 août suivant. À ce titre, il porta tous ses efforts sur la construction des routes qui devaient s'avérer bien utiles pour les hommes du général Leclerc. L'A.E.F. devint ainsi une plateforme géostratégique de première importance.

Fatigué après la conférence de Brazzaville, ce franc-maçon reçu à la loge La France Équinoxiale à l'Orient de Cayenne en 1922 (sa femme appartient au Droit Humain et sa fille Ginette à la Grande Loge Féminine de France) ne vit pas les résultats de ses efforts. Il partit se reposer au Caire où il mourut d'une congestion cérébrale le 17 mai 1944.

• Louis-Oscar Frossard (1889-1946)

Tel était son prénom et non pas Ludovic-Oscar comme cela fut colporté trop souvent, qui fut à la fois secrétaire du parti communiste après le congrès de Tours de 1920, puis franc-maçon initié à la loge L'internationale avant d'en démissionner pour terminer membre actif du gouvernement de Vichy !

À la tête de la délégation française au IV^e congrès de l'Internationale à Moscou en 1922, Frossard résista, dans un premier temps tout comme ses camarades français à la pression de Trotski qui voulait à tout prix renforcer les liens entre le Parti et les syndicats. Ce dernier, ne pouvant que constater son échec à convaincre les communistes français, apprit que beaucoup d'entre eux étaient des Frères. Il sortit alors l'arme fatale, à savoir « la 22^e condition » (lors de la constitution du Parti à Tours, le responsable politique Zinoviev en avait préalablement imposé vingt et une qui, grossièrement, conduisaient à un alignement du parti français sur son homologue soviétique), sommant les Français de choisir entre le communisme et la franc-maçonnerie qui était calquée, selon Trotski, sur le parti radical, entité politique bourgeoise...

Les communistes français se soumièrent, la plupart d'entre eux restant dans le parti. Désormais, la scission était actée entre la grande majorité des ouvriers et les francs-maçons. L'anathème ne fut que très partiellement levé à la fin du second conflit mondial et encore dans des conditions si restrictives que, dans les faits, la condamnation était toujours maintenue...

• Paul Gourdot (1930-2009)

Grand Maître du Grand Orient de France de 1981 à 1984, il a infléchi notablement les relations de la franc-maçonnerie avec le pouvoir socialiste de l'époque.

Ce Parisien né dans le XIII^e arrondissement entreprit des études de droit lui permettant d'entrer dans le secteur des assurances. De tels débuts l'amènèrent à se consacrer bien vite à l'économie sociale et à se retrouver, un peu plus tard, à la direction de la Chambre des notaires.

Reçu à la loge Union et Audace en octobre 1960 de Villeneuve Saint-Georges dans la banlieue parisienne, il en devint le Vénérable Maître de 1968 à 1971. Actif dans les ateliers supérieurs, il contribua au renouveau des hauts-grades du rite français et s'investit également dans des associations laïques comme le comité Laïcité-République ou encore la Mission laïque française. S'intéressant à l'histoire maçonnique, il occupa le poste de conservateur du musée du Grand Orient et anima les réunions de l'Institut d'études et de recherches maçonniques (IDERM). Mais Paul Gourdot restera, pour les francs-maçons, l'auteur de la fameuse lettre d'admonestation adressée en 1982 au Président Mitterrand, attendant toujours une réforme des institutions et un grand service unifié de l'Éducation qui ne vit jamais le jour !

On ne s'adressait pas ainsi au chef de l'État et les maçons s'en aperçurent quelques années plus tard lorsque la bourrasque souffla fort avec tous les scandales financiers qui les éclaboussèrent.

• Charles Hernu (1923-1990)

Ce député socialiste promu au ministère de la Défense sous la Présidence de François Mitterrand eut un passé tumultueux. Son nom fut attaché à l'affaire du Rainbow Warrior dont il ne fut peut-être qu'un simple fusible. En tout cas, le dynamitage du bateau de Greenpeace dans le port d'Auckland (Australie) et la mort d'un photographe lui coûtèrent son poste de ministre.

Charles Hernu fut accusé d'activités d'espionnage au profit des pays de l'Est du temps de la guerre froide (surtout la Roumanie). Après avoir fait la une des gazettes, il semble qu'elles aient été démontées par Patrice Hernu et, là encore, il ne nous appartient pas de nous prononcer.

En revanche, son histoire sous l'occupation nazie fut assez nébuleuse : un fourreur juif porta plainte contre lui à la fin de la guerre, et il fut emprisonné avant d'être libéré sans jugement. Après quoi, ce fils de gendarme franc-maçon rejoignit son père au Parti radical et fut mis en contact avec Pierre Mendès-France. Dès lors, le lien était tracé pour arriver à François Mitterrand dont il devint par la suite l'un des proches et l'un de ses ministres.

Reçu à la Grande Loge de France en 1947, il eut également des contacts avec le Grand Orient de France au début des années 1950. S'est-il alors servi de la franc-maçonnerie pour retrouver une virginité ? Ceci reste à prouver. Et sa carrière politique démarra peu après puisqu'il fut élu député de la circonscription d'Aubervilliers en 1956 sous l'étiquette « Front républicain ». La suite est plus connue...

• André Isaac, dit Pierre Dac (1893-1975)

Insérer un humoriste, aussi bon fût-il, parmi des savants ou des hommes politiques de premier plan pourrait apparaître comme incongru. Et pourtant...

L'homme fut d'abord un chansonnier et un créateur d'émissions radiophoniques à succès ainsi que le fondateur du journal *L'os à moelle*. Son sketch avec son compère Francis Blanche sur *le Fakir* est passé à la postérité et revient périodiquement sur les chaînes de télévision en provoquant toujours autant de rires. Ses écrits, à savoir ses *Pensées*, *Les Petites Annonces de l'os à moelle* ou encore ses *Essais, maximes et conférences* furent tout aussi drôles ; citons, parmi beaucoup d'autres, celui-ci : « *La marée haute est une marée condescendante et la marée basse est une marée déférente* »...

Mais Pierre Dac ne se limita pas à quelques propos ironiques et devait entrer dans l'Histoire en rejoignant Londres pendant la seconde guerre mondiale d'où il savait les principes de l'occupation nazie et de la collaboration avec l'occupant ; son célèbre triptyque : « *Radio Paris [la radio collaborationniste de moment] ment, Radio Paris ment, Radio Paris est allemand* », soutenait le moral de la population française tout comme ses attaques contre Philippe Henriot qui périt assassiné par la Résistance.

Il fut franc-maçon certes, rejoignant la Grande Loge de France, mais de façon éphémère.

• Joseph Joffre (1852-1931)

Reçu à la loge L'Alsace-Lorraine à l'Orient de Paris (tout un symbole pour ce chef des armées durant la Grande guerre) qui comptait d'autres Frères illustres comme le sculpteur Bartholdi ou les écrivains Erckmann-Chatrion, Joseph Joffre fut surtout connu comme ayant été le généralissime des armées françaises aux débuts du premier conflit mondial.

Pourtant ce dernier démarra bien mal 14-18 puisque les troupes françaises ne subirent que des échecs au point que la Belgique fut vite envahie par les Allemands qui menaçaient la Capitale. Mais ces derniers ayant été battus par le général Maunoury sur l'Ourcq, Joffre put déclencher une contre-offensive et l'ennemi fut refoulé jusque sur l'Aisne (la bataille de la Marne se déroula du 6 au 12 septembre 1914).

Après cette phase de mouvements qui finalement n'aboutit pas, s'installa, à la fin de 1914, une guerre de tranchées, les soldats s'enterrant des deux côtés. Du coup, le conflit s'enlisant, Joffre fut remercié en 1916 quoique son successeur Nivelle ne fît guère mieux en proposant des percées du front qui ne donnèrent rien sinon des pertes impressionnantes en hommes. Il est vrai que, dans l'intervalle, Joffre avait été victime des sarcasmes de Clemenceau qui ne l'estimait guère (mais « le Tigre » en avait distribué à toute la classe politique !).

Néanmoins le maréchal Joffre fut admis au sein de l'Académie française.

• Paul Lafargue (1842-1911)

Né à Santiago de Cuba, il vint en France effectuer des études de médecine tout en s'engageant dans l'activisme politique. Une participation au congrès international des étudiants à Liège en 1865 le fit exclure de toutes les facultés de France et l'obligea à terminer son cursus à Londres. Ce fut pour lui l'occasion de rencontrer Marx... et sa fille Laura qu'il épousa par la suite. Dans l'intervalle, en 1869, il avait été reçu franc-maçon à la loge L'Avenir à l'Orient de Paris.

Après de nombreuses péripéties (il refusa d'exercer, considérant la médecine comme de la charlatanerie, subit un exil en Espagne, fit de la prison...), il fut amnistié et rentra en France où il fut élu à l'Assemblée nationale par les électeurs de Lille.

Écrivain fécond rédigeant de nombreux articles pour des journaux de gauche, il passa à la postérité pour son *Éloge de la paresse* qu'il faut prendre pour un pamphlet. Lafargue y dénonçait la religion du travail qui était pour lui la source même de l'exploitation capitaliste. D'où la solution, à savoir de travailler le moins possible !

Malheureusement pour la franc-maçonnerie, il devait suivre la démarche antimaçonnique de Jules Guesde et s'éloigner de l'obédience. Cet esprit original, par ailleurs légataire universel d'Engels, se suicida le 26 novembre 1911, s'étant promis avec sa femme de ne pas dépasser les soixante-dix ans afin de ne pas « être une charge pour les autres ».

• Jacques Lafleur (1932-2010)

Il fallut le conflit entre les Mélanésiens et les Caldoches en 1988 pour entendre parler de ce Français du bout du monde. À l'époque, la Nouvelle-Calédonie était en proie à une violente guerre civile. Comme tout territoire colonisé, les richesses étaient monopolisées par quelques familles puissantes établies pour la plupart dans la capitale Nouméa au sud de l'île. À l'opposé, les tribus mélanésiennes étaient principalement cantonnées dans le nord du « Caillou » et réduites à presque rien sur le plan économique comme au niveau politique puisqu'elles n'obtinrent le droit de vote qu'en 1957.

Fin 1984, les premiers troubles survinrent avec le saccage de plusieurs mairies et l'occupation des gendarmeries afin de perturber les élections. Ce fut le début d'une escalade de la violence avec de nombreux meurtres et surtout la tuerie d'Ouvéa le 5 mai 1988. Le fossé entre les deux clans semblait pour le moins infranchissable et pourtant, à la fin juin, leurs chefs (Lafleur pour les Caldoches et Jean-Marie Tjibaou pour les Mélanésiens) négociaient un accord à Paris.

Les deux protagonistes étaient tous deux francs-maçons. Lafleur, après avoir appartenu au Grand Orient de France, était membre de la Grande Loge nationale française et Tjibaou avait été aussi initié. Si ce point n'explique pas tout, il est certain qu'il aidât à se parler d'autant que le secrétaire d'État aux DOM-TOM était aussi franc-maçon ainsi qu'une bonne partie de l'administration préfectorale.

• André Laignel (1942-...)

S'il est convenu qu'il ne faut jamais évoquer un franc-maçon encore vivant, nous ferons une exception avec cet homme politique dans la mesure où lui-même ne s'est jamais caché de son appartenance à la Grande Loge de France.

Maire d'Issoudun réélu en 2014, ce militant socialiste, ministre de 1988 à 1993 sous divers gouvernements, a effectué une carrière de député français et européen. En outre, il a occupé des responsabilités importantes au sein de l'association des maires de France dont il a été le secrétaire général. Il fut aussi à l'origine du célèbre slogan « *Au secours ! La droite revient* » en 1986.

Mais si nous nous sommes cru autorisés à mentionner ici André Laignel, c'est en raison de son action en mai 1984 lorsque le ministre de l'Éducation nationale de l'époque, Alain Savary, proposa une réforme d'envergure conformément aux promesses du candidat socialiste. M. Laignel s'insurgea contre le contenu insuffisamment laïc du projet de loi et prit la tête de la fronde, faisant activer tous ses contacts... maçonniques et profanes. Apparemment, le résultat fut là puisque les propositions d'Alain Savary furent sérieusement amendées dans le sens souhaité par Laignel et ses amis.

Le camp adverse se mobilisa, faisant défiler plus d'un million de ses partisans. Cette manifestation de force impressionna le Président Mitterrand qui enterra progressivement la loi votée à l'Assemblée : le succès de M. Laignel avait été de courte durée.

• Roger Leray (1921-1991)

Ingénieur de formation, il fut le Grand Maître du Grand Orient de France dans les périodes allant de 1979 à 1981 et de 1984 à 1987. La première coïncida donc avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, ce qui cadrerait parfaitement avec le fait qu'il était un militant du parti socialiste et qu'il vouait une grande admiration au candidat François Mitterrand.

Peu après l'élection de celui-ci, Roger Leray proclama que les projets du gouvernement et les idées du Grand Orient étaient plus que proches, provoquant ainsi quelques remous au sein des autres obédiences maçonniques qui critiquaient cet affichage peu discret avec le nouveau pouvoir en préférant s'en tenir à une réserve toute maçonnique...

Après la parenthèse orageuse suite à la lettre rédigée par le nouveau Grand Maître Paul Gourdot fin 1982, Roger Leray fut réélu mais désormais une certaine distance s'était établie entre le Président et les francs-maçons du Grand Orient. Pourtant elle n'empêcha pas le premier d'utiliser les seconds comme relais dans l'opinion.

Au mitan de l'année 1988, lorsque sévissait le problème néo-calédonien, Roger Leray fut envoyé, en compagnie de quelques autres (dont Mgr Paul Guibertaud et Jacques Stewart, le président de la Fédération protestante de France...) en mission d'information sur « le Caillou ». Cette proximité avec les Églises et avec le pouvoir lui fut amèrement reprochée à tel point qu'il ne parvint pas à se faire réélire comme Grand Maître à son retour.

• Pierre Mendès-France (1907-1982)

Il émergea dans l'Après-guerre en détenant, dès janvier 1945, le ministère de l'Économie nationale dont il démissionna trois mois plus tard, ayant préconisé une politique stricte devant laquelle le général de Gaulle préféra reculer.

Sous la IV^e République, en mai 1953, l'Assemblée nationale lui refusa l'investiture à la présidence du Conseil. Il fallut en Indochine la chute de Diên Biên Phu le 7 mai 1954 pour provoquer la démission du gouvernement et ramener Mendès-France au pouvoir le mois suivant. Sa priorité était alors de trouver une issue à cette guerre, ce qui fut fait en juillet 1954. En février 1955, il se retira lors d'un débat sur l'Afrique du Nord (une rébellion venait d'éclater en Algérie quelques mois plus tôt...).

En mai 1968, il manifesta contre les « brutalités financières » et se montra au fameux meeting du stade Charléty. Aux élections législatives du mois de juin qui virent un raz-de-marée gaulliste, il fut battu à Grenoble.

Son parcours maçonnique démarra le 19 mai 1928 à la Respectable Loge Paris mais il fréquenta souvent celle de Pacy-sur-Eure (il fut d'abord député de Louviers). Accusé lors du procès de Riom voulu par le maréchal Pétain pour trouver des responsables à la défaite de 1940, il s'était présenté aux juges en disant : « *Je suis juif et franc-maçon ; et maintenant que le procès commence !* »

Par la suite, il s'éloigna de la franc-maçonnerie, ne revenant en loge que pour plancher dans des « *tenues blanches fermées* ».

• Guy Mollet (1905-1975)

Enseignant de formation, il fut syndicaliste, socialiste et pacifiste, ce qui ne l'empêcha pas de montrer un grand courage durant la seconde guerre mondiale : prisonnier, il revint d'Allemagne et intégra la Résistance, participant au maquis de l'Yonne et à la libération de Chartres.

Initié en 1934 à la loge Conscience du Grand Orient de France, il en démissionna le 15 juillet 1969 après avoir appris les manœuvres de certains francs-maçons proches de François Mitterrand (qui auraient, selon certaines sources, utilisé dans ce but les locaux du Grand Orient...) pour imposer ce dernier à la tête de la fédération de la gauche démocrate et socialiste (F.G.D.S.).

Guy Mollet symbolisa la S.F.I.O. (la Section française de l'Internationale ouvrière née en 1905 du rapprochement de deux tendances antagonistes) qui était peut-être quelque peu dépassée à la fin des années 1960 et dont il fut le Secrétaire général de 1946 à 1968. Président du Conseil en 1956, lors de la malheureuse affaire de Suez, puis conspué à Alger, mal aimé de tous et de la gauche en particulier, il fut souvent présenté comme un homme du passé, ce qui fut très probablement exagéré mais il fallait bien présenter son successeur potentiel comme un homme neuf au moment où la présidence gaulliste avait amorcé son déclin avant les événements du mois de mai...

• Camille Pelletan (1846-1915)

Second fils d'Eugène, il marcha sur les traces de son père en fréquentant lui aussi très tôt les milieux littéraires. Chartiste de formation, il démarra sa carrière dans le journalisme en 1868, avant d'appuyer le courant conciliateur sous la Commune.

En 1879, il travailla au journal *La Justice* fondé par Clemenceau et fut de tous les combats radicaux (anticolonial, anticlérical...) avant de se séparer de ce dernier quatorze ans plus tard lorsque le futur « *Père de la Victoire* » fut

compromis dans le scandale de Panama. Contribuant au développement du parti radical, il fut député de Paris, puis d'Aix-en-Provence et enfin devint ministre...

Ce fut chose faite avec le portefeuille de la Marine sous le ministère Combes ; il fut totalement solidaire de son collègue des Armées, le général André, dans l'affaire des fiches qu'il trouva néanmoins « *ridicule et déplorable* ». Après 1905, il fut considéré comme la figure tutélaire du parti radical, en devenant le président l'année suivante. Sénateur en 1912, il se prononça en faveur de l'Union sacrée en 1914.

Contrairement à son géniteur, il adhéra très jeune à la franc-maçonnerie, étant reçu à la loge La Mutualité en avril 1870. Néanmoins, le fils fut beaucoup moins actif que le père puisque Camille ne devint compagnon que vingt-deux ans plus tard ! En 1905, il devait s'inscrire à la loge L'Unité de Salon-de-Provence, avant d'en devenir membre honoraire en 1913.

• Guy Penne (1925-2010)

Le « Monsieur Afrique » du temps de la Présidence de François Mitterrand était en fait un chirurgien-dentiste de formation. En outre, il fut professeur d'université et chef de service à la Faculté de chirurgie dentaire de l'université Paris VII avant d'en devenir le doyen.

Mais surtout, il fut très officiellement le conseiller pour les affaires africaines de 1981 à 1986 et, si comme il l'a dit lui-même, il ne fallait voir en cette nomination aucun rapport avec son appartenance à la franc-maçonnerie, force est de constater néanmoins que cette dernière l'aida fort à propos dans ses missions auprès des dirigeants africains. Par ailleurs, son nom fut cité dans le fameux scandale dit du « Carrefour du Développement » où de nombreux Frères furent mis en cause comme le ministre de la Coopération Christian Nucci et son collaborateur Yves Chalier (ce dernier accusa Guy Penne de lui avoir facilité certaines démarches...).

Certains ont prétendu qu'il avait appartenu à la même loge que Charles Hernu (cf. ci-dessus) ; en revanche, il est patent, puisque lui-même ne s'en cachait pas, qu'il avait été à la tête de la Fraternelle Ramadier regroupant les parlementaires francs-maçons de toutes tendances.

En dehors de son rôle de conseiller, il fut élu sénateur socialiste des Français établis hors de France de 1986 à 2004. Il présida l'Association démocratique des Français à l'étranger, créée en 1980, qui avait pour vocation de rassembler les militants de gauche à l'étranger.

• Marceau Pivert (1895-1958)

Peu d'entre nous connaissent probablement cet homme politique qui, cependant, marqua son époque en étant une des personnalités les plus influentes dans le

mouvement socialiste dans l'entre-deux-guerres. Dès 1919, il était membre du Grand Orient de France et devait le rester jusqu'à sa mort.

Adhérant à la S.F.I.O. (Section française de l'Internationale ouvrière) après la scission de Tours en 1920, il en fut un des éléments les plus en vue avant de la quitter en 1938 pour créer un parti : le parti socialiste ouvrier et paysan (P.S.O.P.). Dans cette nouvelle entité, à la veille de la seconde guerre mondiale, les combats, comme au parti socialiste quelques années auparavant, firent rage pour solutionner la question de la double appartenance et il dut montrer toute son énergie pour préserver cette liberté.

À l'étranger durant tout le conflit, il eut bien du mal, à son retour, à appréhender les mutations du pays. Il essaya (et il ne fut pas le seul) de développer le concept de Troisième Force, en défendant un espace politique entre le communisme et le néo gaullisme, sans grand succès comme l'Histoire nous l'a appris. Sa rupture définitive avec ses amis d'hier du parti socialiste se situa avec la crise de Suez en 1956.

Sur le plan maçonnique, il appartient à la loge L'Étoile polaire et rejoignit en 1924 la Fraternelle de l'enseignement avant de participer, l'année suivante, à la publication d'une brochure sur l'école unique.

312

• Paul Ramadier (1888-1961)

Cet homme politique, devenu président du Conseil sous la IV^e République, avait été reçu longtemps auparavant en maçonnerie ; en effet, dès 1913, il rejoignait la loge La Parfaite Union de Rodez et parvint à concilier, durant toute sa vie, maçonnerie et politique.

Parmi ses actions marquantes dans ce dernier domaine, il faut tout d'abord rappeler qu'il avait été l'un des quatre-vingts députés ayant refusé les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940. Mais son parcours prit une tout autre dimension après la fin de la seconde guerre mondiale.

Face à la puissance du parti communiste qui représentait alors plus de 20 % du quorum électoral et qui, par la présence constante de ses ministres dans les différents gouvernements dans les années 1945-1947, pesait de tout son poids dans la gestion des affaires du pays, Paul Ramadier fut néanmoins investi comme Président du Conseil le 21 janvier 1947 à la tête d'une équipe relativement équilibrée composée d'éléments provenant du parti socialiste, du M.R.P. (Mouvement républicain populaire) et du Parti communiste.

Mais fin avril et début mai, une grève éclatant chez le fabricant d'automobiles Renault entraîna une réaction en chaîne qui devait aller jusqu'à la rupture : les ministres communistes quittèrent le gouvernement. Ils durent patienter trente-quatre ans avant d'occuper à nouveau des fonctions ministérielles !

• Élisée Reclus (1830-1905)

Né à Sainte-Foy, cet homme fut d'un éclectisme étonnant puisqu'il fut tout à la fois géographe, savant, philosophe, économiste... et anarchiste !

Ce dernier qualificatif le conduisit à être banni après la Commune. En tant qu'exilé, il séjourna tour à tour en Grande-Bretagne, en Irlande, aux États-Unis ou en Suisse. Si nous ajoutons qu'en plus il visita l'Asie et une bonne partie de l'Afrique, il put réunir ainsi toute la matière propre à établir une œuvre considérable, au premier rang de laquelle il faut noter *La Nouvelle Géographie universelle, la terre et les hommes*.

Tout en étant un géographe remarquable, ce fils de pasteur fut aussi un combattant perpétuel proche de Bakounine. Il collabora à de nombreuses revues anarchistes, donnant une définition précise de l'anarchie (« *Idéologie qui rejette toute autorité, en particulier celle de l'État, et préconise la liberté absolue et la spontanéité de l'individu* ») et fut amené à prononcer des conférences sur ce thème, y compris dans les loges maçonniques.

En effet, Reclus avait été reçu à la loge Les Élus d'Hiram à l'Orient de Paris en mars 1861. Il a également laissé un ouvrage *Etre franc-maçon en pays foyen*.

Ce personnage d'un modernisme étonnant et tout à fait représentatif des idées dominant la pensée du xx^e siècle décéda à Thourut, près de Bruges en Belgique.

313

• Maurice Rouvier (1842-1911)

Cet homme politique peu connu fut pourtant bien utile à l'Histoire car il prit la suite du Président Combes après la loi de séparation de l'Église et de l'État (qui n'avait pas été votée) et « l'affaire des fiches » qui avaient sacrament secoué la société française de l'époque.

Ce franc-maçon, reçu à la loge La Réforme à Marseille, avait commencé sa carrière comme simple employé de banque avant d'être pris par le virus du journalisme. Écrivant dans des journaux d'extrême-gauche, il fut pourtant proche de Gambetta mais arriva en politique sur des listes de conciliateurs après la tragédie de la Commune.

Soutenant la politique scolaire des ministères républicains, il fut quasiment constamment réélu dans l'intervalle 1875-1885 et entretint des liens de plus en plus étroits, au fil du temps, avec les milieux d'affaires. En 1885, il obtint un portefeuille de ministre du Commerce et des Colonies ; mais, cette même année, il fut battu aux élections.

Cependant, la traversée du désert fut de courte durée et il revint dans le sérail en 1887 par la grande porte puisqu'il accéda à la Présidence du Conseil... Mais pour peu de temps. En 1892-1893, il fut mis en cause dans le scandale de Panama et dut démissionner avant de redevenir ministre des Finances en 1902.

C'était donc un vieux routier de la politique qui succédait à Émile Combes et qui se voulait apaisant, ayant compris que l'intransigeance de son prédécesseur avait déplu, même dans son propre camp. Son objectif était donc assez simple, se résumant à liquider la loi sur la séparation car tous les députés n'aspiraient qu'à en finir. Mais il fallait payer les émoluments des ecclésiastiques que certains souhaitaient voir financés par le trésor de l'Église. Dans cette optique, il devenait impératif de procéder à l'inventaire des biens de l'Église. Comme ils devaient être transférés aux associations, il fallait les répertorier. Mais les fidèles, influencés par le clergé, craignaient d'être spoliés, d'où une obstruction systématique à l'égard des personnels désignés à cet effet.

Finalement, en dépit de sa bonne volonté à calmer les esprits, il ne fit pas mieux que son prédécesseur, son ministère Rouvier étant lui aussi renversé. Mais la loi de séparation avait fini par passer (dans la douleur) le 9 décembre 1905 !

• Marc Rucart (1893-1964)

Méconnu, cet homme politique fut un ministre du Front populaire à la Justice. Pourtant, son cas fut relativement intéressant dans la mesure où il demeura la première personnalité de l'ordre maçonnique mixte le Droit Humain à parvenir à de telles responsabilités.

Cette franc-maçonnerie, faisant fi des *Constitutions* d'Anderson qui refusaient l'admission des femmes, dut beaucoup à l'énergie de Georges Martin qui fit recevoir Maria Deraismes en loge. L'événement fut à l'origine de la création d'une obédience mixte en 1901 qui n'a cessé de progresser jusqu'à aujourd'hui en France comme à l'international.

Du fait de son organisation, le Droit Humain ne pouvait être que pacifiste et partisan d'un désarmement général, tout au moins jusqu'en 1933. Par la suite, il évolua et offrit son soutien aux réfugiés espagnols échappant aux foudres des troupes du général Franco comme au président tchécoslovaque Bénéš (lui aussi franc-maçon).

Quant à l'homme, il eut un parcours politique intéressant : membre du parti radical s'opposant énergiquement au bague, il fut député des Vosges de 1928 à 1942, puis sénateur de Côte d'Ivoire de 1947 à 1958.

• Pierre Savorgnan de Brazza (1852-1905)

Avec cette nouvelle personnalité, nous avons voulu souligner la pénétration de la France en Afrique et les débuts de l'expansionnisme colonial de notre pays.

Italien de naissance, Pierre Savorgnan de Brazza se fit naturaliser français à la suite de la défaite de Sedan en 1870. Cet ancien élève de l'École navale

fut à l'origine de ce qui devint un peu plus tard l'Afrique Équatorial française, pendant de l'Afrique Occidentale française, ces deux territoires correspondant peu ou prou à la moitié la plus au nord du continent africain.

Pourtant, les débuts furent difficiles car sa première expédition se déroula au moment où les hommes politiques (Ferry et Clemenceau entre autres...) se disputaient sur la finalité du colonialisme... Il organisa le Congo et se signala par un comportement généreux, ce qui n'était pas forcément le cas de tous ses compatriotes... Pourtant, il n'est pas évident de scinder la légende de la réalité. S'il est vrai qu'il racheta des esclaves sur ses propres deniers, certains ont pu lui reprocher son côté un peu « illuminé »... Toujours est-il qu'il finit par poser problème dans cette politique expansionniste de la France et qu'il fut relevé de son poste en 1897.

Cet altruisme était-il à relier à sa qualité de franc-maçon... ? L'homme était membre de la loge Alsace-Lorraine, déjà citée dans des biographies précédentes, où il pouvait croiser Bartholdi, le maréchal Joffre ou encore le duo d'écrivains patriotes Erckmann-Chatrian.

• Marcel Sembat (1862-1922)

Ce militant socialiste et docteur en droit effectua un cursus brillant dans la politique. Journaliste et chroniqueur judiciaire, il écrivit de nombreux articles dans des revues comme *La République française*, le journal de Gambetta, ou plus tard *L'Humanité*...

Son engagement se porta sur le parti socialiste de tendance blanquiste où il commença à se faire connaître avant d'adhérer finalement, par réunions successives, à la S.F.I.O. en 1905.

Franc-maçon (il occupa de hautes fonctions au sein du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France), il fut, comme beaucoup d'autres militants socialistes, pris à partie l'année suivante au congrès qui avait mis sur la table le problème de la double appartenance (question récurrente au sein des socialistes, et plus tard des communistes). Devenu député de la Seine dans la première circonscription du XVIII^e arrondissement en 1893, il fut réélu sans cesse jusqu'à sa mort et n'eut aucun état d'âme pour voter en 1905 la loi de séparation de l'Église et de l'État. Dans la période précédant la déclaration de guerre, il s'afficha comme un pacifiste forcené, écrivant même un pamphlet retenant l'attention.

Ce document ne l'empêcha nullement d'être appelé dans le gouvernement Viviani (cf. ci-dessous), le fameux gouvernement « *d'union sacrée* », comme ministre des Travaux publics en 1914. Maintenu dans le gouvernement Briand jusqu'à la fin de 1916 avec Léon Blum comme directeur de cabinet, il devait décéder d'une hémorragie cérébrale.

• Pierre Simon (1925-2008)

Les femmes peuvent être reconnaissantes à ce médecin qui fut initié dès 1953 et qui devint le Grand Maître de la Grande Loge de France de 1969 à 1971.

À l'origine des grandes lois sociétales d'abord sur la pilule contraceptive, puis plus tard sur l'avortement, il avait commencé son action dans les années 1950 au sein du Planning familial en tentant de modifier les esprits sur ces questions. Dans cette optique, il est patent que des groupes de gynécologues francs-maçons et que l'implantation des loges maçonniques sur le territoire national lui furent d'une grande aide.

Le docteur Simon mena aussi une intense activité de lobbying parmi les députés (la fraternelle parlementaire fut un allié de poids) l'amenant à rencontrer le questeur de l'Assemblée nationale Lucien Neuwirth qui devait laisser son nom à la loi. Un projet fut présenté à Madame de Gaulle qui influença le Président... La contraception allait s'imposer mais l'idée prit du temps pour faire son chemin en raison des oppositions conservatrices et religieuses et elle fut confirmée par une loi en 1967.

En 1974, Pierre Simon était dans l'entourage proche de la ministre Simone Veil et lui prépara des textes pour dépénaliser l'avortement. Beaucoup ont encore aujourd'hui en mémoire les discussions passionnées de l'Assemblée nationale ainsi que le soutien du Premier ministre Jacques Chirac et des troupes gaullistes au Parlement.

• René Viviani (1863-1925)

Né à Oran, il fut avocat d'abord en Algérie, puis à Paris où il défendit des socialistes et des syndicalistes. Désormais à leurs côtés, il fut élu député de la Seine dans le V^e arrondissement en 1893 et en 1898 avant d'être battu en 1902.

À la Chambre, il se battit pour que les femmes fussent aussi avocates et se fit remarquer par son anticléricalisme. Proche d'Alexandre Millerand et de Jean Jaurès, il contribua aux débuts du journal *L'Humanité*, y écrivant des articles, ainsi qu'à la création de la S.F.I.O. en 1905.

En 1906, il retrouva un siège de député, mais cette fois dans la Creuse. L'année fut un tournant pour lui car les socialistes refusaient toujours de collaborer à un « gouvernement bourgeois » ; or, appelé par Clemenceau, il dut choisir entre un poste de ministre et son parti. Il devint ministre du Travail et de la Prévoyance sociale jusqu'en 1910, faisant voter de nombreuses lois sociales.

À nouveau ministre (de l'Instruction publique et des Beaux-Arts) en 1913, il fut Président du Conseil en 1914 et constitua l'union sacrée qui dura jusqu'en octobre 1915. Les années suivantes, il fut missionné pour faire entrer dans la guerre la Russie et les États-Unis.

Réélu député après le conflit, il représenta la France à la Société des Nations. En 1923, alors sénateur, il fut victime d'une crise d'apoplexie et demeura paralysé jusqu'à sa mort.

Il avait été reçu dans la loge Droit et Justice à l'Orient de Paris.

GLOSSAIRE INDICATIF



Accolade : salut fraternel pour accueillir un Frère ou transmettre une charge.

Affiliation : admission dans une loge comme membre actif d'un Frère venant d'une autre loge.

Âge maçonnique : âge symbolique attribué selon les degrés (trois ans pour un Apprenti / cinq ans pour un Compagnon).

Allumage des feux : installation d'une nouvelle loge.

Atelier : synonyme de loge.

Attouchement : signe de reconnaissance, la plus connue étant la poignée de main.

Bleue (maçonnerie) : les trois premiers grades d'Apprenti, de Compagnon et de Maître.

Calendrier maçonnique : pour symboliser l'origine du monde, 4 000 ans sont ajoutés à l'année en cours.

Canon : verre dans les banquets.

Colonnes : au nombre de deux, celle du Nord où siègent les Apprentis et celle du Midi où se trouvent les Compagnons.

Colonne d'harmonie : musique accompagnant les cérémonies maçonniques.

Convent : assemblée annuelle des députés représentant toutes les loges d'une obédience où est votée la politique à venir. Le convent est le pouvoir législatif, l'exécutif relevant du Conseil de l'Ordre.

Décors : ensemble de symboles vestimentaires : les gants, les tabliers, les cordons, les sautoirs.

Degré (ou grade) : niveau dans la hiérarchie. Après celui de Maître, viennent les hauts-grades.

Enfants de la Veuve : allusion à l'assassinat d'Hiram.

Instruction : chaque degré possède des mots et des signes spécifiques.

Loge : lieu où se réunissent les francs-maçons ; par extension, l'ensemble des Frères d'un atelier.

Obédience : fédération de loges dépendant d'une même autorité : le Grand Orient de France, la Grande Loge de France...

Officiers : ils participent au fonctionnement de la loge ; l'ensemble forme le collège.

Orient : synonyme de lumière et de soleil (le Vénérable Maître y siège).

Parvis : l'extérieur immédiat du temple maçonnique.

Planche : exposé dit en loge.

Réception : (à peu près) le même sens que l'initiation.

Rite : organisation des degrés et des rituels correspondant (rite écossais ancien et accepté, rite français, rite écossais rectifié...).

Sommeil (mise en) : cessation provisoire d'activité.

Tableau (ou tapis) de loge : toile peinte où sont représentés les symboles des degrés.

Temple : synonyme de loge mais faisant aussi référence au Temple de Salomon.

Tronc de la veuve (en rapport avec le meurtre d'Hiram) : tronc circulant à la fin des tenues où les Frères déposent leur obole.

INDEX



A

Abd El-Kader 282
Adet (Pierre Auguste) 265, 273
Aiguillon (duc d') 67
Alayrac (Nicolas d') 239, 240
Albert le Grand 33
Alibert (Raphaël) 170
Althothas 214
Anderson (James) 10, 22, 26, 27,
47, 48, 196, 235, 314
Andreae (Jean-Valentin) 7, 48
André (général) 128-134, 140, 311
Antin (duc d') 48, 51, 55-58, 62,
63, 196, 277
Arago (Étienne) 91, 98, 290
Armstrong (Louis) 242
Artois (comte d') 89, 239, 277
Ashmole (Élias) 5-7, 9, 12, 22, 48
Assi (?) 99
Augereau (maréchal) 83
Azéma (Jean-Pierre) 175

B

Babaud-Larivière (?) 96, 104
Bacon de la Chevalerie (Jean-
Jacques) 245
Bacon (Francis) 8

Bacon (Roger) 33
Bailly (Jean Sylvain) 267
Baker (Joséphine) 242
Bakounine (Mikhaïl) 313
Ballière (?) 104
Balzac (Charles) 78
Barras (Paul, vicomte de) 75, 296
Barruel (abbé) 64
Barthélémy (Joseph) 170, 173, 176
Bartholdi (Frédéric Auguste) 299,
306, 315
Basie (Count) 242
Bazaine (Achille, maréchal) 98
Bazille (?) 117, 121
Beauchamp (Georges) 182
Beauharnais (Eugène) 78
Beauharnais (impératrice Joséphine
de) 86, 246, 299
Bédarida (François) 175
Bédarride (frères) 215
Belletête (Nicolas) 78
Belliard (Augustin, général) 78
Bénès (Édouard) 226, 314
Bérégovoy (Pierre) 191
Berger (?) 56
Bergeret (Gaston) 173
Bergeron (André) 300

- Berjot (?) 93
 Bernadotte (Charles, maréchal de France, roi de Suède) 77, 282
 Bernardin (Charles) 58, 62-64, 143, 149, 150
 Bernardin de Saint-Pierre (Jacques-Henri) 64
 Berry (duc de) 87, 285
 Berthelot (Marcellin) 36, 299
 Berthollet (Claude Louis) 76, 77, 273, 290
 Bès (Vincent) 146
 Bidegain (Jean) 129-131, 134, 135
 Biot (Jean-Baptiste) 290
 Bismarck (Otto von) 96, 299
 Blanche (Francis) 306
 Blanc (Louis) 90-92, 283
 Blanqui (Auguste) 297
 Blatin (Antoine) 129, 143
 Blondel (Marc) 300
 Blum (Léon) 21, 153, 154, 163, 164, 302, 315
 Bodin (Jean) 13
 Boehme (Jakob) 37, 38
 Boistel (Jacques de) 172
 Bonaparte (Joseph) 84, 196, 292
 Bonaparte (Louis) 84, 196, 292
 Bonaparte (Louis-Napoléon, empereur Napoléon III) 92-95, 98, 116, 293
 Bonaparte (Napoléon, empereur Napoléon I^{er}) 73-80, 83, 85, 196, 237, 267-269, 272-275, 278, 279, 282, 284, 286-289, 292, 294-297
 Bonnaure (Gaston) 161
 Bonnemain (Marguerite de) 109
 Bord (Gustave) 45
 Boswell of Auchinleck (John) 11
 Bouillon (Godefroy de) 21
 Boukharine (Nicolai) 156
 Boulanger (général) 108-110, 119, 287
 Bourbon (Louise-Marie-Thérèse Bathilde d'Orléans, duchesse de) 244, 245
 Bourgeois (Léon) 112, 119-122, 127, 136, 151, 152, 300
 Boyle (Robert) 8, 220
 Braitberg (Jean-Moïse) 192, 195
 Briand (Aristide) 151, 315
 Brisson (Henri) 98, 112, 119
 Broglie (duc de) 260
 Brossolette (Pierre) 176, 301
 Brueys d'Aigallier (François Paul de) 76, 267, 268
 Brune (Guillaume Marie Anne) 268
 Budé (Guillaume) 13
 Bugeaud (général) 188
 Burgoyne (général) 259, 261
 Burnat (Patrice) 184, 189, 190
- C**
- Cabanis (Pierre Jean George) 268, 269
 Cadet de Gassicourt (Louis Claude) 269
 Cadet de Vaux (Antoine Alexis François) 66, 269, 270
 Cagliostro (comte de, alias Joseph Balsamo) 41, 54, 62, 214, 215, 299
 Caillaux (Joseph) 120
 Caillavet (Henri) 190, 193
 Cain (Julien) 169
 Cambacérès (Jean-Jacques Régis) 40, 73, 84-86, 197, 210, 211, 284, 285
 Carny (Jean Antoine) 65
 Cassini de Thury (César-François) 270, 271
 Cédot (Gilbert) 9
 Chaillon de Joinville (Augustin Jean François) 43, 60
 Chalier (Yves) 311
 Chambord (comte de) 104

- Chambrun (René de) 175
 Chamfort (Nicolas-Sébastien Roch, dit de) 64
 Changarnier (Nicolas, général) 116
 Chaptal (Jean-Antoine) 66, 280, 283
 Charbonniaud (Claude) 190, 191
 Charles Ier Stuart 6
 Charles II Stuart 6, 48
 Charles (Jacques) 279
 Charles X 81, 89, 90, 236, 239, 241, 277
 Charles XIII 282
 Charles XIV 283
 Chartres (duc de) 244
 Chartres (Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, duchesse de) 244, 245
 Chatrian (Alexandre) 299, 306, 315
 Chautemps (Camille) 161, 183, 301
 Chavée (Honoré) 105, 286
 Cherubini (Luigi) 240
 Chevènement (Jean-Pierre) 183
 Chevillon (Constant) 78, 176
 Chevreul (Michel Eugène) 299
 Chirac (Jacques) 184, 190-192, 197, 316
 Choiseul (duc de) 75
 Choiseul-Praslin (duc de) 83
 Citroën (André) 302
 Clarke (Kenny) 242
 Clary (Désirée) 77, 283
 Clemenceau (Georges) 109, 111, 112, 117, 120, 129, 287, 307, 310, 315, 316
 Clément (pape) 21
 Clément XII (pape) 21, 55, 210
 Clermont (comte de) 55, 58, 60-62, 73, 84, 196, 244, 284
 Coën (Antonio) 158
 Cointet (Michèle) 174, 175
 Colfavru (Jean-Claude) 109, 118
 Combes (André) 95, 97, 118
 Combes (Émile) 119, 129, 133-141, 197, 286, 311, 313, 314
 Comte (Auguste) 291
 Condé (prince de) 241
 Considérant (Victor) 116
 Conté (Nicolas-Jacques) 54, 80, 279
 Conti (prince de) 241
 Cooke (manuscrit) 14, 48
 Copin-Albancelli (Paul) 128
 Corday (Charlotte) 278
 Coston (Henry) 170
 Court de Gébelin (Antoine) 271
 Coutelle (Jean-Marie-Joseph) 279
 Couthon (Georges) 271, 272
 Crémieux (Adolphe) 91, 96
- D**
- Dac (André Isaac, dit Pierre) 306
 Dachez (Roger) 24, 219
 Daladier (Édouard) 164, 167
 Dalimier (Albert) 161
 Danican-Philidor (François-André) 240
 Darcet (Jean) 65, 285
 Darlan (amiral) 170, 171, 173
 David (Jacques-Louis) 284, 299
 Decazes (Élie) 87, 285
 Dechartre (Jean Duprat-Geneau, dit Philippe) 303
 Dee (John) 7
 Deferre (Gaston) 182, 183
 Delahogue (Jean-Baptiste) 84
 Delamétherie (Jean-Claude) 266
 Delessert (Benjamin) 66
 Delpech (Gaston) 143
 Deraismes (Maria) 246, 247, 314
 Désaguliers (Jean-Théophile) 24-27, 48
 Desgenettes (René Nicolas Dufriche, baron) 78, 272
 Desmons (Frédéric) 105, 128, 129, 131, 143

Dide (Auguste) 118
 Diderot (Denis) 53, 63
 Dizé (Michel Jean Jérôme) 285
 Doumer (Paul) 119, 302
 Dreyfus (Alfred) 105, 110-112,
 117, 119, 127, 128, 134, 139
 Dreyfus (Matthieu) 111
 Drumont (Édouard) 110
 Druon (Maurice) 21
 Dubost (Antonin) 98
 Dumas (Roland) 182
 Dumas (Thomas Alexandre) 78,
 272
 Dumouriez (Charles-François) 275
 Dusacq (?) 108
 Dussieux (Louis) 280

E

Éboué (Félix) 176, 304
 Ellington (Duke) 242
 Engels (Friedrich) 307
 Éon (chevalier d') 240
 Erasme 13
 Erckmann (Émile) 299, 306, 315
 Esterhazy (commandant) 110, 111
 Estève (Martin-Roch-Xavier) 79
 Eudes (?) 99

F

Fabre (colonel) 110
 Faivre (Gisèle) 248
 Fajardie (Roger) 183
 Falloux (Frédéric, comte de) 116,
 135
 Faure (Paul) 154
 Faÿ (Bernard) 169, 171, 172
 Feliciani (Lorenza Seraphina) 214
 Ferry (Jules) 105, 107, 108, 286,
 287, 292, 293, 315
 Fersen (Axel de) 263
 Fleury (cardinal) 56, 57, 68, 196,
 281
 Flocon (Ferdinand) 91

Floquet (Charles) 98, 100, 108,
 109, 117, 119, 121, 286, 303
 Florian (Jean-Pierre Claris de) 64
 Flourens (Gustave) 99
 Fludd (Robert) 7
 Ford (Gerald) 222
 Ford (Henry) 302
 Fouché (Joseph) 287
 Fourcroy (Antoine de) 66, 67, 273,
 279, 284
 Framey (Nicolas Étienne) 239
 France (Anatole) 129
 Franco (Francisco) 314
 Franklin (Benjamin) 221, 258, 259,
 262
 Frédéric le Grand 223
 Frossard (Louis-Oscar) 155, 156,
 304

G

Gabolde (Maurice) 175
 Gambetta (Léon) 97, 117, 287,
 288, 293, 313, 315
 Gamelin (général) 164
 Ganteaume (Honoré Joseph Antoine)
 77, 78, 274, 276
 Garat (Joseph) 160, 161
 Gardanne (général) 276
 Garibaldi (Joseph) 215, 217
 Garnier-Pagès (Étienne Joseph Louis)
 91, 115
 Gaulle (Charles de) 176, 182, 183,
 304, 309
 Gaulle (Yvonne de) 316
 Gay-Lussac (Louis Joseph) 290
 Geoffroy (Saint-Hilaire) 80
 George III 258, 260
 Giscard d'Estaing (Valéry) 182, 184
 Gossec (François-Joseph Gossé, dit)
 241
 Gourdot (Paul) 186, 187, 191,
 305, 309
 Granet (François-Marius) 284

Grasse-Tilly (amiral, comte de) 84, 210, 259
 Grégoire (abbé) 87
 Grenier (?) 237
 Grétry (?) 239
 Grousset (?) 112
 Groussier (Arthur) 147, 181, 224
 Guesde (Jules) 144, 307
 Guglielmi (Philippe) 192
 Guibertaud (mgr Paul) 190, 309
 Guillet (?) 146
 Guizot (François) 90, 91
 Gutenberg 14
 Guyesse (Pierre-Paul) 119
 Guyot (?) 112
 Guyot-Dessaigne (Jean François Edmond) 119
 Guyot de Villeneuve (Camille) 129, 130, 132, 134
 Guyton de Morveau (Louis-Bernard) 273

H

Hall (Prince) 242, 262
 Hassenfratz (Jean Henri) 274
 Helvétius (Claude-Adrien) 64, 266, 277
 Henriot (Philippe) 161, 162, 306
 Henry (colonel) 111, 112
 Hernu (Charles) 182, 305, 311
 Hernu (Patrice) 305
 Hérode 46, 47
 Herriot (Édouard) 117, 159
 Hiram 27, 28, 45, 46, 320
 Hoche (général) 75
 Hollande (François) 197
 Horthy (amiral) 226
 Hubbard (?) 112
 Hund (baron de) 40, 210, 281

J

Jacotin (Pierre) 78, 80
 Jacques III Stuart 6, 29, 210

Jacques II Stuart 6, 25, 210
 Jacquet (Gérard) 182
 James II 23
 Jannet (Claudio) 9
 Jaubert (Pierre Amédée) 77, 78, 288
 Jaurès (Jean) 316
 Jeanbon (André) 288, 289
 Joffre (maréchal) 151, 152, 306, 315
 Jospin (Lionel) 197
 Jouhaux (Léon) 153
 Jourde (?) 99, 104, 143
 Junck (Joseph) 150
 Junot (général) 78, 289

K

Kellermann (François-Marie) 274, 275
 Kératry (Émile) 98
 Kervella (André) 56, 57, 209, 210
 Kilwinning (loge de) 10-12, 22, 23, 25, 48
 Kléber (général) 76, 78, 79, 275, 278
 Knigge (Adolph von) 42, 43
 Koechlin (André) 107, 292
 Kun (Bela) 226

L

Lacépède (Bertrand Germain Étienne de La Ville, comte de) 83, 274, 276
 Lacos (Pierre Choderlos de) 64
 Lacorne (?) 58-61
 Lacroix (Sylvestre François) 274
 Lafargue (Paul) 283
 La Fayette (marquis de) 67, 68, 87, 88, 90, 221, 259-261, 263, 299
 Lafferre (Louis) 132, 143
 Laffitte (Jacques) 90
 Laffouge (Jacques) 192
 Lafleur (Jacques) 189, 308

- Laforgue (Paul) 307
 Laforgue (René-Louis) 242
 Laignel (André) 308
 Lalande (Joseph Jérôme Le Français de) 57, 83, 276, 277
 Lamartine (Alphonse de) 91, 92, 293
 Lang (Jack) 187
 Lannes (Jean, maréchal) 78
 Laplace (Pierre Simon de) 274, 276, 290
 La Rochefoucauld-Liancourt (duc de) 280
 Larrey (Dominique) 78, 290
 Lasalle (Antoine Charles Louis, général) 78
 Lathuile (?) 78
 Laurent (?) 149, 150
 Laval (Pierre) 170, 174-176
 Lavoisier (Antoine-Laurent de) 54, 64, 65, 266, 273, 274, 277, 279, 290
 Leblanc (Nicolas) 285
 Leclerc (général) 304
 Lecomte (général) 99
 Ledru-Rollin (Alexandre-Auguste) 115, 116, 117
 Lefrançais (?) 101
 Lemoine (Georges) 189
 Lénine (Vladimir Ilitch Oulianov, dit) 153, 155, 156
 Léon XIII 138
 Le Père (Jean-Baptiste) 78
 Leray (Roger) 185, 186, 187, 190, 191, 195, 309
 Le Rond d'Alembert (Jean) 63
 Lion (Henri) 176
 Littré (Maximilien Paul Émile) 105, 286, 291
 Lockroy (Édouard Simon, dit) 119
 Loubet (Émile) 138
 Louis Philippe I^{er} 60, 72, 81, 90, 91, 115, 283, 295, 298
 Louis XIV 6, 150, 210, 270
 Louis XV 3, 53, 56, 61, 75, 196, 237, 260, 270, 281, 298
 Louis XVI 53, 54, 65, 87, 173, 238, 239, 257, 259, 261, 267, 275, 279
 Louis XVIII 81, 87, 89, 280, 285, 297
 Luynes (duc de) 83
- M**
- Macé (Jean) 107, 286, 291
 Machoro (Éloi) 189
 Mac-Mahon (maréchal de) 104, 105, 127
 Maïer (Michel) 7
 Mailly (Jean-Claude) 300
 Mainwaring (Henri) 5
 Malus (Étienne Louis) 290
 Marat (Jean-Paul) 277
 Marckham (David) 25
 Marie-Antoinette 240, 244
 Marivaux (Pierre de) 64
 Marquès-Rivière (Jean) 170, 172
 Martinès de Pasqually (Joachim) 39, 40
 Martinet (Gilles) 183
 Martin (Georges) 118, 247, 248, 314
 Marx (Karl) 144, 295, 307
 Masaryk (Thomas) 226
 Masséna (maréchal) 83, 292
 Mathias (général) 98
 Matteotti (Giacomo) 225
 Maunoury (général) 307
 Mauroy (Pierre) 183, 185
 Mellinet (général) 95, 107, 292
 Mendès-France (Pierre) 162, 182, 303, 306, 309
 Menou (général) 76, 78, 79, 268, 278
 Mercier (général) 110
 Merlin de Douai (Philippe Antoine) 73, 292, 293

Mesmer (Franz Anton) 54, 271
 Mesureur (Gustave) 109, 112, 117,
 119, 120-122
 Mille (?) 150
 Millerand (Alexandre) 151, 316
 Miollis (général) 276
 Miquel (Pierre) 118, 138, 159,
 163
 Mirabeau (Victor Riqueti, marquis de)
 67, 268
 Mitterrand (François) 52, 125,
 182-188, 190, 191, 195, 197,
 303, 305, 306, 309-311
 Moerschel (commissaire) 170
 Molay (Jacques de) 19, 21, 48
 Molé (Louis-Mathieu) 90
 Mollet (Guy) 182, 183, 310
 Mollier (Pierre) 22
 Monge (Gaspard) 54, 66, 76, 77,
 80, 273, 274, 278
 Monnerville (Gaston) 183
 Monnet (Antoine-Grimald) 66
 Montagu (duc de) 25, 27
 Montalembert (Charles de) 295
 Montaudon (général) 102
 Montespan (Françoise Athénaïs de
 Rochechouart, Mme de) 57
 Montesquieu (Charles Louis de
 Secondat, baron de la Brède et de
 Montesquieu, dit) 53, 63, 281
 Montgolfier (Joseph-Michel) 279,
 280
 Montmorency-Luxembourg (duc de)
 43, 60, 61, 72, 196
 Moreillon (Françoise) 244
 More (Thomas) 13
 Moritz (lieutenant) 168
 Moulin (Jean) 301
 Mozart (Wolfgang Amadeus) 235
 Muffelmann (Léo) 225
 Muraire (comte) 285
 Murat (prince) 83, 93, 94, 98, 116,
 121

Mussolini (Benito) 225
 Myrens (?) 147

N

Nairne (David) 6, 29
 Naudot (Jacques Christophe) 237
 Nelson (Horatio) 267
 Neufchâteau (François de) 73
 Neuwirth (Lucien) 184, 185, 316
 Newton (Isaac) 8, 26, 27, 34, 35
 Nivelle (Robert Georges) 307
 Noailles (Adrienne de) 260
 Noailles (vicomte de) 261, 263
 Nogaret (Guillaume de) 21
 Norfolk (duc de) 281
 Nucci (Christian) 311

O

Oustric (Albert) 160

P

Papus 37, 40
 Paradis (Venture de) 288
 Parmentier (Antoine-Augustin) 66,
 270, 280
 Paul III 13
 Payne (Thomas) 44
 Payns (Hugues de) 21, 48
 Pelletan (Camille) 310
 Pelletan (Eugène) 97, 112, 293,
 310
 Pelletier (Bertrand) 65
 Penne (Guy) 188, 311
 Pennell (John) 220
 Percin (général) 131-133
 Péret (Raoul) 160
 Pernety (Antoine-Joseph, dit Dom)
 41
 Peschanski (Denis) 175
 Pétain (Philippe) 134, 167-171,
 173, 176, 181, 302, 312
 Peterson (Oscar) 242
 Pevet (Alfred) 150

- Philippe Égalité (Louis Philippe Joseph d'Orléans, duc de Chartres, duc d'Orléans) 55, 61, 71, 90, 196, 240, 245
 Philippe le Bel 21, 22
 Piccini (Louis-Alexandre) 240
 Picquart (colonel) 110-113
 Pie X 138, 139
 Pilâtre de Rozier (Jean-François) 280
 Pinaud (Pierre-François) 86
 Pivert (Marceau) 311
 Platon (amiral) 170, 173-175
 Plot (Robert) 24, 48
 Polignac (prince de) 89
 Poncet (Paul) 147
 Porset (Charles) 43, 192, 251
 Portalis (Jean Étienne Marie) 86, 294
 Pottier (Eugène) 120, 294
 Poussielgue (Étienne) 79
 Poussielgue (Mathieu) 79
 Pressard (?) 161
 Prévost (abbé) 64
 Protain (Jean-Claude) 78
 Proudhon (Pierre Joseph) 294, 295, 297
 Prouteau (Jean-Pierre) 184
 Pucheu (Pierre) 173
 Pyat (Félix) 116
- R**
- Radcliffe (Charles, lord Derwentwater) 28, 281
 Radet (général) 276
 Ragache (Jean-Robert) 159, 190
 Raige (Louis Rémy) 78
 Ramadier (Paul) 312
 Rampon (général) 78
 Ramsay (chevalier de) 6, 22, 29, 48, 58, 59, 62, 196
 Ranvier (Gabriel) 99, 101
 Raquillet (Philippe) 144
 Raynaldi (Eugène) 161
 Reclus (Élisée) 112, 313
 Reclus (Maurice) 174, 175
 Redouté (Henri Joseph) 78
 Régent (Philippe d'Orléans) 6, 196
 Regius (manuscrit) 14, 48
 Regnaud de Saint-Jean-d'Angély (Michel Louis Étienne) 79
 Reinach (Joseph) 112
 Reynaud (Paul) 167
 Reynier (général) 268
 Rey (Michel) 187, 303
 Richelieu (duc de) 57
 Richet (Charles) 112
 Ries (?) 224
 Rigel (Henri Jean) 78
 Rigolage (Jules-Émile) 106, 254
 Riu (général) 109
 Robert The Bruce 23, 48
 Robespierre (Maximilien de) 73, 85, 271, 272, 284, 289
 Rocard (Michel) 187, 190, 191
 Rochambeau (Jean-Baptiste Donatien, comte de) 259, 263
 Rochefort (Henri de Rochefort-Luçay) 97, 104, 117, 287
 Rodolphe II 7, 48
 Roettiers de Montaleau (Alexandre Louis) 73, 83, 84, 196, 292, 293
 Roger (Paul) 94
 Rohan (cardinal de) 214
 Roland de la Platière (Jean-Marie) 67
 Roosevelt (Franklin D.) 222
 Roosevelt (Theodore) 222
 Rosenkreutz (Christian) 7, 8, 48
 Rosmer (Alfred) 153
 Rouget de l'Isle (Claude Joseph) 294, 299
 Rousseau (Jean-Jacques) 41, 53, 63
 Rouvier (Maurice) 135, 140, 141, 313

Royer (Clément) 161
 Rozier (Jean-François) 280
 Rucart (Marc) 314

S

Sage (Balthazar-George) 274
 Saint-Clair de Roslin (William) 23
 Saint-Florentin (duc de) 57
 Saint-George (Joseph Bologne de
 Saint-George, dit le Chevalier de)
 239, 240, 273
 Saint-Germain (comte de) 54
 Saint-Just (Louis Antoine) 271
 Saint-Martin (Louis Claude de) 39,
 40, 92, 245
 Salengro (Roger) 163, 164
 Salomon (roi) 19, 23, 27, 28,
 45-48, 320
 Sarkozy (Nicolas) 191-193, 197
 Sarraill (général) 152
 Savalette de Langes (Charles Pierre
 Paul) 43, 66, 271
 Savary (Alain) 186, 190, 308
 Savorgnan de Brazza (Pierre) 314
 Saxe (Maurice de) 68, 281
 Schaw (William) 9-12, 15, 23, 48
 Schoelcher (Victor) 92, 295, 296
 Sédir (Paul) 8
 Ségur (comte de) 260, 261, 263
 Seignelay (Catherine-Pauline de
 Béthune-Sully, marquise de) 244
 Seignelay (marquis de) 244
 Sembat (Marcel) 144, 147, 151,
 315
 Sens-Olive (?) 176
 Sibelius (Jean) 242
 Sieyès (abbé) 67, 296
 Simon (Jules) 97, 100
 Simon (Pierre) 184, 190, 316
 Smith (Sydney) 77
 Souvarine (Boris) 153, 155, 157
 Staline (Joseph) 156
 Stasi (Bernard) 141

Stavisky (Serge Alexandre) 160-162,
 301
 Stevenson (David) 11, 12, 25
 Stewart (Jacques) 309
 Surcouf (Robert) 296
 Swedenborg (Emanuel) 39, 40
 Syveton (Gabriel) 129, 130, 133,
 134

T

Talleyrand-Périgord (Charles-Maurice
 de) 75, 76, 297
 Tardieu (André) 160
 Taskin (Henri-Joseph) 241
 Teulade (René) 191
 Thénard (Louis Jacques) 290
 Thérèz (?) 132, 135
 Thiers (Adolphe) 90, 99-103, 107,
 127, 286, 292, 295
 Thirifocq (Émile) 101, 102
 Thirion (Jean-Baptiste) 280
 Thomas (général) 99
 Tjibaou (Jean-Marie) 189, 308
 Toland (John) 7-9, 48
 Toussaint-Louverture (François-
 Dominique) 240
 Trestournel (Yves) 190
 Trotski (Léon Davidovitch Bronstein,
 dit) 52, 154, 156-158, 182,
 197, 226, 300, 304
 Turbet (Jean-Laurent) 121

U

Uhry (?) 146

V

Vadecart (Narcisse-Amédée) 131
 Vallat (Xavier) 162
 Vallès (Jules) 297
 Veil (Simone) 184, 185, 316
 Vergennes (Charles Gravier de) 299
 Vernet (Émile Jean Horace) 298
 Vernolle (?) 150

Vesseyre (Raymond) 56
Viaud (Francis) 180
Viger (Albert) 119
Villeneuve (Christian de) 184, 189
Vivant-Denon (Dominique) 298
Viviani (René) 151, 315, 316
Voltaire (François-Marie Arouet, dit)
53, 63, 221, 266, 277

W

Waldeck-Rousseau (René) 132, 133,
135-137
Washington (George) 222, 258,
260-262
Weishaupt (Adam) 41-44

Wendel (François de) 159
Wharton (duc de) 27
Willermoz (Jean-Baptiste) 39, 40,
211
Wilson (Woodrow) 120
Wirth (Oswald) 129

Z

Zaepfel (monseigneur) 86
Zalevski (?) 153
Zay (Jean) 162, 163, 165, 176
Zeller (Fred) 182, 300
Zinoviev (Grégori Apfelbaum, dit)
153, 154, 156, 304
Zola (Émile) 111, 113, 301

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE



Études générales sur la franc-maçonnerie

Louis Amiable, *Une loge maçonnique d'avant 1789 : la loge des Neuf Sœurs*, Éditions maçonniques de France (réédité en 1989).

James Anderson, *Reproduction des Constitutions d'Anderson des francs-maçons ou Constitutions d'Anderson de 1723 en anglais et en français*, Lauzeray International, 1978.

Pierre Chevallier, *Histoire de la franc-maçonnerie*, Éditions Fayard, 1975.

F.-T.-B. Clavel, *Histoire pittoresque de la franc-maçonnerie et des sociétés secrètes et anciennes*, Éditions Pagnerre, 1844, 3^e édition.

Jean-André Faucher, *Dictionnaire historique de la franc-maçonnerie*, Éditions Perrin, 1988.

Michel Goudard de Soulages et Hubert Lamant, *Dictionnaire des francs-maçons européens*, Éditions Dualpha, 2004.

Daniel Ligou (sous la direction de), *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, Presses universitaires de France, 2006.

Alain Queruel, *La franc-maçonnerie*, Éditions Eyrolles, 2008 (nouvelle édition 2015).

Jean-Luc Quoy-Bodin, *L'Armée et la Franc-Maçonnerie ; au déclin de la monarchie sous la Révolution et l'Empire*, Éditions Economica, 1987.

Références sur l'histoire de la franc-maçonnerie

Louis Amiable et Jean-Claude Colfavru, *La Franc-Maçonnerie depuis 1725*, discours prononcés le 16 juillet 1889 en séance au congrès maçonnique international, Secrétariat du Grand Orient de France, Paris, 1890.

Gustave Bord, *La Franc-Maçonnerie des origines à 1815*, tome 1 « Les ouvriers de l'idée révolutionnaire (1688-1791) », Nouvelle Librairie nationale, 1909.

Robert Kalbach, *Montmorency-Luxembourg et son temps, fondateur du Grand Orient de France*, Éditions Dervy, 2009.

Claude Antoine Thory, *Histoire de la fondation du Grand Orient de France*, Éditions de Paris, 1812.

Raymond Veisseyre, *Les Pardailan-Gondrin, ducs d'Antin ou la descendance du marquis de Montespan*, Éditions Guénégaud, 2006.

Les travaux de la loge de recherche maçonnique de William Preston (ils peuvent être consultés facilement sur Internet).

332

Références sur la franc-maçonnerie sous la Révolution et l'Empire

Adolphe Caille, *Napoléon 1^{er}, à propos de la franc-maçonnerie, une réponse*, Imprimerie L-P Gouraud, 1886.

François Collavéri, *Napoléon, empereur franc-maçon ?*, Tallandier, 1986.

Pierre Mollier (sous la direction de), *La Franc-Maçonnerie sous l'Empire : un âge d'or ?*, Éditions Dervy, 2007.

Jean-Joseph Mounier, *De l'influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux Illuminés sur la Révolution de France*, Éditions J.G. Cotta, Tubingen, 1801.

Pierre-François Pinaud, *Cambacérés, le premier Surveillant de la franc-maçonnerie impériale*, Éditions maçonniques de France, 1998.

Références sur la vie quotidienne des loges maçonniques

Respectable Loge L'Humanité à l'Orient de Nevers, *La Franc-Maçonnerie nivernoise. Partie 1 : avant 1789*, Imprimerie de la Tribune, Nevers, 1912.

Charles Bernardin, *Notes pour servir à l'histoire de la franc-maçonnerie à Nancy jusqu'en 1805, précédées d'un précis historique du Grand Orient de France jusqu'à la même époque*, Imprimerie Louis Bertrand, Nancy, 1909.

J. Gros, *Les Loges de Toulouse*, (consultable sur le site Internet CRPTRAD *Martinisme, franc-maçonnerie, spiritualité*), article du 9 juillet 2009.

Daniel Kerjan, *Rennes : les francs-maçons du Grand Orient de France, 250 ans dans la ville*, Presses universitaires de Rennes, 2005.

Sur les rites maçonniques

Franz von Baader, *Les Enseignements secrets de Martinès de Pasqually précédés d'une notice sur le martinézisme et le martinisme*, Bibliothèque Chacornac, 1900.

Jean Baptiste Modeste Gence, *Notice biographique de Louis Claude de Saint-Martin ou le philosophe inconnu*, Imprimerie de Migneret, 1824.

Jacques-Étienne Marconis de Nègre, *Le Sanctuaire de Memphis ou Hermès : développement complet des mystères maçonniques*, Éditions Bruyer, 1849.

Papus (docteur Encausse), *Martinézisme, willermozisme, martinisme et franc-maçonnerie*, Éditions Chamuel, 1899.

TABLE DES MATIÈRES



Remerciements	V
Sommaire	VII
Introduction	IX

Première partie

LES ORIGINES DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Chapitre 1 : Une naissance aux origines lointaines	5
Des preuves avérées	5
<i>Quelques cas particuliers</i>	5
<i>Les soubresauts en Grande-Bretagne</i>	6
Et pour suivre la piste Ashmole	7
<i>Une « société très ancienne » ?</i>	7
Les propagandistes du mouvement rosicrucien	7
Un bouillonnement intellectuel	8
<i>L'impact de John Toland (1670-1722)</i>	8
<i>En conclusion sur Ashmole</i>	9
Les statuts Schaw	9
<i>Les premiers statuts de 1598</i>	10
<i>Les statuts complémentaires de 1599</i>	10
<i>Les suites des statuts Schaw</i>	11
La Renaissance	13
<i>Les Sociniens</i>	13
<i>Le courant humaniste</i>	13

Les maçons du Moyen Âge	14
<i>Les « Old Charges »</i>	14
<i>Un tournant à la fin du Moyen Âge</i>	15

Chapitre 2 : Mythes et réalités..... 17

Les Compagnons	17
« <i>Des</i> » <i>compagnonnages</i>	17
Des modifications au cours du xv ^e siècle	18
Des usages et des rites.....	18
Un compagnonnage à maturité	19
<i>La rencontre du compagnonnage et de la franc-maçonnerie au xviii^e siècle</i>	19
Des contacts possibles... ..	19
La franc-maçonnerie a-t-elle emprunté des rites et des symboles au compagnonnage ? ...	20
<i>Synthèse du xix^e siècle au xx^e siècle</i>	20
D'où parfois une certaine distanciation	21
Unis dans les luttes.....	21
Les Templiers	21
<i>Une histoire (résumée) des Templiers</i>	21
<i>Les raisons de leur extermination</i>	22
<i>Chevaliers, templiers et francs-maçons</i>	22
La société britannique à la fin du xvii ^e siècle.....	24
<i>Des origines diverses</i>	24
Des bouleversements maçonniques	24
De nouvelles pistes	25
L'histoire de la compagnie des maçons de Londres.....	25
Des hypothèses pour aller plus loin.....	26
<i>Les débuts de la franc-maçonnerie britannique</i>	27
<i>Les Constitutions d'Anderson</i>	27
Et la bataille continuait.....	28

Chapitre 3 : D'autres courants ésotériques..... 31

Alchimie et franc-maçonnerie	31
<i>L'alchimie</i>	32
Ses origines	32
Les métaux	32
<i>La pierre philosophale et l'alchimie</i>	33
La formation de la pierre	33
L'acronyme V.I.T.R.I.O.L.	33
Les constituants de la pierre.....	34
Isaac Newton (1642-1727)	34
<i>D'autres symboles alchimiques en franc-maçonnerie</i>	35
Le courant kabbaliste	36
<i>Une doctrine traditionnelle</i>	36
<i>Les Séphiroth</i>	36
<i>Jakob Boehme</i>	37
Sa vie.....	37
Sa pensée.....	38

L'importance de Boehme	38
D'«Illuminés » en « Illuminés »	38
<i>Les « premiers Illuminés »</i>	38
Swedenborg (1688-1772)	39
Martinès de Pasqually (1710 ?- 1774)	39
Jean-Baptiste Willermoz (1730-1824)	40
Louis-Claude de Saint-Martin (1743-1803)	40
<i>Les « Illuminés de Bavière »</i>	41
Adam Weishaupt	41
La doctrine de l'Ordre.....	42
Vers l'interdiction	43
<i>Les Philalèthes</i>	43
<i>Un ouvrage étrange</i>	44
Des arguments recevables	44
Des points de convergence	44
Pour conclure cette première partie	45
<i>Les rapports avec le « sacré »</i>	45
La construction du Temple de Salomon	45
De l'histoire à un mythe.....	46
Des Temples successifs	46
Une légende maçonnique en marche.....	47
Filigrane chronologique	48

Deuxième partie

LA FRANC-MAÇONNERIE ET L'HISTOIRE DE FRANCE

Survol du XVIII^e siècle	53
Le mouvement des idées	53
Vers la fin du siècle.....	54
Chapitre 4 : La franc-maçonnerie au XVIII^e siècle jusqu'à la Révolution française	55
Les Grands Maîtres.....	55
<i>Le duc d'Antin</i>	55
La franc-maçonnerie : une mode ?	55
Des turbulences politiques	56
Une grande maîtrise brève mais bénéfique.....	57
<i>Le comte de Clermont</i>	58
Le problème des hauts-grades	59
Des oppositions au Grand Maître.....	59
<i>Le duc de Chartres</i>	60
Une activité maçonnique à minima	61
La reprise en main de la Grande Loge de France	61

La société maçonnique	62
<i>Les écrivains</i>	62
Le rôle du Grand Maître	62
Les philosophes	63
Les auteurs francs-maçons du XVIII ^e siècle	63
<i>Les savants</i>	64
Des réussites exceptionnelles	64
Dans le secteur militaire	65
Dans le secteur civil	66
La Maison (ou Société) philanthropique	66
Les fondements du système éducatif	66
<i>Les francs-maçons en politique</i>	67
Des généralités pour poser le débat	67
Des actes individuels marquants	67
<i>Les loges militaires</i>	68
Leur origine	68
Leur croissance	68

Chapitre 5 : La franc-maçonnerie de 1789 à 1800 71

La franc-maçonnerie « sous » la Révolution	71
<i>Le duc d'Orléans et la franc-maçonnerie</i>	71
<i>Un regard sur la franc-maçonnerie à la Révolution</i>	72
La reconstruction de la franc-maçonnerie	73
<i>Une certaine épuration</i>	74
L'expédition d'Égypte	74
<i>Les causes de l'expédition</i>	75
Les motivations politiques	75
La genèse de l'expédition	75
Des discussions tous azimuts	75
Le départ	76
<i>Des francs-maçons dans l'expédition</i>	76
Chez les généraux en chef	76
Napoléon Bonaparte et la franc-maçonnerie	77
Les autres généraux en chef	78
Les officiers et les civils	78
<i>La fin de l'expédition</i>	79
La politique de Kléber	79
Menou, le dernier général en chef	79
Le bilan	80

Survol du XIX^e siècle 81

Chapitre 6 : La franc-maçonnerie d'un Empire à l'autre 83

La franc-maçonnerie et les débuts de l'Empire	84
<i>Un nouveau Grand Maître</i>	84
<i>Une lutte au sein de la franc-maçonnerie</i>	84
<i>L'archichancelier Cambacérés</i>	85

La franc-maçonnerie impériale.....	85
<i>L'œuvre de Cambacérés</i>	86
<i>Cambacérés, un franc-maçon salonnard ?</i>	86
Les Frères et la Restauration des Bourbons.....	87
<i>Le rôle des francs-maçons dans cette première phase</i>	87
Le meurtre du duc de Berry	87
Des liens entre la charbonnerie et la franc-maçonnerie ?	88
<i>De Louis XVIII à Charles X</i>	89
La monarchie de juillet (1830-1848).....	90
<i>Des débuts chaotiques</i>	90
<i>Une évolution à la fin du règne</i>	90
Le gouvernement provisoire, un gouvernement de francs-maçons ?.....	91
<i>Les propos de Lamartine</i>	91
<i>Les actions (maçonniques) de ce gouvernement</i>	92
La franc-maçonnerie et le Second Empire	92
<i>La question italienne et la franc-maçonnerie</i>	93
Un comportement étrange	93
Des suites inattendues	94
La réaction du pouvoir.....	94
<i>Les implications pour la franc-maçonnerie</i>	95
Un nouveau fonctionnement indispensable	95
Des recrutements diversifiés.....	95
Chapitre 7 : La franc-maçonnerie de la Commune à 1900	97
Des affrontements dans les loges	97
Le contexte politique et militaire après Sedan	98
<i>La période de la Défense nationale</i>	98
<i>Les suites politiques</i>	98
Les débuts de la Commune	99
<i>Les conséquences de la journée du 18 mars</i>	99
Les révolutionnaires	99
Les conciliateurs	100
<i>L'activisme des francs-maçons</i>	100
Une division en marche	100
La réunion du 26 avril	101
La manifestation du 29 avril	101
Vers la fin de la Commune	102
<i>Des actions de portée symbolique</i>	102
<i>L'agonie de la Commune</i>	102
La Troisième République	103
<i>La franc-maçonnerie et la répression</i>	103
La réalité au quotidien dans les loges	104
La réponse de l'obédience.....	104
La fin du tunnel.....	104
Les lois constitutionnelles de 1875.....	105
Un souffle nouveau pour la franc-maçonnerie	105

<i>Des années 1880 à la fin du XIX^e siècle</i>	105
L'instauration de l'école laïque	105
Un certain climat dans les années 1880	105
La question scolaire	106
Des origines plus lointaines	106
La Ligue de l'enseignement	107
La remise du sujet sur le tapis	107
L'implication de la franc-maçonnerie	108
La lutte contre le nationalisme	108
Le boulangisme (1886-1889)	108
Les francs-maçons contre le boulangisme	109
L'affaire Dreyfus (1893-1906)	110
Des pistes tous azimuts	110
En route vers l'emballement	110
Le destin d'un capitaine	111
L'épilogue	111
Et les francs-maçons dans tout cela ?	111

Chapitre 8 : Radicalisme et franc-maçonnerie 115

L'origine du radicalisme	115
<i>Du gouvernement provisoire de 1848 au Second Empire</i>	115
Une défaite majeure	116
Un renouveau à la fin des années 1860	116
Le radicalisme sous la Troisième République	117
<i>La double appartenance radicale et franc-maçonne</i>	117
<i>Du programme de Belleville aux élections de 1877</i>	117
<i>Des élus radicaux dans les obédiences</i>	118
Les ministères radicaux et francs-maçons	119
<i>Léon Bourgeois (1851-1925)</i>	119
Une ascension fulgurante	119
Un pur radical franc-maçon	119
L'homme au XX ^e siècle	120
<i>Gustave Mesureur (1847-1925)</i>	120
Une carrière brillante après des débuts obscurs	121
Un dignitaire franc-maçon	121
La consécration maçonnique au XX ^e siècle	122
Les hussards de la République : un relais du radicalisme et de la franc-maçonnerie ?	122

Survol du XX^e siècle 125

Chapitre 9 : Vers la première guerre mondiale 127

L'affaire des fiches	127
<i>Militarisme et antimilitarisme</i>	127
<i>La chronologie des faits</i>	128
<i>Les explications de Bidegain</i>	129
Son parcours	129
Son but	129

<i>La version du capitaine Mollin</i>	130
Des promotions pour qui ?.....	130
La décision du ministre	131
L'intensification du système.....	131
Deux publications d'origine différente.....	132
La réaction du ministre.....	132
<i>Les conséquences « sur le terrain » de l'affaire des fiches</i>	133
Les hommes	133
L'impact de l'affaire sur la politique.....	134
<i>Conclusion sur cette affaire des fiches</i>	135
La loi de séparation de l'Église et de l'État	135
<i>Les prémices de la future loi</i>	135
L'influence des francs-maçons	135
Les premières banderilles.....	136
<i>Le ministère Combes</i>	137
Une attaque frontale	137
L'année 1903	137
La guerre ouverte avec l'Église en 1904.....	138
La politique étrangère de la France vis-à-vis du Vatican	138
Un gouvernement jusqu'au-boutiste	139
Des difficultés inattendues.....	139
<i>Après la chute de Combes</i>	140
Vers le vote de la loi ?	140
Les inventaires.....	140
<i>Le texte et l'esprit de la loi</i>	141
Les principes fondateurs	141
La nécessité d'une morale laïque.....	141
Une esquisse de la laïcité.....	141
La laïcité au jour le jour	142
La franc-maçonnerie en 1905-1906.....	143
<i>Les chiffres à cette époque</i>	143
<i>Une forte politisation</i>	143
La franc-maçonnerie et le parti socialiste.....	143
<i>Le congrès de Limoges</i>	144
Des divergences.....	144
La discussion sur la franc-maçonnerie au congrès.....	144
<i>Le congrès de Toulouse</i>	145
<i>Le congrès de Lyon</i>	146
D'offensive en contre-offensive... ..	146
De nouvelles attaques	147
La défense de Sembat.....	147
Vers le vote final.....	148
La franc-maçonnerie et le pacifisme.....	149
<i>L'affaire d'Agadir</i>	149
<i>L'activisme maçonnique</i>	149
Les contacts entre les loges maçonniques françaises et allemandes.....	149
Une conférence en 1913	150

Chapitre 10 : La franc-maçonnerie d'une guerre à l'autre... 151

La première guerre mondiale (1914-1918).....	151
<i>La franc-maçonnerie à l'image du pays</i>	151
<i>La remise en cause de l'Union sacrée</i>	152
Le parti communiste et les francs-maçons	152
<i>Le congrès de Tours</i>	152
Retour sur le congrès de Strasbourg.....	153
L'enjeu du congrès de Tours.....	153
L'U.R.S.S. lors du congrès de Tours.....	154
Les suites du congrès.....	154
La bolchevisation du parti	154
Des stratégies variables	155
<i>Le IV^e congrès de l'Internationale</i>	156
Un chef éloigné du pouvoir	156
La politique de Trotski	156
La « 22 ^e condition »	157
Ses implications	157
La logique de Trotski	157
Le cartel des gauches et les francs-maçons	158
<i>Une alliance politique</i>	158
<i>Un fiasco</i>	159
Du cartel des gauches au Front populaire	160
<i>La crise économique de 1929 et les « affaires » de l'époque</i>	160
Les scandales financiers	160
L'affaire Stavisky.....	160
<i>Le phénomène antimaçonnique</i>	162
Le Front populaire	162
<i>Front populaire et franc-maçonnerie</i>	162
<i>Des destins atroces</i>	163
Roger Salengro	163
Jean Zay.....	165
Après le Front populaire.....	166

Chapitre 11 : La franc-maçonnerie entre Vichy et la Résistance (1940-1944) 167

Les débuts du régime de Vichy et la franc-maçonnerie.....	167
<i>La chronologie de ces semaines fatidiques</i>	167
La franc-maçonnerie en 1939-1940.....	168
Les lois vichystes de 1940.....	168
<i>La mise en place d'un appareil répressif</i>	170
La seconde offensive contre la franc-maçonnerie	170
<i>Une redistribution des cartes</i>	170
<i>Vers une liquidation de la franc-maçonnerie</i>	171
<i>Le discours du « vent mauvais »</i>	171
<i>Une propagande générale antimaçonnique</i>	172
Une exposition maçonnique	172

Le film <i>Forces occultes</i>	172
Les « documents maçonniques »	173
Une évolution notable dès 1942.....	174
<i>La commission des sociétés secrètes</i>	174
Le bilan de Maurice Reclus.....	174
La version des historiens	175
Les francs-maçons et la Résistance	176
<i>Des Résistants francs-maçons</i>	176
<i>Des loges de Résistants</i>	177

Chapitre 12 : De l'après-guerre à aujourd'hui 179

Le temps de la reconstruction	179
<i>Un constat désastreux</i>	179
Les raisons de cet effondrement.....	179
<i>Des difficultés à contourner</i>	180
L'union.....	180
L'épuration.....	181
Dans l'ombre du pouvoir	182
<i>Une nouvelle phase</i>	182
<i>Les dessous du congrès d'Épinay (1971)</i>	183
<i>La franc-maçonnerie du temps du Président Giscard d'Estaing</i>	184
Une initiation manquée ?.....	184
La loi Veil (1974).....	184
Le Président Mitterrand et les francs-maçons.....	185
<i>La franc-maçonnerie en osmose avec le Président</i>	185
<i>Le temps du désamour</i>	186
Vers la rupture	187
Un divorce brutal	187
La franc-maçonnerie et la politique extérieure du Président Mitterrand	188
<i>La franc-maçonnerie en Afrique</i>	188
Son installation.....	188
Des difficultés au Maghreb.....	188
<i>Les émeutes de Nouvelle-Calédonie et la franc-maçonnerie</i>	188
Le rappel des faits.....	189
Vers le pire.....	189
Le rôle de la franc-maçonnerie	189
Un contexte maçonnique sur « le Caillou »	189
Des maçons venant de métropole.....	190
Une mission de conciliation.....	190
Que retenir de l'action de la franc-maçonnerie dans cette histoire ?.....	191
Des années Mitterrand à aujourd'hui.....	191
<i>Des lois de solidarité</i>	191
<i>Les francs-maçons sous le Président Chirac</i>	192
Un Grand Orient dans les ténèbres ?	192
Une guerre de tranchée au Grand Orient.....	192
<i>Les francs-maçons sous la Présidence de Nicolas Sarkozy</i>	193
La bioéthique.....	193

La franc-maçonnerie et la bioéthique.....	193
Le chantier de la dépendance	194
Un état des lieux	194
Les solutions	194
L'Histoire n'est pas passée... ..	195

Filigrane chronologique 196

Troisième partie

LES OBÉDIENCES ICI ET AILLEURS...

Chapitre 13 : La vie maçonnique 201

L'entrée en loge	201
<i>La procédure de recrutement</i>	202
Le bandeau.....	202
Sa finalité.....	203
<i>L'initiation</i>	203
<i>Le travail maçonnique parmi les Frères</i>	204
La description de la loge	204
<i>La loge</i>	204
Les principaux symboles en loge	205
La place des officiers en loge.....	205
<i>Le rôle des différents officiers</i>	206
<i>Les tenues en loge</i>	207
L'organisation d'une tenue.....	207
Les agapes (après la tenue).....	208
Les rites pratiqués	208
<i>Le rite écossais ancien et accepté (R.E.A.A.)</i>	208
Une arme jacobite ?	208
Un exemple avec le 4 ^e grade	209
Les Stuart et la religion	209
<i>Le rite écossais rectifié (R.E.R.)</i>	210
Sa structure	211
Un certain renouveau.....	211
Des hauts et des bas.....	211
<i>Le rite français</i>	212
Des origines incertaines	212
Mais des racines plus lointaines	212
Les officiers de la loge	213
<i>Le rite émulation</i>	213
<i>D'autres rites</i>	213
Le rite ancien et primitif de Memphis-Misraïm	213
Le rite de Misraïm	214
La maçonnerie égyptienne de Cagliostro	214
Le rite de Memphis	215
La formation de Memphis-Misraïm	215

Le rite initiatique traditionnel écossais (R.I.T.E.)	215
Ses buts.....	216
Ses relations avec les autres obédiences.....	216
Les obédiences	216
Chapitre 14 : Les obédiences maçonniques étrangères	219
La franc-maçonnerie britannique	219
<i>Les « Anciens » et les « Modernes »</i>	219
<i>De la fin du XVIII^e siècle à aujourd'hui</i>	220
Une discussion au Parlement.....	220
La maçonnerie britannique de nos jours.....	221
La franc-maçonnerie nord-américaine.....	221
<i>La guerre d'indépendance</i>	221
<i>Une maçonnerie brillante mais touchée par une campagne antimaçonnique</i>	222
La franc-maçonnerie belge	222
La franc-maçonnerie allemande	223
<i>Un brassage de cultures au XVIII^e siècle</i>	223
<i>Après le départ des troupes napoléoniennes</i>	223
<i>L'entre-deux-guerres</i>	224
De la fin de la première guerre mondiale au nazisme.....	224
Les années noires	224
Les relations maçonniques internationales dans l'entre-deux-guerres	225
La franc-maçonnerie à l'est de l'Europe.....	226
<i>Des spécificités historiques en Russie soviétique et en Hongrie</i>	226
<i>Des différences en Europe centrale</i>	226
La franc-maçonnerie en Indochine.....	227
<i>Une présence importante dès le début du XX^e siècle</i>	227
<i>La vie des loges indochinoises</i>	227
<i>Les loges et la politique</i>	228
La lutte avec les MEP.....	228
Un bilan mitigé	229
Conclusion.....	231

Annexes

Annexe 1 : La musique et la franc-maçonnerie	235
L'utilité de la musique en franc-maçonnerie	235
<i>La chanson, une composante de la franc-maçonnerie</i>	235
<i>La chanson, une image de la société au XVIII^e siècle ?</i>	236
<i>Une évolution des chansons</i>	237
La colonne d'harmonie, musique de tenue.....	237
<i>Sa finalité</i>	237
<i>Des différences notables</i>	238

Les « Frères à talents »	238
<i>Nicolas d'Alayrac (1753-1809)</i>	239
<i>Joseph Bologne de Saint-George, dit le chevalier de Saint-George (1739-1799)</i>	240
<i>Les autres musiciens maçons de cette époque charnière</i>	240
François-Joseph Gossé, dit Gossec (1734-1829)	241
Henri-Joseph Taskin (1799-1852)	241
Les musiciens modernes	242

Annexe 2 : Les femmes et la franc-maçonnerie243

Un accès interdit aux femmes	243
<i>Les loges d'adoption</i>	243
<i>La marquise de Seignelay (1752-1795)</i>	244
<i>La duchesse de Chartres (1753-1821)</i>	245
<i>La duchesse de Bourbon (1750-1822)</i>	245
<i>Une modification (de courte durée) avec la Révolution</i>	246
Les femmes forcent l'entrée	246
<i>La création de la G.L.S.E., une étape décisive</i>	247
<i>D'une loge mixte à un ordre maçonnique mixte international</i>	247
<i>La Grande Loge Féminine de France</i>	248
<i>Une évolution au Grand Orient de France</i>	249

Annexe 3 : Les valeurs et la franc-maçonnerie251

Liberté	251
<i>La liberté politique</i>	252
<i>La liberté religieuse</i>	252
Égalité	253
<i>Un rappel historique</i>	253
<i>L'égalité juridique</i>	254
Fraternité	254
<i>Les motivations des profanes</i>	254
<i>Humanisme et solidarité</i>	255

Annexe 4 : La guerre d'indépendance américaine et la franc-maçonnerie257

Les débuts de la guerre d'indépendance	258
<i>Un conflit opposant deux nations</i>	258
<i>L'entrée de la France dans la guerre</i>	259
L'influence de la franc-maçonnerie	259
<i>La Fayette</i>	260
Sa réception en franc-maçonnerie	260
Son départ en Amérique	261
<i>L'action des francs-maçons des deux côtés de l'Atlantique</i>	261
Benjamin Franklin et la loge des Neuf Sœurs	262
Des francs-maçons et des loges maçonniques en Amérique	262

Parmi les patriotes.....	262
Chez les loyalistes	262
Un dernier fait maçonnique dans cette histoire.....	263
Que retenir de l'action des francs-maçons dans cette guerre d'indépendance ?	263

Annexe 5 : Les francs-maçons ayant compté dans l'Histoire de France 265

Au XVIII ^e siècle	265
<i>Pierre Auguste Adet (1763-1834)</i>	265
<i>François Marie Arouet, dit Voltaire (1694-1778)</i>	266
<i>Jean Sylvain Bailly (1736-1793)</i>	267
<i>François Paul de Brueys d'Aigallier (1753-1798)</i>	267
<i>Guillaume Marie Anne Brune (1763-1815)</i>	268
<i>Pierre Jean Georges Cabanis (1757-1808)</i>	268
<i>Louis Claude Cadet de Gassicourt (1731-1799)</i>	269
<i>Antoine Alexis François Cadet de Vaux (1748-1828)</i>	270
<i>César-François Cassini de Thury (1714-1784)</i>	270
<i>Antoine Court de Gébelin (1725-1784)</i>	271
<i>Georges Couthon (1755-1794)</i>	271
<i>René Nicolas Dufriche, baron Desgenettes (1762-1837)</i>	272
<i>Thomas Alexandre Dumas (1762-1806)</i>	272
<i>Antoine de Fourcroy (1755-1809)</i>	273
<i>Honoré Joseph Antoine Ganteaume (1755-1818)</i>	274
<i>Jean-Henri Hassenfratz (1755-1827)</i>	274
<i>François-Marie Kellermann (1735-1820)</i>	275
<i>Jean-Baptiste Kléber (1755-1800)</i>	275
<i>Bertrand Germain Étienne de La Ville, comte de Lacépède (1756-1825)</i>	276
<i>Joseph Jérôme Le Français de Lalande (1732-1807)</i>	276
<i>Jean-Paul Marat (1743-1793)</i>	277
<i>Jacques-François Menou (1750-1810)</i>	278
<i>Gaspard Monge (1746-1818)</i>	278
<i>Joseph-Michel Montgolfier (1740-1810)</i>	279
<i>Jean-François Pilâtre de Rozier (1754-1785)</i>	280
<i>Jean-François Rozier (1734-1793)</i>	280
<i>Maurice de Saxe (1696-1750)</i>	281
<i>Charles-Marie de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu (1689-1755)</i>	281
Au XIX ^e siècle.....	282
<i>Abd El-Kader (1807-1883)</i>	282
<i>Charles Bernadotte (1763-1844)</i>	282
<i>Louis Blanc (1811-1882)</i>	283
<i>Jean Antoine Chaptal (1756-1832)</i>	283
<i>Jacques-Louis David (1748-1825)</i>	284
<i>Élie Decazes (1780-1860)</i>	285
<i>Michel Jean Jérôme Dizé (1764-1852)</i>	285
<i>Jules Ferry (1832-1893)</i>	286
<i>Charles Floquet (1828-1896)</i>	286

<i>Joseph Fouché (1759-1820)</i>	287
<i>Léon Gambetta (1838-1882)</i>	287
<i>Pierre Amédée Jaubert (1779-1847)</i>	288
<i>André Jeanbon (1749-1813)</i>	288
<i>Andoche Junot (1771-1813)</i>	289
<i>Pierre Simon (de) Laplace (1749-1827)</i>	290
<i>Dominique Larrey (1766-1842)</i>	290
<i>Maximilien Paul Émile Littré (1808-1881)</i>	291
<i>Jean Macé (1815-1894)</i>	291
<i>André Masséna (1756-1817)</i>	292
<i>Philippe Antoine Merlin, dit Merlin de Douai (1754-1838)</i>	292
<i>Eugène Pelletan (1813-1884)</i>	293
<i>Jean Étienne Marie Portalis (1745-1807)</i>	294
<i>Eugène Pottier (1816-1887)</i>	294
<i>Pierre Joseph Proudhon (1809-1865)</i>	295
<i>Victor Schoelcher (1804-1893)</i>	295
<i>Emmanuel-Joseph Sieyès (1748-1836)</i>	296
<i>Robert Surcouf (1773-1827)</i>	296
<i>Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord (1754-1838)</i>	297
<i>Jules Vallès (1832-1885)</i>	297
<i>Émile Jean Horace Vernet (1789-1863)</i>	298
<i>Dominique Vivant-Denon (1747-1825)</i>	298
Au xx ^e siècle.....	299
<i>Frédéric Auguste Bartholdi (1834-1904)</i>	299
<i>Marcellin Berthelot (1827-1907)</i>	299
<i>Marc Blondel (1938-2014)</i>	300
<i>Pierre Brossolette (1903-1944)</i>	301
<i>Camille Chautemps (1878-1963)</i>	301
<i>André Citroën (1878-1963)</i>	302
<i>Paul Doumer (1857-1932)</i>	302
<i>Jean Duprat-Geneau, dit Philippe Dechartre (1919-2014)</i>	303
<i>Félix Éboué (1884-1944)</i>	304
<i>Louis-Oscar Frossard (1889-1946)</i>	304
<i>Paul Gourdot (1930-2009)</i>	305
<i>Charles Hernu (1923-1990)</i>	305
<i>André Isaac, dit Pierre Dac (1893-1975)</i>	306
<i>Joseph Joffre (1852-1931)</i>	306
<i>Paul Lafargue (1842-1911)</i>	307
<i>Jacques Lafleur (1932-2010)</i>	308
<i>André Laignel (1942-...)</i>	308
<i>Roger Leray (1921-1991)</i>	309
<i>Pierre Mendès-France (1907-1982)</i>	309
<i>Guy Mollet (1905-1975)</i>	310
<i>Camille Pelletan (1846-1915)</i>	310
<i>Guy Penne (1925-2010)</i>	311
<i>Marceau Pivert (1895-1958)</i>	311
<i>Paul Ramadier (1888-1961)</i>	312

<i>Élisée Reclus (1830-1905)</i>	313
<i>Maurice Rouvier (1842-1911)</i>	313
<i>Marc Rucart (1893-1964)</i>	314
<i>Pierre Savorgnan de Brazza (1852-1905)</i>	314
<i>Marcel Sembat (1862-1922)</i>	315
<i>Pierre Simon (1925-2008)</i>	316
<i>René Viviani (1863-1925)</i>	316
Glossaire indicatif	319
Index	321
Bibliographie indicative	331
Études générales sur la franc-maçonnerie.....	331
Références sur l'histoire de la franc-maçonnerie.....	332
Références sur la franc-maçonnerie sous la Révolution et l'Empire.....	332
Références sur la vie quotidienne des loges maçonniques.....	332
Sur les rites maçonniques.....	333